

PIXEL

EDITION 2011

DES CONTENUS ESSENTIELS

- ÉTUDES DE CAS
- ANALYSES JURIDIQUES
- AVIS D'EXPERTS
- INFORMATIONS PRATIQUES

DES PRESTATAIRES RÉFÉRENCÉS

- CONSEILS
- CONSTRUCTEURS
- INSTALLATEURS
- INTÉGRATEURS

AN2V

ASSOCIATION
NATIONALE DE LA
VIDÉOPROTECTION



UNE AUTRE VISION DE VOTRE SECURITE





DOMINIQUE LEGRAND
PRÉSIDENT DE L'AN2V

L'annuaire AN2V 2010 de la vidéosurveillance urbaine a emporté un vif succès. Nous avons donc naturellement reconduit notre démarche, avec cependant deux évolutions significatives : il ne s'agit plus d'un «Annuaire» mais d'un «Guide». En effet, vous avez été nombreux à nous relater que ce document est avant tout un recueil d'informations très instructif, ouvert, mais aussi pluriculturel sur la sphère de la vidéosurveillance. Et puisque le nom est l'origine de chaque chose ou personne, nous avons choisi de le baptiser PIXEL.

En avril 2011, l'AN2V a modifié ses statuts lors de son assemblée générale pour modifier son nom et son logo : nous sommes devenus «L'Association Nationale de la Vidéoprotection». Il a également été décidé de créer quatre collèges constitutifs de la profession : Le collège des fournisseurs de solutions, le collège des utilisateurs privés, le collège des utilisateurs publics, le collège des institutions. L'ensemble des acteurs de la vidéoprotection est donc désormais représenté et structuré au sein de notre association. C'est avec cette cible élargie que nous avons conçu PIXEL 2011.

Outre la description précise des innovations et des solutions développées par nos entreprises adhérentes, nous avons souhaité proposer, à tous ceux qui déploient de la vidéoprotection,

un guide de référence dont l'objectif est de vous apporter des informations nécessaires sur cette technologie déployée dans de multiples contextes : villes, transports en commun, bailleurs sociaux, entreprises, commerces. Chaque entité donne lieu à une analyse des besoins stratégiques initiaux et la façon dont ils ont été traités. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la création de ces retours d'expérience

Nous tenons tout particulièrement à remercier M. Alain BAUER - Professeur de criminologie au Conservatoire National des Arts et Métiers, et aux Universités de New York et Beijing - Président sortant de la Commission Nationale de la Vidéosurveillance, M. Alex TÜRK - Président de la CNIL, M. Jean-Louis TOURAINE - Premier adjoint au Maire de Lyon et Député du Rhône, M. Jean-Louis BLANCHOU - Responsable du comité de pilotage pour le développement de la vidéoprotection, délégué interministériel à la sécurité privée, M. Claude TARLET - Président de l'Union des entreprises de Sécurité Privée (USP), M. Xavier LATOUR - Maître de conférences à l'Université Paris Descartes, M. Yannick RINEAU - Président Directeur Général de Securitas Alert Services, M. Pierre MOREAU - Avocat à la Cour - Saidji & Moreau, Me Alexandra BOIS et M. Guillaume NATHAN - Grant Thorton pour leurs témoignages et leurs expériences sur le déploiement des systèmes

de vidéoprotection.

Nous avons souhaité vous présenter les différentes activités et orientations de notre association ainsi que les services qu'elle propose à ses adhérents : réunions thématiques, missions d'information et de diagnostic, formations des opérateurs, participation à des groupes de travail, notamment dans le domaine de la normalisation, de la certification, de la prospective...

Nos entreprises adhérentes privées sont classées par secteur d'activité : Cabinets conseils, Constructeurs de matériels et logiciels, Intégrateurs, Distributeurs et Télésurveilleurs. Vous trouverez une description détaillée de leurs services proposés : présentation, innovations, prestations et principales références.

L'AN2V n'a de cesse d'évoluer et de vous accompagner au quotidien.

Je souhaite ainsi que ce guide puisse satisfaire vos attentes, enrichir vos connaissances et répondre à certaines de vos interrogations.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre et nous tenons à vous remercier pour votre implication, votre participation et votre engagement fidèle.

Bonne lecture avec PIXEL 2011 !

dans les immeubles aussi, La vidéoprotection change le film de la vie



La vidéoprotection contribue au recul
des incivilités dans les parties communes
des immeubles et les parkings...

La vidéoprotection SITEX participe à l'amélioration du cadre de vie
de leurs habitants mais aussi à la réduction des charges...
car moins d'incivilités, c'est moins de dégradations,
moins de coût d'entretien et des relocations plus faciles.

Les solutions IP de SITEX assurent une traçabilité parfaite
des incidents. Les images sont en permanence accessibles,
pour les utilisateurs autorisés, via une interface sécurisée unique
quel que soit le nombre de sites surveillés.

Partenaire historique de l'Habitat Social depuis près de 20 ans,
SITEX vous invite à changer le scénario du quotidien
de vos immeubles et à embellir le film de la vie de leurs habitants.

www.sitexfr.com
sitexinfo@sitex-fr.com

0892 707 607*
7j/7 - 24 h/24

*0,337 €TTC/mn

SITEX

SOMMAIRE

GRANDS TÉMOINS	p.6	CONSEIL	p.98
Alain Bauer	p.8	Présentation	p.100
Alex Tûrk	p.10	Prestataires	p.107
Jean-Louis Touraine	p.12		
Jean-Louis Blanchou	p.13		
		HARDWARE	p.108
TOUT SAVOIR SUR L'AN2V	p.14	Présentation	p.110
Le mot du président	p.16	Prestataires	p.144
Présentation	p.19		
Les missions	p.22	SOFTWARE	p.148
Communiquer et échanger	p.26	Présentation	p.150
		Prestataires	p.182
AVIS D'EXPERT	p.28	DISTRIBUTEUR	p.186
Stratégie	p.30	Présentation	p.188
Organisation	p.34	Prestataires	p.197
Juridique	p.36		
Financier	p.38		
		INTÉGRATEUR	p.198
PARTENAIRES	p.40	Présentation	p.200
Organisations professionnelles	p.43	Prestataires	p.213
Événement	p.47		
Formation	p.51	TÉLÉSURVEILLEUR	p.216
Certification	p.57	Présentation	p.218
		Prestataires	p.220
ÉTUDE DE CAS	p.58	INDEX	p.221
Ville d'Orléans	p.60	Entreprise	p.221
CDSE	p.63	Activité	p.222
Perifem	p.66		p.224
Ville d'Elancourt	p.68		
Ville de Gaillard	p.72		
Ville de Nîmes	p.76		
Ville de Strasbourg	p.82		
Ville de Suresnes	p.86		
Trois Moulins Habitat	p.90		
Keolis	p.96		



ÉDITION 2011

GRANDS TÉMOINS

« Le Conseil constitutionnel juge inconstitutionnel que des fonctions régaliennes soient déléguées par la loi à des personnes privées »

Qui peut mettre en oeuvre des systèmes de vidéoprotection? Qui va pouvoir visionner les images? Quels sont les périmètres d'action entre la CNIL et la nouvelle CNV? Eclairages.

PAR ALAIN BAUER

PROFESSEUR DE CRIMINOLOGIE AU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS, ET AUX UNIVERSITÉS DE NEW YORK ET BEIJING, PRÉSIDENT SORTANT DE LA COMMISSION NATIONALE DE LA VIDÉOSURVEILLANCE



appropriées pour assurer la conciliation entre, d'une part, les objectifs de valeur constitutionnelle de prévention d'atteintes à l'ordre public, notamment d'atteintes à la sécurité des personnes et des biens, et de recherche des auteurs d'infractions et, d'autre part, l'exercice des libertés publiques constitutionnellement garanties (cons. 3). »

À l'exception des dispositions instaurant un régime d'autorisation tacite par l'administration, le Conseil a déclaré cet article 10 conforme à la Constitution sous quelques réserves d'interprétation.

L'extension des motifs permettant de recourir à la vidéosurveillance sur la voie publique par des personnes publiques n'était pas contestée. Les dispositions relatives à la Commission nationale de la vidéoprotection et aux conditions dans lesquelles la CNIL peut contrôler des dispositifs de vidéoprotection n'étaient pas davantage contestées. Les requérants ne contestaient que deux types de dispositions : celles qui assouplissaient les conditions dans lesquelles les personnes privées peuvent mettre en oeuvre un dispositif de vidéosurveillance sur la voie publique pour leur propre compte et celles qui permettaient la délégation à des personnes privées de l'exploitation et du visionnage de la vidéosurveillance pour le compte de personnes publiques.

Pour les requérants, il s'agissait d'une privatisation de missions inhérentes à l'exercice, par l'État, de ses missions de souveraineté. L'article 10 de la loi de 1995 prévoit actuellement que des personnes morales de

droit privé peuvent recourir à des systèmes de vidéoprotection « pour la protection des abords immédiats de leurs bâtiments et installations (...) dans les lieux susceptibles d'être exposés à des actes de terrorisme ». La loi déferée prévoyait, d'une part, d'ajouter la prévention des vols et des agressions aux finalités de la vidéosurveillance mise en oeuvre par des personnes privées et, d'autre part, d'élargir le champ de la surveillance possible au-delà des seuls abords « immédiats ». Les débats parlementaires montrent que cet élargissement était envisagé comme de nature à permettre de faire l'économie d'une vidéosurveillance publique dans les quartiers suffisamment équipés par des dispositifs de surveillance mis en oeuvre par des personnes privées pour leur compte.

Le Conseil constitutionnel ne s'était jusqu'alors jamais prononcé sur la faculté qu'offre la loi aux personnes privées de mettre en oeuvre des systèmes de vidéoprotection sur la voie publique. Cette faculté, jusqu'à présent restreinte, a été ouverte par la loi du 22 janvier 2006 que le Conseil n'a pas examiné sur ce point 16.

Un deuxième objectif de l'article était, selon les termes de l'exposé des motifs, de permettre une « délégation d'une autorité publique » soit pour exploiter un dispositif de vidéosurveillance soit pour visionner les images pour le compte de personnes publiques. À cet effet il était prévu que les salariés du délégataire privé pussent visionner les images prises par l'autorité publique sur la voie publique. Il ne s'agissait plus ici de permettre des systèmes de vidéoprotection privée mais des systèmes de vidéoprotection publique avec visionnage des images par des agents d'opérateurs privés.

Le Conseil Constitutionnel a validé un certain nombre de dispositions éclairant les conditions pratiques d'exploitation des systèmes de vidéoprotection en France. Il a censuré l'article, déjà fortement critiqué par la Commission Nationale de Vidéosurveillance, permettant la sous-traitance du visionnage de la voie publique par des opérateurs privés.

Ce faisant, le Conseil constitutionnel a réaffirmé une position clairement adoptée par sa propre jurisprudence et celle du Conseil d'Etat, depuis de nombreuses années.

Comme le souligne les cahiers du Conseil constitutionnel dans leur commentaire : « Dans sa décision n° 94-352 DC du 18 janvier 1995, le Conseil avait examiné les dispositions de la loi du 21 janvier 1995 instaurant le cadre législatif de la vidéosurveillance. Il avait alors examiné si cet article instituait les garanties

Il appartiendra au secteur privé de se conformer strictement à la volonté du juge constitutionnel

Là encore, le Conseil constitutionnel n'a jamais eu à connaître d'une telle disposition. Dans sa décision n° 2002-461 DC du 29 août 2002, le Conseil constitutionnel a examiné les dispositions de la loi d'orientation et de programmation pour la justice aux termes desquelles « les fonctions autres que celles de direction, de greffe et de surveillance peuvent être confiées à des personnes de droit public ou de droit privé habilitées, dans des conditions définies par un décret en Conseil d'État. Ces personnes peuvent être choisies dans le cadre des marchés prévus au deuxième alinéa 17 ». Le Conseil a jugé ces dispositions conformes à la Constitution : « Considérant que, s'agissant des fonctions mentionnées au dernier alinéa de l'article contesté, dont sont expressément exclues les tâches inhérentes à l'exercice par l'État de ses missions de souveraineté, leur délégation fera l'objet d'une habilitation dans des conditions définies par décret en Conseil d'État ; que le respect des exigences propres au service public pénitentiaire sera dès lors imposé au titulaire dans le cadre de cette habilitation » alinéa 18. La loi n° 2002-1138 du 9 septembre 2002 d'orientation et de programmation pour la justice, article 3 modifiant l'article 2 de la loi n° 87-432 du 22 juin 1987 relative au service public pénitentiaire.

Le Conseil constitutionnel a réitéré cette jurisprudence dans ses décisions n° 2003-467 DC du 13 mars 2003 (cons. 97) et n° 2003-484 DC du 20 novembre 2003 (cons. 89). Il ressort de cette jurisprudence que le Conseil constitutionnel juge inconstitutionnel que des fonctions régaliennes soient déléguées par la loi à des personnes privées. Ainsi, si la

blanchisserie d'une prison peut être déléguée, il n'en va pas de même de la surveillance des prisons. C'est sur cette jurisprudence que les requérants fondaient leur argumentation.

Le Conseil a jugé que chacune des dispositions en cause conduisaient à déléguer une mission de surveillance générale de la voie publique et que, par conséquent, elles méconnaissaient l'exigence, résultant de l'article 12 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, selon laquelle la garantie des droits est assurée par une « force publique ».

Ce qui était en cause, dans les dispositions contestées, est le caractère public de ce pouvoir de police administrative générale. Le maire de la commune dispose d'un pouvoir de police administrative générale qu'il n'exerce certes pas en qualité d'agent de l'État mais cela ne permet pas que ce pouvoir soit délégué à des personnes privées.

Les décisions du Conseil constitutionnel sur le fondement de l'article 12 de la Déclaration de 1789 sont rares, cet article étant rarement invoqué. Le plus souvent, c'est avec d'autres dispositions de la Déclaration qu'il est envisagé par le Conseil n'ayant pas eu l'occasion, jusqu'à la LOPPSI, d'examiner une disposition qui méconnaît frontalement une telle exigence.

Il résulte de ces évolutions que le périmètre d'action entre la CNIL et la nouvelle CNV,

fournit encore des espaces à éclairer. Ainsi sur les systèmes sans enregistrement qui semblent sortir du champ de la Loi du fait d'une rédaction pour le moins ambiguë. La CNIL élargit son champ de contrôle et semble pouvoir le faire pour des systèmes qui ne relèveraient pas de son système d'autorisation. Sa compétence est encore imprécise sur les lieux non ouverts au public. Elle partage d'ailleurs certaines de ses capacités de contrôle avec les commissions départementales.

Le projet de décret sur la future CNV, et surtout la circulaire d'interprétation, devront lever nombre de ces interrogations.

En tout état de cause, les dispositifs entrent dans le champ défini clairement par l'actuelle CNV, qui réclamait un strict équilibre entre la mise en place de dispositifs technologiques performants et un strict contrôle de leur utilisation.

Il appartiendra au secteur privé de se conformer strictement à la volonté du juge constitutionnel en évitant de se transformer en mauvais conseiller n'ayant pour objectif que la vente de ses produits. Aux opérateurs publics de comprendre les limites du champ et l'obligation de passer, en matière d'équipements, du prêt à porter au sur mesure. Et à l'État de passer d'une logique quantitative à une approche qualitative, dont le projet porté par la Préfecture de Police et la Ville de Paris semble être devenu le modèle vertueux. ■

« La reconnaissance à la CNIL du pouvoir de “ contrôler les surveillants ” est de nature à renforcer l’état des libertés de notre pays »

La promulgation de la Loi d’Orientation et de Programmation pour la Performance et la Sécurité Intérieure (LOPPSI II) étend les responsabilités de la CNIL, en matière de contrôle, aux collectivités territoriales et administratives.
Alex Türk, président de la CNIL, explique la mise en pratique de ces nouvelles responsabilités.

PAR **ALEX TÜRK**
SÉNATEUR,
PRÉSIDENT DE LA CNIL.



La loi d’orientation et de programmation pour la performance et la sécurité intérieure du 14 mars 2011 confie désormais le contrôle des dispositifs de vidéoprotection – j’adopte ici la terminologie voulue par le législateur – à une autorité indépendante, la CNIL.

Je ne suis pas sûr que tout le monde l’ait bien compris dans l’instant mais il s’agit d’un progrès considérable en matière de garantie des libertés individuelles.

Le contrôle de la mise en œuvre des dispositifs de vidéoprotection est en effet une demande ancienne et constante de notre Commission. Notre position quant aux conditions de développement des dispositifs de vidéoprotection a toujours été claire : s’il appartient aux pouvoirs publics compétents de décider le déploiement, ou non, de caméras dans le souci d’améliorer le niveau de sécurité collective, ce déploiement doit impérativement s’effectuer dans le respect des droits et libertés de nos concitoyens.

Il est rapidement apparu à notre Commission que le mécanisme d’autorisation préfectorale préalable créé en 1995 n’était pas suffisant : d’une part, parce qu’il ne concerne que les dispositifs dont le préfet aura connaissance et, d’autre part, parce que les dispositifs effectivement en place peuvent ne pas respecter, volontairement ou non, le cadre

fixé par l’autorisation préfectorale. Dès lors, un mécanisme de contrôle a posteriori, sur place, s’imposait de lui-même.

La CNIL est la seule autorité indépendante dotée depuis de nombreuses années d’un corps de contrôleurs composé d’ingénieurs et de juristes spécialement habilités. J’ajoute qu’elle effectue depuis de nombreuses années des contrôles au sein d’entreprises ou d’administrations afin de vérifier que les dispositifs de vidéosurveillance ne portent pas atteinte aux droits des salariés (plus de 300 contrôles ont été réalisés en 2010, dont 55 relatifs à des systèmes de vidéoprotection). Il est donc logique que les citoyens, lorsqu’ils se trouvent sur la voie publique, trouvent un niveau de protection équivalent à celui dont ils disposent en tant que salariés.

Ces contrôles seront d’autant plus efficaces et pertinents que nous pourrons être saisis par toute personne s’estimant victime d’une difficulté tenant au fonctionnement d’un système de vidéoprotection.

Dès la promulgation de la loi, nous avons décidé de consacrer une part importante de nos ressources à la réalisation de ces contrôles. Ainsi, en 2011, notre Commission réalisera plus de 150 contrôles de dispositifs de vidéoprotection, sur l’ensemble du territoire. Cet effort ne pourra cependant être soutenu et amplifié, pour assurer le contrôle

des milliers de dispositifs qui se créeront chaque année, que grâce au recrutement de contrôleurs supplémentaires.

Les contrôles réalisés par les équipes de la CNIL porteront principalement sur les destinataires des images, leur durée de conservation ainsi que sur la sécurité du système. Ces contrôles permettront également de s'assurer de la correcte configuration du dispositif au regard de l'autorisation obtenue afin de vérifier, notamment, que des parties privatives (intérieur de maisons, jardins) ne sont pas illégalement filmées. Enfin, une attention toute particulière sera portée à la vérification d'une correcte information des personnes, gage de transparence.

J'ajoute que notre Commission est investie par la loi « informatique et libertés » d'une mission de vigilance et d'alerte quant à l'évolution des technologies de l'information et des conséquences qui en résultent pour l'exercice des droits et libertés. Le contrôle des dispositifs de vidéoprotection nous permettra d'observer de façon privilégiée le développement des technologies relatives au traitement de l'image des personnes (biométrie, reconnaissance faciale, etc.) afin, le cas échéant, d'émettre des recommandations.

Nos contrôles permettront d'avoir une vision

« Nos contrôles permettront d'avoir une vision globale des conditions du développement des dispositifs de vidéoprotection qui fait aujourd'hui défaut »

globale des conditions du développement des dispositifs de vidéoprotection qui fait aujourd'hui défaut. Notre Commission rendra public chaque année le bilan des constats effectués et des recommandations qui en découleraient. Ce rapport permettra à chaque citoyen, s'il le souhaite, de bénéficier d'une information complète sur les contrôles réalisés des dispositifs de vidéoprotection.

En cas de non-respect de la loi, notre Commission pourra mettre en demeure le responsable d'un dispositif de vidéoprotection et, le cas échéant, demander la suspension ou la suppression de celui-ci.

En définitive, la reconnaissance à la CNIL du pouvoir de « contrôler les surveillants »

est de nature à renforcer l'état des libertés dans notre pays. C'est pourquoi les acteurs de la vidéoprotection – et, en particulier, les communes – ne doivent pas analyser les contrôles à venir de la CNIL comme une contrainte supplémentaire, mais comme un gage de transparence. Et dans le domaine de la surveillance des citoyens, c'est là une garantie essentielle. ■

« La vidéosurveillance des espaces publics... avec détermination mais modération et respect de l'éthique »

Après 12 ans d'utilisation de la vidéosurveillance à Lyon, plusieurs enseignements peuvent être tirés, même si des études sont encore requises pour davantage de précision sur plusieurs points.

PAR **JEAN-LOUIS TOURAINE**
PREMIER ADJOINT AU
MAIRE DE LYON,
DÉPUTÉ DU RHÔNE



Tout d'abord, notre crainte que cet outil puisse être liberticide (vis-à-vis des libertés individuelles ou collectives) a pu être écartée grâce à une panoplie de mesures : interdiction du regard sur tout espace privatif, contrôle très strict de l'accès aux images, création d'un Collège d'Éthique indépendant, absence d'utilisation pour la surveillance des personnes participant aux manifestations, etc. D'ailleurs aucune plainte n'a été enregistrée par le Collège d'Éthique sur le mode de fonctionnement respectueux des libertés et de la vie privée, dans notre ville.

L'efficacité est clairement démontrée en termes d'élucidation des faits, de réactivité accrue et opportune sur des lieux d'accidents ou d'échauffourées. En ce qui concerne la prévention des délits, elle s'exerce uniquement vis-à-vis de la délinquance des espaces publics et non vis-à-vis de la délinquance dans les lieux privés même très proches. Son taux d'efficacité est l'objet de contestation, probablement pour deux raisons : parce qu'il est d'un niveau relativement modéré (- 10 à - 20 % dans les études indépendantes que nous avons sollicitées) et parce qu'il est très variable selon les sites. Nous avons appris progressivement qu'il est des lieux où l'effet est

négligeable alors qu'il est beaucoup plus clair dans d'autres variétés d'espace. Cela suppose beaucoup de discernement et de préparation avant la décision du lieu d'implantation d'une caméra.

Le coût d'une vidéosurveillance efficace et bien appliquée est relativement élevé. Pour cette raison et pour ne pas basculer dans une obsession de surveillance généralisée (spectre de « Big Brother »), il nous paraît important de l'utiliser avec parcimonie et circonspection. D'ailleurs un lieu équipé lors de difficultés pour le maintien de l'ordre peut justifier que les caméras soient retirées et placées sur un autre site quand la situation s'améliore. Surtout, il est très important de ne pas considérer que cet équipement peut, en quelque façon que ce soit, se substituer aux personnes en charge de la sécurité. Une caméra ne remplace pas un policier, c'est un outil à sa disposition. Les effectifs doivent même être accrus pour assurer la surveillance des écrans 24 heures sur 24 (au total 29 agents dans le centre de supervision de Lyon, pour un total de 238 caméras disposées dans les espaces publics).

Il importe également que cette vidéosurveillance soit bien acceptée par l'ensemble de la population. Cela suppose une concertation, une mise en place seulement quand il y a accord du Conseil de Quartier, le respect de la transparence et de la signalisation adéquate des quartiers vidéosurveillés, la compliance avec les engagements pris. Par exemple si des caméras sont installées pour réprimer ou prévenir la délinquance, elles ne doivent pas être utilisées à la verbalisation routière.

Les explications, la pédagogie, la présentation publique des faits observés par la vidéosurveillance sont utiles. Nous avons ainsi

encouragé la révélation des cas où un meurtrier a pu être interpellé mais aussi ceux où une personne suspectée d'être un incendiaire a pu être innocentée. Il a même été montré comment cet outil permettait de s'assurer que l'interpellation d'un suspect sur la voie publique n'avait pas été effectuée avec une quelconque violence policière.

Améliorer la sécurité, protéger et secourir les victimes, arrêter des criminels, renforcer la justice sont des objectifs souhaités par tous. Afin que la vidéosurveillance y contribue toujours plus efficacement et sans générer d'inconvénients, nous soutenons une étude universitaire qui permettra de mieux définir les bons usages, l'utilité et les limites de cet outil dans des quartiers de nature diverse. Cela doit également conduire à tracer la limite du raisonnable pour résister à des demandes chaque année plus nombreuses et à ce que l'on peut qualifier « d'obsession sécuritaire ».

Cette étude universitaire franco-suisse, conduite à Lyon, évaluera l'impact de la vidéosurveillance sur la vie dans un quartier. Elle ne pose plus la question : est-ce utile ? mais comment en tirer le meilleur bénéfice pour les habitants et les visiteurs de la ville, où est-ce le plus profitable, comment rendre cet outil performant pour les services de sécurité et bien accepté par les habitants ?

Uti, non abuti. Utiliser avec modération un moyen moderne d'aide et de protection de la tranquillité publique dans l'espace public, comme cela est déjà le cas dans les aéroports, certains transports en commun, divers centres commerciaux, cela semble raisonnable. En abuser, souhaiter le déployer à outrance, imaginer que cela peut remplacer des policiers, croire que le coût est partout justifié et que l'on pourrait maintenir qualité, rigueur d'utilisation et efficacité lorsque les caméras seraient multipliées partout, deviendrait bien sûr déraisonnable et donc condamnable. ■

« Le respect des règles et les contrôles doivent permettre d'empêcher les dérapages et les incidents touchant aux libertés »

Ancien secrétaire général de l'administration policière de Versailles et Paris, Jean-Louis Blanchou a exercé comme directeur de la sûreté et du management des risques à Aéroports de Paris. Aujourd'hui délégué interministériel à la sécurité privée, il explique l'importance de la vidéoprotection au sein des collectivités locales et administratives.

PAR JEAN-LOUIS BLANCHOU
DÉLÉGUÉ INTERMINISTÉRIEL À LA
SÉCURITÉ PRIVÉE



La vidéoprotection est un des éléments de la boîte à outils dont disposent aujourd'hui les citoyens et les décideurs publics pour assurer tranquillité et sécurité.

De ce fait, elle est conçue pour aider, et non pour remplacer le facteur humain, et son impact dépend des objectifs et du savoir-faire de ceux qui la mettent en œuvre ainsi que des situations locales. Le respect des règles et les contrôles doivent permettre d'empêcher les dérapages et les incidents touchant aux libertés.

Son efficacité a été maintes fois démontrée

tant en matière de prévention-dissuasion qu'en ce qui concerne l'élucidation des faits commis.

Encore faut-il qu'un certain nombre de conditions soient réunies : il faut bien préciser les objectifs poursuivis, envisager les actions ou outils d'accompagnement qui seront mis en œuvre, dimensionner le dispositif (caméras, enregistrement, déport) en fonction des buts poursuivis, former les acteurs, penser en amont la procédure d'évaluation, bref avoir une réflexion globale avec l'aide de spécialistes, tels que les référents sûreté de la police et de la gendarmerie nationales, et ne pas considérer que la vidéo est la clef universelle capable de traiter toutes les situations. Une étude sera d'ailleurs prochainement lancée pour procéder à une analyse des méthodes d'évaluation existantes et des résultats scientifiques des études déjà réalisées.

La vidéoprotection a certes un coût tant en ce qui concerne l'investissement que le fonctionnement. Mais l'Etat aide les porteurs de projets à investir (collectivités, bailleurs, établissements scolaires) d'une part, en les assistant lors de la définition du besoin, d'autre part en attribuant des subventions provenant du FIPD (l'implantation de 8000 caméras a ainsi été aidée pour un montant de près de 30M€ en 2010). Il encourage les fabricants et les communes à travailler sur des systèmes de détection d'anomalies qui permettraient, pour un même nombre d'agents, de veiller un plus grand nombre d'écrans. Il diffuse les meilleures pratiques et les retours d'expérience. Mais, en outre, ce coût doit être examiné en regard des préjudices évités grâce à la vidéo, et aussi d'avantages connexes en termes de gestion urbaine ou d'ensembles

locatifs, d'assurances, de revitalisation de certaines zones...

Enfin la vidéo est « plébiscitée » par la population qui, quand on l'interroge, se déclare très majoritairement favorable à son utilisation. Une dynamique s'est créée, fruit d'une volonté politique portée au sommet de l'Etat et des efforts de simplification des procédures, de sensibilisation des acteurs déployés par les services de l'Etat tant au niveau central qu'aux échelons déconcentrés. On assiste en effet à une multiplication des projets de déploiement sur la voie publique comme dans les locaux privés et professionnels. Notre pays est ainsi non seulement en train de rattraper son retard sur le plan quantitatif, mais il le fait en outre en bénéficiant de l'expérience accumulée par les pionniers de la vidéoprotection. Il convient d'entretenir cette dynamique. Chacun dans son rôle, élus locaux, responsables de terrain, chercheurs, constructeurs, conseils, représentants de l'Etat, nous devons y contribuer avec, comme préoccupation centrale, la volonté d'œuvrer en commun à la sécurité et à la tranquillité de nos concitoyens. ■



ÉDITION 2011

TOUT SAVOIR SUR L'AN2V

De la vidéosurveillance à la vidéoprotection

PAR **DOMINIQUE LEGRAND**
PRÉSIDENT DE L'AN2V



2 011 restera une année clé pour la vidéosurveillance : celle de l'adoption définitive de la Loi n°2011-267 du 14 mars 2011 d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (LOPPSI).

Nous aurons tous noté que le terme de vidéosurveillance est désormais écarté de notre vocabulaire et se voit remplacé par celui, jugé sans doute plus apaisant, de « vidéoprotection ». L'intérêt de ce texte n'est pas son contenu tel qu'il a été promulgué : celui-ci n'apporte que quelques progrès à la réglementation de cette technologie !

Alors qu'en ressort-il ? Et bien, il se différencie par sa volonté de placer sur la même scène les préoccupations de tous les acteurs et renforce la convergence entre les secteurs publics et privés dans le domaine de la vidéoprotection, objectif principal au cœur de l'AN2V. Toutefois, les dispositions concernant les opérateurs privés, telles que l'extension du déploiement de vidéosurveillance sur la voie publique par des personnes de droit privé, et la délégation de la supervision des images à des opérateurs privés, ont été censurées par la décision du Conseil constitutionnel du 10 mars 2011. Sur le premier point, cette décision n'appelle aucune remarque, que la vidéosurveillance de voie publique reste une prérogative de la puissance publique n'a rien d'anormal ! En

revanche, l'impossibilité pour une commune (même de taille modeste, aux moyens humains et financiers limités) de confier la supervision des images à une entreprise privée ne contribuera pas à améliorer la réactivité -et donc l'efficacité- des systèmes, qui pour beaucoup devront rester « passifs ».

UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION ÉLABORÉ PAR L'AN2V

Cette question de la réactivité de la vidéoprotection en cas d'événement, est une de nos principales réflexions.

« Vidéoprotéger » est un objectif ambitieux !

Pour ce faire, L'AN2V a développé un outil d'aide à la décision concernant la stratégie d'un dispositif. Cette méthode permet de définir le besoin spécifique à chacune des trois étapes clés d'une infraction, et de n'en oublier aucune : ces trois cas sont représentés sur le schéma ci-dessous.

Notons également deux objectifs distincts : la sécurité des biens et la sécurité des personnes.

Avant le passage à l'acte (colonne 1).

L'objectif ultime, qu'il soit atteint grâce à des moyens technologiques ou humains, n'est-il pas, tout compte fait, d'éviter le passage à l'acte ? La vidéoprotection peut créer un obstacle qui rendra le passage à l'acte plus difficile, plus risqué. En cela, la vidéoprotection est un moyen de prévention situationnelle intéressant. Nous pourrions parler ici de vidéo-prévention, ou de vidéo-dissuasion.

Pendant le passage à l'acte (colonne 2).

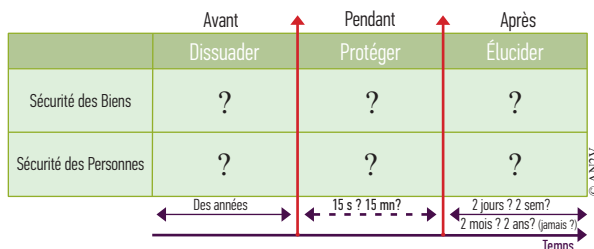
L'objectif est alors de repérer l'événement et de déclencher la réponse adaptée. Chaque seconde compte, un bien ou une personne est en danger et il convient de tout mettre en œuvre pour que l'infraction cesse au plus vite. Encore faut-il pour cela que les dispositifs techniques et que l'organisation humaine soient aptes à réagir immédiatement, en temps réel ! Pourtant, nous le savons, dans la plupart du temps, la seule arrivée d'un gyrophare suffit à faire fuir le ou les fautifs... Mais ce gyrophare n'arrive pas systématiquement à cet instant crucial.



Passage à l'acte !



Fin de l'acte !



« L'objectif d'un dispositif ne peut être exclusivement dissuasif ou aide à élucidation »

Nous pourrions parler ici de vidéoprotection... Nous y reviendrons !

Après le passage à l'acte (colonne 3). L'infraction a cessé. Le mal est fait ! Il est temps maintenant de comprendre le séquençement des actes : qui a fait quoi ? Comment ? Pour cela, il est précieux de posséder les enregistrements d'une ou plusieurs séquences vidéo (plusieurs angles de vues) permettant de noter un visage, un vêtement, un comportement, une plaque minéralogique, un type de véhicule... L'objectif désormais est d'élucider, pour éviter la récurrence d'une part, et d'autre part, pour que l'auteur soit confondu - au plus vite et à moindre coût - et assume les conséquences de ses actes. Il faut à cet égard, rappeler ici, que la vidéosurveillance apporte des éléments à charge mais également à décharge. Elle permet notamment de mettre au clair les conditions d'intervention de chacun. Pouvons-nous pour autant parler dans ce cas de vidéoprotection ? Si la caméra est utile à l'élucidation, elle n'a pas protégé les biens ou les personnes. A coup sûr, nos concitoyens, qui réclament une protection, demandent plus qu'une simple élucidation. Il peut alors se développer une frustration, un sentiment de non-efficacité, si nous ne traitons systématiquement, que les faits a posteriori. Nous pourrions parler ici de vidéo-élucidation : très utile... mais peut-être pas suffisante.

LA DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE DOIT PRENDRE EN COMPTE LA CONTRAINTE FINANCIÈRE.

La question du coût de la vidéoprotection est omniprésente. Rappelons par ailleurs

qu'il convient de distinguer Efficacité et Efficience : le premier indique si oui ou non la vidéoprotection aboutit à des résultats concrets, le deuxième introduit la notion de coûts, et de rapport Efficacité/Prix. N'existe-il pas d'autres moyens, notamment le renforcement des effectifs, afin qu'à coût égal, il soit possible de parvenir au même résultat ? Enfin, il ne faudra pas omettre de distinguer les coûts d'investissements et les coûts de fonctionnement !...

L'AN2V soutient que l'objectif d'un dispositif ne peut être exclusivement dissuasif ou aide à élucidation. Ceci nous amène à une première conclusion : le traitement efficace de chaque colonne de « l'outil d'aide à la décision AN2V » appellera à des solutions différenciées, tant du point de vue des technologies que des organisations, avec une incidence bien entendu sur les coûts !

COMMENT TRADUIRE CETTE ANALYSE DANS LA DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE DE DÉPLOIEMENT ?

Avant le passage à l'acte. Ce modèle en six cases est utile pour répondre aux objections farouches et parfois partisans quant à l'efficacité de la vidéosurveillance. Si on ne prend en compte que l'objectif de dissuasion, la logique nous conduit à ne déployer que des caméras, bien visibles, voire inopérantes, pourquoi pas ? En effet, elles dissuadent ! Elles font peur ! Donc elles répondent à leur mission... Mais qui prendra le risque de faire croire qu'une caméra fonctionne alors qu'elle est « vide », défectueuse, qu'elle n'enregistre pas, ou plus... L'efficience est bonne, certes,

mais attention au retour de bâton lorsqu'il faudra produire des images suite à incident... Certains élus le regrettent encore !

Après le passage à l'acte. Ce cas est simple à appréhender. Dans l'inconscient collectif, les citoyens, les élus, les forces de l'ordre ont bien compris que l'image enregistrée, figée ou animée, constitue un début de piste idéal et confortable pour l'enquêteur ! En matière d'élucidation, la vidéosurveillance est redoutable d'efficacité. On constate même, depuis peu, à une inversion de la tendance dans les médias quant à l'existence de caméras : lors d'un fait grave, les journalistes vont jusqu'à réclamer, qu'une caméra ait pu capter un élément permettant de remonter rapidement, directement ou indirectement, aux auteurs... Il devient « anormal » qu'aucune image ne soit disponible lors d'un fait tragique ! Quelle évolution en si peu d'année !

L'efficacité de la vidéoprotection dans ce cas, n'est plus à prouver, tant l'information est précieuse pour lancer une enquête. Nous avons conscience au demeurant que la vidéoprotection n'est qu'un outil parmi tant d'autres et ne permet seulement que de donner un début de piste : Il faudra tout le talent des enquêteurs pour que les faisceaux d'indices concordent, aboutissent, et permettent une interpellation effective... De même l'efficience n'est plus à démontrer, certaines enquêtes sont menées en 24h alors qu'il était question de plusieurs mois, et à deux personnes plutôt qu'à quinze ! Tout ceci induit inévitablement une économie indirecte non négligeable. ■■■

■■■ La Vidéo-élucidation permet de confondre l'individu jusqu'alors impuni et permet à l'innocent de ne pas être inutilement inquiété. Cette justice nous convient parfaitement !

Pendant le passage à l'acte. C'est l'étape la plus complexe, raison pour laquelle nous souhaitons conclure sur ce point !

Éviter le pire en dissuasif, c'est bien. Retrouver les délinquants très rapidement après un acte délictueux, c'est bien aussi... mais stopper et interpeller les auteurs en flagrant délit, c'est encore mieux ! On obtient un double résultat: 1) Enquête terminée et auteurs interpellés en pleine action, et 2) Délit interrompu, et dans le cas des atteintes aux personnes, le bénéfice est évident. Ces deux points sont très satisfaisants, tant du point de vue économique que du point de vue intellectuel. Pourtant, pour obtenir une réactivité satisfaisante, tout en restant efficace, il faut bouleverser, non seulement les habitudes, mais aussi les organisations. Il faudra bien l'admettre : des progrès peuvent être réalisés dans ce domaine.

Une meilleure intégration doit exister entre les hommes et les technologies. Une chaîne complète en temps réel doit voir le jour. C'est difficile, parfois complexe, mais certes pas insurmontable!

Cette chaîne est la suivante :

- 1) Un fait délictueux est détecté –automatiquement– sous l'œil protecteur d'une caméra,
- 2) Un opérateur reçoit l'alarme et évalue la criticité de l'acte grâce à la caméra qui vient de donner l'alerte d'anormalité,
- 3) Cet opérateur alerte à son tour les forces de l'ordre appropriées, notamment les plus proches,
- 4) Une intervention terrain est décidée,

dimensionnée, et opérée.

UNE RÉACTIVITÉ DES SYSTÈMES À AMÉLIORER

Il aura fallu des années avant que la vidéosurveillance, souvent considérée comme un «gadget» peu fiable, parvienne à maturité et puisse s'insérer dans cette chaîne comme élément déclenchant d'une intervention... Il faudra encore des années pour que cette même chaîne soit parfaitement opérationnelle. Lorsqu'il n'y a pas d'opérateur devant un mur d'image, ce traitement en temps réel est impossible ! Par ailleurs, lorsqu'il y a présence d'un opérateur, dûment formé (l'AN2V participe à cette tâche complexe), celui-ci sera-t-il attentif à la bonne caméra ? Au bon moment ? Là où se déroule le fait? Car bien évidemment, la vigilance d'un opérateur décroît rapidement, et spécialement la nuit : nous savons qu'un œil humain ne peut décemment visualiser que 10 moniteurs... et pas cinquante ou cent !

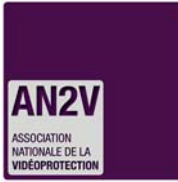
Cela nous amène tout naturellement à réfléchir à un outil que l'AN2V valorise : la Détection Automatique d'Anomalités (DAA) basé sur la vidéosurveillance intelligente (VSI). En effet, seule la caméra «intelligente» sera apte à alerter de manière systématique, régulière, inaltérable, fiable, répétitive, de jour comme de nuit, à partir du moment où un filtre sera correctement réalisé et programmé. Cette alerte permettra ensuite à l'opérateur de réaliser une levée de doute sur la pertinence de l'alarme. À partir de là, l'alerte peut être déclenchée, à condition bien sûr que toutes les personnes constituant cette chaîne se soient préalablement entendues sur le mode opératoire, et auront décidé de collaborer pour cette action en temps réel.

A ce moment-là, il sera possible de parler de «vidéoprotection» : aucun fait indésirable

ne pourra impunément se dérouler sous l'œil protecteur de chaque caméra, sans qu'une intervention optimisée ne soit déclenchée.

De nombreux travaux de recherche vont en ce sens, les villes les plus expérimentées dans le domaine de la vidéoprotection ont déjà innové en la matière. Il s'agit d'un véritable défi que l'AN2V souhaite relever, animer, et enrichir afin que toutes les femmes et les hommes, qui œuvrent pour notre protection, puissent utiliser dans les meilleures conditions, tous les outils technologiques dont ils disposent, ceci dans l'objectif d'agir le plus efficacement possible, avant, pendant et après, lors de n'importe quelle situation anormale.

L'AN2V organisera une réunion thématique en novembre 2011 sur ce thème : Venez nombreux! ■



AN2V

18, rue Laurent Vibert - 69006 LYON

Tel.: 04 78 89 06 37

e-mail : rf@an2v.org

Internet : www.an2v.org

LE BUREAU



PRÉSIDENT

Dominique LEGRAND
Ingénieur - Consultant indépendant
10 ans d'expérience chez des intégrateurs,
15 ans d'expérience dans l'ingénierie de la
vidéoprotection urbaine.



SECRÉTAIRE

Catherine TOURASSE
15 ans d'expérience dans les relations publi-
ques et la communication, œuvre actuellement
chez un grand constructeur du secteur.



TRÉSORIER

Michel BOUCHAUD
15 ans d'expérience dans la
vidéoprotection urbaine.



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Rémi FARGETTE
14 ans d'expérience dans la prévention et
la sécurité urbaine, secteurs public et privé
confondus.

PRÉSENTATION

UNE ASSOCIATION LOI DE 1901 FONDÉE EN
2004

L'AN2V regroupe plus de 300 membres,
un quart côté offre via les entreprises
adhérentes, et trois quart côté demande via
les utilisateurs publics et privés, dont une
très large majorité de collectivités locales.
L'adhésion est ouverte à tous les utilisateurs
de vidéoprotection comme les transporteurs
urbains, les bailleurs sociaux, les centres
commerciaux, les entreprises...

L'association est financée par les cotisations
des entreprises fournissant des solutions de
vidéoprotection mais aussi par des missions
de conseil et de formation. L'adhésion est
gratuite pour les utilisateurs afin qu'aucune
demande de cotisation ne puisse entraver
l'envie de comprendre et de mutualiser les
connaissances.

POURQUOI L'AN2V ?

L'AN2V a pour objectif d'être un lieu de
référence pour la réflexion, l'échange et le
débat sur la vidéoprotection. L'association
vise à établir un état de l'Art permanent
de la vidéoprotection en confrontant les
utilisateurs (collectivités, ministères,
bailleurs, transporteurs...) et les entreprises
du secteur (opérateurs, intégrateurs,
installateurs, constructeurs, distributeurs,
bureaux d'études...).

Ce débat s'organise notamment dans le cadre
de réunions thématiques et d'événements
nationaux.

L'association permet aux entreprises de
mieux cibler leur offre sur ce marché très
particulier, de créer de nouveaux partenariats
et de bénéficier d'une veille stratégique.
L'AN2V apporte une plus grande visibilité aux
entreprises sur ce marché très concurrentiel

(site web, participation à tous les événements
liés à la thématique, annuaire...).

L'association permet aux utilisateurs
de vidéoprotection de mutualiser leurs
expériences et de découvrir les nouvelles
solutions proposées sur le marché.
Présente sur tous les grands événements
(Expoprotection, APS, E&S meeting, Assises
de Monaco, colloques...), l'AN2V est
régulièrement sollicitée pour apporter son
expertise (presse, institutions...).

Enfin, l'AN2V participe à des travaux de
normalisation, de certification et de façon
plus générale à la réflexion sur l'organisation
de la vidéoprotection.

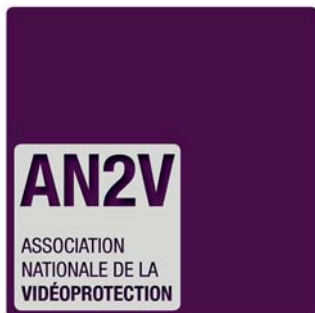
UNE NEUTRALITÉ INCONTESTABLE

L'AN2V est attachée à offrir une vision globale
et objective de l'offre technologique proposée
sur le marché. Si elle est financée par les
entreprises, l'association n'a pas vocation
à promouvoir une solution au détriment
d'une autre. Le nombre et la diversité de
ses membres est d'ailleurs un gage de
neutralité. Par ailleurs, les utilisateurs
présents dans nos assemblées apportent
une contradiction par leur expérience
pratique des technologies proposées. Enfin,
l'association est apolitique : elle regroupe
des collectivités de toutes orientations et
considère la vidéoprotection comme un outil.

CONTACT

Rémi Fargette
Directeur Général
06 28 45 04 27
rf@an2v.org

TOUT SAVOIR SUR L'AN2V DU CHANGEMENT EN 2011 !



UN CHANGEMENT DE NOM

L'association nationale des villes vidéosurveillées est devenue l'association nationale de la vidéoprotection par une modification des statuts décidée en assemblée générale du 4 avril 2011. Ce changement de nom correspond d'une part au remplacement du terme « vidéosurveillance »

par « vidéoprotection » par la loi du 14 mars 2011 et d'autre part à une volonté de refléter le fait que l'AN2V ne s'adresse pas seulement aux villes mais bien à l'ensemble des utilisateurs.

UN CHANGEMENT DE LOGO

Pour illustrer cette modification importante de son identité, l'AN2V a fait appel à l'agence Fluide pour proposer un nouveau logo. Sa forme et sa couleur veulent refléter le sérieux de nos travaux et la modernité du sujet que nous traitons, la vidéoprotection.

UN CHANGEMENT DANS LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION : LE COMITÉ D'ORIENTATION ÉTENDU

Si le bureau reste inchangé, constitué des membres fondateurs de l'association, la gouvernance de l'association évolue cette année avec la volonté de refléter la

diversité des adhérents qui la composent. Quatre collèges ont ainsi été créés cette année pour représenter les quatre grands publics membres : les utilisateurs publics, les utilisateurs privés, les institutions et les entreprises proposant des solutions. Les représentants de ces collèges constitueront un comité d'orientation, consultatif, qui participera par ses propositions à faire vivre et progresser l'AN2V.

Les membres des quatre collèges ont été nommés durant le mois de mai 2011. Ils constituent un comité d'orientation qui a la tâche de définir des groupes de travail et de faire des propositions concernant la vie de l'association. Début 2012, ce comité d'orientation sera renouvelé lors de l'assemblée générale annuelle. ■



COLLEGE ENTREPRISES
Arnaud BERTRAND
VIDÉO ENGINEERING



COLLEGE ENTREPRISES
Pascal BOUVIGNIES
BOSCH SECURITY SYSTEMS



COLLEGE ENTREPRISES
Laurent CARO
AXIS



COLLEGE ENTREPRISES
Marc CHABAUD
DELTA SECURITY SOLUTION



COLLEGE ENTREPRISES
Yannick RINEAU
SECURITAS



COLLEGE ENTREPRISES
Marc RUMEAU
SITEK



COLLEGE UTILISATEURS PUBLICS
Francis JAECKI
STRASBOURG



COLLEGE UTILISATEURS PUBLICS
Emmanuel MAGNE
LYON



COLLEGE UTILISATEURS PUBLICS
Marc VANNIER
MONTPELLIER



COLLEGE UTILISATEURS PRIVÉS
Alain PUSTELNIK
CASINO



COLLEGE INSTITUTIONS
Philippe BLIN
SVDI



COLLEGE INSTITUTIONS
Claude TARLET
USP

Qui sont les adhérents de l'AN2V ?

DES UTILISATEURS PUBLICS

L'adhésion est ouverte aux utilisateurs publics vidéoprotection tels que les collectivités locales ou entreprises publiques. Elle compte également parmi ses membres des institutions et syndicats professionnels.

DES UTILISATEURS PRIVÉS

Les entreprises privées utilisant des systèmes de vidéoprotection peuvent également adhérer librement, elles trouveront lors de nos débats des informations et des réponses à leurs questions.

Pourquoi la liste des membres utilisateurs n'est elle jamais diffusée ?

La vidéoprotection reste un sujet sensible et la plupart des utilisateurs ne souhaitent pas que leur collectivité ou organisme soit nommément cité comme membre de l'AN2V. Nous respectons ce choix et garantissons à tous ceux qui nous rejoignent la confidentialité de leurs données.



Toutefois, l'AN2V propose à ceux qui le souhaitent de figurer sur notre site web sous la forme d'une fiche signalétique afin de permettre à d'autres utilisateurs de les contacter pour obtenir des informations.

DES ENTREPRISES

Près de 70 entreprises sont adhérentes de l'AN2V tous les ans, ce qui représente un panel très large d'idée, de solutions, et montre bien l'intérêt que représente l'AN2V pour une entreprise positionnée sur ce marché.

L'intérêt réside dans la diversité des

entreprises : bureaux d'études, constructeurs de matériel ou de logiciel, installateurs, intégrateurs... Nous représentons aujourd'hui toute la diversité de la filière de l'offre en vidéoprotection et nos entreprises adhérentes peuvent être des multinationales renommées, comme des PME innovantes et en fort développement.

Vous pourrez, à travers ce guide, les découvrir, ou mieux les connaître. ■

COMMENT NOUS REJOINDRE ?

Vous êtes utilisateur de système, vous envisagez de déployer de la vidéoprotection ?

L'adhésion est libre, il vous suffit de vous inscrire via notre site web www.an2v.org. Votre participation n'est pas visible et vos données personnelles ne seront pas communiquées à des tiers sans accord préalable de votre part.

Vous êtes fournisseur de solutions de vidéoprotection ?

Contactez-nous afin de déterminer si vous devez opter pour l'adhésion en profil standard ou profil actif

Découvrir les missions

Le spectre d'action de l'AN2V est large. L'association propose depuis toujours des événements nationaux et régionaux à ses adhérents, mais elle offre également un panel de services tels le conseil et la formation.

Un grand nombre de collectivités ou d'entreprises publiques ou privées souhaitent aujourd'hui se lancer dans un projet de vidéoprotection, mais les décideurs ou techniciens concernés disposent rarement de toutes les informations nécessaires pour bien démarrer leur projet. Par ailleurs, les décideurs, parfois hésitants, souhaiteraient en savoir plus sur les avantages et inconvénients stratégiques de cette technologie, et ne savent pas vraiment vers qui se tourner pour obtenir des informations objectives.

Face à ce constat, l'AN2V propose une mission courte d'information permettant de disposer, avant de démarrer un projet, d'un état de l'Art actualisé sur tous les aspects d'un dispositif de vidéoprotection. C'est une synthèse des connaissances recueillies par l'association lors de ses différentes réunions thématiques, et des retours recueillis auprès des utilisateurs.

1. Définir une stratégie

De la vidéoprotection pour quoi faire ? Où ? Avec qui ? Quelle évaluation ? Quels objectifs ?...

2. Définir une organisation

Comment démarrer le projet ? Quels services associer ? Quelle organisation à prévoir pour gérer le système ? Faut-il un personnel dédié à cette tâche ? Si oui, quel profil ? Quelles forces opérationnelles sur le terrain ? Quels outils de reporting ?

3. Définir les techniques à employer

Comment démarrer le projet ? Quels services

associer ? Quelle organisation à prévoir pour gérer le système ? Faut-il un personnel dédié à cette tâche ? Si oui, quel profil ? Quelles forces opérationnelles sur le terrain ? Quels outils de reporting ?

4. Cerner le cadre juridique

Quel est ce cadre ? Quelles sont les autorisations à demander ? Comment ? Quelle jurisprudence ? Quels risques ?

5. Aborder les aspects financiers

Définir les enveloppes de coûts globaux : Quels retours sur investissement et quels coûts de fonctionnement ?

6. Prendre en compte l'éthique

Quelles garanties proposées aux citoyens ? ■

UN CONSEIL ORGANISÉ SELON 6 AXES

L'AN2V défend l'idée que la stratégie est déterminante dans un projet. Le responsable qui déploie un système reste le seul décideur du système à mettre en place pour gérer et sécuriser son site. Il doit définir précisément ses besoins et ses attentes de façon à ce qu'une organisation puisse être mise en place qui permettra le déploiement réussi de technologies adaptées aux besoins, dans le cadre d'un financement bien établi, dans le respect de la réglementation en vigueur, et en prenant en considération toutes les contraintes éthiques soulevées par un tel projet.

PRÉCISION IMPORTANTE

Le volume important d'adhérents dans le collège des entreprises privées (intégrateurs, constructeurs, installateurs...) apporte d'une part une parfaite connaissance du marché, et d'autre part une stricte neutralité : l'association n'est pas la vitrine de telle ou telle entreprise, de telle ou telle solution.

En outre, plus de 200 collectivités et utilisateurs (villes, bailleurs, transporteurs, ministères...) participent aux travaux et nous font bénéficier de leurs retours d'expérience ; qu'ils soient positifs, comme parfois négatifs ; et c'est peut-être dans ce dernier cas où l'association permet de faire progresser le plus rapidement le dossier de la vidéoprotection !



Faire le bon choix au bon moment

L'AN2V apporte des réponses objectives à tous ceux qui souhaitent déployer la vidéoprotection. Bien initialiser votre projet suppose de disposer de toutes les connaissances dans les six blocs de réflexion décrits ci-avant, afin de faire les bons choix, au bon moment, et d'être capable de se poser les bonnes questions.



L'AN2V vous apporte sur site toutes les informations objectives et utiles pour bien initialiser votre projet. Nous sommes convaincus que la vidéoprotection ne répond pas à tous les problèmes. C'est un instrument dans une politique globale de sécurité. Notre mission ne vise pas à vous inciter à déployer de la vidéoprotection, mais à vous présenter de façon objective les avantages, inconvénients et conséquences d'un déploiement.

Si au terme de cette démarche de réflexion et de débat, la vidéoprotection apparaît comme une solution pertinente, les services de la collectivité ou de l'entreprise concernée seront en mesure d'écrire un cahier des charges permettant de sélectionner le bureau d'étude le plus approprié pour mener à bien le déploiement. Dans ce cas, l'AN2V pourra vous fournir les coordonnées des bureaux d'études techniques membres de l'association qui seront en mesure de répondre à votre

consultation dans le cadre d'une AMO.

Cette mission se décompose en trois étapes essentielles :

1. Assistance à l'expression des véritables attentes des collectivités et de leurs partenaires.

Nous réaliserons des entretiens auprès de vos services et de vos partenaires pour comprendre le contexte local, connaître les moyens déjà mis en œuvre et prendre connaissance des attentes de chacun.

2. État de l'Art de la vidéosurveillance urbaine

Nous vous proposerons un séminaire permettant d'obtenir un état de l'Art sur les 6 blocs d'un projet tels que présentés ci-dessus.

3. Réunion de synthèse en comité restreint

Cette dernière étape permettra de faire une synthèse des éléments recueillis et de

favoriser une prise de décision. Elle devra permettre de valider le travail réalisé lors de l'étape 1, de préciser la position de chacun au regard des informations apportées en étape 2 et de définir les conditions d'un éventuel déploiement de vidéosurveillance. Elle permettra aussi de préciser quelles autres mesures de prévention situationnelle ou sociale pourraient également être mises en œuvre, car la vidéoprotection n'est qu'un outil dans une politique locale de sécurité globale. ■

**N'hésitez pas
à nous solliciter
pour en savoir
plus sur ce sujet !**

La formation au coeur du dispositif

La compétence est l'un des facteurs clé de succès de votre projet, c'est pourquoi l'AN2V s'engage auprès des professionnels pour dispenser des formations. A tous niveaux et adaptées au profil de votre employeur, plusieurs formations sont proposées afin de partager les bonnes pratiques. En partenariat avec France Action Locale, L'AN2V vient à votre rencontre.



LA FORMATION...

... Des opérateurs de csu

La gestion des opérateurs est une thématique complexe que doivent prendre en compte tous ceux qui sont équipés de centres superviseurs : collectivités locales, transporteurs... La formation est l'un des éléments les plus importants de cette gestion. Sollicitée par des collectivités recherchant sans succès une offre de formation adaptée, l'AN2V a développé depuis deux ans une offre de formation pour les opérateurs de centres superviseurs, qui souhaiteraient acquérir des connaissances en formation initiale ou en formation continue sur les divers aspects de la vidéoprotection.

Il n'existe à ce jour aucun diplôme ou titre spécifiquement adapté au métier d'opérateur de vidéoprotection. L'AN2V a donc développé une offre de formation adaptée aux besoins des donneurs d'ordre pour la formation de leurs opérateurs. Modulaire, notre offre de formation s'adapte au niveau et

aux connaissances déjà acquises par vos opérateurs. Au-delà de notre offre «sur étagère», nous pouvons vous rencontrer pour élaborer une formation spécifiquement adaptée à vos besoins.

Contactez-nous pour obtenir une proposition personnalisée de formation de vos opérateurs !

... Des cadres des entreprises du secteur

Vous êtes une entreprise qui souhaite se positionner sur le marché très spécifique de la vidéoprotection urbaine ? Vous souhaitez former vos cadres commerciaux et techniciens sur certains aspects de la vidéoprotection (technique, juridique...)? L'AN2V peut construire une formation spécifiquement adaptée à vos besoins.

... des élus, les rencontres régionales de la vidéoprotection

La vidéoprotection est un outil complémentaire qui permet aux villes équipées de dissuader le passage à l'acte, de réagir aux événements

et d'améliorer l'élucidation de manière significative. De plus, c'est aujourd'hui une technologie acceptée par nos concitoyens: selon plusieurs sondages récents et concordants, les français sont favorables à la vidéoprotection !

Toutefois, l'efficacité de la vidéoprotection dépend grandement de la parfaite maîtrise de toutes les composantes stratégiques, organisationnelles, technologiques, financières, juridiques et éthiques du dispositif.

L'association nationale de la vidéoprotection et France Action Locale s'associent pour vous apporter les informations indispensables sur tous ces aspects lors d'une journée de formation sur la vidéoprotection, organisée près de chez vous !

INSCRIVEZ-VOUS DÈS À PRÉSENT LE RENDEZ-VOUS DANS VOTRE AGENDA !

- Mercredi 15 juin à Lyon
- Jeudi 16 juin à Marseille
- Mercredi 19 octobre Bordeaux
- Jeudi 20 octobre à Rennes
- Mercredi 16 novembre à Lille
- Jeudi 17 novembre à Strasbourg
- Mercredi 7 décembre à Paris

Chaque rencontre régionale de la vidéoprotection vous permettra d'obtenir les réponses à toutes vos interrogations !

Important : Cette rencontre entre dans le cadre du droit à la formation des élus locaux (loi n°92-108, art. 2123-12 du CGCT) et des agents territoriaux. France Action Locale satisfait aux prescriptions de la loi du 12 juillet 1972 pour la formation des agents et des collaborateurs de cabinet et est agréée par le ministère de l'Intérieur pour la formation des élus locaux en application de la loi du 3 février 1992. ■

Mettre sa connaissance à disposition et au service de tous

Dans l'objectif non seulement de diffuser une information actualisée, pertinente mais aussi participer activement à la professionnalisation de cette technologie, l'AN2V a tissé des liens de travail avec plusieurs acteurs du marché.



LA NORMALISATION

L'AN2V participe activement à plusieurs groupes de travail visant à améliorer l'offre proposée aux utilisateurs : interopérabilité des systèmes déployés, normalisation des systèmes, détection automatique d'événements...

L'AN2V est en effet capable d'apporter un retour d'information des utilisateurs et de mobiliser les entreprises particulièrement implantées sur ce marché qui sont toutes aujourd'hui adhérentes de l'AN2V.

L'AN2V informe régulièrement ses adhérents de toutes les initiatives lancées visant à structurer la filière.

LA CERTIFICATION

SVDI et Bureau Veritas Certification ont lancé un projet de certification de service relative aux systèmes de vidéoprotection. Cette certification est le résultat d'une attente du marché et d'une réflexion des utilisateurs afin de répondre au contexte technique fixé notamment par l'arrêté du 3 août 2007 et qui a pour objectif d'alléger les contraintes des maîtres d'ouvrages lorsqu'ils font appel à une entreprise certifiée pour la réalisation d'un

système de vidéoprotection.

Le premier comité de certification réuni le 3 février 2010 par Bureau Veritas Certification comprenait des professionnels, des assureurs, des représentants des donneurs d'ordre et des administrations et a élu Dominique LEGRAND, président de l'AN2V à sa présidence. Grâce à l'arrêté du 29 avril 2010 fixant les conditions de certification des installateurs de systèmes de vidéoprotection publié au journal officiel du 4 mai 2010, le projet SVDI/Bureau Veritas Certification sera opérationnel dès l'été 2010.

LES GROUPES DE TRAVAIL

Il apparaît qu'en complément de tous nos événements il manque encore un lieu permettant aux utilisateurs et aux fournisseurs de solutions de vidéoprotection d'approfondir certains sujets, techniques ou organisationnels. L'AN2V a donc décidé de créer des groupes de travail permettant une réflexion approfondie sur des thèmes proposés par les adhérents. La création et l'animation de ces groupes de travail sera confiée aux membres du comité d'orientation renforcé cette année par la création de quatre collèges représentant tous les adhérents. ■

L'AN2V innove !



Parce que c'est ensemble que l'on avance, l'AN2V est en constante évolution pour satisfaire au mieux ses adhérents.

UN NOUVEAU SITE WEB !

L'AN2V vous propose un tout nouveau site web. L'objectif est d'offrir à nos adhérents et visiteurs un espace clair, riche en contenu et qui permet de valoriser nos travaux.

Tout adhérent dispose d'un mot de passe et d'un identifiant qui lui permet d'accéder à l'ensemble du contenu de ce nouveau site.

Le programme des réunions et l'inscription en ligne

Un espace dédié aux réunions permet d'accéder au planning des réunions organisées tout au long de l'année. Les adhérents peuvent également accéder aux comptes rendus des réunions déjà organisées et s'inscrire aux réunions à venir.

L'actualité de la vidéoprotection et des informations utiles

Tout au long de l'année, des informations pratiques sur la vidéoprotection seront mises à disposition de nos adhérents : rubriques juridiques, techniques...

L'appli iPhone, pour être plus rapidement informé

La mise en service de notre nouveau site est l'occasion pour nous de lancer une application iPhone qui vous permet de recevoir en temps réel toutes les informations utiles concernant la vidéoprotection.

LES RÉUNIONS THÉMATIQUES

Un format unique en 2011

- Des réunions sur des thèmes toujours renouvelés,
- Des intervenants variés, des personnalités,
- Des interventions courtes et ciblées, un ensemble rythmé,
- Accueil café dès 13 heures,
- Fin de la réunion à 17 heures 30,
- Inscription gratuite pour les adhérents,
- Une salle de 250 places pour répondre à une participation en forte hausse chaque année,
- Un lieu unique de réunion en 2011, dans le cadre d'un partenariat avec le Syndicat Français des Professionnels SVDI :

10 rue du Débarcadère
75017 PARIS

Nouveauté 2011 : un dossier complet diffusé sur notre site web restituant la totalité des débats de chacune réunion ! ■

AGENDA 2011

Mardi 1^{er} février

Réunion thématique AN2V.

Quelles (r)évolutions technologiques de la vidéoprotection à court terme ?

Lundi 4 avril

Réunion thématique AN2V.

Quelles conséquences pour la vidéoprotection des évolutions juridiques récentes ?

11 et 12 Mai

ES Meeting - Eurexpo Lyon

14-15 Septembre

Université de la sécurité et de la citoyenneté - Université Léonard de Vinci, La Défense

20 - 22 septembre

Salon APS - Porte de Versailles Paris

Lundi 3 octobre

Réunion thématique AN2V.

L'organisation d'un centre superviseur

5 - 8 octobre

Assises de la sécurité et des systèmes d'information - Forum Grimaldi Monaco

Mardi 29 novembre

Réunion thématique AN2V.

La mise en place d'une détection automatique d'anormalité.

Révéléteur, trice. adjectif. Qui révèle quelque chose.
Indice révélateur de quelque chose => significatif, symptomatique.
Un silence révélateur => éloquent.

Sens. nom masculin. Idée ou ensemble d'idées intelligible que représente un signe ou un ensemble de signes. => signification.
Faire sens : avoir un sens, être intelligible.
Concept évoqué par un mot, une expression, correspondant à une possibilité de désignation.

Fluide. Révélateur de sens

Fluide est une agence de communication et d'édition. Elle fédère et anime une équipe de spécialistes de la stratégie, de l'édition, de la presse, de l'Internet et du lobbying. L'agence Fluide intervient en conseil et stratégie globale de communication ; stratégies de contenus de marques ; conception et réalisation de dispositifs multicanaux (édition, web, vidéo/film, mobile, social) ; design ; conception et rédaction, journalisme, scénarios et storytelling ; rédaction en chef et animation éditoriale ; organisation d'événements professionnels (en France ou à l'étranger).

www.fluide-com.fr

Stratégie • Édition • Presse • Design • Internet





ÉDITION 2011

AVIS D'EXPERTS

Rien ne ressemble plus à une information qu'une autre information*



Sécurité Privée fait la différence !

* Derrière l'aphorisme et l'impertinence, réside une réalité que tout lecteur a pu vérifier. Une réalité contre laquelle le magazine Sécurité Privée souhaite lutter afin de dispenser une information précise, claire et vérifiée. Sans parti pris et sans concession, Sécurité Privée se positionne comme un magazine professionnel destiné aux acteurs de la sécurité qu'ils soient clients ou prestataires, conseils ou conseillés, qu'ils exercent leur activité dans le secteur public ou le secteur privé.

2011, quelle année !

CNAPS, Loppsi 2, coproduction renforcée...

Jamais la sécurité privée n'a connu une actualité aussi abondante, aussi déterminante. De nombreux chantiers ont été lancés. Espérons que le dénouement sera favorable à notre secteur...

PAR **CLAUDE TARLET**
PRÉSIDENT DE L'USP, UNION
DES ENTREPRISES DE SÉCURITÉ
PRIVÉE ET VICE-PRÉSIDENT DE
LA COESS, CONFÉDÉRATION
EUROPÉENNE DES SERVICES DE
SÉCURITÉ.



U Les bouleversements sociaux, économiques et technologiques récents conduisent les acteurs de la sécurité (entreprises privées, responsables politiques, conseils, responsables de sécurité en entreprises ou dans les collectivités, acteurs de la formation...) à repenser la prise en charge, l'approche et l'organisation de la sécurité dans l'entreprise, dans la ville et dans tous les lieux de vie ou de passage (publics et privés).

Une coproduction accrue... Le domaine de la sécurité privée intègre un panel de fonctions bien connu, à savoir la surveillance des biens mobiliers ou immobiliers, la protection des individus, le transport de fonds et de valeurs, le contrôle d'accès et la conception, l'installation et l'entretien des systèmes d'alarme.

Or, lorsque l'Etat choisit de confier des

missions aux entreprises de sécurité privée, ces prestations permettent de libérer un nombre de fonctionnaires de police non négligeable et les rendre disponibles à d'autres tâches, notamment en matière judiciaire.

C'est l'Etat qui a, depuis longtemps, fixé les contours du marché de la sécurité privée en se retirant peu à peu de missions traditionnelles. Ainsi, certaines missions (renseignement commercial, renseignement familial, transports de fonds, contrôle des passagers et des bagages dans les ports et les aéroports, protection des grandes manifestations culturelles et sportives, protection rapprochée des personnes, assistance aux expatriés, études de sécurité publique, intelligence économique, analyse des phénomènes criminels, recherche d'ADN, ...) ont été concédées au secteur privé.

... tandis que le visionnage des espaces publics ne sera pas délégué à des acteurs privés. Une concession qui ne s'appliquera toutefois pas à l'ensemble des activités de la sécurité. Le Conseil constitutionnel a en effet sanctionné l'article 18 de la Loppsi. En substance, cet article prévoyait, sous conditions, la possibilité de déléguer le visionnage des espaces publics à des acteurs privés.

Cette décision du Conseil constitutionnel a été qualifiée de raisonnable par certains. Ce n'est pas mon point de vue. On a laissé passer une chance de faire évoluer notre droit et, malheureusement, je crains que nous soyons dans l'impasse encore un certain temps.

Un pacte de solidarité avec le CNAPS pour horizon. A l'aune de ces enjeux, le CNAPS

« Le CNAPS constitue une avancée déterminante pour la professionnalisation et la reconnaissance du secteur »

constitue une avancée déterminante pour la professionnalisation et la reconnaissance du secteur. Indirectement, ce nouvel outil de régulation permettra d'accroître et d'accélérer la contribution de la sécurité privée à la sécurité intérieure.

Depuis quelques années, les réflexions ont conduit la profession à porter et à accompagner la mise en place du CNAPS, conseil national des activités privées de sécurité.

Le CNAPS est le résultat d'un travail collégial piloté par l'USP en partenariat avec les organisations professionnelles représentatives de l'ensemble des acteurs de la sécurité privée et dont l'activité est encadrée par la loi de 1983, à savoir : la sécurité aéroportuaire (représentée par le SESA), le transport de valeurs (représenté par FEDESFI), la protection de personnes (représentée par l'ACOSE), les agents de recherches privées (représentés par le SNARP) et, bien entendu, la surveillance humaine (représentée par l'USP).

Ce pacte de solidarité collaboratif permet de travailler main dans la main avec les représentants de l'Etat afin de mener à bien le projet « CNAPS ». ■

« La vidéoprotection constitue un axe essentiel des politiques de lutte contre la délinquance »

Un colloque organisé par l'Université Paris Descartes en partenariat avec l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice (INHESJ) et avec la participation de l'Association nationale de la vidéoprotection, a permis d'approfondir la réflexion sur l'évaluation de la vidéoprotection en France.

PAR **XAVIER LATOUR**
MAÎTRE DE CONFÉRENCES À LA
FACULTÉ DE DROIT DE
L'UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES,
DIRECTEUR DE LA LICENCE PRO-
FESSIONNELLE « SÉCURITÉ DES
PERSONNES ET DES BIENS »



n'est pas le seul le défi. Il est également politique tant la vidéoprotection constitue un axe essentiel des politiques de lutte contre la délinquance. Parce que l'instrument est devenu le symbole d'une politique volontariste, l'Etat n'a pas le droit à l'échec. Le défi est, enfin, économique, compte tenu des sommes engagées. Ainsi, l'Etat dans toutes ses dimensions, nationale et locale, doit justifier ses choix auprès du citoyen-contribuable.

Dès lors, l'évaluation de la vidéoprotection n'est pas un sujet banal. Une suspicion permanente sur les études entreprises et un usage trop longtemps systématique des grilles d'analyse anglo-américaines ont rendu la chose délicate, parfois caricaturale.

Entre les tenants du « tout sécuritaire » et ceux qui dénoncent une société de surveillance, le juste milieu est difficile à trouver. Parallèlement, la France n'est pas la Grande-Bretagne ou l'Australie. Les politiques de sécurité n'y poursuivent pas historiquement les mêmes buts ; le citoyen n'y est pas associé de la même façon et les logiques juridiques diffèrent.

Il ne fait pourtant aucun doute qu'il existe, d'une part, un besoin partagé d'évaluation et, d'autre part, une volonté commune de jeter les nouvelles bases d'une évaluation plus juste.

Le besoin partagé d'évaluation. L'évaluation n'est pas un sujet tabou. Même si elle est coûteuse et si elle n'est pas un réflexe culturel en France, elle n'en est pas moins indispensable.

Que l'on y adhère ou pas, la vidéoprotection est une réalité sociale et juridique suffisamment ancrée dans notre vie

quotidienne pour mériter autre chose que des affirmations non démontrées ou des études à l'objectivité contestée. Il est vrai que, sur ce sujet, il prévaut en France une forme de centralisme étatique par l'intermédiaire d'une évaluation administrative. Or, celle-ci est perçue comme le renfort d'un discours justificatif de la vidéoprotection par ses promoteurs. De manière contre-productive, cette approche contribue à affaiblir la vidéoprotection. L'évaluation est alors victime d'une proximité trop grande entre l'évaluateur et son sujet d'étude. Faute d'une démarche rigoureuse conciliant, notamment, réflexion et action, proximité et distanciation à l'égard du sujet évalué, la vidéoprotection pourrait être discréditée dans son ensemble malgré ses réussites.

Des chercheurs et des praticiens admettent les limites de la plupart des travaux réalisés jusqu'à présent. Une politique d'évaluation volontariste ne contrebalance pas le volontarisme de la puissance publique en matière de promotion de la vidéosurveillance.

Pour autant, si l'outil vidéoprotection n'est pas, par principe, exempt de critiques tant en matière de dissuasion que de répression, ce n'est pas une raison pour le discréditer dans sa globalité. Malgré des résultats mitigés, car soumis à des influences très variables, des réussites existent notamment dans l'habitat social ou dans les transports. La difficulté est néanmoins double. Non seulement ces succès sont dépendants du contexte mais encore, ils sont moins nets sur la voie publique en dépit de l'impact sur les flagrants délits ou sur l'élucidation de faits délictueux.

Ainsi, des succès existent, à condition d'utiliser la technologie pour ce qu'elle est :

un renfort de l'humain et non un substitut, un moyen d'accélération et de calibrage de l'intervention des agents ou une aide à la répression, comme l'ont d'ailleurs compris certaines communes et non des moindres.

La généralisation n'est bonne ni dans un sens dans un autre et se transforme rapidement en caricature. Les résultats ne sont pas négatifs par principe ou positifs par décret.

Dans un autre registre, l'évaluation du droit applicable à la vidéosurveillance est indispensable. Tandis que certains dénoncent des normes partiellement inefficaces faut-il encore déterminer par rapport à quoi : le nombre de systèmes illégaux ? les tâtonnements législatifs ? l'évolution potentielle des systèmes ? Tout cela n'est pas à mettre sur le même plan.

Une chose est sûre les dispositifs de contrôle frappent par leur diversité, voire leur trop-plein, pour des résultats perfectibles (commissions nationales, commissions départementales, Commissions Nationale Informatique et Libertés). A cet égard, la récente Loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (LOPPSI) n'a pas forcément apporté les clarifications attendues.

Au-delà du constat, il est de plus en plus nécessaire de jeter les bases d'une évaluation plus juste. Sans méconnaître les apports des analyses comparées, la nécessité de recentrer la méthodologie d'évaluation sur la France n'est plus à démontrer. Les études ciblées reposant sur une méthodologie précise et conduites avec objectivité favorisent une vision plus juste.

L'évaluation de la vidéoprotection oblige à

« L'évaluation de la vidéoprotection oblige à évaluer des intervenants très différents et pas seulement un outil technologique »

évaluer des intervenants très différents et pas seulement un outil technologique. Dès lors, l'effort doit porter sur la détermination de critères de qualité et de fiabilité des acteurs privés (notamment les conseils en sûreté), et des acteurs publics. Le maire, en particulier, gagnerait parfois à accepter les limites de ses services et à contribuer à leur meilleure formation. Cette exigence s'impose aussi aux préfetures et ce d'autant plus qu'elles sont parfois des prescripteurs de vidéoprotection. Ainsi, l'évaluation a posteriori de la vidéoprotection justifie d'évaluer les expertises réelles ou supposées mobilisées en amont de l'installation d'un système.

L'évaluation est alors élargie aux compétences des acteurs qui composent une chaîne complexe.

La dimension juridique est aussi propice à une autre approche. Le droit de la vidéosurveillance est à réinventer en permanence, afin de tenir compte des évolutions technologiques et sociétales. Le droit peut-il anticiper les avancées technologiques et précéder des utilisations toujours plus originales ? Plutôt qu'une grande loi, il semble préférable de revenir périodiquement devant le législateur pour apporter des corrections que l'on répugne à apporter à un texte jugé fondateur.

Il est, par ailleurs, important d'évaluer la

vidéoprotection en ciblant la formation des opérateurs. Différentes études ont montré la part de subjectivité et d'erreurs dans l'action de ces derniers. Le couple homme-machine nécessite un réel savoir-faire une maîtrise du métier, de ses repères, de son contenu et de sa déontologie.

En définitive, la vidéosurveillance est l'un des aspects d'une politique publique, elle n'est pas la solution « miracle ». Elle est essentiellement un instrument de proximité, répondant à un usage circonstancié et complexe. L'évaluation doit correspondre à cette réalité en étant en concreto et locale.

L'objectif est clair, mais le succès dépend très largement de la capacité de la puissance publique à convertir son regard. Parce qu'il n'y a pas une mais des vidéoprotections, ne conviendrait-il pas d'admettre qu'un discours globalisant n'est pas forcément valide même s'il se veut politiquement performant ? Est-il pertinent de présenter la vidéoprotection comme étant la formule à généraliser par principe alors que le contexte est primordial et que des incertitudes pèsent sur ses résultats réels ? Les réponses à ces questions passeront, en tout état de cause, par la volonté politique de promouvoir une évaluation de qualité et, surtout, de tenir compte des résultats produits. ■

Vidéoprotection : stop ou encore ?

Il y a presque un an le signataire de cette rubrique envisageait avec un optimisme raisonnable les possibilités de délégation de la vidéoprotection de la voie publique aux opérateurs privés prévues par le projet de loi dit Loppsi II.

PAR **PIERRE MOREAU**,
AVOCAT SPÉCIALISÉ



En effet, les ouvertures de la jurisprudence administrative, l'encadrement juridique de ces extensions, l'absence d'opposition du Sénat, pouvaient laisser augurer l'introduction de ces dispositions en droit positif.

La décision du Conseil Constitutionnel du 11 mars 2011 en censurant cette disposition phare de la loi a sonné le glas de la co-production de la vidéoprotection.

RETOUR SUR UN DISPOSITIF CONTESTÉ

L'article 18 2) b et c de la loppsi II prévoyait d'une part une modification du III de l'article 10 de la loi du 21 janvier 1995 permettant à des agents d'une société gérant un système de vidéoprotection pour le compte d'une personne publique de visionner des images prises sur la voie publique et d'autre part par une modification du II de l'article 10 précité, aux personnes morales de droit privé de mettre en œuvre sur la voie publique un système de vidéoprotection aux fins d'assurer

la protection des abords de leurs bâtiments et installations dans le cas où ces lieux seraient exposés à des risques terroristes ou particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol.

Jusqu'à présent, cette dernière possibilité était limitée à la prévention du risque terroriste et aux abords immédiats.

Plusieurs arguments militaient en faveur d'une extension du champ des personnes autorisées à visionner les images. D'une part, le développement de la vidéosurveillance nécessite de créer des centres de supervision des images communs à plusieurs personnes publiques ou privées afin de favoriser la continuité territoriale des espaces vidéosurveillés. Ainsi, une commune pourrait avoir accès à l'ensemble des images provenant de caméras implantées dans des banques, des centres commerciaux, des transports publics. D'autre part, cette « privatisation » de la vidéoprotection permet de diminuer les coûts de développements en les mutualisant.

Les craintes suscitées par une telle extension et sans doute la conscience d'une possible censure du Conseil constitutionnel explique les garanties instituées par le législateur.

Le recours à la délégation suppose le recours à une convention type définie par décret après avis de la commission nationale de vidéoprotection.

Les agents privés chargés du visionnage sont soumis à la procédure de contrôle de moralité et de compétence professionnelle instituée par la loi n°83-629 du 12 juillet 1983 réglementant les activités de sécurité privée. Ces agents sont soumis au secret professionnel. Les salariés de la personne privée n'ont accès qu'aux images et non aux enregistrements de celles-ci.

LA CENSURE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Saisi par 60 députés et 60 sénateurs, le Conseil constitutionnel dans une décision remarquée du 10 mars 2011 a censuré plusieurs dispositions de la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure et notamment celles de l'article 18.

Pour déclarer ces dernières dispositions contraires à la Constitution, le juge constitutionnel invoque l'article 12 de la Déclaration de 1789 selon lequel : « *La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.* »

Il considère que la combinaison des dispositions déferées permettant à la fois de déléguer à une société de vidéoprotection le visionnage de la voie publique et d'autoriser une personne morale de droit privé à faire surveiller les abords de ses installations conduit « *à investir des personnes privées de missions de surveillance générale de la voie publique et à rendre « possible la délégation à une personne privée des compétences de police administrative générale inhérentes à l'exercice de la « force publique » nécessaire à la garantie des droits.* »

L'apport de cette décision est triple. D'une part, elle constitue la première illustration d'une censure sur le seul fondement de l'article 12 de la Déclaration des droits de l'homme.

D'autre part, elle se prononce pour la première fois sur la faculté offerte par la loi aux personnes privées de mettre en œuvre des systèmes de vidéoprotection sur la voie publique.

Bien que soumise au contrôle du Conseil

« Si la vidéoprotection a gagné la bataille de l'opinion, il lui reste pour se développer à gagner celle du droit »

constitutionnel, la loi du 22 janvier 2006 permettant notamment aux personnes privées d'installer un dispositif de vidéoprotection sur la voie publique dans les lieux exposés à des actes de terrorisme n'avait pas fait l'objet d'un contrôle sur ce point.

Enfin, le Conseil constitutionnel s'est prononcé pour la première fois sur la possibilité pour une société d'exploiter un dispositif de vidéoprotection ou de visionner les images sur la voie publique pour le compte des personnes publiques.

UNE DÉCISION CONTESTABLE

Cette décision nous paraît contestable à plus d'un titre. D'une part, si la possibilité pour une personne privée d'installer un dispositif de vidéoprotection sur la voie publique peut susciter des interrogations ou des réserves, celles l'autorisant à se voir déléguer par une personne publique l'exploitation d'un dispositif de vidéoprotection ou de visionner les images prises par l'autorité publique sur la voie publique ne constituent pas une privatisation des missions de souveraineté, sauf à retenir une conception extensive de la notion de la police administrative.

En effet, ni l'exploitation d'un système, ni le visionnage d'images ne confèrent un pouvoir de contrainte à l'opérateur privé ou ses salariés, mais seulement la possibilité, ouverte à tout citoyen, de signaler à l'autorité compétente des situations anormales. Le Conseil n'a pas jugé utile de s'expliquer sur la possibilité de séparer la surveillance de l'intervention. Cela est regrettable. La première peut être détachée de la seconde.

A en suivre le Conseil constitutionnel, la délégation à des agents de sécurité privée des contrôles aéroportuaires tomberait sous le coup de sa censure. Sa position crée de

l'insécurité juridique, rien n'excluant qu'il soit saisi par l'intermédiaire de questions prioritaires de constitutionnalité qui viendraient remettre en cause des dispositifs existants. En outre, la rigidité de sa position conduit à faire perdurer des situations locales peu satisfaisantes (agents municipaux parfois mal formés, contrat de délégation au secteur privé à la légalité contestable).

D'autre part, l'existence d'une convention cadre, soumise à l'agrément du préfet, le contrôle de la moralité des agents, leur soumission au secret professionnel, l'impossibilité de procéder à un visionnage d'enregistrement des images constituent, à notre sens, des garanties suffisantes pour prévenir d'éventuelles dérives et prévenir ainsi efficacement les potentielles atteintes aux libertés individuelles.

La possibilité offerte à des personnes privées d'installer des dispositifs de vidéosurveillance afin de prévenir le terrorisme ou les risques d'agression ou de vol aurait mérité une analyse plus fine.

S'agissant de la prévention du terrorisme, la seule extension réalisée par les dispositions jugées contraires à la Constitution réside dans la possibilité de filmer les abords des lieux qui y sont exposés et **non plus les seuls abords immédiats**.

La rédaction antérieure résultant de la loi du 21 janvier 2006 relative à la prévention de la menace terroriste n'avait pas été jugée contraire à la Constitution, dès lors l'extension du périmètre vidéosurveillé **au-delà des abords immédiats** ne méritait pas à notre avis une censure constitutionnelle, ou à tout le moins celle-ci aurait mérité d'être motivée.

En revanche, il est permis d'approuver la censure constitutionnelle des dispositifs de vidéoprotection filmant l'espace public afin de prévenir le vol ou les agressions, les justifications apportées par le gouvernement dans son mémoire en défense (effet préventif de la vidéoprotection, enclavement des bâtiments) n'emportant pas nécessairement la conviction.

Au final, la décision du Conseil constitutionnel nous semble témoigner d'une vision datée de la souveraineté et des compétences régaliennes et d'une prévention dépassée à l'égard de la vidéoprotection, par ailleurs de mieux en mieux acceptée par le corps social. A l'heure de la coproduction de sécurité, de la nécessité d'une continuité territoriale de la vidéoprotection sans distinction des espaces publics et privés, dans un contexte de contrainte budgétaire, la condamnation de la délégation de la vidéoprotection aux opérateurs privés atteste d'une conception passiste des fonctions régaliennes que l'Etat n'a plus les moyens d'assumer seul. Cette conception est d'autant plus regrettable qu'elle est affirmée plus que démontrée. On aurait attendu des Sages qu'ils n'esquissent pas un débat dans lequel le juge administratif n'a pas hésité à s'engager.

Au demeurant, la censure constitutionnelle contredit le développement de la vidéoprotection dont le principe est approuvé par l'article 1er de la loi pourtant validé par le juge constitutionnel.

Si la vidéoprotection a gagné la bataille de l'opinion, il lui reste pour se développer à gagner celle du droit. ■

« Nous anticipons une accélération du nombre de transactions dans les mois à venir »

Le marché de la sécurité serait-il enfin porteur de bonnes nouvelles ? C'est en tout cas la posture des associés de Grant Thornton qui considèrent que le secteur de la sécurité privée en France redevient attractif. Oui, mais... sous certaines conditions. Etat des lieux et des perspectives de rapprochement des entreprises dans les mois à venir.

PAR ALEXANDRA BOIS ET
GUILLAUME NATHAN,
ASSOCIÉS AU SEIN DE LA
LIGNE DE SERVICE FUSIONS/
ACQUISITIONS DE GRANT
THORNTON.



Le marché des services de sécurité se décompose en deux segments : d'une part, les services de sécurité relevant des prestations humaines (transport de fonds, gardiennage, protection rapprochée ou encore enquêtes privées), d'autre part, les services électroniques (systèmes d'alarme, télésurveillance, vidéosurveillance ou contrôle d'accès). Les deux segments sont le plus souvent complémentaires, dans la mesure où certaines installations électroniques sont dépendantes d'une intervention humaine.

Le secteur compte plus de 5.000 entreprises d'au moins un salarié et emploie près de 165.000 personnes. Les TPE (moins de 10 salariés) représentent plus des deux tiers des entreprises de sécurité privée. En France, le marché est dominé par le suédois Securitas, l'américain Brink's, les industriels UTC et

Stanley Works et quelques opérateurs français comme Neo Sécurité (ex-G4S) ou Sécurifrance.

Après plus d'une décennie de croissance comprise entre 3 et 8%, l'année 2009 a été particulièrement mauvaise pour les entreprises du secteur, avec une croissance pratiquement nulle. L'année 2010 s'annonce en légère progression avec une croissance attendue de l'ordre de 2%. La taille du marché est estimée aujourd'hui à près de 5 Mds d'euros.

L'essentiel du chiffre d'affaires réalisé par la profession résulte des marchés privés (environ 80% vs. 20% de marchés publics). Outre la distinction prestations humaines vs. services électroniques, nous appréhendons ce marché à travers ses quatre activités principales : la sécurité et surveillance humaine, la sécurité électronique, le transport de fonds et la sureté aéroportuaire. Ces 4 segments sont à des degrés différents de maturité, de croissance et de consolidation.

Sécurité humaine. Cette branche est tirée vers le haut grâce notamment aux marchés de l'ingénierie de sécurité, des enquêtes privées, de la protection rapprochée et du contrôle d'accès (+8%-15% de croissance attendue). La croissance est plus modérée dans le gardiennage (surveillance mobile ou statique). Les volumes sont bons, mais la concurrence est forte, et la guerre des prix laisse peu de place à des niveaux de marge suffisants pour pérenniser l'ensemble des acteurs. La consolidation entamée devrait se poursuivre, notamment sur le marché des interventions sur alarmes.

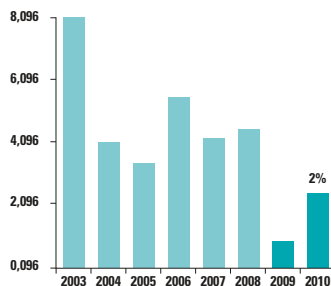
Sécurité électronique. Les segments les plus prometteurs sont ceux de la vidéosurveillance et la téléassistance qui ont des volumes en croissance (politique sécuritaire, réglementation...). Les opérations de cessions/acquisitions devraient apparaître dans les prochains mois.

Le marché des alarmes, des matériels de sécurité industrielle et la télésurveillance sont quant à eux en croissance plus faible, la crise et le ralentissement des investissements ayant impacté l'ensemble des acteurs.

Transport de fonds. Le transport de fonds et la logistique de valeurs ont connu leurs heures de gloire. Cette branche d'activité est aujourd'hui consolidée. L'objectif des principaux acteurs est principalement de maintenir leurs marges en proposant de nouveaux services associés.

Sureté aéroportuaire. Le marché de la sureté aéroportuaire et de l'anti-terrorisme a connu une très forte croissance ces 10 dernières années, notamment depuis les attentats du 11 septembre 2001. Le segment de

Evolution du chiffre d'affaires des services de sécurité en France
(sources : INSEE, Xerfi)
Unité : % des variations annuelles en valeur



l'anti-terrorisme est encore promis à un bel avenir (20% attendu par an environ) et à des opérations de transmission, alors que celui de la sécurité aéroportuaire recherche de nouveaux relais de rentabilité.

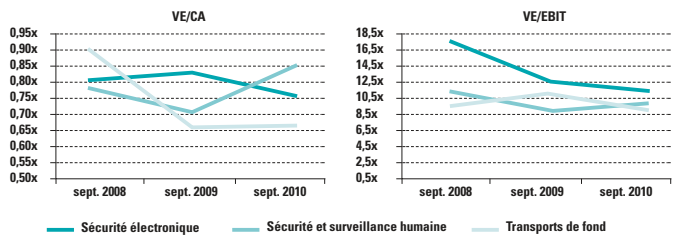
FOCUS SUR LES OPÉRATIONS DE RAPPROCHEMENT EN FRANCE

Le marché comptait un peu plus de 5.000 entreprises en 2008/09. Avec près d'un tiers du chiffre d'affaires de la profession réalisé par les 10 premiers acteurs (et plus de 50% par les 30 principaux acteurs), le marché est constitué d'une multitude de PME et TPE (près de 40% des entreprises compte moins de 20 salariés). La concentration du secteur s'est poursuivie en 2007 et 2008 mais a ralenti en 2009 (sans compter le nombre croissant de sociétés en difficultés financières). Le nombre de grands groupes a tendance à diminuer par opposition aux nombre de PME-TPE qui augmentent légèrement. Cependant, nous anticipons une accélération du nombre de transactions dans les mois à venir.

Evolution des multiples boursiers. Les multiples de valorisation issus des sociétés cotées donnent un bon indicateur de l'appétit que peut représenter un secteur.

Les deux multiples de référence, à savoir (i) le multiple de chiffre d'affaires (VE/CA - qui valorise une société par son niveau d'activité et sa part de marché) et (ii) le multiple de rentabilité opérationnelle (VE/EBIT - qui valorise une société par sa capacité à être profitable), sont tous deux sur des tendances soit de hausse, soit de fin de baisse, laissant présager une reprise des opérations. Il est important de noter à ce stade que ces

Evolution des multiples boursiers



Source : Capital IQ. Multiples médians calculés sur la base (i) d'un cours spot au 9 septembre de l'année concernée et (ii) d'un échantillon de sociétés jugées représenter un segment d'activité.

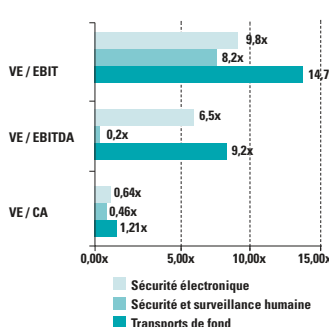
benchmarks boursiers doivent être pris avec prudence dans la valorisation d'une PME, car ils reflètent souvent une situation bien différente (taille, couverture géographique et part de marché sensiblement supérieures, liquidité des titres, etc.).

Multiples de transactions privées. Sur les 3 dernières années, les entreprises de sécurité électronique se sont mieux valorisées que les sociétés des autres segments. Cependant, celles-ci ont également connu les plus fortes baisses.

LE RETOUR DE L'ATTRACTIVITÉ

Un marché de la sécurité en France qui redevient attractif, tant en termes :

- de valorisation potentielle, plus ou moins élevée en fonction des niches de marché,
- d'appétit et de moyens financiers de la part des industriels pour réaliser des opérations (les ratios d'endettement et les structures financières, dans leur ensemble, se sont nettement améliorés), mais également des fonds d'investissement familiaux avec ce secteur,
- de consolidation possible, et nécessaire à moyen/long terme.



Sources : MergerMarket, Capital IQ, Sociétés, Presse - Multiples médians calculés sur les 3 dernières années à partir d'informations publiques.

Seule inconnue encore aujourd'hui, la visibilité des groupes semble encore peu évidente et génère une grande prudence dans leurs opérations. ■

« Les acteurs du privé sont prêts à relever le défi et à montrer qu'ils sont fiables sur tous les plans »

PAR **YANNICK RINEAU**
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL
SECURITAS ALERT SERVICES



vidéosurveillance, géolocalisation).

Je suis très heureux, au travers de notre filiale Télésurveillance - Securitas Alert Services - de représenter le Groupe Securitas au sein de cette association progressiste et dynamique qu'est l'AN2V. Historiquement, Securitas a toujours été un acteur impliqué dans les évolutions réglementaires des métiers de la sécurité et les débats qui se déroulent au sein de l'Association sont bien de cette nature.

Il est un fait que la vidéoprotection continue de faire débat - voir les dernières hésitations de la LOPPSI2 ou les positions parfois tranchées des protagonistes - et pourtant, sous l'impulsion des politiques, des professionnels et des citoyens, il me semble que le sujet a franchi des paliers décisifs ces dernières années :

- une ligne de démarcation entre «pro» et «anti» moins idéologique et plus pragmatique,

- une volonté affirmée des pouvoirs publics de chercher les points d'équilibre et de légiférer tant sur le principe de la vidéoprotection que sur la coproduction public/privé,

- dans un univers «tout son, tout image, tout traçage» totalement banalisé, l'acceptation citoyenne irréversible d'une réponse technologique à l'insécurité (télésurveillance,

Dans le même temps, et sans que le débat sociétal soit clos, les professionnels avancent, souvent portés par les pouvoirs publics eux-mêmes :

- la sécurité privée humaine et électronique est partout présente, y compris sur des zones considérées sensibles : aéroports, centres commerciaux, centrales nucléaires,

- la profession et l'Etat mettent en oeuvre les moyens de donner les garanties nécessaires à une coproduction en demande croissante (carte professionnelle, métiers repères, CNAPS),

- les cercles et groupes de travail public/privé fonctionnent à plein et produisent des visions de plus en plus claires des conditions et limites d'exercice de chacun (périmètre régalién, garanties, formation, contrôle, etc).

Le besoin grandissant de sécurité, les progrès de la technologie et son omniprésence consentie, la nécessité de mutualiser pour réduire les coûts, la capacité de mettre en oeuvre une chaîne complète de sécurité (électronique, humaine, mobile), tout pousse à une production privée complémentaire de celle publique. Les acteurs du privé sont prêts à relever le défi et à montrer qu'ils sont fiables et légitimes sur tous les plans : hommes, technique, compétence, production, éthique et transparence. Ils ont juste besoin d'une vraie confiance de leur donneur d'ordre. ■

Pour répondre aux besoins d'applications mobiles des collectivités locales

nous apportons des solutions

MH Congress

vos événements
et manifestations

MH Books

vos publications

MH News

votre actualité



et aussi
applications
tablettes
et smartphones
sur mesure

nous contacter : contact@business2mobile.fr





ÉDITION 2011

LES PARTENAIRES

LES ENTREPRISES DE SÉCURITÉ PRIVÉE ACCOMPAGNENT LES CITOYENS AU QUOTIDIEN. MAIS QUI ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES DE SÉCURITÉ PRIVÉE ?

L'isolement du chef d'entreprise n'est pas une fatalité. Depuis 2004, l'USP agit pour valoriser les acteurs de la sécurité privée et participer à la construction de l'avenir de la profession.

L'USP et ses adhérents mettent en œuvre les actions nécessaires à la professionnalisation et la moralisation du secteur afin d'offrir de vraies perspectives d'avenir et d'évolution aux salariés mais aussi de permettre aux entrepreneurs d'exercer leur activité dans un cadre structuré.

L'USP est également un espace d'échanges, de partage d'expériences et de débats entre des entreprises de toute taille.

L'USP assure un accompagnement de ses adhérents dans leur quotidien d'entreprise.

REJOIGNEZ-NOUS !

www.usp-securite.org



UNION DES ENTREPRISES

usp

DE SÉCURITÉ PRIVÉE



USP

Union des entreprises de sécurité privée

24, rue Firmin Gillot 75015 Paris

Tel.: 01 53 58 08 17 - Fax : 01 53 58 08 18

e-mail : contact@uspsecurite.org

Internet : usp-securite.org

DIRIGEANT



PRÉSIDENT

Claude TARLET

c.tarlet@uspsecurite.org

CARTE D'IDENTITÉ

Adhérents : 60

Forme juridique : syndicat professionnel

Création : 1987

PRÉSENTATION

L'USP est la principale organisation du secteur de la sécurité privée. L'ensemble des entreprises adhérant à l'USP totalise un CA cumulé de 1,1 milliard d'euros, soit 53 % des entreprises du secteur et 67 % des entreprises affiliées à une organisation syndicale. Affiliée au Groupement des Professions de Services - GPS (MEDEF) et à la CGPME, l'USP est organisée sur la base de collèges représentatifs des différentes tailles d'entreprises. L'USP, tout en demeurant fidèle aux valeurs qui fondent l'engagement professionnel de ses adhérents, est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des partenaires sociaux.

Organisation patronale, l'USP rassemble des dirigeants d'entreprises de sécurité privée qui défendent la professionnalisation et la moralisation de la profession.

ENGAGEMENTS

L'USP, rassemble plus de 50 chefs d'entreprise et dirigeants animés par la volonté de faire de la sécurité privée une profession citoyenne.

La raison d'être de l'USP et de ses adhérents est de mettre en œuvre toutes les actions pour faire en sorte que la sécurité privée devienne un métier structuré, offrant de vraies perspectives d'avenir et d'évolution à ses salariés; c'est aussi le nécessaire accompagnement des TPE et des PME qui ne disposent pas toujours des informations utiles à leur activité; c'est enfin un lieu privilégié qui permet à tout dirigeant de rompre l'isolement et de participer à un mouvement collectif et constructif.

Signataire de la Convention Collective des Entreprises de Prévention et Sécurité, l'USP offre à ses adhérents un ensemble

de services, de moyens et d'informations destiné à faciliter et à améliorer l'exercice individuel de la profession. Disposant d'une équipe permanente, l'USP est animée par un Conseil d'Administration constitué de chefs d'entreprise élus ; elle structure ses actions autour des pôles suivants : social, déontologie, cadre légal, qualité, formation, communication et lobbying.

L'USP est également l'éditeur du magazine « Sécurité Privée », magazine de référence des donneurs d'ordres et des acteurs de la profession et du site www.securite-privée.org.

CONTACT

Liliane Claret
Secrétaire Générale
01 53 58 08 17

contact@uspsecurite.org



Université de la sécurité et de la citoyenneté

POUR UNE NOUVELLE APPROCHE
SOCIÉTALE ET POLITIQUE
DES ENJEUX SÉCURITAIRES

FÉVRIER 2012

L'événement de l'année 2012

2 jours
2000 participants
10 débats et conférences
15 ateliers

Pour en savoir plus
www.universite-securite-citoyennete.com



UNIVERSITÉ DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CITOYENNETÉ

Agence Fluide
5, rue Saint-Joseph 75002 Paris
Tel.: 01 78 09 68 82 - Fax : 01 72 10 00 71
e-mail : sld@fluide-com.fr
Internet : www.universite-securite-citoyennete.com

L'ÉQUIPE

COMMISSAIRE DE L'ÉVÈNEMENT

Sandrine LEGRAND-DIEZ
01 78 06 68 82
sld@fluide-com.fr

RESPONSABLE COMMERCIAL

Audrey DAVOINE
01 78 06 68 85
ad@fluide-com.fr

PRÉSENTATION

La sécurité est devenue un véritable enjeu de société. Elle permet à un pays de se développer dans un climat qui garantit la liberté individuelle et le respect des valeurs de citoyeneté.

Préoccupation quotidienne pour les citoyens, enjeu grandissant pour les responsables politiques et les élus, la sécurité était, est et demeurera une préoccupation pour tous les français.

Or, le temps est propice à la réflexion et les Français sont dans l'attente de nouvelles solutions qui puissent garantir leur sécurité sans toutefois entraver leur liberté.

C'est pourquoi nous avons imaginé «L'Université de la sécurité et de la citoyenneté» dont la première édition se déroulera en février 2012.

UN CONCEPT ORIGINAL

«L'Université de la sécurité et de la citoyenneté» n'est pas un salon. Elle n'est pas non plus un simple lieu de conférences.

Ce qui caractérise ce nouvel événement, c'est avant tout l'échange. L'échange des idées dans le cadre de grands débats destinés à confronter l'analyse des experts, l'expérience des professionnels et la vision des personnalités politiques.

L'Université est une manifestation en phase avec son époque ; elle est le reflet des problématiques sécuritaires qui animent notre société mais aussi et surtout un espace, lieu de rendez-vous de l'ensemble des professionnels qui contribuent à inventer le « mieux vivre ensemble ».

L'Université est un événement doté d'une vraie identité, de vrais messages. Au-delà des conférences et des débats, l'événement

est animé par des espaces d'exposition thématiques dont l'ambition est de promouvoir l'action de tous les acteurs de la sécurité.

RASSEMBLER TOUS LES ACTEURS EN UN SEUL LIEU

«L'Université de la sécurité et de la citoyenneté» est un événement unique par son contenu et son ampleur. Elle rassemble les acteurs concourant à une œuvre commune.

L'université va accueillir quelque 2 000 participants parmi lesquels : les élus des moyennes et grandes agglomérations, les directeurs généraux des services, les responsables de la paix publique et de la sécurité des collectivités, les dirigeants d'entreprises de sécurité, les directeurs sécurité et directeurs des risques des entreprises, les dirigeants de sites sensibles, des représentants des forces de l'ordre public, de l'intelligence économique et de la gestion des risques, les acteurs de la politique de la ville, bureaux d'études et conseil, des représentants des citoyens, des urbanistes, des sociologues, des médias, etc.

Cette première édition se déroule sur deux jours. Le programme consultable en ligne ainsi que la qualité des intervenants attestent de la volonté de faire de cet événement un espace qui transcende les clivages idéologiques et conduise à mener des réflexions innovantes et ainsi faire émerger de nouvelles formes de sécurité citoyennes !

CONTACT

Sandrine Legrand-Diez

01 78 09 68 82
sld@fluide-com.fr

Sûreté
Pilotage Enjeux
Stratégie Analyse
Sûreté
Sûreté
Analyse
Enjeux Pilotage
Sécurité

Besoin d'un conseil en matière de sûreté ?

SCS

SYNDICAT DU CONSEIL EN SÛRETÉ



SCS

Syndicat du Conseil en Sûreté

24, rue Firmin Gillot - 75015 Paris

Tel.: 01 53 58 08 17 - Fax : 01 53 58 08 18

DIRIGEANT



PRÉSIDENT

Eric Chalumeau
01 53 58 08 17

CARTE D'IDENTITÉ

Adhérents :

Forme juridique : syndicat professionnel

Création : 2010

PRÉSENTATION

Le SCS (Syndicat du conseil en sûreté) est une organisation syndicale professionnelle créée en janvier 2010 et affiliée à l'Union des entreprises de Sécurité Privée.

Il rassemble XX cabinets de conseil et bureaux d'étude spécialisés dans les domaines de la sûreté : prévention, réduction et gestion des risques de malveillance.

Ses adhérents fondateurs ont une forte expérience dans les métiers du conseil et de l'ingénierie en sûreté : recherche appliquée, étude, conseil stratégique, assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, formation.

ENGAGEMENTS

Le SCS a pour objectifs de rassembler les acteurs de la prestation intellectuelle dans les domaines du conseil en sûreté, de donner une visibilité accrue à leur activité afin de défendre et de valoriser celle-ci tant auprès des différentes catégories de donneurs d'ordre qu'auprès des pouvoirs publics.

Le SCS entend également élaborer un référentiel de qualification professionnelle pour encadrer une profession encore jeune.

Sur la base de ce référentiel, il pourra proposer à ses interlocuteurs une démarche de certification et d'agrément susceptible de renforcer la visibilité et la transparence de l'activité de conseil en sûreté.

CONTACT

Eric Chalumeau

Président

01 53 58 08 17



L'événement de l'année, ce n'est pas le Grand Prix.
Rendez-vous à Monaco du 5 au 8 octobre 2011.

Pour cette 11^e édition, les Assises de la Sécurité et des Systèmes d'Information vous proposent de **vous immerger** au cœur des problématiques sécuritaires, **débattre** sur des thèmes à fort enjeu, **rencontrer** les meilleurs experts et **développer** votre networking.

Ne vous privez pas de l'événement le plus prisé des Responsables de la Sécurité des Systèmes d'Information qui rassemble, en un lieu unique, les décideurs des grands comptes stratégiques des secteurs public et privé.



les assises
de la sécurité et des systèmes d'information

DG CONSULTANTS

5/7, rue de l'amiral Courbet 94160 Saint-Mandé
Tel.: 01 41 93 07 07 – Fax : 01 41 93 07 96
e-mail : contact@lesassisesdelasecurite.com
Internet : www.lesassisesdelasecurite.com

DIRIGEANT



DIRECTRICE GÉNÉRALE
Dominique RIO
01 41 93 07 07

CONTACTS

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT
Véronique DIDELLOT
01 41 93 09 29
veronique.didelot@comexposium.com

ÉVÈNEMENT

Les Assises de la Sécurité et des Systèmes d'Information

Créées en 2001 et organisées à Monaco, les Assises de la Sécurité et des Systèmes d'Information sont devenues le rendez-vous annuel incontournable de la scène de la sécurité en France.

L'évènement le plus prisé des RSSI, DSI et décideurs fonctionnels rassemble en un lieu unique la quasi-totalité des décisionnaires des grands comptes stratégiques, des secteurs publics et privés. Trois jours de conférences et de social networking où les plus hauts spécialistes viennent débattre de thèmes à forts enjeux, au cœur des problématiques sécuritaires, nationales et internationales.

Les Assises de la Sécurité et des Systèmes d'Information s'articulent autour de plusieurs pôles : le Forum, des Espaces Rencontres, un nouveau Pôle Collectivités Locales et Territoriales et la vidéoprotection.

Cette plate-forme d'affaires accueille en outre le Prix de l'Innovation des Assises, véritable levier de croissance pour les jeunes pousses du secteur.

Retrouvez toutes les informations sur les conférences, l'organisation et les informations utiles, sur notre site internet : www.lesassisesdelasecurite.com



Grimaldi Forum, Monaco

ORGANISATEUR

DG Consultants

La société DG Consultants, filiale de Comexposium, est le spécialiste de l'évènementiel des marchés IT.

DG Consultants est également à l'initiative des dîners débats du Cercle, qui réunissent 4 fois par an près de 300 Responsables de la Sécurité des Systèmes d'Information autour de thèmes précurseurs.

Pour plus d'informations concernant les dîners débats : www.lecercle.biz

CONTACT

Véronique Didelot
Responsable du développement
01 41 93 09 29
veronique.didelot@comexposium.com

NOS FORMATIONS EN SÉCURITÉ 2011 - 2012

En partenariat avec les organisations professionnelles



SE FORMER

SE

PROFESSIONNALISER

SE SPÉCIALISER

Licence Professionnelle Sécurité des Biens et des Personnes (Bac +3, 400 h)

Objectif : Former l'encadrement opérationnel des services de sécurité-sûreté, des donneurs d'ordre et des prestataires de sécurité privée.

Cursus ouvert aux dirigeants et futurs dirigeants des entreprises privées de sécurité.

Accès en formation continue (VAE possible), initiale et apprentissage.

contact : lp.securiteprivee@scfc.parisdescartes.fr

Diplôme d'Université (DU) Gestion de la Sécurité-Sûreté dans l'espace ouvert au public (Bac +4, 150 h)

Objectif : Consolider les connaissances et maîtriser des savoirs plus spécialisés en matière de sécurité événementielle, de technologies de sécurité et de sûreté des transports.

Cursus ouvert aux acteurs publics et privés

Accès en formation continue et initiale.

contact : du.securite-surete@droit.parisdescartes.fr

Pour chaque parcours de formation :

- une pédagogie qui privilégie la pratique : études de cas, visites sur sites, cours et séminaires assurés par des cadres dirigeants de la sécurité privée et des universitaires ;
- une organisation compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle.

Contact

Université Paris Descartes

Service Commun de Formation Continue

45, rue des Saints-Pères - 75270 Paris cedex 06

Pilar Contreras : 01 42 86 40 78

www.scfc.parisdescartes.fr



UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

20, rue de l'Arcade 75008 Paris
Tel.: 01 44 94 87 88 - Fax : 01 44 94 14 44
email : consultant@inform-elu.com
Internet : www.inform-elu.com

CONTACTS



**DIRECTEUR DE LA LICENCE
PROFESSIONNELLE «
SÉCURITÉ DES PERSONNES
ET DES BIENS »**

Xavier LATOUR



**DIRECTEUR DU D.U.
« GESTION DE LA SÉCURITÉ-
SÛRETÉ DANS L'ESPACE
OUVERT AU PUBLIC »**

Christophe AUBERTIN

QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA FORMATION PROPOSÉE? POURQUOI DEUX FORMATIONS? EXISTE-T-IL DES FORMATIONS COMPARABLES EN PROVINCE?

Xavier Latour et Christophe Aubertin. La licence professionnelle et le Diplôme Universitaire (D.U.) sont deux formations de haut niveau ayant peu d'équivalents en province. Alors que la licence a pour ambition de donner une formation généraliste le D.U., de par son positionnement à bac+4, est un diplôme d'approfondissement. Dans le premier cas, l'objectif est de former des cadres intermédiaires ou des dirigeants de TPE/PME soucieux d'avoir une vision transversale des métiers de la sécurité privée.

Xavier Latour (XL). Le D.U. est, quant à lui, centré sur des domaines précis (vidéoprotection, transports terrestres...) intéressant aussi bien des acteurs publics que privés.

Christophe Aubertin (CA). La licence et le D.U. sont l'une et l'autre des réponses apportées par l'université aux besoins de formation professionnelle et d'accroissement du taux d'encadrement qui se manifestent dans le secteur de la sécurité privée. Les deux diplômes n'ont pas des rapports de concurrence, mais de complémentarité. Ils forment ensemble une filière. Dans le prolongement de la licence, le D.U. permet de passer des fonctions d'encadrement aux fonctions les plus élevées de conseil en sécurité et de direction d'un service de sécurité-sûreté. Il a pour but non seulement d'approfondir des problématiques déjà rencontrées en licence (par exemple en matière de vidéoprotection) mais encore d'aborder des questions nouvelles (telles que la géolocalisation).

QUEL EST LE PROFIL DES PERSONNES RECRUTÉES?

XL. Les deux publics se complètent. La licence attire essentiellement des salariés en formation continue issus d'entreprises prestataires de services, de services internes mais aussi des fonctionnaires préparant leur reconversion. Beaucoup d'entre eux profitent des dispositifs de validation des acquis et de l'expérience lorsqu'ils n'ont pas de diplômes de niveau bac+2.

A cela s'ajoute des candidats en formation initiale issus de D.U.T. ou certaines filières universitaires (droit par exemple).

Le D.U. concerne, pour sa part, des personnes quasi exclusivement en formation continue, titulaires d'un bac+3 (la licence notamment) ou d'une expérience professionnelle significative.

CA. Le D.U. est sans doute trop récent pour qu'on puisse tirer des conclusions définitives relatives au profil des étudiants. Celui-ci pourrait se rapprocher encore de celui de la licence. A terme, les deux publics devraient moins différer par le type des candidats (en formation initiale ou continue) que par leur niveau (bac+3 pour la licence, bac+4 pour le D.U.).

COMBIEN D'ÉTUDIANTS EN 2010/2011?

XL. La licence accueille une trentaine de stagiaires et le D.U. une dizaine pour sa première année de fonctionnement ce qui est très prometteur pour une formation émergente.

CA. Il est souhaitable que l'effectif D.U. s'élève pour atteindre une quinzaine d'étudiants au moins.

QUI SONT LES INTERVENANTS?

XL. Les intervenants sont tous de grande qualité et recrutés en fonction non seulement de leurs compétences mais aussi en fonction de leur goût de la transmission.

Il s'agit d'universitaires, de fonctionnaires (commissaire divisionnaire, préfet, officier de gendarmerie...) et, très largement, de professionnels de la sécurité privée.

CA. Dans le cadre du D.U., la répartition des rôles entre universitaires et professionnels de la sécurité est la conséquence de l'organisation des cours. Il existe d'une part des enseignements de tronc commun, qui portent sur l'application à la sécurité de disciplines générales telles que le droit, la sociologie et la gestion, et d'autre part des spécialités relatives aux technologies de sécurité, à la sécurité des transports et à la sécurité événementielle. Schématiquement, les cours de tronc commun sont dispensés par des universitaires, tandis que les cours des spécialités sont enseignés par des professionnels. Les premiers transmettent plutôt des connaissances générales, et les seconds plutôt des savoirs-faire pratiques.

LA FORMATION EST-ELLE UNIQUEMENT THÉORIQUE OU COMPORTE-T-ELLE DES ASPECTS PRATIQUES (STAGE...) ?

XL. La licence et le D.U. ont une finalité théorique et très pratique. Il s'agit de placer les stagiaires face à des cas concrets ou de les faire réfléchir sur des retours d'expérience. Dès lors, la pédagogie s'appuie la plupart du temps sur l'interactivité.

CA. Tous les cours sont des enseignements de proximité, dispensés à un assez petit nombre d'étudiants. En raison de leur expérience

professionnelle, ceux-ci ont une maturité suffisante pour que l'enseignement prenne une forme dialoguée, plutôt que l'allure d'un cours magistral. La discussion de documents issus des pratiques professionnelles développe aussi les échanges entre l'enseignant et l'auditoire.

QUEL BILAN? QUELLES PERSPECTIVES?

XL. S'il est encore trop tôt pour tirer un bilan significatif du D.U., la licence donne quant à elle entièrement satisfaction. Le nombre croissant de candidats prouvent sa bonne perception par les intéressés. En outre, on constate un rééquilibrage progressif entre candidats titulaires d'un bac+2 et ceux en validation des acquis. Cela prouve les professions concernées se professionnalisent et tendent à s'aligner sur d'autres secteurs professionnels.

Par ailleurs, les stagiaires utilisent leur diplôme pour évoluer, y compris en changeant d'entreprise ou s'installant à leur compte. Sur ce dernier point, il est évident que la licence constitue une formation de référence pour les pouvoirs publics dans leur travail d'élaboration d'un référentiel relatif à l'aptitude des dirigeants d'entreprise de sécurité privée.

Ces bons résultats ne doivent pas pour autant nous conduire à l'autosatisfaction. Nous devons, en effet, rester vigilants. La sécurité privée est un domaine en évolution constante. Dès lors, il est impératif d'être constamment à l'écoute des attentes des professionnels et de chercher à anticiper les changements.

CA. S'agissant du D.U., aucun bouleversement majeur n'est prévu pour la prochaine année universitaire. Mais rien n'interdit de réfléchir d'ores et déjà à d'éventuelles adaptations des cours. Par exemple, les enseignements

de gestion financière et comptable pourraient à l'avenir mettre davantage l'accent sur les problèmes de créations d'entreprises. En tout cas, la complémentarité entre la licence et le D.U. conduira logiquement à une co-évolution des deux diplômes.

CONTACT

Valérie Hauet

Responsable de formation

01 42 86 33 14

valerie.hauet@parisdescartes.fr



FRANCE ACTION LOCALE - GROUPE DEMOS

20 rue de l'Arcade 75008 Paris
Tel.: 01 44 94 87 88 - Fax : 01 44 94 14 44
email : consultant@inform-elu.com
Internet : www.inform-elu.com

CONTACTS



DIRECTEUR PÔLE CONSEIL
Florent MONTILLOT
01 44 94 87 88
consultant@inform-elu.com



**SPÉCIALISTE POLITIQUES DE
PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ**
Jean-François DIVRY

PRÉSENTATION

Grâce à notre parfaite connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales, des établissements publics, des bailleurs sociaux, des SEM, et plus généralement de l'ensemble des acteurs du secteur public, nous vous proposons de bénéficier de notre expertise en matière de Sécurité Publique, de Prévention et de Politique de la Ville.

L'EXPÉRIENCE DE NOS ÉQUIPES

Nos consultants qui vous assisteront dans vos projets, disposent de nombreux atouts :

- Réalisation de missions sur des projets similaires.
- Savoir-faire en audit et conduite de projets et de changement aussi bien d'un point de vue stratégique qu'opérationnel.
- Pratique de l'application des réglementations dans ces domaines.
- Expérience dans la mise en œuvre de politiques publiques de sécurité et de prévention.

LE SAVOIR-FAIRE DU PÔLE SÉCURITÉ PUBLIQUE PRÉVENTION - POLITIQUE DE LA VILLE

Diagnosics locaux et thématiques

- Diagnosics locaux de sécurité et diagnostics thématiques (Transports, Habitat social, Centres Commerciaux, zones d'activité...)
- Diagnosics organisationnels et fonctionnels (management et organisation des polices municipales, des services de prévention-médiation, ...)
- Prévention situationnelle (aménagement urbain, espaces publics, vidéo-protection)

Accompagnement stratégique :

- Aide à la décision sur les grands choix stratégiques

- Accompagnement des politiques de ressources humaines (organisation, recrutement, formation...)
- Aide à la gestion des situations de crise et à la communication
- Appui juridique pour les décisions réglementaires (arrêtés, délibérations...)

Assistance à maîtrise d'ouvrage

- Vidéo protection (fibre optique, Wimax, Courant Porteur en Ligne)
- Télésurveillance/Levée de doute
- Cartographie de la délinquance, SIG
- Géolocalisation des patrouilles...

Aide à la mise en œuvre des dispositifs interpartenariaux

- Contrats Locaux de Sécurité (CLS) / Stratégie territoriale
- Conseils Locaux (ou intercommunaux) de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD/CISPD)
- Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS)
- Gestion Urbaine de Proximité (GUP)
- Coordination des partenaires de la sécurité (Police, Gendarmerie, Justice, Administrations déconcentrées, Bailleurs sociaux, Transporteurs,...)
- Mise en cohérence des dispositifs et en cohésion des acteurs

Evaluation des politiques publiques

- Actions de sécurisation,
- Dispositifs de prévention et de médiation,
- Optimisation des polices municipales,...
- Evaluation des CUCS et des projets de territoires.

NOS ATOUTS

France Action Locale, filiale du Groupe Demos,

dispose d'une équipe pluridisciplinaire bénéficiant d'une solide expérience de terrain avec des consultants, des juristes, des experts en évaluation de politiques publiques et en diagnostics. Notre pôle sécurité publique, prévention, politique de la ville possède un niveau d'expertise reconnu au niveau national et international.

Notre savoir-faire nous permet d'analyser les problématiques et les données aussi diverses soient-elles, de les synthétiser de façon rigoureuse et d'en tirer des préconisations claires et précises.

Notre méthode de travail repose à la fois sur des enquêtes de terrain, des actions de dynamique de groupe, des entretiens personnalisés, ou encore des techniques fondées sur une analyse logique rigoureuse (exemple : arbre logique d'impact).

NOTRE ÉQUIPE

Florent Montillot. Directeur du pôle conseil de France Action Locale, expert international en sécurité publique, prévention-médiation, réussite éducative et politique de la ville. Auteur de nombreux ouvrages de référence dans les domaines de la sécurité et de la prévention. Il est par ailleurs 1er Vice Président du Réseau des Villes des Correspondants de Nuit et de la Médiation Sociale. Il bénéficie de 28 années d'expérience dans le secteur public (Etats, Régions, Départements, Communes, EPCI, Bailleurs sociaux, Transports publics et privés...). Il intervient également au sein de nombreux organismes: Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance (CIPD), Ecole Nationale Supérieure de Police (ENSP), Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice (INHESJ), Assises Nationales de la Sécurité, ...

Sylvestre Perrault. Spécialiste du pilotage

des politiques publiques, directeur du département Secteur Public Demos

Jean-François Divry. Ancien auditeur de l'INHES, spécialiste des politiques de prévention et de sécurité.

De nombreux consultants complètent par ailleurs cette équipe

NOS PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Mise en place, diagnostics et évaluation de dispositifs de sécurité et de prévention : Le Havre, Paris-La Défense, Orléans, Cannes, Versailles, Annecy, Blois, Saint-Louis-de-la-Réunion, Mantes la Jolie, Rosny-sous-Bois, Vierzon, Massy, Meythet, Conseil Général du Val d'Oise, Agence de l'Eau Seine-Normandie, Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire, Agglomération Montargoise Et Rives du Loing (AME), Compiègne, OPHLM du Var, ...

- Aide à la création de polices intercommunales, à la réorganisation de Polices Municipales et à l'implantation de dispositifs de vidéo-protection : Annecy, Agglomération Montargoise Et Rives du Loing, Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire, ...

- Evaluation de Contrats de Ville et de CUCS : Saint Louis de la Réunion, Beauvais, Agglomération de Vierzon, Communauté d'Agglomération du Soissonnais, Cannes.

- Missions d'Etude à l'Etranger : Etats-Unis, Canada, Venezuela, Grande-Bretagne, Allemagne, Ukraine, République Tchèque, Cap Vert, Namibie, ...

- Formation, Communication et actions de dynamique de groupes : plus de 4.800

collectivités concernant au total plus de 6.800 élus et agents territoriaux.

CONTACT

Florent Montillot

Directeur du pôle Conseil

01 44 94 87 88

consultant@inform-elu.com

PARCE QU'IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE BIEN INFORMÉ ...

LYON 15 JUIN - BORDEAUX 19 OCTOBRE - RENNES 20 OCTOBRE

**.... L'AN2V ET FRANCE ACTION LOCALE S'ASSOCIENT POUR VOUS
PROPOSER UNE JOURNÉE D'INFORMATION SUR LA VIDÉOPROTECTION**

- Comment définir une stratégie de vidéoprotection ?
- Comment organiser votre dispositif ?
- Quelles sont les technologies à mettre en œuvre en fonction de vos besoins réels ?
- Quel est le cadre juridique de la vidéoprotection ?
- Quels sont les coûts et les bénéfices à attendre ?
- Comment prendre en compte la dimension éthique de la vidéoprotection ?

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER
POUR PARTICIPER À CETTE JOURNÉE !**

LILLE 16 NOVEMBRE - STRASBOURG 17 NOVEMBRE - PARIS 7 DÉCEMBRE

france action locale
inform-elu.com





Pour votre entreprise d'installation et de maintenance de systèmes de vidéosurveillance, une nouvelle certification

Pour répondre aux exigences du ministère de l'intérieur, Bureau Veritas Certification et SVDI ont élaboré un programme de certification de services dédié aux entreprises pour les activités d'installation et de maintenance de systèmes de vidéosurveillance.

Cette certification est un engagement au service de la qualité.



Un logo synonyme de:

- maîtrise technique
- veille technologique
- compétence du personnel

L'objectif de cette certification est d'apporter à vos clients toutes les garanties quant à la maîtrise des fondamentaux pour la réalisation de la maintenance des systèmes de vidéosurveillance.

La totalité de vos prestations est réalisée sous couvert de la certification de services délivrée par un organisme indépendant leader sur le marché, Bureau Veritas Certification, accrédité par le COFRAC⁽¹⁾.

Bureau Veritas Certification France
Tél. : 01 41 97 00 60

www.certification.bureauveritas.fr
certification.videosurveillance@fr.bureauveritas.com

(1) Accréditation n°5-0051 - Produits et certification de service
portée sur www.cofrac.fr



Move Forward with Confidence*



BUREAU VERITAS CERTIFICATION

BP 58 - 41, chemin des Peupliers

69573 Dardilly cedex

Tel.: 04 78 66 82 60 - Fax : 04 78 66 82 65

e-mail : certification.videosurveillance@fr.bureauveritas.com

DIRIGEANT

DIRECTEUR DU PROGRAMME

Philippe DURAND

philippe.durand@fr.bureauveritas.com

CARTE D'IDENTITÉ

Création du programme Vidéosurveillance : avril 2011

Accréditation : COFRAC, n° 5-0051

Section Produits et certifications de services

www.cofrac.fr

CONTACTS

PROGRAMME VIDÉOSURVEILLANCE

04 78 66 31 76

certification.videosurveillance@fr.bureauveritas.com

PRÉSENTATION

Bureau Veritas Certification est l'un des premiers organismes de certification mondiaux.

En France, son activité se développe autour de la certification, de l'audit et de la formation.

Depuis quelques années, une spécialisation est en cours autour de secteurs d'activités clés. C'est ainsi qu'une filière Construction a été créée, dédiée aux activités du bâtiment, de l'immobilier et du patrimoine.

Pilotée par Philippe Durand, elle permet d'initier de nouvelles certifications adaptées aux différents corps de métiers. Les audits sont menés par des professionnels issus de ce secteur.

Comme pour l'ensemble des activités de Bureau Veritas Certification, la filière Construction s'inscrit dans une pratique de la certification pragmatique et orientée client, dans le respect des règles de déontologie de sa profession.

CERTIFICATION VIDÉOSURVEILLANCE

En avril 2011, Bureau Veritas Certification annonçait le lancement de la certification de services des systèmes de Vidéosurveillance. Créée en partenariat avec SVDI, elle a pour objectif de garantir aux clients/usagers, aux investisseurs et aux maîtres d'ouvrages la qualité des prestations réalisées par les professionnels de la vidéosurveillance.

La certification de services des systèmes de Vidéosurveillance répond aux exigences du Ministère de l'Intérieur exprimées par l'arrêté du 5 janvier 2011.

Elle est articulée en deux grandes parties :

- organisation de l'entreprise et service client,
- compétences techniques.

Cette certification offre un avantage concurrentiel certain, comme l'a souligné Philippe BLIN, Président de SVDI, qui a accompagné ce projet : l'exploitant aura la pleine jouissance de ses installations dès que la demande de mise en exploitation sera communiquée aux services préfectoraux.

Premier organisme accrédité par le COFRAC dans ce domaine, Bureau Veritas Certification souhaite que cette certification soit un outil de différenciation pour les spécialistes de la vidéosurveillance, synonyme de compétence des personnels, de capacité à mener une veille technologique et d'un bon niveau de maîtrise technique.

CONTACT

Programme Vidéosurveillance

Tél. : 04 78 66 31 76

certification.videosurveillance@
fr.bureauveritas.com



ÉDITION 2011

ÉTUDE DE CAS

« La vidéoprotection doit être un outil au service de l'humain, servi par l'humain »

Fort de son expérience de mise en place du dispositif de vidéoprotection de la ville d'Orléans dont il est maire adjoint, Florent Montillot livre sa définition d'une organisation efficace pour un système de vidéoprotection optimisé.

PAR FLORENT MONTILLOT
MAIRE-ADJOINT D'ORLÉANS,
DÉLÉGUÉ À LA TRANQUILLITÉ
PUBLIQUE, LA PRÉVENTION, LA
RÉUSSITE ET L'INTÉGRATION



Quelle est pour vous le principe de la vidéoprotection dans une commune ?

La vidéoprotection doit être un outil au service de l'humain, servi par l'humain. C'est pour cette raison que je me suis battu pendant plus de 12 ans pour un changement sémantique de « vidéosurveillance » en « vidéoprotection ». Je me félicite à cet égard que la LOPPSI 2 ait consacré officiellement cette évolution qui est d'ailleurs bien plus que sémantique. La finalité n'est en effet pas la surveillance, qui n'est qu'une modalité. La finalité, c'est la protection de nos concitoyens, qu'il s'agisse des atteintes aux personnes ou des atteintes aux biens. C'est fondamental.

La vidéoprotection doit être un outil servi par l'humain. Pour être véritablement efficace elle doit être servie par ce que j'appelle des « téléopérateurs » qui examinent en temps réel ce qui se passe sur les espaces

publics placés sous vidéoprotection. Ce qui compte c'est la capacité d'anticipation sur les événements importants, comme par exemple un début de bagarre qui pourrait dégénérer sans une intervention rapide des services de sécurité. Le téléopérateur est là pour déclencher la réaction adaptée. La vidéoprotection demande donc une parfaite complémentarité avec les services de sécurité intérieure. La vidéoprotection ne remplace pas l'humain. Il ne faut surtout pas imaginer qu'une caméra remplace un policier. Il s'agit de travailler à effectif constant, car ce qui est important c'est la capacité de réaction des forces de police nationales ou municipales lorsqu'un téléopérateur signale un événement. Si on a cette complémentarité téléopérateur / policier, cela permet à la fois de mettre fin à un désordre et d'interpeller le ou les auteurs d'un flagrant délit. Voilà la doctrine d'emploi la plus performante.

Cela étant, même le système le plus efficace peut laisser passer un événement. La technologie permettra a posteriori de consulter les images enregistrées et de procéder à l'élucidation d'un acte délictueux ou criminel. On l'a d'ailleurs vu dans de nombreux faits divers récents.

La vidéoprotection est-elle vraiment pertinente pour tous les types d'infractions ?

Je tiens à préciser que la vidéoprotection est polyvalente au sens où elle ne traite pas qu'un ou deux types de faits tels que les atteintes aux biens ou aux personnes dans des lieux publics. Elle a une vocation plurielle avec une capacité de lutter contre n'importe quel type de délinquance ! Je m'explique : à Orléans comme dans d'autres villes, la vidéoprotection

a permis de multiples élucidations dans des affaires aussi différentes que les atteintes classiques aux biens ou aux personnes, les violences urbaines, les regroupements de bandes, les atteintes aux transports publics mais aussi plus curieusement dans la lutte contre l'économie dite « souterraine », avec les trafics de drogue. En fait, dès lors que l'on se trouve dans un lieu public concerné par ce type de faits, où la police rentre difficilement, la caméra permet d'agir à court et moyen terme pour identifier à la fois les véhicules et les personnes qui vont et viennent... Même avec l'utilisation de ruses, la vidéoprotection permet de recueillir des éléments précieux pour les services de police judiciaire. Cela apporte une mine d'information aux services spécialisés de la police nationale ou de la gendarmerie.

Enfin, la vidéoprotection permet aussi la lutte contre le terrorisme, comme on l'a vu en Grande-Bretagne. Si elle ne permet pas d'éviter tout acte terroriste, elle contribue en revanche à confondre les auteurs et cela est déterminant pour les enquêtes.

J'ai en tête de nombreuses affaires marquantes élucidées indirectement grâce à la vidéoprotection : un gang de « saucissonneurs » agissant sur tout le département du Loiret, un violeur multirécidiviste qui sévissait dans la région parisienne et dans le Loiret. Chaque année la vidéo permet aussi de sauver des personnes qui tentent de se suicider en se jetant par exemple d'un pont. Les téléopérateurs repèrent un comportement et déclenchent une action immédiate des services de terrain.

Le coût de la vidéoprotection est souvent un frein aux déploiements... Comment améliorer l'efficacité de la vidéoprotection ?

C'est un élément important. Les décideurs sont souvent préoccupés par les coûts d'investissement et de fonctionnement. J'ai quelques conseils à suggérer. Il ne faut pas se lancer sans poser un bon diagnostic et se laisser influencer par les partisans du « tout vidéo ». Si j'avais écouté la police nationale et la police municipale, au tout début de la vidéoprotection à Orléans, j'aurais dû mettre des caméras à chaque coin de rue !

Il ne faut surtout pas chercher à tout voir, cela n'a aucun sens. Il faut définir une stratégie d'occupation du terrain. Les caméras doivent avoir une vocation pluridisciplinaire. Elles luttent contre toutes les formes de délinquance. Il faut donc repérer les lieux qui sont impactés par une multitude de problématiques. Il faut avoir une approche à la fois quantitative par nombre de faits- mais aussi qualitative – par type de faits.

Il faut aussi travailler sur le plan topographique, en les plaçant aux endroits de passage stratégiques et incontournables. Il faut privilégier les carrefours par exemple. La technologie permet aujourd'hui de travailler sur des champs de vision très larges. Il est indispensable de tisser une toile d'araignée. On doit ensuite veiller à faire les bons choix d'investissement. Qu'est ce qui coûte cher dans un dispositif ? Le génie civil pour déployer un réseau en fibre optique ! Il faut donc choisir le bon moment pour déployer, en utilisant les travaux de voirie prévus.

A Orléans nous avons retardé de plusieurs

« Actuellement, nous avons un bénéfice supérieur à l'investissement annuel »

mois certaines installations pour utiliser des fourreaux installés dans le cadre de grands travaux de voirie liés par exemple à l'extension du tramway, ce qui a permis de réaliser des économies de près de 50 à 70% par caméra. De plus, lorsque l'on se trouve dans des zones éloignées de tout réseau, il ne faut pas hésiter à recourir à des solutions sans fil. Ces nouvelles technologies sont aujourd'hui performantes.

Au niveau du fonctionnement il est également utile de faire les bons choix en fonction des territoires concernés. Il y a souvent intérêt à créer un centre superviseur entre plusieurs communes petites ou moyennes. Cela permet de mutualiser les moyens technologiques et les ressources humaines.

Autre élément important avec le choix d'un personnel approprié. Pour superviser la voie publique et les espaces ouverts au public on a l'obligation de confier l'exploitation des images à des agents publics placés sous l'autorité d'un OPJ, d'un APJ ou encore d'un APJA. En revanche, il est préférable de ne pas confier l'exploitation directe à des policiers qui ont vocation à être prioritairement sur le terrain. Il ne faut pas hésiter également à prendre et à former du personnel « sumuméraire », par exemple des agents qui ne peuvent plus pour des raisons physiques travailler sur d'autres postes. On peut également confier des tâches polyvalentes de supervision et de gestion administrative (secrétariat, accueil téléphonique...) à un agent.

Ne risque-t-on pas dans ce cas de recruter des personnes peu motivées et peu compétentes pour ce travail très particulier ?

C'est une excellente question. D'abord on ne recrute pas que du personnel sumuméraire. Ensuite, chaque recrutement fait l'objet d'une sélection rigoureuse. Un jury évalue le degré de motivation. Ensuite il y a une formation obligatoire, puis une période d'essai. Si une personne n'est pas adaptée à la fonction on l'oriente rapidement vers un autre poste. Au début, 50% du personnel était peu impliqué... mais aujourd'hui grâce à l'expérience accumulée nous savons recruter plus finement, repérer en amont les téléopérateurs potentiels et mieux les former. Le taux d'échec est de moins de 10% actuellement.

Peut-on attendre un retour sur investissements ?

En effet on parle souvent du coût mais jamais des économies induites par la vidéoprotection ! Il faut comprendre que lorsque la vidéo est bien utilisée on a une baisse sensible d'un certain nombre de faits. On constate d'abord une baisse des atteintes aux personnes, y compris contre des agents municipaux qui travaillent sur la voie publique. Cela se traduit dans ce cas par une baisse de l'absentéisme. Par ailleurs nous constatons une quasi disparition des atteintes aux bâtiments publics. Nous avons chaque année à Orléans 1 à 2 millions d'euros de dégâts avec des primes d'assurances dont le montant explosait. Au début des années 2000, notre ville connaissait un incendie volontaire de bâtiment public chaque année... faites ■■■■

■■■ le calcul !

Nous économisons désormais sur la réparation des dégradations. Nous économisons aussi sur les primes d'assurance. Nous obtenons également d'autres bénéfices : en utilisant par exemple la fibre optique déployée pour relier quasiment tous les bâtiments municipaux en voix, données et images, nous économisons 300 000 euros par an en téléphonie ! Par ailleurs ces mesures favorisent un développement du tourisme et de l'activité économique. A titre d'exemple nous venons d'organiser une nuit « set électro » avec plus de 30 000 jeunes en plein centre ville sans incident. Des manifestations considérables peuvent être organisées sans crainte ! Tout cela a un impact sur la santé économique de la commune. Actuellement nous avons un bénéfice supérieur à l'investissement annuel. Nous avons dépensé près de 2 millions d'euros d'investissement dans ce projet en 10 ans et nous parvenons chaque année à un retour sur investissement d'environ un million d'euros... Chaque cas est particulier mais il y a toujours un retour sur investissement.

Comment la vidéoprotection est-elle perçue par nos concitoyens ?

Il faut savoir que la population a besoin de voir pour croire : dès lors qu'elle perçoit directement que la vidéo a un impact sur sa sécurité physique, sur ses biens ou sur son environnement, cela facilite un taux d'adhésion important, supérieur à 80 %. L'adhésion est aujourd'hui quasi unanime, à l'exception de ceux qui y sont opposés par dogmatisme. Il y a une absence totale de réclamations concernant ce sujet et c'est un indicateur important. Sur le plan national, une

enquête d'opinion récente a montré un taux d'adhésion des Français de 79 %.

De ce fait, n'êtes-vous pas justement victime de ce succès avec des demandes de vidéoprotection émanant de tous les quartiers ?

C'est vrai, l'efficacité est tellement forte que nous sommes saisis de nombreuses demandes d'équipement souvent injustifiées. Il ne faut pas céder et être capable de dire « non » et d'expliquer à nos concitoyens que la vidéo n'est pas toujours la meilleure réponse. On peut demander aux patrouilles de police ou aux médiateurs de rue d'être plus présents. Lorsque l'implantation de la vidéoprotection se justifie parfaitement, on peut aussi expliquer que les contraintes budgétaires nécessitent un étalement dans le temps des déploiements. Il faut expliquer, rencontrer, réunir les habitants pour faire de la pédagogie et rechercher des solutions aux désordres signalés. Nos concitoyens comprennent un discours responsable. ■

« La vidéoprotection dans les entreprises est un sujet sensible, polémique, qui doit être traité avec précaution »

La vidéoprotection est le plus souvent associée à la surveillance de la voie publique. Mais qu'en est-il dans l'entreprise ?
État des lieux et analyse.

PAR **OLIVIER HASSID**
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CDSE,
CLUB DES DIRECTEURS DE SÉCURITÉ DES ENTREPRISES



Quelle est aujourd'hui la place de la vidéoprotection dans la politique de sécurité/sûreté des entreprises ?

Au sein des directions sécurité il y a en général un expert des nouvelles technologies qui gère la vidéoprotection. La vidéoprotection est un dossier parmi d'autres qui est géré en collaboration avec la direction « achats » de l'entreprise. La démarche de mise en œuvre de vidéoprotection s'inscrit dans une démarche plus globale de sécurisation des sites et celle-ci est un outil parmi d'autres de cette sécurisation.

Sur le plan « éthique » la vidéoprotection est-elle encore un sujet sensible ?

C'est un sujet sensible, polémique, qui doit être traité avec précaution. C'est une technologie à rapprocher de la biométrie sur ce plan là. Le recours à la vidéoprotection implique de saisir le CHSCT, les syndicats et nécessite souvent l'élaboration de chartes spécifiques. Bref, c'est un outil assez lourd à mettre en œuvre.

Pensez-vous que ce soit plus difficile de ce point de vue que la mise en œuvre d'une vidéoprotection de voie publique par un maire ?

Un élu va déployer de la vidéoprotection pour des citoyens qui en général sont demandeurs de sécurité. Ils veulent plus de policiers, plus de caméras... La vidéoprotection est même un outil de communication pour le maire. En revanche dans les entreprises les salariés sont rarement demandeurs de vidéoprotection et sont même plutôt réticents. Etre filmé sur son lieu de travail n'est pas anodin. Les directions sécurité sont donc très prudentes. Les syndicats sont très réticents lorsque sont évoquées les technologies de sécurité et il faut avoir une démarche très didactique, très prudente.

Quel est le développement de cette technologie dans les entreprises ?

Il y a un développement fort de la vidéoprotection dans les lieux privés ouverts au public, car c'est là où la vidéoprotection est la plus efficace

comme le démontrent certaines études. Mais il faut avoir conscience que la situation est très hétérogène selon les entreprises. Les sites aéroportuaires sont par exemple bien équipés. En revanche, beaucoup d'entreprises n'en disposent pas. Tous les directeurs sécurité ne sont pas experts en la matière, tous ne sont pas friands de cette technologie. Cette technologie a un coût, les budgets ne sont pas extensibles et il y a donc des arbitrages.

Lorsque les entreprises déploient de la vidéoprotection quelle est leur stratégie ? Qu'est ce qu'elles attendent de cet outil ?

Il y a deux aspects qui se dégagent de ce que disent les directeurs sécurité. Il y a d'une part la gestion de la fraude interne, sujet sensible, et d'autre part la lutte contre les atteintes aux biens et aux personnes. Elle permet notamment la recherche de preuves, l'identification des délinquants. De ce point de vue là, la vidéoprotection est considérée comme efficace. ■

À PROPOS DU CDSE



Le Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises (CDSE) a été créé il y a plus de 25 ans pour fédérer les expériences des professionnels de la sécurité et de la sûreté au sein des plus grandes entreprises de ce pays.

La sécurité fut longtemps considérée comme l'apanage exclusif des pouvoirs publics, dans l'espace le plus régalien ; aujourd'hui cette responsabilité est largement partagée, souvent déléguée, à des acteurs de droits privé en premier rang desquels se trouvent les entreprises, dépositaires d'une part d'intérêt général. Un monde plus ouvert et plus mobile appelle donc des acteurs plus performants, plus aptes aux évolutions et aux attentes de nos clients, actionnaires, collaborateurs et des citoyens.

CDSE

1, rue de Stockholm 75008 Paris
Tel. : 01 44 70 70 84 - contact@cdse.fr

« La vidéosurveillance a évolué, elle répond aujourd'hui et de plus en plus à un objectif de sécurisation des clients »

Les entreprises du commerce et de la distribution évoluent sans cesse et doivent répondre aux souhaits des consommateurs. Les innovations technologiques et les nouvelles exigences établies par les normes françaises et européennes requièrent un travail commun constant de recherche et de réflexion avec les partenaires de ces professions.

PAR **FRANCK CHARTON**
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE PERIFEM



Quelle stratégie de vidéoprotection pour les commerces ?

La vidéosurveillance est une solution technologique qui a fait beaucoup d'émules et il n'y a pas besoin de convaincre les exploitants de son utilité. Historiquement la vidéosurveillance est déployée pour lutter contre le vol, permettant de dissuader et d'intervenir en cas de vol. Elle n'avait pas au départ une fonction de sûreté ou de lutte contre la malveillance. Il y a eu des déploiements importants dans le début des années 2000, avec de lourds investissements. La vidéosurveillance a depuis évolué et elle répond aujourd'hui et de plus en plus à un objectif de sécurisation des clients : mouvement de foule, anticipation...

Aujourd'hui, on se rend compte que la vidéosurveillance peut aussi servir à d'autres choses, comme le comptage de personnes qui est particulièrement important s'agissant d'établissements recevant du public soumis à la réglementation contre l'incendie.

Quels sont les partenariats avec les forces de police ?

Sur le plan national, il n'y a pas de partenariat formalisé. Sur le plan local il existe des partenariats très forts. On peut notamment citer la convention globale de sûreté signée entre UNIBAIL et la Préfecture de Police de Paris qui répond à un besoin d'échanges d'informations et d'images.

Quel est le taux d'équipement des enseignes en France ?

PERIFEM ne dispose pas d'information précise sur ce point mais on peut tout de même avancer que sur les 1700 hypermarchés en France 90% disposent d'équipements en vidéoprotection. Concernant les 5000 supermarchés et les 4000 magasins hard discount il n'y a aucune information. L'équipement est très disparate. Certaines enseignes ont décidé de s'équiper et d'autres non. Les distributeurs et notamment les plus grands sites ont une équation sécuritaire complexe et tout un panel de solutions pour y répondre. L'équation sécuritaire est très dépendante de la culture de l'entreprise, du lieu d'implantation... Il n'y a pas de règle. Certains font le choix d'une vidéoprotection systématique, d'autres font le choix du gardiennage, d'autres encore combinent les deux solutions. Certains choisissent aussi d'autres solutions ou procédures. Mais ce que l'on constate, c'est que dans l'ensemble les grands magasins installent de la

vidéosurveillance.

Quelle est la problématique aujourd'hui des centres commerciaux ? Quelle est la menace ?

Une des menaces fortes est que le client ressent un sentiment d'insécurité car cela peut être fatal d'un point de vue économique. Un des enjeux majeurs est donc de maintenir un sentiment de sécurité fort sur les sites commerciaux. PERIFEM réalise tous les ans un sondage sur ce sentiment de sécurité perçu par les clients. Nous posons plusieurs questions dont l'une d'entre elles est : « qu'est-ce qui vous donne le sentiment de sécurité ? ». Nous proposons plusieurs réponses dont la vidéoprotection... Cet item est cité par 86% des personnes interrogées en 2010 ! C'est un fait, la vidéosurveillance rassure les clients.

Quelle est la répartition entre les systèmes supervisés par des opérateurs et les autres ?

Concernant les hypermarchés, les systèmes sont majoritairement basés sur une gestion en temps réel des images ce qui implique la présence d'opérateurs derrière les écrans. Le différé est peu intéressant dans un magasin. Trouver un voleur trois semaines plus tard n'a que peu d'intérêt. La supervision en temps réel est uniquement une question de moyen : tous les centres commerciaux le feraient s'ils en avaient les moyens financiers ! Mais le temps réel c'est un personnel à temps complet derrière les écrans, et quelqu'un de compétent impérativement. Les opérateurs en grandes surfaces sont d'ailleurs souvent très performants. Au final, il y a assez peu de surfaces commerciales avec de la vidéo sans personne pour vidéosurveiller car dans ce cas l'investissement est fort pour un bénéfice uniquement dissuasif. Et l'absence

de réactivité finit par user le côté préventif d'un tel dispositif.

Quand le système est supervisé, fait-on appel à du personnel interne ou externe ?

Ce sont des postes sensibles. La gestion en interne est sans doute favorisée de ce fait, mais on peut dire que dans les faits les deux solutions se retrouvent à égalité. Souvent, les agents chargés de la vidéosurveillance assurent également d'autres tâches de sécu dans le magasin comme le contrôle de la démarque. Cela dépend toutefois des enseignes.

Quelle formation pour le personnel chargé de la vidéoprotection ?

La formation se fait en général « sur le tas ». Les agents chargés de cette tâche sont en général peu diplômés mais cela n'est pas un problème, c'est la motivation et l'envie de chercher qui sont les qualités les plus importantes. La formation ne semble pas être une attente de la profession. En revanche, la fonction de chef sécurité nécessite une formation, des diplômes. Il s'agit souvent de cadres, bien situés dans la hiérarchie. Ces responsables doivent en effet gérer également la sécurité incendie du site, ce qui constitue une lourde responsabilité.

Comment est perçue la vidéoprotection dans les magasins ?

Le public plébiscite la vidéosurveillance, comme notre sondage le confirme. La vidéosurveillance ne gêne pas ceux qui n'ont rien à se reprocher. Il y a très peu de demandes concernant l'exercice du droit à l'image. Concernant le personnel c'est toujours plus délicat. Quand un projet d'équipement est envisagé, il est présenté au comité d'hygiène,

« C'est un fait, la vidéosurveillance rassure les clients »

de sécurité et des conditions de travail et au comité d'entreprise, il y a un dialogue. La vidéoprotection assure aussi la sécurité du personnel. Là encore les salariés n'ont pas à la craindre.

Quelles sont les spécificités techniques de la vidéo dans un centre commercial ?

PERIFEM a produit il y a deux ans un guide technique visant à répondre aux nombreuses interrogations des exploitants sur des points techniques. Les magasins ont besoin d'une bonne couverture, d'une maniabilité des caméras, d'un système globalement dynamique. On utilise donc des caméras dômes, des tubes. Il faut obtenir la capacité de suivre quelqu'un à tout instant dans un magasin, car dans la majorité des cas la vidéoprotection est exploitée en direct. De ce fait, l'enregistrement est quasiment hors sujet, car la recherche a posteriori intéresse peu sauf pour des cas particuliers, comme les événements survenus hors période d'ouverture du magasin. La question du réseau est intéressante : dans un centre il y a toujours un important réseau informatique pour la gestion de différentes tâches. Quelques centres ont réussi à mutualiser le réseau entre la sécurité et l'informatique. Mais c'est très rare, le dialogue entre ces deux mondes est difficile en général, ils ne parlent pas le même langage et évoluent souvent en parallèle. De fait on trouve aujourd'hui à peu près toutes les solutions réseau dans les magasins.

Des éléments à évoquer sur le plan juridique ?

Le décret de 2009 a été une grande avancée avec la simplification du dossier de demande d'autorisation par la création de la notion de

périmètre vidéoprotégé qui a facilité le travail de déclaration des exploitants.

Concernant les coûts, que peut-on dire du retour sur investissement ?

Un directeur sécurité n'arrivera pas à justifier une installation sur ce seul argument. Le retour sur investissement est difficile à vendre car il y a une partie du vol évitée par la dissuasion qui ne peut pas être chiffrée. Le raisonnement est que la vidéoprotection est un outil dont il est difficile de se passer. Donc soit les centres ont les moyens de s'offrir cet outil, et dans ce cas il n'y a pas de discussion, soit ils n'en ont pas les moyens. Toutefois, les petits commerçants sont souvent loin de pouvoir installer de la vidéosurveillance ou alors des systèmes très modestes. Le fait que personne ne soit « derrière la caméra » rend d'ailleurs cette technologie moins intéressante. Pour conclure, soit on a les moyens et on s'équipe totalement, y compris de moyens humains, soit on renonce.

La détection automatique d'anomalie est-elle utilisée ou envisagée dans les dispositifs ?

Cela commence à venir. Cette technologie commence à se mettre en place pour deux raisons. La première c'est qu'elle permet d'assurer la sécurité du site hors présence du public. Là où l'on mettait du gardiennage on fait aujourd'hui une levée de doute par vidéo. L'intervention humaine n'est sollicitée que si elle est réellement pertinente. Toutefois, la vidéosurveillance n'exclut pas le gardiennage, elle le rend meilleur car mieux ciblé. Par ailleurs, quand un site est ouvert au public, l'intelligence peut servir au comptage des personnes sur le site, qui est ■■■

■■■ vraiment un point important.

S'orienter t'on plutôt vers de la location ou de l'investissement ? On trouve les deux solutions. La location permet de gérer différemment le coût d'un point de vue comptable. Cela donne une plus grande souplesse. Mais cela a aussi un coût plus important. Dans les faits, l'achat semble concerner les plus grands centres, la location touche plutôt les plus petits sites. ■

À PROPOS DE PERIFEM



PERIFEM a été créée en 1980 en tant qu'Association Technique du Commerce et de la Distribution, loi 1901, afin de faire émerger des solutions techniques répondant aux préoccupations exprimées par les professionnels.

PERIFEM mène donc des études techniques dans de nombreux domaines :

- Construction,
- Aménagement,
- Equipement,
- Energie,
- Maintenance,
- Sécurité, sûreté,
- Environnement.

Pour chacun de ces domaines, PERIFEM établit des recommandations, calcule des ratios, fournit des statistiques, rappelle les normes, indique des procédures à suivre et commente les réglementations en cours.

Les 250 adhérents de PERIFEM s'organisent en plusieurs collèges :

- Les distributeurs alimentaires,
- Les distributeurs non alimentaires,
- Les centres commerciaux,
- Les partenaires, apporteurs de solutions.

PERIFEM collabore avec les plus grandes instances du commerce en France avec :

- Le Conseil du Commerce de France (CdCF),
- La Fédération des Entreprises du Commerce et de la Distribution (F.C.D.),
- L'Union du grand Commerce de Centre Ville (U.C.V),
- La Fédération Française des Magasins de Bricolage (F.M.B.).

PERIFEM

10, rue du Débarcadère - 75852 Paris Cedex 17

Tél : 01 40 55 12 88

Internet : www.perifem.com

PARCE QU'IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE BIEN CONSEILLÉ ...

.... L'AN2V EST A VOTRE ÉCOUTE

La vidéoprotection vous intéresse mais vous manquez d'information objective pour vous lancer?

L'AN2V propose une mission de conseil qui permet à tous ceux qui souhaitent déployer un système de vidéoprotection de disposer des informations indispensables pour bien démarrer leur projet :

- Un diagnostic associant vos services et vos partenaires,
- Un séminaire d'information,
- Un temps d'échange sur l'opportunité d'un déploiement.

CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATION !



Élancourt

COORDONNÉES

Place du Général de Gaulle
78995 Elancourt Cedex
Tel. 01 30 66 44 44
Fax. 01 30 62 06 05
www.ville-elancourt.fr

FICHE TECHNIQUE

- Région Île-de-France
- Département des Yvelines
- Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines
 - 27 577 habitants
- Zone de compétence police nationale
- 15 agents de police municipale et 5 ASVP
- Centre superviseur doté de 4 opérateurs ASVP
- 21 caméras dômes et 9 caméras fixes

Élancourt est une commune des Yvelines (78) qui compte 28 000 habitants.

Elle est intégrée dans une communauté d'agglomération. C'est une ville assez calme, connaissant des problèmes d'insécurité très cycliques. Elle est voisine d'autres communes réputées comme sensibles.

Élancourt accueille le commissariat de district doté de 140 policiers assurant la sécurité sur 5 communes.

LA STRATEGIE DU PROJET DE VIDÉOPROTECTION D'ELANCOURT

L'équipe municipale actuelle a été élue pour la première fois en 1996. M. Jean-Michel FOURGOUS était député de la circonscription depuis 1993 et l'est encore actuellement.

La municipalité a souhaité mener une politique innovante, et tout particulièrement dans les domaines de l'éducation et de la sécurité. Dans le domaine de l'éducation, toutes les classes de la commune sont équipées

d'un tableau numérique interactif. La ville a souhaité également être un laboratoire de la sécurité et s'est lancée dès 1998 dans la vidéoprotection. Ce système a été profondément modernisé depuis cette date. Elle possède donc aujourd'hui une longue expérience de cette technologie. Cette culture de l'innovation a, par ailleurs, conduit la ville à travailler depuis plusieurs années en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur sur le concept de « Commissariat du Futur » pour prévenir plus rapidement les atteintes aux personnes et aux biens. Elancourt s'est associée avec la Communauté d'Agglomération et un leader mondial de l'industrie (EADS Défense) pour créer l'Association « Pôle Pilote de Sécurité Locale » (PPSL). Cette dernière anime une plate-forme de démonstration (construite en 2009) située derrière le commissariat actuel et qui mène des expérimentations de matériels de haute technologie au profit des policiers de terrain. A terme, ces technologies ont vocation à intégrer le nouveau Commissariat de Police.

La vidéoprotection de 1998 à 2005. Un premier système a été déployé dès 1998, système analogique dont le fonctionnement et les performances n'étaient pas très satisfaisants. Une dizaine de caméras dômes ou fixes ont été déployées dans le quartier commerçant. Ce déploiement correspondait à une demande de sécurité de la population. Cette 1ère tranche a porté sur le principal quartier commerçant de la commune, « les 7 mares » qui est un quartier sur dalle construit dans les années 70. Ce quartier compte notamment un centre commercial, divers commerces, un cinéma, le centre administratif et plusieurs parkings souterrains ou de surface. Ce quartier connaissait alors des problèmes de vols, de dégradations.

A cette époque le système n'était pas doté d'un CSU et les images étaient renvoyées sur un poste de travail installé dans les locaux de la police municipale.

Une modernisation du système à partir de 2004. Le système initial n'a pas donné entière satisfaction concernant son fonctionnement, mais comme les résultats obtenus sur le terrain de la délinquance étaient satisfaisants, la municipalité a souhaité moderniser et étendre son système de vidéoprotection, en le dotant cette fois d'un CSU qui a permis une véritable exploitation des images en temps réel.

Le système déployé sur le quartier des 7 mares a été rénové et étendu. D'autres espaces ont aussi été équipés, en priorité des petits centres commerciaux connaissant quelques problèmes d'insécurité. Les extensions ont également permis de sécuriser les parkings, certains bâtiments municipaux, des équipements sportifs ainsi que des squares et jardins publics.



Un cabinet conseil a réalisé un audit des installations déjà en service ainsi qu'un diagnostic de la situation sur la commune, assorti de préconisations. Ce cabinet a participé à l'élaboration du cahier des charges, ce dossier a été repris par M Christophe PIERRE chef de projet au sein du service informatique de la ville. Un appel d'offres a été ensuite lancé dans le cadre d'un marché de travaux, prévoyant une tranche ferme et des tranches conditionnelles.

La mise en place d'une vidéoprotection, appeler à Elancourt vidéo tranquillité, s'est accompagnée d'un renforcement de la police municipale qui est passée de 4 à 20 agents (15 policiers et 5 ASVP) depuis 1996. La police municipale travaille 6 jours sur 7 de 08h00 à 04h00

Elle est dotée de gilets pare-balle (y compris les ASVP) et d'armes de 6ème catégorie. Deux agents sont dotés de flash-ball pour les périodes de nuit.

ASPECTS ÉTHIQUES

Les réticences sont minimes. La vidéoprotection correspond à une attente de la population, et notamment des seniors. Le Député constate plutôt une inversion des choses : ce sont les communes qui n'ont pas investi dans cet outil qui sont interrogées par leur population.

ASPECTS TECHNIQUES

L'acquisition des images. Le système est actuellement composé de 21 caméras dômes et de 9 caméras fixes. Les dômes sont utilisés sur prépositions lorsque l'opérateur ne l'utilise pas. Certaines caméras se déplacent selon un scénario.

La commune utilise actuellement des caméras hybrides mais souhaite à l'avenir passer en full IP et utiliser des caméras HD pour améliorer la qualité des images.

Un réseau en fibres optiques et Wimax. Le réseau est principalement un réseau en fibres optiques mais certains liens distants sont obtenus par des solutions ■■■



■■■ wimax. Cela a notamment permis des déploiements rapides. L'architecture du système est centralisée.

Le réseau fibre est aujourd'hui totalement dédié à la vidéoprotection mais a été surdimensionné en vue de l'utiliser pour d'autres usages, dont la transmission de données et de la voie sur IP.

Le stockage des images. Les images sont conservées 14 jours, avec un enregistrement en 25 images par seconde. La compression s'effectue en mpeg4 ou H264 selon les matériels.

La détection automatique d'anomalité. La commune n'a pas pour le moment eu recours à des solutions de vidéosurveillance intelligente mais cela fait partie des projets à l'étude, notamment pour accompagner la hausse à venir du nombre de caméras.

Le centre superviseur. Le centre superviseur est équipé d'un poste de travail et d'un mur d'images de 6 écran fixés directement au mur.

ASPECTS ORGANISATIONNELS

L'intercommunalité. Cette piste n'a pour le moment pas été suivie, le système étant à 100% communal. La commune est toutefois impliquée dans le PPSL qui a une dimension intercommunale. Toutes les communes de la communauté d'agglomération sont aujourd'hui équipées à l'exception d'une seule commune, plus rurale.

Relations avec la police nationale. Un renvoi d'images s'effectue en temps réel vers le commissariat de district. Les policiers nationaux disposent également d'un poste de travail qui leur permet si nécessaire de prendre la main sur le système.

Un renvoi vers le poste de police municipale est assuré dans les mêmes conditions.

Concernant les moyens radio, le CSU est équipé d'un poste de radio sur le réseau de la police municipale. La police nationale dispose également d'une radio utilisant le réseau de la police municipale, ce qui facilite les communications.

Evaluation du système. L'analyse des statistiques de service de la police nationale

fait apparaître une baisse de la délinquance constatée : -25% depuis 2000 et -47% depuis 1993.

La baisse de délinquance est particulièrement forte dans les zones vidéoprotégées et l'on ressent également une baisse du sentiment d'insécurité dans la population. La présence de la vidéoprotection est largement signalée par de nombreux panneaux sur tous les accès aux zones vidéoprotégées et implantées à chacune des entrées de ville.

Fonctionnement du CSU. Le CSU fonctionne 24 heures sur 24 mais les images sont exploitées par un opérateur de 14 heures à minuit à minima, ce créneau pouvant être étendu selon les circonstances. Cette période horaire a été fixée après analyse de la délinquance constatée. Il a ainsi été observé que 75% des faits se déroulaient sur cette période de la journée. A l'opposé, l'absence de faits constatés le matin ne justifiait pas la présence d'un opérateur. Cela correspond d'ailleurs à l'activité constatée sur la voie publique. Il faut par ailleurs souligner que la police municipale finit son service à 4 heures du matin et dispose d'un renvoi d'images et d'un poste de travail, ce qui lui permet d'utiliser le système à tout moment en cas de besoin.

La formation des ASVP est assurée en interne par la police municipale. Il s'agit plus d'un transfert de compétences que d'une formation.

Le turn-over est important mais correspond à celui constaté par ailleurs dans la police municipale, la moyenne étant de 3 à 5 ans par poste.

L'exploitation des images est assurée par des ASVP assermentés. 4 agents en moyenne sont dédiés à cette tâche. Ce statut permet

notamment de leur confier des tâches extérieures au CSU, ce qui constitue un moyen d'éviter la lassitude qui pourrait être engendrée par une supervision permanente. Cela leur permet en outre d'acquérir une connaissance de terrain du territoire.

Le CSU est placé sous l'autorité du chef de la police municipale et de son adjoint. Ces deux seules personnes ainsi que le maire ont accès aux enregistrements, les ASVP ni les autres policiers municipaux n'y ont accès. Une astreinte est organisée de façon à ce qu'à tout moment une relecture des images puisse être assurée. Les enregistrements sont accessibles depuis le bureau du chef de service de la police municipale ou au CSU. Leur accès est sécurisé.

La fréquence de relecture des enregistrements varie fortement selon les périodes. Elles ne sont réalisées que sur demande écrite de l'OPJ. Cela a permis d'élucider de nombreuses affaires même si les images ne sont pas toujours exploitables.

La maintenance. Les installations sont entretenues et réparées dans le cadre d'un contrat de maintenance annuel. Le délai d'intervention varie de 4 à 48 heures selon la nature de la panne. Une maintenance préventive est réalisée deux fois par an.

ASPECTS FINANCIERS

Le coût du système déployé en 2005 est de 600 000 €, ce montant comprenant le déploiement d'un réseau en fibre optique. Le montant du coût de la maintenance s'élève à 30 000 € par an. Il faut ajouter les coûts liés à la masse salariale.

LES CONSEILS DE L'ÉLU EN CHARGE DU PROJET



JEAN-MICHEL FOURGOUS

MAIRE D'ELANCOURT

DÉPUTÉ DE LA 11ÈME CIRCONSCRIPTION DES YVELINES

Monsieur FOURGOUS est convaincu de la pertinence de la vidéoprotection qui permet de rassurer la population, d'insécuriser les délinquants et d'améliorer l'élucidation.

Il nous livre quelques conseils :

- Il faut adapter le système au contexte, chaque cas étant particulier. Un diagnostic sérieux dès le départ est impératif.
- La vidéoprotection est une technologie coûteuse : il faut être raisonnable et réaliste dans l'approche d'un projet de ce type. Dans le même temps, il faut un dispositif minimal pour être efficace et crédible. Il y a donc un équilibre à trouver.
- Il ne faut pas hésiter à visiter d'autres systèmes avant de se lancer.
- L'intercommunalité doit être favorisée dans la mesure du possible et de façon plus générale favoriser la coordination entre tous les acteurs publics et privés.

BILAN ET PERSPECTIVES

La municipalité envisage d'augmenter le nombre de caméras. Le recours à des caméras HD est fortement envisagé. Fin 2011 le système disposera de 50 caméras. La multiplication du nombre de caméras pose toutefois un certain nombre de problèmes, dont celui du rapport entre le coût et l'efficacité : jusqu'où peut-on aller ? Cela pose également la question de l'exploitation des images en temps réel : comment visionner toutes ses images sans multiplier le nombre d'opérateurs ?

Le réseau en fibre optiques va être étendu et permettra notamment de relier toutes les écoles et autres équipements publics. ■



COORDONNÉES

Cours de la République
74240 Gaillard
Tel. 04 50 39 76 30
Fax. 04 50 39 71 80
mairie@gaillard.fr
www.gaillard.fr

FICHE TECHNIQUE

- Région Rhône-Alpes
- Département de la Haute-Savoie
- Communauté d'Agglomération Annemasse-les Voirons Agglomération
 - 11 270 habitants
- Zone de compétence police nationale
- 10 agents de police municipale et 3 ASVP
- Centre superviseur doté de 3 opérateurs
 - 26 caméras dômes

Située à mi-parcours entre Annemasse et Genève, Gaillard est une commune de Haute-Savoie qui s'étend sur un peu plus de 400 hectares et présente deux aspects totalement opposés, avec d'une part une zone rurale, dans la plaine de l'Arve, avec 70 hectares consacrés à une importante activité maraîchère et horticole et dont la production est acheminée majoritairement en Suisse, et d'autre part une zone urbaine, sur le plateau, qui regroupe aujourd'hui près de 12 000 habitants rassemblant plus de 109 nationalités. La commune accueille également une zone d'activités économiques à la Châtelaine, où sont regroupées des entreprises comptant plus de 50 salariés. On dénombre environ 80 petits commerces principalement implantés le long de la rue de Genève : 3 résidences hôtelières et 3 hôtels complètent l'équipement commercial de la ville.

Avec une entrée et une sortie d'autoroute, 3 postes frontières, dont deux en pleine ville, la ville est traversée chaque jour par près de 40 000 véhicules. Compte tenu de sa proximité avec Genève, plus de la moitié de la popula-

tion active travaille en Suisse.

Gaillard appartient à la Communauté d'Agglomération «Annemasse - Les Voirons - Agglomération» regroupant 12 communes et près de 80 000 habitants.

LA STRATÉGIE DU PROJET DE VIDÉOPROTECTION DE GAILLARD

La commune rencontrait essentiellement des problèmes de délinquance de voie publique comme des vols avec violences, cambriolages, rixes mais aussi quelques phénomènes de violences urbaines (feux de poubelles ou de véhicules). Pour juguler ces infractions, un déploiement de vidéosurveillance a été commencé en 2007, afin de répondre à un sentiment d'insécurité particulièrement sensible sur deux quartiers de la commune. La stratégie retenue a en effet été de bien mailler deux territoires précis afin d'éviter le « soupoudrage ». Le premier déploiement a concerné le quartier « porte de France », secteur doté d'un poste frontière, avec 8 caméras dômes. Dans un 1er temps la ville n'a pas souhaité se doter d'un centre superviseur

et les images étaient seulement renvoyées vers un local technique situé à proximité. En 2008, face aux bons résultats constatés il a été décidé de poursuivre le déploiement, avec l'équipement du deuxième quartier doté d'un poste frontière, sur lequel 5 caméras supplémentaires ont été installées. Un centre superviseur urbain a également été construit à cette occasion, permettant la centralisation et l'exploitation des images.

La vidéosurveillance a permis de faire baisser de moitié la délinquance de voie publique constatée sur le secteur Porte de France la première année. Dans le second secteur équipé, la baisse a été de 30% sur la délinquance générale. Quant aux incendies de véhicules, ils ont totalement disparu. Aujourd'hui tous les problèmes ne sont pas résolus, mais la situation est sous contrôle et le sentiment de sécurité des riverains est total.

Il n'a pas été constaté de déplacement significatif de délinquance, d'effet plumeau, en dépit du fait d'avoir traité deux quartiers bien délimités. Ceci est dû au fait que la délinquance était fortement exogène. Les délinquants ont tout majoritairement quitté la commune. Concernant la délinquance résiduelle, elle se manifeste principalement dans les zones non couvertes, les angles morts ou des sites plus éloignés.

ASPECTS ORGANISATIONNELS

Le centre superviseur créé en 2008 est doté d'opérateurs qui exploitent les images en temps réel. Il n'y a pas une présence constante d'opérateur mais celle-ci est ciblée sur les créneaux les plus sensibles, comme les fins de journée et les soirées. Une supervision permanente n'est pas envisagée, car cela supposerait une capacité de réaction



des agents de terrain qui n'est pas suffisante à ce jour. L'effectif du CSU est constitué de 3 opérateurs rattachés à la police municipale et ayant le statut d'agent de surveillance de la voie publique. Ils sont placés sous l'autorité du responsable de la vidéoprotection qui est également le responsable opérationnel de la police municipale, doté d'un suppléant. Les opérateurs exploitent les images en temps réel et exploitent également les enregistrements. Le travail de relecture constitue une tâche importante.

En l'absence des opérateurs, les caméras dômes travaillent en mode patrouille qui leur permet d'effectuer un parcours de surveillance prédéfini. La connaissance du terrain et les événements déterminent les choix de surveillance.

Les relations avec la police nationale sont bonnes, celle-ci dispose d'un renvoi d'images via une liaison hertzienne.

Quelle formation pour les opérateurs ? La formation des ASVP est assurée en interne par le coordinateur sécurité prévention.

Quels autres moyens de sécurisation sont-ils mis en œuvre ? Le responsable opérationnel de la police municipale est coordinateur sécurité prévention. Il assure l'encadrement des 10 agents de la police municipale et des 3 ASVP. La police municipale assure un service de 7 heures 30 à 19 heures 30 du lundi au vendredi et le samedi de 5 heures 30 à 15 heures. Elle assure ponctuellement des services en soirée. Les agents sont dotés d'armes de 4ème catégorie et de gilets pare-balles.

Le coordinateur sécurité prévention assure la liaison avec les forces de l'ordre et coordonne les actions de prévention, avec le chargé de mission politique de la ville. Au sein d'un C.I.S.P.D, la ville est dotée d'un contrat local de sécurité qui est jugé très utile pour des besoins de réactivité. Un G.L.T.D. a été activé pour certains quartiers.

ASPECTS TECHNIQUES

L'acquisition des images est réalisée par des caméras dômes, aucune caméra fixe n'est installée. Le système est composé à la fois de caméras à résolution classique (mo- ■■■■



■■■dèles les plus anciens) et de caméras HD pour les plus récentes. Le réseau est en fibre optique appartenant à la commune, largement dimensionné pour relier les bâtiments municipaux situés à proximité en voix/données/images.

Le centre superviseur est doté de deux postes de travail et d'un mur d'images de 9 écrans. Une finition en bois donne un aspect chaleureux à ce centre. Le centre est divisé en trois salles (exploitation temps réel, exploitation des enregistrements, salle technique) avec un sas et un contrôle d'entrée par badge, placé sous vidéoprotection. Les postes de travail sont dotés d'un moyen radio basé sur le réseau de la police municipale. Le centre superviseur est installé dans les locaux de l'ancienne gendarmerie qu'occupe désormais la police municipale qui sont donc parfaitement adaptés.

L'enregistrement des images a une durée de 8 jours. Il s'agit d'un enregistrement voie par voie, redondant (capacité d'un téraoctet par voie). L'enregistrement offre une très bonne qualité d'images.

ASPECTS FINANCIERS

Le budget d'investissement sur cette installation est de 900 000.00 euros. La maintenance du système coûte 17 000 € par an à la commune, dans le cadre d'un contrat de maintenance. Un entretien préventif est réalisé 4 fois par an, notamment pour le nettoyage des dômes. La commune a disposé d'une aide de l'Etat depuis le début du projet.

BILAN ET PERSPECTIVES

Face à ces bons résultats, la municipalité a décidé de déployer 13 nouvelles caméras en 2010/2011, en équipant les écoles, la mairie et le complexe sportif et culturel. Cela portera à 26 le nombre de caméras constituant le dispositif municipal. En 2011/2012, un nouveau déploiement sera également réalisé pour mailler un nouveau secteur de la commune. ■



LES CONSEILS DE L'ÉLU EN CHARGE DU PROJET

JEAN-PAUL BOSLAND

ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE LA SÉCURITÉ

Cité frontalière avec la Suisse, Gaillard est un passage principal de l'agglomération depuis Genève, ce qui provoque un flux piétonnier et automobile important sur deux postes frontières.

Confrontés à différents trafics et incivilités croissants, les élus ont opté pour l'installation d'un système de Vidéoprotection en complément des moyens humains de la Police Municipale et du commissariat urbain de la police nationale.

Notre choix de gestion du CSVU a été orienté vers la police municipale, notamment par la présence d'agents assermentés bénéficiant d'un parcours professionnel issu des forces de l'ordre, garantissant le cadre nécessaire à l'utilisation du système.

Depuis, les élus ont validé l'extension de la Vidéoprotection sur d'autres quartiers de la ville et des établissements scolaires.

Cette installation complémentaire alliée au travail quotidien de terrain a donné des informations importantes aussi bien à charge qu'à décharge lors d'enquêtes, mais aussi pour régler les trop nombreuses dégradations urbaines récurrentes.



COORDONNÉES

Place de l'Hôtel de ville
30000 Nîmes
Tel. 04 66 76 70 01
Fax. 04 66 21 36 64
www.nimes.fr

FICHE TECHNIQUE

- Région du Languedoc-Roussillon
- Département du Gard
- Communauté d'agglomération
 - 143 199 habitants
- Zone de compétence police municipale
 - 143 policiers municipaux
- Centre superviseur doté de 15 opérateurs municipaux
 - 74 caméras dômes (250 d'ici à 2013)

Nîmes est une ville du sud-est de la France, préfecture du département du Gard qui fait partie de la région administrative du Languedoc-Roussillon.

Avec près de 150 000 habitants et un territoire de 16 150 ha, Nîmes est la vingtième plus grande ville de France. Située entre la mer Méditerranée et la montagne des Cévennes, sur l'axe très fréquenté Avignon/Arles/Marseille - Montpellier/Perpignan, la ville de Nîmes voit en période estivale sa population s'accroître et dépasser le million, composée de touristes venus visiter ses monuments romains et participer à ses fêtes et festivals.

L'engouement de la population de l'hexagone pour le sud-est de la France et la desserte de la ville par des relations ferroviaires assurées par les TGV lui donnent un dynamisme nouveau et contribuent à ses récents essors démographique et économique.

Historique du projet de vidéoprotection.
L'équipe municipale dirigée par monsieur Jean-Paul Fournier, Sénateur du Gard, a été

élu en 2001 avec la sécurité comme élément majeur de son programme. La vidéoprotection faisait notamment partie de ses projets.

LA STRATEGIE DU PROJET DE VIDÉOPROTECTION DE NÎMES

La période 2003 / 2011. Un cabinet conseil a été missionné dès 2001 pour réaliser un diagnostic, constituer le dossier technique et administratif et aider à la définition de l'implantation des caméras. Les élus ont par ailleurs visité les systèmes de villes proches comme Agde et Nice qui étaient déjà équipées, pour mieux connaître cette technologie, définir des objectifs et cerner les écueils. Les vingt premières caméras ont été installées en 2003, pour moitié en centre-ville et pour moitié dans les quartiers sensibles. La commune comptait 74 caméras début 2011 dont 30% implantées dans des quartiers sensibles.

Les objectifs donnés à la vidéoprotection étaient de contrer les mauvais résultats de la commune en matière de sécurité, d'augmenter les arrestations et d'améliorer l'élucidation. La vidéoprotection devait ainsi permettre de

rassurer la population. Toutefois, la stratégie de vidéoprotection s'inscrit dans le cadre plus global d'une politique locale de sécurité.

Une police municipale renforcée et réorganisée.

La police municipale compte aujourd'hui 143 agents. Un directeur de la sécurité a été recruté dès l'origine et le directeur actuel, M. SERAFINO, est un ancien fonctionnaire de police ayant intégré la collectivité en 2005. Cela permet un parfait partenariat avec les services de police. A ce titre, la municipalité affectera en 2011 un agent de la police municipale à la salle d'information et de commandement de la police municipale. Cela permettra notamment de mieux organiser la présence des deux forces sur le terrain.

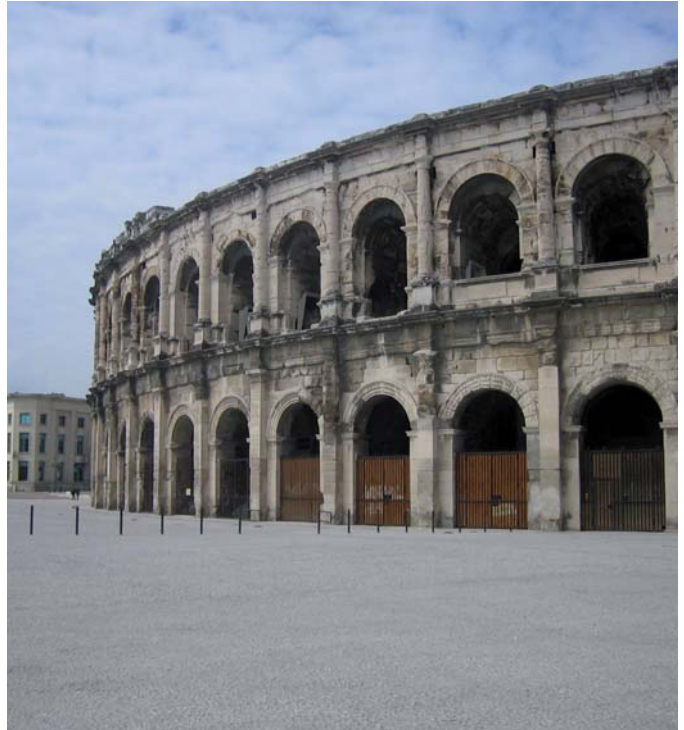
Un contrat local de sécurité (CLS) à vocation opérationnelle. La municipalité a redonné au CLS existant une dimension opérationnelle axée sur la prévention mais aussi sur la dissuasion et la répression. Le CLS est animé par un ancien fonctionnaire de police.

Un CLSPD fonctionne également de façon satisfaisante.

Des actions en direction des jeunes déviants.

La ville a recruté des médiateurs et un conseil pour les droits et devoirs des familles est en cours de mise en place. Ce conseil répond à une montée actuelle des déviances et au fait que la délinquance de voie publique est aujourd'hui à 50% le fait de mineurs. Ce conseil sera animé par un ancien fonctionnaire de police, ce qui permet un partenariat étroit avec le parquet.

Le choix de confier des postes liés à la prévention et à la sécurité à d'anciens fonctionnaires de police repose sur le fait



que ces personnes connaissent le contexte local et ses acteurs institutionnels. Ils sont connus et appréciés et sont immédiatement opérationnels.

Une stratégie d'utilisation du système qui a évolué dans le temps. Le CSU a fonctionné pendant longtemps en étant très orienté sur le temps réel mais les choses ont évolué. En effet, la consultation des enregistrements a pris une part croissante dans l'activité des opérateurs. Aujourd'hui un opérateur est dédié à cette tâche. Cela peut s'expliquer d'une part par le nombre croissant de caméras mais aussi par le fait que le partenariat avec les policiers contribue à favoriser l'utilisation du système par ces derniers.

Dans le cadre de cette évolution des usages de la vidéoprotection il faut également signaler que la vidéoprotection va permettre dès 2011 de procéder à de la « vidéoverbalisation » des véhicules stationnés en double file sur les grands boulevards.

Un dispositif en pleine (r)évolution ! La délinquance de voie publique a diminué de 30% entre 2001 et 2009 mais un début de hausse de certaines infractions est constaté depuis 2009 (cambriolages, vols avec violence). Cela démontre que rien n'est jamais acquis et qu'une évolution du dispositif est nécessaire. Il a notamment été constaté que la délinquance s'adapte et utilise des stratégies d'évitement au moment du passage à l'acte dans les zones surveillées (cagoule, capuche). Cela génère un certain taux d'échec dans l'élucidation de faits par ailleurs visualisés et enregistrés par le système.

Toutefois, il apparaît également que ces stratégies ne sont mises en œuvre que quelques instants avant et après l'infraction. Il convient donc d'élargir le périmètre vidéoprotégé pour identifier les auteurs dans les espaces où ils ne se sont pas encore dissimulés. Le constat est qu'une caméra isolée ne suffit pas, il faut un réel maillage. Le système va donc être porté de 74 à 200 voire 250 caméras d'ici à 2013, pour un investissement total de l'ordre de ■■■■



■ ■ ■ 1,5 million d'euros. Ce déploiement va permettre d'une part de mailler le centre ville (70% des faits constatés) et d'autre part de surveiller les abords des établissements scolaires (collèges et lycées) afin de lutter contre le racket, en partenariat avec la police nationale. Les équipements sportifs et certains bâtiments vont également être protégés à cette occasion.

Le recours à un système d'information géographique. La municipalité va demander au ministère de l'Intérieur la mise en place d'un système d'information géographique relié au commissariat de police, à la police municipale et au CSU. Ce système permettrait d'alerter en temps réel le CSU lorsqu'une plainte est déposée afin de déclencher une recherche d'images. De même, l'agent prenant la plainte ou informé d'un événement sera à même de voir si la zone est couverte ou non par la vidéoprotection, de façon à pouvoir solliciter sans délai le CSU.

La municipalité a par ailleurs proposé que les opérateurs de vidéoprotection puissent bénéficier d'une qualification judiciaire pour

pouvoir rechercher les auteurs d'infractions, avant la réquisition de la police.

ASPECTS ÉTHIQUES

Au début du projet une partie de la population était réservée par rapport à la vidéoprotection des espaces publics, notamment concernant l'aspect « liberticide » de cet outil. Par ailleurs, la presse locale a fait paraître quelques articles ouvertement hostiles à cette technologie. Toutefois, il n'y a pas eu de manifestations ou de banderoles mais il fallait rassurer ces personnes inquiètes sur les objectifs et sur l'organisation du projet. Des actions ont donc été menées pour pallier à ces inquiétudes.

Une communication importante sur le projet. Une communication par voie de presse sur les résultats obtenus a été proposée. L'accent a également été mis sur le fait qu'il ne s'agissait pas de surveiller mais de protéger la population.

Un recrutement ciblé des opérateurs. Un aspect social et solidaire a été donné au recrutement des premiers opérateurs en

choisissant en priorité des travailleurs handicapés.

Un dispositif transparent. Le dispositif a été ouvert à la presse et des visites ont été largement organisées pour faire connaître les modalités de fonctionnement du système. Le masquage des espaces privés et la limitation à 15 jours de la durée des enregistrements a également été mise en avant.

Une vidéoprotection accompagnée d'un renforcement des moyens humains. A ce jour l'opposition à la vidéosurveillance est beaucoup plus réduite et repose sur l'argument selon lequel un renforcement des moyens humains est préférable aux caméras. A cet argument la municipalité répond qu'elle a dans le même temps fortement augmenté les effectifs de la police municipale qui est aujourd'hui la 6ème de France par ses effectifs. Elle insiste par ailleurs sur le fait que la vidéoprotection est un outil et non une finalité.

ASPECTS TECHNIQUES

Le dispositif va être totalement modernisé et étendu à partir de 2011 et jusqu'en 2013. Ces améliorations vont porter sur tous les maillons de la chaîne qui composent le système de vidéoprotection.

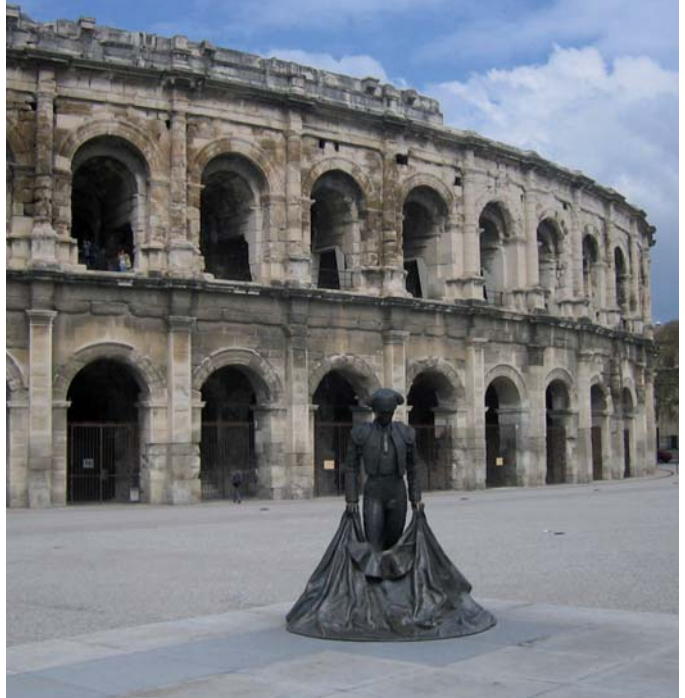
L'acquisition des images. L'acquisition des images est aujourd'hui quasi exclusivement assurée par des caméras dômes mais quelques caméras fixes sont dédiées à la gestion des inondations ou à la gestion de la circulation. M. SERAFINO, directeur de la sécurité, insiste toutefois sur le fait que chaque espace est spécifique et nécessite un type de caméra particulier. Dans les

déploiements à venir le marché permettra de choisir la caméra la plus adaptée à chaque cas, mais la composante essentielle reste la caméra dôme.

La ville installe dès à présent des caméras « HD » pour améliorer la qualité des images. De ce fait, une attention particulière a été apportée à la qualité des images de nuit et un benchmark a été réalisé par l'intégrateur permettant de sélectionner un modèle parmi quatre grandes marques.

Un réseau en fibres optiques largement mutualisé. Le réseau est constitué en totalité par un réseau en fibre optique déployé progressivement par la Ville de Nîmes. A noter que ce réseau est très largement mutualisé pour diverses applications de la collectivité. Par ailleurs, ce réseau est loué à certains opérateurs, ce qui permet d'amortir en partie son coût. La spécificité de Nîmes est que la commune compte 900 kilomètres de voirie, ce qui en fait la seconde plus grande commune de France. Il y a donc de très longues distances à parcourir. Aussi, l'utilisation de solutions sans fil est envisagée mais uniquement comme solution de capillarité. Le réseau est géré par le service informatique de la communauté d'agglomération.

Le stockage des images. Il est assuré par deux serveurs situés dans deux endroits distincts ce qui permet de sécuriser les enregistrements. Les images sont conservées 15 jours. Les images sont compressées en H264 avec une fréquence de 25 images par secondes. Cela représente un volume de stockage de plusieurs téraoctets.



La détection automatique d'anormalité. Le marché en cours va permettre à la Ville de s'équiper d'ici à 2013 de tous les équipements de détection automatique qui permettront d'optimiser l'utilisation des 200 à 250 caméras déployées. A ce titre sont envisagés le recours à la reconnaissance automatique de plaque (géré par la police nationale) et la protection périmétrique (intrusion dans un espace défini comme par exemple le périmètre d'un distributeur de billets). La municipalité n'exclut pas d'utiliser en complément de la vidéoprotection des systèmes de détection de signatures audio spécifiques (bris de vitres par exemple).

Un centre superviseur totalement rénové. Le centre superviseur a été totalement repensé pour intégrer les nouvelles caméras et les nouveaux équipements déployés. Cinq postes de travail sont prévus qui permettront d'exploiter les images en temps réel via les 12 écrans à affichage dynamique. Cela offre une très grande souplesse d'utilisation car l'affichage est totalement paramétrable par les opérateurs.

Un contrôle d'accès à la salle ainsi qu'aux postes de travail et aux locaux techniques est réalisé par des équipements biométriques de contrôle d'accès.

ASPECTS ORGANISATIONNELS

Un centre superviseur fonctionnant en permanence. La Ville de Nîmes a fait le choix de scinder complètement la police municipale et la vidéoprotection. De fait, si les services peuvent être amenés à travailler ensemble la gestion de la vidéoprotection est placée sous l'autorité du directeur de la sécurité qui s'appuie sur un responsable du CSU, policier municipale détaché de ce service.

Le CSU fonctionne 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Son effectif est constitué de 15 opérateurs agents municipaux, d'un responsable issu de la police municipale, d'une adjointe au responsable et d'une opératrice dédiée à la lecture des enregistrements. Pour les premiers recrutements le choix s'est porté sur des travailleurs handicapés mais il est apparu que la pénibilité de ce travail rend les choses compliquées pour des personnes souffrant d'handicaps lourds. Le CSU restera ■■■■



■■■■ toutefois équipé pour les accueillir. Le recrutement s'effectue principalement en interne, de même que la formation. Le turn-over est assez important.

Modalités de mise en œuvre du projet 2011 / 2013. La procédure d'attribution du marché de modernisation et d'extension du système a duré plus de 18 mois. Un programme fonctionnel a tout d'abord été établi par les services municipaux suivi du lancement d'un dialogue compétitif qui a permis au terme de plusieurs étapes de sélection de ne retenir que deux candidats. Une maquette a été demandée à chacune de ces deux entreprises, ce qui a permis aux élus et aux techniciens d'apprécier en conditions réelles les solutions proposées.

Une entreprise a finalement été retenue et installe depuis le début de l'année 2011 le nouveau dispositif. Les procédures retenues offrent une grande souplesse dans le déploiement (dialogue compétitif et marché à bons de commande).

Maintenance des équipements. Un contrat de maintenance prévoit l'entretien régulier

des installations et le dépannage en cas de problème. Cette maintenance est réalisée par une entreprise.

Un excellent partenariat avec la police nationale. Un renvoi d'images est assuré vers le commissariat de police nationale depuis et vers la gendarmerie. Il est possible de renvoyer quatre flux et la police peut prendre la main sur les caméras pour les piloter. Cela ne se fait qu'en cas d'événement grave.

Partenariat avec des organismes publics ou privés. La municipalité travaille en partenariat avec certains organismes publics. Elle collabore ainsi avec le CROUS qui finance certaines caméras situées sur ses espaces. Le conseil général est également un partenaire dans le cadre de la protection des établissements dont ils ont la gestion.

La municipalité ouvre également son système à des partenaires privés. Les promoteurs sont ainsi incités à intégrer la vidéoprotection dans leurs projets relatifs aux zones d'aménagement concerté. De même, les caméras déployées pour protéger les déchèteries ont été financées par le

gestionnaire de ces sites.

Une intercommunalité à venir ?

Un transfert de compétence de la Ville vers l'agglomération est envisagé. Le CSU est d'ailleurs basé depuis l'origine dans les locaux de la communauté d'agglomération. Cela permettrait d'intégrer les dispositifs de certaines communes de l'agglomération. Cette intégration est actuellement en cours d'étude.

ASPECTS FINANCIERS

Le budget consacré à la vidéoprotection depuis 2003 s'élève à 2 millions d'euros. Il faut ajouter à ce coût d'investissement les coûts de fonctionnement : coût des 18 agents affectés au CSU et coût de la maintenance préventive (10 000 € / an) et curative (30 000 € / an). La ville consacrerait 1,5 million d'euros supplémentaires à la modernisation et à l'extension du dispositif.

La ville de Nîmes bénéficie depuis l'installation de la première caméra d'une aide de l'Etat de 30% environ des investissements réalisés. Cette aide est aujourd'hui apportée dans le cadre du FIPD. ■



LES CONSEILS DE L'ÉLU EN CHARGE DU PROJET



RICHARD TIBÉRINO
ADJOINT AU MAIRE,
DÉLÉGUÉ À LA SÉCURITÉ

Le choix de la vidéoprotection est pleinement assumé et M. TIBERINO ne nourrit aucun regret. Le dispositif est plébiscité par la population et par les services de police et il est devenu quasiment indispensable.

Son expérience lui permet de donner deux conseils utiles aux collectivités désireuses de s'équiper :

- Associer la direction en charge de la vidéoprotection en amont des grands projets urbains. Il ne faut pas attendre que les aménagements soient réalisés pour réfléchir à l'implantation des caméras.
- Il faut être ambitieux dès le départ ! Lorsque cela est possible, un déploiement de grande envergure sur une période courte est préférable car il permet d'obtenir les meilleurs résultats et limite les déplacements de délinquance.



COORDONNÉES

Centre administratif
1, parc de l'Etoile
67076 Strasbourg Cedex
Tel.03 88 60 90 90
www.strasbourg.eu

FICHE TECHNIQUE

- Région Alsace
- Département du Bas-Rhin
- Communauté urbaine de Strasbourg
- 474 524 habitants (Communauté urbaine)
- Zone de compétence police nationale
 - 180 agents de police municipale
- Centre superviseur doté de 23 opérateurs agents municipaux
 - 330 caméras dômes

Strasbourg est l'unique communauté urbaine de France à avoir fusionné depuis 1968 la majeure partie de l'administration de la ville centre avec celle de la communauté urbaine. Celle-ci, sur ses 306 km² et ses 28 communes, compte 474 524 habitants. De par son emplacement géographique, Strasbourg a toujours été un lieu de passage pour les biens et les personnes. Aujourd'hui, dotée d'une multitude de boutiques attrayantes, de grands magasins et d'un centre facile d'accès, la ville s'affirme sans conteste comme le plus grand pôle commercial de l'est de la France. Au centre de l'Europe, siège du Parlement européen, du Conseil d'Europe et de nombreuses institutions internationales, la ville possède également d'importantes installations portuaires sur le Rhin, qui constitue la première voie navigable d'Europe et le premier fleuve commercial du monde. Le port autonome de Strasbourg est le deuxième port fluvial de France, avec plus de 8,6 millions de tonnes de marchandises en 2004. Enfin, le réseau du tramway strasbourgeois compte actuellement 6 lignes pour un total de 56, 5 km et

69 stations. L'extension en cours conduira à la création de 10 nouvelles stations pour porter la longueur du réseau à près de 60 km. Les six lignes irriguent l'essentiel de l'agglomération.

LA STRATÉGIE DU PROJET DE VIDÉOPROTECTION DE STRASBOURG

D'un point de vue sécuritaire, Strasbourg a souffert au début des années 2000 d'une image dégradée liée notamment aux incendies de véhicules qui monopolisaient l'attention des médias. Il a donc été décidé de répondre à ces problèmes de délinquance par une politique globale de sécurisation des espaces publics. Dès 2003, Strasbourg a renforcé les effectifs de sa police municipale, aujourd'hui dotée d'un service de 180 agents fonctionnant de jour comme de nuit en complémentarité avec les autres services de sécurité intérieure. Le partenariat avec la police nationale a d'ailleurs été le second pilier de cette stratégie globale. Le partenariat a été réactivé et Strasbourg a recruté un contrôleur général de la police nationale placé en détachement pour occuper la nouvelle fonction de directeur général à la

Sécurité et à la Prévention, chargé de mettre en œuvre cette politique de sécurisation.

Dans ce cadre, la vidéoprotection est apparue comme un moyen complémentaire, un outil en plus des autres pour répondre à une montée des faits de délinquance constatée entre 1998 et 2001. Le directeur général à la Sécurité et à la Prévention a proposé aux élus de déployer de la vidéoprotection dans un but de prévention, de dissuasion et de contribution aux enquêtes. La stratégie du projet a été mûrement réfléchi, reposant sur une analyse fine par secteurs de la délinquance constatée. La délinquance de voie publique a été géolocalisée – sur la base des statistiques de la délinquance établies par la police nationale – par secteur de façon à positionner au mieux le dispositif. La décision politique d'installer un premier système a été prise en 2003, inscrite dans le contrat local de sécurité de l'époque. Le cadre de ce déploiement était dès le départ intercommunal, porté par la communauté urbaine de Strasbourg et calqué sur le découpage de la circonscription de sécurité publique englobant 7 communes. Il s'agissait à l'époque du premier système intercommunal.

Les espaces traités lors de ce premier déploiement de 50 caméras ont été le centre-ville, du fait de sa prédominance dans la délinquance constatée, mais aussi un quartier sensible, le quartier de la Meinau, dont les commerçants notamment connaissaient de graves problèmes d'insécurité. Dès le départ un centre superviseur vidéo (CSV) a été créé, fonctionnant 24 heures sur 24 avec 12 opérateurs recrutés à cette occasion. Dès le départ le système a donc été orienté sur l'identification et le traitement des faits en temps réel. Le système a par la suite été étendu sur



une grande partie de l'agglomération et aujourd'hui 15 des 28 communes de la CUS sont équipées, à des degrés variables en fonction des besoins réels. Il compte aujourd'hui 330 caméras dont 280 sont situées en zone de compétence de la police nationale. Cela constitue un ratio d'une caméra pour 1400 habitants. Outre la voie publique, le dispositif couvre plus de 40 stations de tramway, des établissements scolaires, des bâtiments publics... Surtout, le système est largement mutualisé avec d'autres opérateurs extérieurs à la CUS, ce qui amplifie considérablement la zone de couverture et permet en réalité au CSV de traiter 1000 sources d'images.

ASPECTS ORGANISATIONNELS

Un réseau de 1000 caméras grâce à des partenaires multiples ! Par le biais de différentes conventions, le dispositif de Strasbourg est en effet en capacité de traiter en temps réel plus de 1000 sources d'images. Le partenariat mis en place au fil du temps a permis au CSV de pouvoir recevoir les images provenant des transports (société de transports en com-

mun, SNCF), d'un hôpital, du stade de la Meinau, du Zénith, de deux centres commerciaux (intérieur et extérieur), de la direction départementale de l'équipement... Chacun reste maître de l'exploitation des images mais ces différents partenaires ont la possibilité de renvoyer des flux en cas de besoin vers le CSV. Par ailleurs, le CSV a depuis l'origine la possibilité d'exploiter les caméras du SIRAC qui gère la circulation dans l'agglomération. Le CSV est depuis l'origine raccordé à la police nationale. Il joue donc aujourd'hui un rôle d'aiguilleur de ces 1000 caméras en service qu'il centralise et peut mettre en cas de besoin à la disposition du centre d'information et de commandement de la police nationale et du Centre Opérationnel de la Gendarmerie Nationale. Le CSV est implanté dans le même bâtiment que le SIRAC et la police municipale mais ces trois services sont autonomes.

Deux études d'impact par un consultant extérieur à la CUS. L'évaluation du dispositif est jugée comme indispensable pour répondre aux objections de type « ça ne sert ■■■■



■■■ à rien ». Pour répondre aux critiques éventuelles, le système a été évalué en 2007 et 2010 par des prestataires extérieurs dans le cadre d'études d'impact. Un état des lieux du système a été réalisé associant les partenaires et les habitants de la CUS. Une étude réalisée par un organisme spécialisé dans les enquêtes d'opinion a mis en évidence un taux de satisfaction de 70% des habitants interrogés concernant la vidéoprotection. Une étude réalisée par le cabinet conseil a quant à elle confirmé la conformité du dispositif à la réglementation et a constaté une baisse plus forte de la délinquance dans les zones vidéoprotégées. Cette double évaluation a également permis de souligner les attentes de la population en termes de transparence et d'information sur le dispositif.

A ce propos, la communication sur la vidéoprotection est indirecte, en ce sens qu'elle est plutôt réalisée auprès d'instances représentatives comme par exemple les conseils de quartiers.

Les statistiques propres au CSV. Les statistiques du CSV sont également un bon indicateur de l'activité de la vidéoprotection. Le CSV

recense en premier lieu les signalements d'événements faits par le CSV à ses partenaires. Ces signalements sont passés de 1787 en 2004 à 1050 en 2010. Cela s'explique par l'accroissement sur la même période des requêtes des partenaires au CSV : 975 en 2004 contre 10450 en 2010, dont 82% émanent des services de la police nationale. En effet, les services de police ont bien intégré la vidéoprotection dans leur travail et n'hésitent plus à solliciter le CSV dès qu'ils ont connaissance d'un fait, en temps réel ou différé. Enfin, les réquisitions d'images sont passées de 30 en 2004 à 253 en 2010. Il faut à cet égard souligner que les images permettent souvent de confondre un auteur sans que la saisine soit nécessaire, ce chiffre n'indique donc pas l'efficacité de la vidéoprotection en termes d'élucidation.

LES STATISTIQUES DES SERVICES

Entre 2003 et 2010 la délinquance de proximité a diminué de 50%. Concernant la délinquance générale, elle a été ramenée sur la même période de 45 000 à 30 000 faits. Cette évolution très favorable n'est pas uniquement due à la vidéoprotection mais bien

à la mise en place d'une stratégie globale par l'ensemble des partenaires. Cette technologie n'est considérée à Strasbourg que comme un outil dans une démarche globale de « mieux travailler ensemble ».

UN DISPOSITIF PERMETTANT LA GESTION DE L'ESPACE PUBLIC

L'évaluation du dispositif montre que la gestion de l'espace urbain est une composante importante de l'activité du CSV. En effet, si 40% des faits relevés par le système sont des faits de délinquance, 20% sont liés à des événements sur la voie publique de type malaise, poubelle renversée, éclairage défaillant... 15% de ces événements sont des cas d'assistance à des partenaires extérieurs (surveillance de manifestation, services de secours) et enfin 15% de l'activité correspond à la gestion de la mendicité, SDF... Cette activité non directement liée à la thématique « sécurité » n'avait pas du tout été prise en compte au démarrage du projet mais s'est imposée dans la pratique.

ASPECTS TECHNIQUES

Si la définition de la stratégie a été réalisée en interne, la traduction des besoins en termes techniques a été réalisée par un cabinet conseil spécialisé.

L'acquisition de l'image se fait uniquement par des caméras dômes, au nombre de 330 en 2011. Le réseau est en totalité en fibre optique. Il n'est pas utilisé à ce jour pour d'autres applications car le responsable du système souhaite garder une totale maîtrise de son réseau pour pouvoir garantir, en toutes circonstances, la confidentialité des images. La durée de conservation des images est de 4 jours. Les enregistrements sont en partie

décentralisés.

Le CSV est équipé d'un mur d'images d'une trentaine d'écrans modulables, et de 5 postes de travail.

ASPECTS ORGANISATIONNELS

Recrutement et formation des opérateurs. Ce sont des agents spécialement recrutés, en interne ou en externe. Une fiche de poste a été définie dès le départ. Le service compte 23 agents dont deux agents d'encadrement. Les opérateurs disposent d'une tenue spécifique. Une formation a été assurée à toute l'équipe de départ par un organisme de formation. Une formation complémentaire interne a ensuite été proposée, associant étroitement les services de police et de façon plus générale les partenaires locaux. Que regarder ? Comment remplir la main courante ? Comment gérer les appels téléphoniques ?... sont des questions qui font partie des points abordés lors de cette seconde formation. Aujourd'hui la formation est individualisée et réalisée en interne pour les nouveaux opérateurs.

Maintenance des installations. La CUS réalise en régie certaines opérations d'entretien comme le nettoyage des dômes. En revanche, elle fait appel à un prestataire extérieur concernant la maintenance corrective et de façon générale pour toutes les interventions techniques.

ASPECTS FINANCIERS

Il est important de connaître les coûts d'investissement et de fonctionnement occasionnés par un déploiement mais il faut aussi prendre en compte les économies réalisées. De ce point de vue, la vidéoprotection a permis un redéploiement de personnel important

LES CONSEILS DE L'ÉLU EN CHARGE DU PROJET



FRANCIS JAECKI
DIRECTEUR GÉNÉRAL À LA SÉCURITÉ
ET À LA PRÉVENTION

- La vidéoprotection n'est qu'un moyen de sécurisation parmi d'autres. Il est important de se demander « pourquoi la vidéo ? » et ce que l'on veut en faire avant toute étude technique.
- Un travail avec les acteurs de terrain est indispensable, durant toutes les phases du projet. C'est un outil qui nécessite un partenariat étroit, un partage des informations. Il ne fonctionne que si la confiance est partagée.
- Les élus doivent être conscients des coûts mais ils doivent aussi prendre en compte que tout service a un coût, et que la gestion de l'espace public par la vidéoprotection peut être une source d'économie.
- La vidéoprotection est un outil qui demande une très grande rigueur dans sa gestion, le respect des libertés individuelles doit être présent constamment dans les esprits.

qu'il faut prendre en compte. Le personnel auparavant affecté à certaines tâches de surveillance a pu être allégé. De plus, la centralisation des alarmes des bâtiments au CSU et la levée de doute réalisée par la police municipale ont permis de supprimer certains contrats de télésurveillance. Par ailleurs, il faut prendre aussi en compte les économies réalisées en évitant certains sinistres parfois coûteux comme les incendies volontaires de bâtiments publics.

Concernant le fonctionnement la maintenance représente un coût de 350 000 € par an environ. Sur le plan de l'investissement le budget consacré depuis l'origine au projet s'élève à 7 millions d'euros. La seule aide financière reçue de l'Etat était liée à l'installation de matériels supplémentaires liés à la sécurité du sommet de l'OTAN organisé à Strasbourg. Tous les aspects financiers sont gérés par la CUS, le système étant communautaire.

ASPECTS ÉTHIQUES

A ce jour la couverture est jugée comme suffisante et il n'y a pas d'extensions prévues. En effet, il y a une volonté de faire en sorte que la vidéoprotection ne remplace pas la présence de la police nationale. Le comité de suivi de la vidéoprotection mis en place à Strasbourg est très vigilant sur ce point. Ce comité a été créé dès l'origine mais il a subi plus récemment des modifications quant à sa composition et son fonctionnement. Il réunit divers représentants de la préfecture, des municipalités, de la presse, des commerçants, des habitants et des services de police. Chaque membre peut entrer dans le CSV pour se rendre compte des conditions de son fonctionnement. Depuis la fin 2008 ce comité est chargé d'analyser les demandes d'extension du dispositif. Il fonctionne bien et ne fait pas débat, toutes tendances politiques confondues. Par ailleurs, il faut signaler le très faible nombre de demandes d'accès des citoyens aux images, moins de 15 à ce jour depuis 2003. ■



© Ville de Suresnes - DR

COORDONNÉES

2, rue Camot
92150 Suresnes
Tel. 01 41 18 19 20
www.suresnes.fr

FICHE TECHNIQUE

- Région Île-de-France
- Département des Hauts-de-Seine
- Communauté d'agglomération du Mont-Valérien
- 45 617 habitants
- Zone de compétence police nationale
- 21 agents de police municipale et 13 ASVP
- Centre superviseur de opérateurs 14 ASVP
- 30 caméras dômes et 142 caméras fixes

Suresnes est une commune du département des Hauts-de-Seine, de la région Île-de-France, située sur la rive gauche de la Seine face au Bois de Boulogne, sur la colline du Mont-Valérien. Au-delà de son territoire propre, qui comptait 45 617 habitants en 2008, Suresnes et la ville de Rueil-Malmaison se sont associées pour former la communauté d'agglomération du Mont Valérien. Elles ont été rejointes en janvier 2011 par la ville de Nanterre. La commune compte 39% d'habitat social et n'a pas de zone urbaine sensible.

UNE MISE EN ŒUVRE PROGRESSIVE D'UNE VIDÉOPROTECTION DE VOIE PUBLIQUE

La ville de Suresnes est équipée depuis longtemps de systèmes de vidéoprotection de voie publique mais l'installation n'a été centralisée et modernisée qu'à partir de juillet 2008. La vidéoprotection a permis à l'origine, au début des années 2000, de sécuriser quelques quartiers connaissant des problèmes de délinquance de voie publique. Dans un premier temps, la vidéoprotection a

été constituée d'un système de 7 caméras fixes déployées pour tranquilliser un centre commercial construit sur dalle qui connaissait des problèmes d'agressions, de vols. La visualisation des images était assurée dans un local de la police municipale installé à proximité. Cette expérience a été très concluante car les problèmes rencontrés ont aussitôt disparu. De fait, d'autres sites ont été équipés progressivement en fonction des besoins, mais sans qu'une réelle centralisation des images ne soit réalisée. En 2006, la municipalité a souhaité rationaliser l'ensemble du dispositif en créant un centre de supervision urbaine fonctionnant 24 heures sur 24, doté d'opérateurs de vidéoprotection et centralisant les images des caméras réparties sur différents sites. A cette occasion, un renvoi d'images vers la police nationale a été décidé, avec la possibilité pour les policiers de prendre la main sur le système, afin d'améliorer la réactivité du système. Le système tel qu'il existe aujourd'hui a été mis en service en juillet 2008, avec 14 opérateurs pour assurer la supervision des images en

temps réel, répartis sur deux postes de travail. Cette équipe est considérée comme suffisante pour superviser les 172 caméras, sachant que dans les faits le nombre de caméras nécessitant une attention constante est plus faible, de l'ordre de 90 flux. La vidéoprotection équipe donc aujourd'hui la voie publique, mais aussi les parkings municipaux, les bâtiments communaux et certains équipements sportifs.

Le centre de supervision urbaine assure également la gestion des alarmes implantées dans les bâtiments municipaux. En dehors des heures d'intervention sur voie publique de la police municipale, la levée de doute est assurée par un prestataire extérieur.

La délinquance constatée est le fait bien souvent de jeunes en déshérence et en échec scolaire, qui ne bénéficient plus d'un suivi parental. Des actions de prévention sont menées en direction de ce public pour les accompagner vers les dispositifs adaptés : emploi, santé, culture... La municipalité subventionne une association qui met en œuvre des médiateurs de rue. La vidéoprotection est perçue comme un outil complémentaire de lutte contre les atteintes aux biens et aux personnes, permettant d'aller « un cran au-dessus » de la politique de prévention et de sécurité menée par ailleurs par la municipalité. Une politique de sécurité ne peut être gravée dans le marbre et il faut s'adapter aux évolutions de la société. La délinquance constatée a évolué vers des formes plus dures et cela nécessitait également une réponse plus ferme.



© Ville de Suresnes - DR

LE SYSTÈME AUJOURD'HUI DÉPLOYÉ PAR LA VILLE DE SURESNES

La ville a dès le départ fait appel à un bureau d'études pour ses déploiements. Les nouveaux déploiements font également l'objet d'une assistance de ce type même si divers services municipaux sont impliqués dans le dossier vidéoprotection.

Le système est composé de 172 caméras dont 142 caméras fixes et 30 dômes reliées à un centre de supervision urbaine par un réseau en fibre optique, dédié à d'autres applications que la vidéoprotection selon les secteurs (voix données images). Le centre de supervision urbaine compte deux postes de travail, plus le poste d'opérateur du COG, fonction occupée par un policier municipal expérimenté, situé derrière les opérateurs de vidéoprotection. Les images sont enregistrées durant 7 jours, ce qui est considéré comme suffisant.

Le recours à des solutions de détection automatique d'anormalité est envisagé,

mais rien n'est installé pour le moment. Cela pourrait permettre d'automatiser la détection de certains événements et faciliter le travail des opérateurs.

UN DISPOSITIF PLACÉ SOUS L'AUTORITÉ DE LA POLICE MUNICIPALE

La police municipale telle qu'elle existe aujourd'hui a été créée en 2001, par le regroupement de différents services. Ce service compte 68 agents dont 21 policiers municipaux, 11 gardiens de parcs et 13 agents de surveillance de la voie publique. La police municipale est divisée en deux brigades, ce qui permet d'assurer un fonctionnement du service de 6 heures 30 à 20 heures 30 du lundi au vendredi. Elle a pour mission de lutter contre les atteintes aux biens et aux personnes. Elle réalise un travail d'ilotage en complémentarité avec les services de la police nationale. Les policiers disposent de gilets pare-balles et d'un armement de 6ème catégorie. Les ■■■



© Ville de Suresnes - DR

■■■ rapports avec la police nationale sont excellents. Enfin, la Ville de Suresnes a été la première commune à disposer d'un système de procès-verbal électronique opérationnel.

Parmi les agents du service de police municipale, on compte également les 14 opérateurs de vidéoprotection qui ont la particularité d'avoir un statut d'ASVP. Ce statut permet de confier des missions classiques d'ASVP aux opérateurs au-delà de la supervision des images. Les agents passent ainsi de 15 à 20% de leur temps sur la voie publique. Depuis mars 2009, le choix a été fait d'installer le policier municipal en charge de l'accueil au sein d'un centre opérationnel de gestion (COG) de la police municipale intégrant le CSU. Equipé des outils de communication et de gestion de la police municipal, cet agent va pouvoir évaluer un événement repéré par un opérateur et déclencher la réaction appropriée. Depuis le mois d'avril 2011, ce poste est une fonction spécifique que seuls quelques agents occupent en vue de professionnaliser la fonction d'opérateur COG.

UN SUIVI RÉGULIER DU PROGRAMME DE VIDÉOPROTECTION

La municipalité a mis en place un comité de pilotage des sites sensibles qui se réunit tous les trimestres afin de faire le point sur le fonctionnement du système dans les espaces équipés. Ce comité passe ainsi en revue les problèmes techniques et étudie les améliorations possibles. Ce comité est animé par un consultant extérieur à la collectivité et il est constitué de l'élu en charge du dossier, de la police municipale, d'un représentant de la police nationale et d'un responsable du service juridique de la commune.

Par ailleurs, un tableau de bord du CSU mensuel permet d'assurer un suivi des faits relevés par la vidéoprotection et du traitement qui leur a été donné. Ces faits sont regroupés par périodes, par catégories, pour faciliter l'analyse. Une baisse de l'ordre de 5% de la délinquance est constatée chaque année, mais c'est surtout au niveau de l'élucidation que les résultats sont les plus spectaculaires. La ville compte le plus fort taux d'élucidation du département qui est très largement supérieur à la moyenne

nationale. La municipalité explique ce résultat par le choix de la réactivité pour ce système. Il y a eu un débat sur l'usage fait de la vidéosurveillance : temps réel ou exploitation des enregistrements a posteriori. Les résultats confortent les élus dans le choix qui a été fait de mettre en œuvre une organisation permettant d'avoir une réaction rapide des services de sécurité en cas d'événement. Toutefois, les demandes de relecture d'images tendent à augmenter avec le temps. Un nouvel adjoint au chef de centre plus spécialisé sur cette fonction chargé de la relecture des images enregistrées arrivera prochainement pour faire face à cette tendance.

Enfin, un règlement intérieur fixe les règles de fonctionnement de la vidéoprotection.

QUELLE FORMATION POUR LES OPÉRATEURS ?

La formation des opérateurs a été réalisée par un organisme de formation. Le turnover était assez fort au début (50% environ au bout d'un an) et sur les 14 agents formés au départ, il n'en reste que 4 aujourd'hui et il y a donc un besoin permanent de formation. Celle-ci est aujourd'hui réalisée en interne, sous la forme d'un transfert de compétences, les agents les moins expérimentés travaillant en binôme avec les plus aguerris. Une vigilance particulière est mise en œuvre lors des recrutements, avec deux entretiens au minimum pour toute embauche.

ASPECTS FINANCIERS

La commune réalise un investissement en moyenne 300 000 euros par an sur la vidéoprotection. Elle dispose d'un contrat de maintenance pour ses installations.

BILAN ET PERSPECTIVES

Le bilan de la vidéoprotection est positif. La ville a cheminé progressivement dans cette démarche, traitant chaque site au cas par cas et avec une approche qui ne se limite pas à la vidéoprotection. Les résultats obtenus sont liés à la réactivité du système. Aujourd'hui, un pallier est atteint, car les principales zones sont couvertes et la municipalité n'envisage pas d'extensions en dehors de quelques caméras supplémentaires déployées en 2011. ■



© Ville de Suresnes - DR

LES CONSEILS DE L'ÉLU EN CHARGE DU PROJET



DANIEL MONTET

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, LA RÉPARATION PÉNALE, LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE, AUX ANCIENS COMBATTANTS, CORRESPONDANT DÉFENSE, ANCIENS COMBATTANTS, ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES, POLICE MUNICIPALE.

- La vidéoprotection est un apport important pour la sécurisation d'un espace public car elle apporte une information visuelle en temps réel. Elle ne remplace toutefois pas les hommes qui doivent effectuer un travail d'ilotage nécessaire à la collecte d'informations et à l'intervention en cas d'événement.
- Il faut avoir des objectifs clairs et que chacun reste dans son rôle. La vidéoprotection permet un contrôle visuel, mais la police municipale doit mener une action de contrôle et doit tranquilliser la population par sa présence sur le terrain.
- Un centre de supervision urbaine doit être un outil intégré à un service de Police Municipale, facteur d'une meilleure exploitation des images et d'un meilleur partenariat opérationnel des forces de l'ordre.



COORDONNÉES

60, rue des Meuniers
BP 1826 – Rubelles
77018 Melun Cedex
Tel. 01 64 14 18 18

Trois Moulins Habitat est une société anonyme d'HLM dont le siège social est implanté à Rubelles (Seine-et-Marne). Elle gère près de 16 000 logements et s'attache depuis toujours à développer un partenariat étroit et efficace avec les responsables des territoires dans lesquels elle est implantée : la Seine-et-Marne et les Pyrénées-Orientales. Aujourd'hui, Trois Moulins Habitat dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du groupe Polylogis souhaite :

- Proposer aux habitants des services supplémentaires qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie,
- Apporter à ses clients et ses partenaires des solutions techniques innovantes,
- Constituer, avec les filiales métiers du groupe, une équipe solidaire et agir en opérateur de projets d'agglomération.

La sécurité et la tranquillité des habitants constituent un axe de travail que privilégie Trois Moulins Habitat. La vidéoprotection est l'un des outils utilisés depuis peu pour apporter un complément de réponse aux problèmes

de délinquance ou prévenir de tels faits.

Actuellement, Trois Moulins Habitat dispose de deux sites équipés de dispositifs de vidéoprotection, sur les communes de Savigny et de Pontault-Combault en Seine et Marne.

STRATÉGIE DE VIDÉOPROTECTION DE TROIS MOULINS HABITAT

Une première étape : le site de Savigny. Cette résidence de 35 logements connaissait des problèmes de squats, de dégradations et une cage d'escalier avait d'ailleurs dû être fermée. Cette situation posait des difficultés pour la location des logements et des parkings. C'est pourquoi cet ensemble immobilier a bénéficié d'un programme de travaux d'amélioration des parties communes et de résidentialisation en 2008 accompagné d'un déploiement de vidéoprotection visant à pérenniser les investissements. Sur ce site, les parkings souterrains et certains espaces extérieurs (parkings et entrées) ont été équipés. Trois Moulins Habitat n'ayant pas d'expérience, elle a donc fait appel à un prestataire de services. Ce site peut, à ce titre,

être considéré comme un site de test, tant au niveau des techniques utilisées que de l'organisation. Cette expérience a été concluante du point de vue des résultats obtenus, car le niveau de sécurité est aujourd'hui satisfaisant. L'installation est récente mais à ce jour aucun problème de vandalisme n'est à signaler et le personnel de proximité est très satisfait de cette sécurisation. Cela suscite d'ailleurs des attentes fortes de la part des habitants d'une résidence voisine qui n'est pas encore équipée. Le taux d'occupation est faible car la location des parkings reste difficile, notamment pour des raisons économiques et non pas du fait d'éventuels problèmes de sécurité.

Au regard de ce bilan positif, Trois Moulins Habitat a souhaité aller de l'avant sur cette technologie en envisageant, non pas de généraliser l'équipement à toutes les résidences mais en équipant soit des sites neufs, soit des sites à problèmes de sécurité avérés. Une seconde expérience a été réalisée dans le cadre d'une opération de construction neuve à Pontault-Combault en 2010.

Une seconde installation sur le site de Pontault-Combault. Il s'agit d'une résidence de 300 logements, construite en 2010, totalement dédiée à la location. Cette résidence est constituée de petits immeubles avec rez-de-jardin et une voirie assez importante. Peu de parkings de surface mais plutôt des parkings souterrains réservés aux locataires sécurisés par la vidéoprotection. La stratégie de vidéoprotection sur ce site vise à sécuriser les parkings, les espaces extérieurs n'étant pas pris en compte à ce jour. La mise en service est récente mais à ce jour aucun problème n'est à signaler. Le taux d'occupation est très élevé. Dans les deux cas, la vidéoprotection vise à



sécuriser les parkings et à rassurer les locataires. La stratégie est de travailler d'une part en dissuasion par la présence visible des caméras et d'autre part en temps différé par l'exploitation des enregistrements en cas d'événement. Pour les deux sites, cette double fonction est aujourd'hui parfaitement remplie, ce qui conduit le groupe Polylogis à envisager de nouveaux déploiements à court terme.

Les techniques utilisées par Trois Moulins Habitat. Les caméras utilisées sont des caméras de type dôme fixes, raccordées localement à un enregistreur via un réseau cuivre. Le site de Savigny est équipé de 3 caméras et le site de Pontault-Combault de 19 caméras. Elles sont équipées en infrarouges pour permettre une bonne vision de nuit. La centralisation des images au siège se fait via une ligne ADSL louée à un opérateur. L'exploitation des images se fait sur un ordinateur dédié placé dans le bureau du responsable d'exploitation.

ASPECTS ORGANISATIONNELS

Une gestion centralisée des images. Il a fallu organiser les services pour prendre en compte la gestion de cette technologie qui nécessite une grande rigueur, notamment du point de vue de l'exploitation des images. Cela a été progressif, l'entreprise ne disposant d'aucune expérience dans ce domaine. Le système étant « passif », sans opérateur travaillant en temps réel sur les images, cela allège toutefois la gestion de la vidéoprotection. La gestion des images est centralisée, le visionnage des images et l'exploitation des enregistrements s'effectuent depuis le poste du responsable du système.

Une organisation interne a été mise en place pour permettre à des personnes habilitées d'accéder aux enregistrements en cas d'absence du responsable. Celui-ci consulte les enregistrements en cas d'événement et alerte si nécessaire les services de police pour leur exploitation éventuelle dans un cadre judiciaire. Il n'y a pas pour le moment de renvoi direct possible vers les services ■■■

ÉTUDE DE CAS

TROIS MOULINS HABITAT



■■■■ de sécurité intérieure comme le permet depuis peu la loi du 11 mars 2011.

Un règlement intérieur. Un aspect important du projet de Trois Moulins Habitat est l'organisation interne qui a été formalisée dans un règlement intérieur dédié à la vidéoprotection. Ce règlement intérieur a été signé par toutes les personnes en charge du dispositif. Il rappelle les objectifs de la vidéoprotection, son cadre juridique. Le règlement détaille par ailleurs les conditions de fonctionnement du système, à savoir les personnes responsables, les conditions d'accès aux enregistrements, les obligations de chacun ainsi que le traitement des images enregistrées.

Une commission de vidéoprotection. Une commission de vidéoprotection a été créée par délibération du conseil d'administration de Trois Moulins habitat du 12 octobre 2010. Sa composition répond aux objectifs d'équilibre, d'indépendance et de pluralité. Elle est en effet composée de 2 administrateurs, dont un représentant des locataires, du Directeur Technique, du Directeur du Patrimoine et du Responsable d'exploitation. Cette commission est chargée de veiller, au-delà du respect des

obligations législatives et réglementaires, à ce que les systèmes de vidéoprotection mis en place par l'entreprise ne portent pas atteinte aux libertés publiques et privées fondamentales. Elle formule des avis et des recommandations au Directeur Général sur les conditions de fonctionnement du système. Elle instruit et autorise les demandes d'installation de vidéosurveillance, y compris celles en partenariat avec une collectivité, une association locale ou un autre bailleur, à l'appui d'un dossier de présentation. Cette commission se réunit tous les trimestres. Elle peut également recevoir les doléances des tiers qui estimeraient avoir subi un préjudice et vise à apporter une solution amiable aux conflits éventuels. Néanmoins, elle ne peut intervenir sur des faits faisant l'objet d'une procédure devant les tribunaux administratifs ou judiciaires. Enfin, les membres de la commission sont soumis pendant et après exercice de leurs missions au strict respect de la confidentialité attachée à leur fonction et au fonctionnement du système.

Cette commission validera tous nouveaux projets.

La demande d'autorisation des systèmes. Afin d'être certain que l'installation soit conforme à la loi, et compte tenu du caractère complexe des lieux une demande a été adressée à la préfecture pour connaître le régime juridique applicable aux sites concernés. Il est apparu que les deux résidences devant être considérées comme privées une demande d'autorisation n'était pas nécessaire. La préfecture a toutefois exprimé des recommandations, notamment concernant la nécessaire information du public. Cette information a donc été réalisée d'une part par un courrier adressé à tous les locataires et d'autre part par des panneaux d'information disposés dans toute la résidence et notamment à l'entrée des parkings. Le courrier adressé aux locataires contenait toutes les informations utiles concernant les finalités du dispositif et la réglementation de la vidéoprotection. Il précisait également les modalités d'exploitation des images et les garanties offertes concernant la confidentialité des images.

A ce jour il n'y a eu aucune demande particulière de la part des locataires concernant le système.

La durée de conservation des images est d'un mois.

ASPECTS FINANCIERS

L'approche a été différente pour les deux sites.

Dans le cas de Savigny, le choix de la location a été retenu avec en sus un contrat d'entretien de l'installation d'une durée de trois ans. La location du système coûte 259 € TTC par mois à la société, et le coût de l'entretien s'élève à 42 € TTC par mois. Il faut ajouter à ces coûts la location d'une ligne ADSL permettant la centralisation des images, qui revient à 42 € TTC par mois.

Concernant le site de Pontault-Combault, Trois Moulins Habitat a fait le choix de l'achat du matériel. Le montant de cet investissement qui s'élève à 46 000 € TTC, a été intégré au coût de construction de l'opération. Le coût de fonctionnement s'élève à 74 € TTC pour la maintenance et 90 € TTC par mois pour la location de la ligne ADSL.

Dans les deux cas, le coût d'exploitation de la vidéoprotection n'a pas été répercuté sur les charges des locataires. Il est à noter que l'entreprise n'a pas bénéficié d'aide pour ces deux dispositifs et a financé la totalité des dépenses de fonctionnement et d'investissement. Ces deux expériences s'intègrent principalement dans le cadre d'expérimentation visant à valider la technologie et à répondre à des besoins de prévention et ou de résorption de l'insécurité. Même si Trois Moulins Habitat n'avait pas joué l'attente du retour sur investissement, la diminution de la vacance améliore le résultat d'exploitation. ■



LES TROIS CONSEILS DE...

JEAN-LUC CHEVRIOT CHARGÉ DE MISSION

- Mettre en place une organisation interne garante de l'intégrité et du respect des images diffusées,
- Ne pas hésiter à faire valider, grâce à un dossier technique succinct avec implantation des caméra et champs de vision sur plan, par les services de la Préfecture, le caractère privée ou public des installations (régime de déclaration ou d'autorisation),
- Prévoir, dès les premières installations, la compatibilité des enregistreurs avec un à deux logiciels de lecture/capture maximum.



Keolis

COORDONNÉES

19, boulevard Vivier Merle
BP 3167
69212 Lyon Cedex 03
Tél. : 04 78 71 80 80

Le SYTRAL, Syndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise, est l'autorité organisatrice des transports urbains exploités sous les marques TCL et OPTIBUS. Son territoire de compétence est le Périmètre des transports urbains, PTU, composé des 58 communes du Grand Lyon et de 7 communes limitrophes..

Dans le cadre d'une délégation de service public renouvelée tous les 6 ans, la gestion est confiée à une entreprise de transport. Le Groupe KEOLIS est le bénéficiaire actuel de cette délégation, avec la charge d'exploiter le réseau de transports en commun lyonnais, composé de tous les modes de transports existants : métro, tramway, bus et trolleybus, funiculaire.

L'exploitation du réseau comprend plusieurs composantes, dont la sécurité. Des objectifs précis sont fixés dans le cadre de la délégation et KEOLIS met donc en œuvre une politique globale, alliant moyens humains et techniques, prévention et intervention.

LA STRATÉGIE DE SÉCURITÉ DE KEOLIS LYON

La stratégie de sécurité est globale et partenariale.

Les dispositifs de prévention et de concertation. Deux contrats de partenariat ont été signés dans le cadre du décret du 17 juillet 2002 relatif aux dispositions de sécurité et de coopération pour la prévention et la lutte contre la délinquance.

- La « Stratégie Territoriale de Sécurité et Prévention de la Délinquance Transport », signée le 5 mai 2011 entre la Préfecture de la Région Rhône-Alpes, le Procureur de la République, l'Inspecteur d'Académie, le SYTRAL et Keolis Lyon a pour objectif de garantir de manière optimale, la sécurité des personnes et des biens sur le réseau TCL et de renforcer la qualité du service public. Ce lieu d'échanges permet de dresser, avec l'ensemble des partenaires institutionnels, un bilan de la délinquance et des incidents, de décider des actions concrètes, d'évaluer les résultats et d'effectuer un travail de terrain.

- Les Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), créés dans 16 communes de l'agglomération lyonnaise sont couplés au CLS pour mieux mutualiser les informations au niveau des acteurs territoriaux et créer de fortes synergies.

La lutte contre la fraude. Le SYTRAL a mis en place différents moyens pour lutter contre la fraude, comme la montée porte avant dans les bus et la fermeture du réseau de métro par des contrôles d'accès. Aujourd'hui en France, 90 % des réseaux de transports en commun fonctionnent sur le principe de la Montée Porte Avant et le bilan est positif.

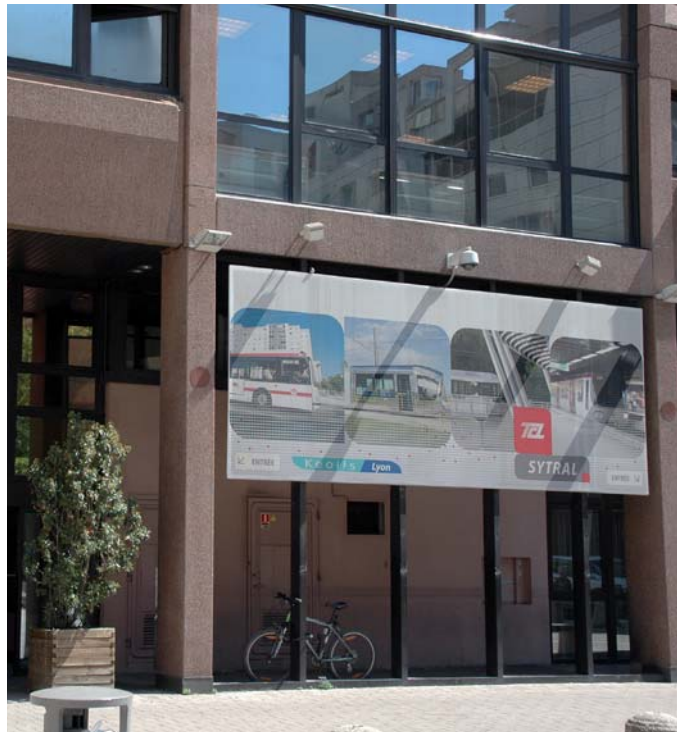
Les agents. Près de 300 agents, cadres ou Techniciens de terrain sont placés sous l'autorité du Directeur Sécurité.

Cette Direction est divisée en trois départements :

- **Le Département Contrôle Intervention** exerce une présence humaine permanente, visible et active pour la sécurité du réseau. Les équipes de contrôle/intervention effectuent leur mission de contrôle et se tiennent prêtes en permanence pour agir à la demande des conducteurs ou des agents du réseau TCL en cas d'incident liés à la clientèle, à eux-mêmes ou aux installations et équipements. Ces équipes assurent une protection rapide et efficace de la clientèle et du personnel. De la rapidité des interventions dépend le bon fonctionnement du réseau.

- **Le Département Analyses et Risques** comprend 2 entités.

Le Bureau de Prévention des Risques qui gère tous les plans de prévention, d'intervention, de secours et de sécurité (nationaux,



départementaux, locaux) et prend en compte la sécurisation des installations et des équipement.

Le Bureau d'Analyses Opérationnelles qui est alimenté par la main-courante informatisée du PC Sécurité. Il a pour mission de compléter ces informations afin de les analyser et de dégager des indicateurs opérationnels et d'établir des synthèses relatives à l'évolution de la sécurité et de la fraude.

- **Le Département Coordination des Moyens** gère le PC sécurité, la vidéoprotection ainsi que tous les dispositifs de renforts issus des sociétés de gardiennage qui permettent notamment de faire face à l'évènementiel et que l'on appelle les « Moyens Complémentaires ».

La vidéoprotection, outil indispensable. La première caméra a été installée sur le réseau en 1978. Le premier enregistrement était opérationnel en 1988... La vidéoprotection est aujourd'hui présente sur l'ensemble du réseau TCL et présente un double avantage. D'une

part elle permet la dissuasion des actes de malveillance (la présence de caméras dans le métro a contribué à diminuer la délinquance de 40 % entre 1998 et 2003), d'autre part c'est un outil d'aide à l'enquête et l'identification des auteurs : les images enregistrées lors de délits permettent de mieux analyser les faits, d'identifier les auteurs et d'avoir des preuves matérielles pour les besoins de toute action judiciaire.

Par ailleurs, la vidéoprotection est aussi un outil complémentaire d'analyse des flux et d'aide à la décision pour la gestion des flux, même si d'autres moyens dédiés répondent à cette fonction.

Les images de la vidéoprotection sont transmises à un PC sécurité, opérationnel depuis 2006 qui fonctionne toute l'année, 24h/24h et se voit confier plusieurs missions :
- Réceptionner tous les appels de détresse, les appels bus et tram, les appels d'urgence des agents sur le terrain ainsi que les alarmes des bâtiments (agences commerciales, ■■■■



■■■ bureaux...).

- Contrôler l'activité sur le terrain.
- Déclencher et organiser les interventions d'urgence.

Le PC sécurité dispose de moyens matériels importants comme la main courante informatisée qui recueille et centralise l'ensemble des signalements et interventions. Elle permet ainsi d'établir un suivi chronologique et statistique de l'ensemble des données. Les opérateurs disposent en outre d'outils téléphoniques pour contacter les différents partenaires en matière de sécurité (Police, gendarmerie, pompiers...). Une ligne directe relie les opérateurs au Centre d'Information et de Commandement (CIC) de la police Nationale, au Centre Opérationnel de Renseignement de la Gendarmerie (CORG) ainsi qu'au Centre Technique d'Appel (CTA) des sapeurs pompiers. Enfin, des écrans de contrôle reliés au système de vidéoprotection centralisé permettent d'afficher les nombreuses caméras vidéo du réseau TCL. Ces images peuvent être également renvoyées vers le CIC.

La vidéoprotection permet de sécuriser les

stations et quais de métro, de tramway, de bus et de trolleybus. Elle est embarquée dans les bus et trolleybus ainsi que dans le tramway. C'est aussi un outil de sécurisation des bâtiments, comme les agences commerciales, les installations dédiées à la maintenance... Le PC sécurité assure d'ailleurs la gestion des alarmes techniques ou de sécurité provenant de tous ces sites.

Un renforcement des dispositifs d'alerte et de communication. Un système SIDV dans les bus permet de localiser en temps réel tous les bus du réseau TCL et tous les véhicules d'intervention par un système GPS. Le positionnement des véhicules est répercuté sur un écran qui permet d'intervenir rapidement en cas d'incident. Les conducteurs de bus peuvent déclencher eux-mêmes une alarme qui se répercute sur les écrans de contrôle. Il y a plusieurs niveaux d'alarme en fonction de la gravité de l'événement. Le Centre d'Information et de Commandement de la police peut aussi recevoir en direct les données du SIDV et ainsi agir plus efficacement.

Par ailleurs, 357 bornes d'alarmes équipent le réseau métro pour permettre aux voyageurs en difficulté de contacter directement le personnel du réseau TCL. Ces postes sont situés sur les quais des stations de métro et à proximité des distributeurs de titres de transports. Tout appel actionne automatiquement une caméra de vidéoprotection et la sonorisation du lieu.

ASPECTS ORGANISATIONNELS

Le PC sécurité fonctionne en permanence car si le fonctionnement du réseau connaît une interruption nocturne, la surveillance des équipements et bâtiments nécessite une vigilance constante. Le PC est mis en œuvre par 12 opérateurs, encadrés par 4 superviseurs, tous placés sous l'autorité d'un responsable du PC. Ces agents assurent la coordination des équipes sur le terrain ainsi que la supervision en temps réel des images pour identifier tout incident. Ils ont pour mission d'assurer la sécurité des personnes et gèrent les incidents, parfois graves. Seules les questions de sécurité les concernent, puisque trois autres PC sont chargés de la régulation du trafic des bus, du métro et des tramways. Toutes les entités sont en liaison constante.

Les opérateurs du PC sécurité ont également la charge d'extraire les enregistreurs embarqués dans les bus ou tramways en cas de nécessité. La Cellule vidéo, composée de 3 techniciens chargés de traiter tous les enregistrements. Ces techniciens sont de véritables professionnels de la vidéo ayant une parfaite connaissance du réseau et sont à même de fournir aux enquêteurs de la police nationale ou de la gendarmerie nationale une expertise de haut niveau.

ASPECTS TECHNIQUES

Le système est composé de 3 941 caméras. Il n'y a pas pour le moment de caméra dôme en exploitation, même si cette technique est en expérimentation.

Concernant le réseau, seules les images des installations fixes sont transportées. Les caméras embarquées enregistrent en local sur des enregistreurs amovibles.

Les images enregistrées par les caméras de surveillance sont conservées sur une courte période puis détruites. Elles ne peuvent être prélevées pour examen que sur réquisition, dans le cadre d'une enquête judiciaire. La durée d'enregistrement varie de 72 heures à 4 jours selon les installations.

La détection automatique d'anormalité est envisagée, car elle permettrait de faire face au très grand nombre de flux à gérer, mais rien n'est expérimenté pour le moment.

ASPECTS ÉTHIQUES

La vidéoprotection est bien acceptée par le personnel, tout est par ailleurs discuté et négocié dans le cadre du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Des mesures ont été prises comme le fait de ne pas filmer le visage des conducteurs.

BILAN ET PERSPECTIVES

Le bilan est extrêmement positif puisque le réseau TCL est aujourd'hui considéré comme une référence en Europe. Il est régulièrement visité par des délégations internationales.

Les perspectives concernant la vidéoprotection sont la prise en compte d'éventuels progrès techniques tels que la vidéoprotection intelligente ou la prise en compte de

LES CONSEILS DE...



PATRICK AUJOGUE
DIRECTEUR SÉCURITÉ KEOLIS LYON

La vidéoprotection est aujourd'hui un élément incontournable de la sécurité dans toutes ses composantes. Les moyens mis en œuvre par le Sytral, autorité organisatrice, sont à la hauteur de la qualité du réseau et la vidéoprotection contribue à la renommée de ce réseau considéré comme l'un des plus beaux d'Europe.

En ce domaine, le partenariat avec les pouvoirs publics ne cesse de se développer mais il est encore possible de trouver des pistes d'amélioration.

nouveaux équipements dans l'agglomération. Par ailleurs, une réflexion est en cours visant à favoriser la mutualisation des systèmes entre grands acteurs tels que KEOLIS, le centre commercial de la Part-Dieu qui est le plus grand centre commercial de centre-ville d'Europe et la SNCF. ■



ÉDITION 2011

CONSEIL

Professionnaliser la filière de la vidéoprotection ! Vers une chaîne de valeur homogène et cohérente.

Est-il nécessaire de rappeler que pour construire sa (belle) maison, il est indispensable d'avoir choisi un (bon) architecte, qui aura lui-même choisi un (bon) maçon, menuisier, plombier, électricien, peintre... ? Cela tombe sous le sens ! Et pourtant, que de soucis encore de nos jours pour construire sa maison ! Pour un projet de vidéoprotection, il en est exactement de même !

PAR **DOMINIQUE LEGRAND**
PRÉSIDENT DE L'AN2V

La chaîne de valeur Architecte/Intégrateur est indispensable.

Un projet complexe et ambitieux doit-il obligatoirement se dérouler avec des imprévus, des soucis, des réunions de crises ? Est-ce une fatalité ? L'AN2V défend le fait que

la chaîne de valeur Architecte/Intégrateur est indispensable, et qu'aucun maillon ne doit être « le maillon faible », sous peine de rendre l'ensemble de la chaîne fragile. Et pourtant... Il faudra encore attendre quelques temps avant que la majorité des entreprises qui déploient les dispositifs de vidéosurveillance apporte de vraies garanties sur la qualité de leurs prestations. C'est la raison pour laquelle l'AN2V a souhaité se positionner de manière forte sur le sujet de la certification des installateurs et mainteneurs de systèmes de vidéosurveillance. A ce titre, l'AN2V préside le comité de la certification « Installation de systèmes de vidéosurveillance » élaborée par SVDI et Bureau Veritas Certification. Ainsi nous espérons en que le plus grand nombre de professionnels puisse accéder à cette certification, à juste prix, et que la profession puisse mieux défendre ses propres intérêts quant à la qualité de ses installations.

Mais qu'en est-il pour la partie amont, pour l'architecture ? A ce jour, n'importe quel individu peut devenir du jour au lendemain « spécialiste en architecture de vidéoprotection »

car à ce jour le métier n'est pas régulé ! Or, le défaut d'architectes dûment répertoriés, formés, décrits dans leurs compétences respectives, donne lieu à toutes les dérives, à tous les prix (souvent –très/trop- bas) et où les arguments de ventes et d'obtentions de marché peuvent laisser place à toutes les fantaisies ! Pour reprendre la métaphore de la construction de sa maison : peut-on se passer sérieusement d'un bon architecte, suffit-il de faire confiance à un « bon » maçon pour corriger les feuilles de calculs défectueuses d'un architecte absent ou insuffisamment formé ? de son manque d'idée ? de son manque de connaissances précises des nouveaux matériaux ? Nous ne comptons plus les intégrateurs qui sont venus se plaindre à l'AN2V de cahiers des charges imprécis, obsolètes, à côté du réel besoin... nous nous défendons par exemple de transmettre ce que les utilisateurs réclament parfois, à savoir : un « cahier des charges types », cahier des charges d'ailleurs disponible en ligne sur de nombreux sites, parfois même officiels ! Ce n'est pas raisonnable : le cahier des charges du voisin, ne peut satisfaire que les besoins



du... voisin ! (et jamais vous !). Pire, le voisin vous dira même peut-être parfois à posteriori : « Ah ? chez vous non plus ça ne marche pas ! »

Aussi a-t'il été indispensable de créer un organe qui aura en charge de «syndiquer», d'affilier, la profession : le SCS – Syndicat du Conseil en Sécurité.

Créé par 15 membres fondateurs, consultants indépendants ou sociétés de conseil, il a été immatriculé en tant que syndicat professionnel le 18 janvier 2010 auprès des services de la Mairie de Paris.

La création a répondu à plusieurs objectifs :

- premièrement, définir et défendre une activité de prestations intellectuelles certes de nature privée mais concourant à l'intérêt général et à l'intérêt collectif dans les domaines de la sécurité publique et de la sûreté;
- deuxièmement, assurer la représentativité d'une profession récente et encore peu structurée;
- troisièmement, déboucher assez rapidement sur un dispositif de labellisation notamment pour enrayer la dérive actuelle d'un marché dont les prestations sont parfois produites dans des conditions de déontologies douteuses et dont la qualité tend à s'abaisser.

L'AN2V souhaite que le SCS soit actif le plus rapidement possible et que l'appartenance à l'AN2V soit quasi-obligatoire si la compétence « vidéosurveillance » est cochée par l'entreprise au sein du référentiel SCS. Ceci pour au moins deux bonnes raisons : une communauté de plus de 300 membres, tout public confondu, qui s'exprime sur la vidéosurveillance est indispensable pour dispenser de bons conseils, surtout pour

un métier qui évolue aussi rapidement. De plus, si la société possède des références intéressantes, (et surtout des contre-références, ou déceptions) il est indispensable de les faire partager à tous afin que les erreurs ne soient pas dupliquées ! C'est ainsi que toute profession évolue, dans tous les domaines : il est indispensable de mutualiser ses expériences et surtout ses échecs ! La filière vidéosurveillance n'a pas encore atteint cette humilité là ; nous y œuvrons. Vous pouvez compter sur le SCS et sur l'AN2V pour faire partager les meilleures pratiques, afin que les architectes de solutions soient toujours au mieux de leurs compétences, pour le plus grand bonheur des utilisateurs, des installateurs qui doivent répondre aux cahiers des charges, et au final, car l'objectif est bien là, pour que tous nos concitoyens puissent bénéficier des meilleures solutions technologiques pour leur tranquillité quotidienne.



L'AN2V est déterminée en 2011 à ce qu'une certification « Architecte vidéoprotection », dûment reconnue, voit le jour au plus vite. ■

À QUOI SERT EXACTEMENT LA CERTIFICATION ?

Intérêt pour l'entreprise certifiée

- Vecteur d'amélioration de l'organisation et de performance globale de l'entreprise,
- Outil de valorisation du travail des collaborateurs,
- Créateur de valeur et avantage concurrentiel,
- Réponse aux attentes croissantes des donneurs d'ordre en terme de garanties sur la qualité du livrable,
- Simplification des procédures d'autorisation préfectorales.

Intérêt pour le «donneur d'ordre»

- Gage de sérieux, de qualité et de confiance,
 - Signe distinctif et lisible pour faire un choix entre plusieurs prestataires,
 - Garantie sur la qualité du matériel, installé et sur l'opérationnalité du système,
 - Réduire les délais de mise en service de l'installation,
 - Avoir l'expertise d'un «véritable» professionnel de la vidéosurveillance.
-



AV PROTEC

128, Avenue de Flandre – BP50009 59441 Wasquehal

Tel.: 03 20 52 69 29 – Fax : 09 55 60 24 51

e-mail : p.equinet@avprotec.fr

Internet : avprotec.fr

DIRIGEANTS



GÉRANT

Patrice EQUINET

06 83 84 50 64

p.equinet@avprotec.fr



ASSOCIÉE

Marie-Eliane GERTHOFFERT

06 85 26 75 98

meg@avprotec.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC

Effectif France : 4

Effectif International : -

Couverture géographique : France et Dom Tom

PRÉSENTATION

Bureau d'Etudes et Cabinet conseil indépendant spécialisé dans la Vidéoprotection / Vidéosurveillance auprès des Collectivités territoriales et des entreprises, AV PROTEC accompagne celles-ci en amont (besoins, scénarios, budget) puis tout au long de leurs projets (AMOA) jusqu'à l'évaluation, l'audit, les évolutions et enfin l'exploitation de leurs systèmes existants.

Nos Maître-mots : architecture inventive, budgets optimisés et résultats.

Vidéoprotection urbaine / Vidéosurveillance : collectivités territoriales, établissements publics, scolaires et universitaires, entreprises, sites complexes notamment accueillant du public. Contrôle d'accès complexe, multi sites. Sécurisation de sites complexes, publics ou entreprises.

INNOVATIONS 2011

- Développement sur la France, ouverture de bureaux à Nantes et Colmar,
- Elargissement de notre offre au contrôle d'accès complexe et étendu, multi-sites ; aux liaisons multi-technologies ; à la sécurisation de sites complexes.

PRESTATIONS

AV PROTEC est un spécialiste des architectures.

L'expertise d'AV PROTEC se situe dans la maîtrise des techniques et technologies, l'inventivité des architectures et solutions à trouver sur les problématiques rencontrées.

- Vidéoprotection urbaine de Collectivités territoriales, (notre cœur de métier)
- Vidéosurveillance d'établissements publics, scolaires et universitaires,

- Vidéosurveillance et sécurisation d'entreprises
- Contrôle d'accès complexe et multi sites,
- Sécurisation de sites complexes, publics ou entreprises.

- Expertise en architecture créative et technologies éprouvées,
- Interopérabilité des solutions proposées dans un environnement hétérogène ; systèmes ouverts et évolutifs,
- Informatique, sécurité, transmissions hertziennes, vidéo-images, VDI, mobilité,...

- Accompagnement en AMOA ou conseil, de bout en bout, de l'amont à l'exploitation,
- Mise en place Comités et Charte d'Ethique,
- Audits et évaluations de systèmes existants,
- Une équipe de spécialistes : techniques et technologiques, polices municipales, responsables sécurité,...

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Bruay sur l'Escaut,
- Roost Warendin,
- Bondues,
- Courcelles Les Lens,
-

Etude de faisabilité, avant projet, assistance à maîtrise d'ouvrage et mise en exploitation.

RÉFÉRENT AN2V

Patrice Equinet

Gérant

06 83 84 50 64

p.equinet@avprotec.fr



FORUM OPEN-IPVIDEO

18, rue Irénée Blanc 75020 Paris

Tel.: 06 80 13 51 05

e-mail : info@openipvideo.org

Internet : www.open-ipvideo.org

DIRIGEANT



PRÉSIDENT

Garry GOLDENBERG

06 80 13 51 05

garry.goldenberg@open-ipvideo.org

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 75 K€

Effectif France : 2

Effectif International : -

Couverture géographique : France

PRÉSENTATION

Le Forum Open-IPVideo est une association professionnelle créée pour assurer la promotion d'un environnement de vidéogestion ouvert, permettant aux opérateurs concernés, collectivités territoriales ou entreprises, de faire à tout moment les meilleurs choix technico-économiques, quel que soit le constructeur ou l'éditeur. Cette ouverture est facilitée par l'utilisation du protocole IP et l'adhésion à des standards tels que Onvif, PSIA ou AFNOR.

INNOVATIONS 2011

Le laboratoire de test du Forum Open-IPVideo permet de valider l'interopérabilité entre les différentes briques composant un système de vidéoprotection. Il est ouvert à tous les membres, et constitue une plateforme de démonstration disponible en permanence.

RÉFÉRENT AN2V

Garry Goldenberg

Président

06 80 13 51 05

garry.goldenberg@open-ipvideo.org



GIORDANA INGENIERIE

10, allée des marronniers 69360 Ternay

Tel.: 09 75 48 58 43

e-mail : giordana.ingenierie@me.com

Internet : www.giordana-ingenierie.com

DIRIGEANT



INGÉNIEUR CONSULTANT

David GIORDANA

06 24 30 71 05

giordana.ingenierie@me.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 45 K€

Effectif France : 3

Effectif International : 1

Couverture géographique : Nationale et Internationale

PRÉSENTATION

Assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre dans les domaines suivants :

- Sûreté vidéo / contrôle d'accès / anti-intrusion.
- Gestion technique des bâtiments et gestion centralisées (GTB / GTC), mutualisation de technologies—immotique.
- Performance énergétique – H.Q.E. – H.P.E.

Formations sur tous ces domaines.

INNOVATIONS 2011

Audit HQE permettant la cartographie d'un bâtiment par exemple, pour savoir sur quoi agir et à quels coûts pour améliorer ses performances en matière d'environnement.

Le retour d'investissement ou/et les gains liés à une éventuelle production d'énergie peuvent aussi être calculés selon les gains théoriques obtenus par les modifications.

Assistance et conseils avant-projet, budgets, et argumentation auprès des services décisionnaires,

Ex/ SANOFI siège mondial pour l'éventuelle rénovation du contrôle d'accès. 3000 badges.

Accompagnement stratégique des entreprises (international - Suisse),

Ex/ TSA pour l'orientation pour les 15 années à venir sur les logiciels de GTC et sûreté avec lesquels l'entreprise va travailler.

PRESTATIONS

GIORDANA INGENIERIE applique la méthodologie d'ingénierie comme elle est codifiée dans les textes officiels et s'appuie sur ses expériences terrains et sur son support de formation créé pour assister les futurs responsables et chefs de projets à suivre leurs études et leurs réalisations.

GIORDANA INGENIERIE propose une trame d'analyse des dossiers de réponses des entreprises, inédite et objective, permettant un choix sain et sans remise en cause possible par les soumissionnaires écartés. Cette trame est personnalisée, basée et pondérée sur les attentes fonctionnelles et factuelles des clients.

Le domaine d'expertise de GIORDANA INGENIERIE est la sûreté avec ce que cela comporte de confidentialité. Nous pouvons prendre en compte le plus haut niveau de sûreté sur les domaines de l'anti-intrusion, du contrôle d'accès et de la vidéo tout en suivant une démarche congruente et équilibrée.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Futuroscope (86) : AMO et MOE rénovation et extension du système de vidéosurveillance du parc. 2010 et 2011.
- Sanofi Siège mondial (69) : AMO conseil amont contrôle d'accès. 2010 et 2011.
- Mairie de Caluire (69) : AMO réalisation de la vidéo protection de la commune 2010 à 2012.
- Mairie de Vernaison (69) : AMO Constitution d'un dossier de consultation pour la réalisation de la vidéo protection de la commune 2011.
- Ville de Sanary sur mer (83) : AMO et MOE rénovation et extension du système de vidéosurveillance de la commune 2010 et 2011.

RÉFÉRENT AN2V

David Giordana

Dirigeant

06 24 30 71 05

giordana.ingenierie@me.com



INXIA

4, rue Brindejonc des Moulinais 31500 Toulouse

Tel.: 05 31 48 81 62 – Fax : 05 61 80 13 57

e-mail : inxia@inxia.com

Internet : www.inxia.com

DIRIGEANT

DIRECTEUR

Laurent BREHERET

05 31 48 81 62

laurent.breheret@inxia.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 431 k€

Effectif France : 4

Effectif International : -

Couverture géographique : France

CONTACT

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Didier PANARONI

06 71 92 03 59

didier.panaroni@inxia.com

PRÉSENTATION

InXia est un bureau d'étude spécialisé dans les systèmes urbains, visant à assister les collectivités locales dans le choix et la mise en œuvre de solutions techniques pour la vidéosurveillance urbaine.

InXia a pour originalité de maîtriser plusieurs domaines techniques, notamment ceux relatifs à la circulation routière, aux transports en commun, au contrôle d'accès, permettant une approche globale et une mutualisation de moyens et de services.

INNOVATIONS 2011

InXia est un bureau d'études totalement indépendant de tous fabricants et industriels. Ce bureau d'études se positionne en tant qu'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage ou Maître d'Œuvre, auprès des collectivités publiques soucieuses de choisir les solutions de vidéo-protection les mieux adaptées à leurs besoins.

PRESTATIONS

- Vidéosurveillance urbaine et routière,
- Vidéo-détection de trafic,
- Systèmes d'exploitation des feux de circulation,
- Régulation du trafic urbain,
- Systèmes d'information usagers,
- Réseaux de télécommunications,
- Contrôle d'accès et gestion de bornes,
- Régulation et exploitation des transports en commun (bus et tramway).

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Ville de Villabé :

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre de la vidéo-protection urbaine.

- Hauts-de-Seine :

Etudes relatives aux équipements de détection vidéo pour l'extension du tramway T1.

- Charente-Maritime :

Expertise pour la vidéosurveillance du Pont de l'Ile-de-Ré.

- Ville de Niort :

Maîtrise d'œuvre du système d'information parkings de la ville.

- Grand Toulouse :

Système centralisé de jalonnement dynamique et d'information des usagers.

RÉFÉRENT AN2V

Laurent Breheret

Directeur

05 31 48 81 62

laurent.breheret@inxia.com

LOOPGRADE

4, avenue des Trois Peuples 78180 Montigny-le-Bretonneux

Tel : 01 61 38 16 76 - Fax : 01 61 38 16 43

e-mail : contact@loopgrade.fr

Internet : www.loopgrade.fr

DIRIGEANT



DIRECTEUR ASSOCIÉ

Alain TRIPLET

01 78 94 29 71

atriplet@loopgrade.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 600 K€

Effectif France : 7

Effectif International : 0

Couverture géographique : France

PRÉSENTATION

Avec plus de 100 clients, LOOPGRADE est le cabinet d'études et de conseil en réseaux et télécommunications leader sur le marché des collectivités locales et territoriales en Ile-de-France. L'expertise de ses consultants, tous ingénieurs, dans le domaine de l'architecture des systèmes de communication et dans celui des réseaux multiservices contribue à la qualité de leurs recommandations et à la pertinence des solutions proposées.

INNOVATIONS 2011

LOOPGRADE propose aux collectivités un savoir-faire unique dans le domaine des réseaux convergents basés sur le protocole IP. Cette offre de services est aujourd'hui incontournable pour la mise en place de dispositifs de vidéoprotection efficaces, c'est-à-dire dont la richesse fonctionnelle, les coûts de construction et d'exploitation et la qualité des images répondent aux exigences d'aujourd'hui.

PRESTATIONS

Vidéoprotection

Définition des besoins, diagnostic, dialogue de sécurité partagé, dossier FIPD, autorisation préfectorale, dossiers de consultation des entreprises, suivi de mise en oeuvre, recette, plan de communication

Réseaux à haut et très haut débit

Inventaire de ressources existantes, Ingénierie THD, optimisation économique par minimisation des constructions, suivi de travaux, recette, mise en production

Schémas directeurs numériques d'aménagement de territoires

Identification des besoins par typologie d'acteurs, matrices de trafic, inventaire de ressources existantes mobilisables, architecture THD globale, développement

de scénarii, dossiers de consultation des entreprises.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Ville de Vélizy-Villacoublay : conception d'un système de vidéoprotection urbaine IP comprenant 53 caméras reliées au CSU au moyen d'un réseau IP opérateur.

- Ville de Villemomble : conception d'un système complet de vidéoprotection urbaine d'une vingtaine de caméras avec enregistreur numérique, reliées au CSU par un réseau radio et alimentées sur lampadaires.

- Ville de Montrouge : conception d'un système complet de vidéoprotection urbaine de 35 caméras sur 5 zones avec enregistreurs numériques, mise en oeuvre du dispositif sur le réseau très haut débit (THD) de la Ville.

- Ville de Joinville-le-Pont : conception d'un système de vidéoprotection urbaine tout IP comprenant 15 caméras avec enregistreur numérique centralisé, reliées au CSU par un réseau fibre optique multiservices.

- Ville de Rungis : conception d'un système de vidéoprotection urbaine tout IP avec gestion technique des bâtiments.

- Ville de Bry-sur-Marne : conception d'un système de vidéoprotection urbaine (bâtiments publics, zones de commerce et carrefours routiers). Mise en place d'un réseau de communication THD voix-données-images.

- Ville de Massy : conception d'un système de vidéoprotection urbaine IP comprenant 50 caméras reliées au CSU au moyen d'un réseau IP opérateur.

RÉFÉRENT AN2V

Alain Triplett

Directeur associé

01 78 94 29 71

atriplet@loopgrade.fr

AV PROTEC

128, avenue de Flandre **PAGE 102**
BP 50009
59441 Wasquehal
Tel. 03 20 52 69 29 - Fax. 09 55 60 24 51
p.equinet@avprotec.fr
www.avprotec.fr

RÉFÉRENT AN2V

Patrice Equinet
Gérant
06 83 84 50 64
p.equinet@avprotec.fr

CREALIA CONSULTING

22 rue Lourmel
75015 Paris
Tel. 06 71 05 37 52
assadourian.mariette@wanadoo.fr

RÉFÉRENT AN2V

Mariette Assadourian
Directeur
06 71 05 37 52
assadourian.mariette@wanadoo.fr

DIS

16 bis, rue Récappé
95110 Argenteuil
Tel. 01 41 55 18 77 - Fax. 01 41 55 18 76
contact@disingenerie.com

RÉFÉRENT AN2V

Norbert Menny
Directeur
06 75 12 00 54
nmenny@disingenerie.com

FORUM IP

18 Rue Irénée Blanc **PAGE 103**
75020 Paris
Tel. 06 80 13 51 05
info@openipvideo.org
www.open-ipvideo.org

RÉFÉRENT AN2V

Garry Goldenberg
Président
06 80 13 51 05
garry.goldenberg@open-ipvideo.org

GIORDANA INGENIERIE

10, allée des marronniers **PAGE 104**
69360 Ternay
Tel. 09 75 48 58 43
giordana.ingenierie@me.com
www.giordana-ingenierie.com

RÉFÉRENT AN2V

David Giordana
Dirigeant
06 24 30 71 05
giordana.ingenierie@me.com

IMHOTEP INGENIERIE

293, boulevard Saint-Denis
92400 Courbevoie
Tel. 06 72 74 18 75 - Fax. 04 67 85 53 04
imhotep.ingenierie@laposte.net
www.imhotep-ingenierie.com

RÉFÉRENT AN2V

Dominique Vidal
Gérant
06 72 74 18 75
imhotep.ingenierie@laposte.net

INXIA

4, rue Brindejonc des Moulinais **PAGE 105**
31500 Toulouse
Tel. 05 31 48 81 62 - Fax. 05 61 80 13 57
inxia@inxia.com
www.inxia.com

RÉFÉRENT AN2V

Laurent Breheret
Directeur
05 31 48 81 62
laurent.breheret@inxia.com

LOOPGRADE

12, avenue des Près **PAGE 106**
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tel. 01 61 38 16 76 - Fax. 01 61 38 16 43
contact@loopgrade.fr
www.loopgrade.fr

RÉFÉRENT AN2V

Alain Triplet
Directeur Général
01 78 94 29 71
contact@loopgrade.fr

PPSL

1bis, rue du Théâtre
78990 Elancourt
Tel. 01 81 88 50 00 - Fax. 01 61 38 57 82
contact@pssl.asso.fr
www.pssl.asso.fr

RÉFÉRENT AN2V

Emmanuelle Villot
Chef de projet
01 61 38 57 82
emmanuelle.villot@pssl.asso.fr



ÉDITION 2011

HARDWARE

Matériels : des choix nombreux

Nous passons en revue les principales options matérielles à considérer en phase d'investissement dans un système de vidéoprotection. La méthodologie à appliquer doit partir des besoins exprimés en définissant un niveau de protection souhaité, puis le choix doit être fait en fonction des moyens budgétaires. Il conviendra de privilégier les technologies évolutives et l'ouverture. Avec une constante à respecter pour chaque élément : la recherche de la qualité pour de bons résultats.

PAR MICHEL EYNAUD
JOURNALISTE SPÉCIALISÉ ET CONSULTANT

Caméras : sensibilité et plage dynamique. Les caméras sont les yeux du système : leur choix est primordial, en fonction des conditions. Celles fonctionnant dans le spectre visible se différencient par leur capacité ou non à étendre leur champ d'application la nuit et dans les extrêmes comme les très hautes et très basses lumières en journée (éblouissement, contre-jour, situations de fort contraste,...), et à produire une image nuancée et avec de fines différences de niveaux.

Si les capteurs CCD sont longtemps restés meilleurs dans les nuances et la plage

dynamique que les capteurs CMOS utilisés en mégapixels, on trouve aujourd'hui des CMOS de qualité et des CCD qui montent en mégapixels. A la sortie des capteurs, c'est aujourd'hui avec des processeurs DSP performants qu'un traitement d'image est souvent appliqué pour améliorer la qualité image et considérablement élargir la plage dynamique avec une meilleure réponse dans les zones très claires (comme les contre-jours) et très sombres. A noter la disponibilité de capteurs utilisés par certains modèles de plusieurs marques, qui analysent la lumière pixel par pixel pour d'excellents résultats en contre-jour et une plage dynamique maximale. Ces capteurs restent cantonnés à la résolution standard, et les résultats obtenus aujourd'hui avec des processeurs de traitement d'image s'en rapprochent.

Il est toujours possible d'utiliser de nuit une caméra qui ne soit pas « jour/nuit » dans des conditions de bon éclairage artificiel visible, ce qui peut être le cas en environnement urbain avec l'éclairage public. Pour les zones peu ou non éclairées, une caméra jour/nuit permettra une meilleure réponse en mode noir et blanc avec augmentation de la sensibilité, les caméras en « vrai jour/nuit » intégrant la commutation mécanique d'un filtre infrarouge basculant pour intégrer le spectre invisible du rayonnement infrarouge proche auquel le capteur est également sensible. Les meilleurs résultats sont obtenus avec un éclairage infrarouge pour des images détaillées dans des distances raisonnables. Si aujourd'hui beaucoup de caméras de qualité intègrent un ensemble de leds infrarouges d'appoint, les plus longues distances nécessitent des projecteurs infrarouges

annexes, assez coûteux à l'achat et en consommation. Il convient de comparer les coûts globaux d'exploitation entre ce schéma de fonctionnement et une caméra aidée par un éclairage visible. En ville de bons résultats sont le plus souvent obtenus avec l'éclairage public jusqu'à de longues distances.

A noter que depuis peu de temps de nouvelles technologies sont apparues chez quelques constructeurs, permettant la continuité de la prise de vue en couleur dans des conditions d'extrêmement basses lumières, en quasi obscurité. Ces technologies utilisent à la fois de nouveaux capteurs CMOS de très haute sensibilité et un ensemble de traitements d'image visant à réduire le bruit et à améliorer la qualité image. Cette nouvelle génération de caméras devrait se développer et est à surveiller.

Enfin, les caméras dites « thermiques », qui ne sont sensibles qu'au rayonnement infrarouge lointain émis par les corps et objets chauds, permettent de se passer d'éclairage et voient ce que les autres ne voient pas. Cette technologie coûteuse est de plus en plus abordable et est surtout bien adaptée à l'analyse d'image (cf. plus loin), en étant insensible aux éblouissements de lumière visible. Elle nécessite des optiques spéciales sans verre et fonctionne souvent dans des résolutions moindres, bien que de tout nouveaux capteurs atteignent le 1024x768. Leur diffusion plus large se fera d'abord en complément utile de caméras dans le visible.

Caméras : fixes ou mobiles ? Les dômes rapides PTZ sont très utilisés en environnement

urbain et sur les sites de grande taille. Ils apportent discrétion, flexibilité et puissance, en permettant de se rapprocher manuellement ou automatiquement du sujet surveillé et de le suivre grâce à de puissants zooms, jusqu'à 43x aujourd'hui. Ils nécessitent une maintenance plus coûteuse que les caméras fixes. Parmi les points différenciant des dômes rapides PTZ, on pourra remarquer la conservation en mémoire dans le socle des paramètres de configuration lors de changements de modules ou d'opérations de maintenance, des transmissions internes optiques pour une meilleure fiabilité, et des designs aidant à une installation rapide et aisée.

En complément des dômes mobiles, chaque type de caméra fixe pourra trouver son application en fonction du but recherché, qu'elle soit apparente ou placée dans un dôme, et de taille normale ou réduite comme les mini dômes à zoom intégré. Les caméras fixes sont aussi plus adaptées à l'analyse intelligente que les dômes mobiles.

Le panoramique : quel objectif ? Plusieurs technologies visent à remplacer un dôme mobile ou plusieurs caméras fixes par une seule couvrant un champ équivalent, avec des avantages pratiques et économiques importants lors de l'installation. En comparaison avec un dôme mobile, ces caméras permettent d'enregistrer la totalité d'un champ tout en permettant de zoomer sur un détail, et ne possèdent aucune pièce mobile.

Des modèles de caméras fixes hémisphériques, couvrant des champs très larges, de type fish-eye jusqu'à 360° sans pièce en mouvement,



aujourd'hui proposés et permettent la reconstruction de champs standards virtuels à l'intérieur de leur champ de prise de vue. Ces caméras n'atteignent cependant pas la précision des dômes à fort zoom dans les longues distances. Utilisant des capteurs mégapixel, elles peuvent permettre une reconnaissance ou une identification jusqu'à une dizaine de mètres, dans des zones complètes sans partie aveugle.

Dans le même but, les objectifs dits panomorphiques s'adaptent sur certaines caméras fixes normales pour produire un champ hémisphérique, qui doit être exploité avec un logiciel associé de redressement, celui-ci devant être intégré au logiciel de visualisation ou de supervision vidéo du système. L'intérêt étant de pouvoir conserver la même marque de caméra et le même format d'image que les autres caméras du système, ou bien d'intégrer ces images dans un logiciel de supervision ouvert compatible.

Enfin, plusieurs modèles de caméras panoramiques rassemblant plusieurs capteurs et objectifs à l'intérieur d'un même boîtier sont

aujourd'hui disponibles sur le marché. Leur intérêt est d'associer une très haute définition globale, par exemple de 4,8 Mp (6x0,8) ou 8 Mp (4x2), à un champ large pouvant être semi-hémisphérique aussi bien que circulaire ou hémisphérique, pour une définition angulaire supérieure à ce qui s'est fait en hémisphérique jusqu'à présent, et permettant une utilisation sur des points plus lointains. Les champs sont juxtaposés de façon transparente, et des champs virtuels peuvent être reconstruits en temps réel.

Caméras : résistance et positionnement.

Outre le pointage vers les zones à surveiller, l'emplacement et le positionnement des caméras doivent si possible permettre aux champs de se recouvrir et aux caméras de se protéger mutuellement. Il convient de limiter les possibilités de masquages et de contre-jours.

En extérieur, les caméras doivent être étanches à l'eau et à la poussière selon la norme IP66, et installées sur des mâts les plus rigides possibles pour éviter les tremblements liés aux rafales de vent. Certaines caméras ■■■



■■■■ intègrent aujourd'hui une stabilisation d'image.

Enfin, l'installation doit être réalisée de façon à limiter les possibles atteintes par jet de pierre ou par des sprays de peinture. Des caméras ou des caissons anti-vandales sont à utiliser dans les cas difficiles, certains respectant la norme IK10.

A noter la notion de Rapid Deployment Camera en Grande-Bretagne, mettant l'accent sur la flexibilité de l'utilisation de kits de caméras utilisant des transmissions sans fil.

Caméras IP et analogiques. La majeure partie des systèmes existants et des nouvelles caméras installées est encore constituée de caméras analogiques, de plus en plus souvent mises en réseau via des encodeurs pour les besoins de transmission. Elles permettent de conserver un très large choix de caméras et d'encodeurs, pouvant être spécifiquement adaptés à certaines utilisations contraignantes comme en milieu industriel ou urbain. Ceux-ci, pour une ou plusieurs caméras, peuvent être placés dans un endroit protégé et ventilé, ou bien parfois dans le caisson de la caméra

pour des raisons pratiques, économiques et esthétiques. Les caméras analogiques ont continué à progresser ces dernières années, certaines intégrant même un processeur DSP destiné à améliorer la qualité image, à élargir la plage dynamique, et parfois à détecter des défaillances ou sabotages, comme le dépointage, le masquage, le flou, et même à réaliser une analyse intelligente d'image intégrée à la caméra (voir plus loin), à l'instar des caméras IP. Celles-ci sont aujourd'hui massivement installées, avec tous les avantages d'une mise en réseau facilitée. Elles sont indispensables dès que l'on désire travailler au standard Full HD 1080p ou en multi-mégapixels.

Dans tous les cas, la mise en réseau IP est aujourd'hui incontournable à un stade ou à un autre. Elle permet par exemple le raccordement direct du système de vidéoprotection ou de ses éléments à un réseau sans fil ou au backbone en fibre optique de la commune, si disponible. A noter l'existence de dômes directement équipés d'une interface et connectique pour fibre optique. La caméra devient ainsi accessible via n'importe quelle technologie de réseau, et également disponible pour d'autres

applications. La mise en réseau permet une supervision distante multi-site, depuis le poste de surveillance qui peut être éloigné des autres éléments comme les serveurs de gestion et d'enregistrement, ou encore depuis le CSU d'une commune disposant d'opérateurs alors que la commune du système n'en a pas. La communication avec les forces de police peut également être facilitée. Globalement, des économies de câblage et d'infrastructure, d'exploitation et de maintenance peuvent être réalisées, et une évolutivité supérieure assure des économies futures.

Quelle résolution ? Depuis les débuts de la CCTV, les résolutions standard n'ont cessé d'augmenter, passant du CIF au 2CIF, puis aux 4CIF et D1, vers maintenant les HD 720p et Full HD 1080p pour les caméras IP. La course aux lignes TV a également lieu en analogique, avec des résolutions standard pouvant atteindre jusqu'à 600 lignes en couleur et 700 lignes en N/B.

A noter que l'analogique permet aussi aujourd'hui de travailler en 2 Mp grâce à la technologie HD-SDI du format HDCCTV, issue du monde du broadcast, disponible aujourd'hui chez de très nombreux fabricants, et qui peut permettre la mise à niveau d'un système existant en faisant l'économie importante du changement de câbles, avec une limitation de distance variant de 100 à 330 m suivant les câbles utilisés et la charge de débit souhaitée. Des DVRs plus coûteux sont alors à utiliser aux extrémités, à même d'accueillir des flux non compressés extrêmement lourds.

Les HD 720p et Full HD 1080p en 16/9ème sont aujourd'hui devenus les nouveaux standards,

tout simplement pour répondre à la demande des utilisateurs qui disposent aujourd'hui des écrans pour les afficher sans perte, et grâce à la vaste disponibilité des composants utilisés dans ces résolutions. Ainsi, autant les images HD auraient été insuffisamment exploitées avec les anciens affichages, autant les résolutions standard, qui souffrent de dégradations liées à la compression pour le transport en réseau IP, sont à réserver aux fenêtres sur un écran HD. Il est courant aujourd'hui de trouver de bonnes caméras HD ou Full HD avec de 12 à 25 images par seconde (ips) pour un certain confort de travail autant que pour satisfaire à l'arrêté du 3 Août 2007.

De beaucoup plus hautes résolutions peuvent être rencontrées en multi-mégapixels, toutes n'atteignant pas un nombre d'ips suffisant pour une utilisation sur la voie publique. Néanmoins, les quelques caméras atteignant 16 et 20 Mp sont très intéressantes pour la surveillance de grands espaces en remplacement de plusieurs caméras, et pourraient trouver leur marché à l'avenir si leur rapidité augmente. Il faudra alors des capacités de stockage et de transmission à la hauteur.

Quelle dimension ? La 3ème dimension a fait son apparition en vidéosurveillance cette année, uniquement sous forme de démonstration de savoir-faire, et chez un nombre très restreint de sociétés. Ce qui a été montré a été soit à base de 2 caméras de vidéosurveillance, avec les difficultés de réglage que l'on imagine, soit à base de caméras broadcast 3D à objectif double, ces caméras n'étant pas adaptées à une utilisation 24h/24. L'arrivée de produits adaptés à la vidéosurveillance est à surveiller pour 2012, avec une utilité probable en analyse d'image



grâce à une meilleure discrimination des plans et une meilleure évaluation des distances.

Quelle compression ? La montée en résolution s'accompagne heureusement d'une amélioration continue de la puissance des algorithmes de compression. Après les M-Jpeg, Mpeg2 et Mpeg4, le H264 est en phase de généralisation. Son gain en performance par rapport au Mpeg4 est variable et surtout fonction du degré de mouvement dans l'image, une trame étant calculée par rapport à la précédente référence à l'intérieur d'une seconde. La moindre taille de flux bénéficie tant au réseau qu'au stockage, et permet surtout de transmettre et d'enregistrer plus de caméras, ou bien de travailler en définitions supérieures. En effet, un flux HD 720p en H264 est de poids à peu près équivalent à celui d'un flux D1 en Mpeg4. La taille des flux sera impactée en utilisation par les réglages de qualité image (taux de compression), du nombre d'ips, ainsi que des paramètres du Group of Pictures – GoP – pouvant espacer les trames de référence.

Type et place de l'enregistrement. La place de l'enregistrement fait l'objet depuis longtemps

d'un débat qui n'a pas de réponse absolue : faut-il enregistrer près des caméras, avant les possibles perturbations liées au transport sur réseau, ou bien en central, sur des serveurs sécurisés ? Dans le premier cas, assez classique, les caméras analogiques sont enregistrées sur des enregistreurs numériques ou DVRs – pouvant eux-mêmes être en réseau – ou bien reliées à des encodeurs pour être enregistrées avec les caméras IP sur un enregistreur réseau de type NVR ou NAS que l'on peut choisir de placer à proximité. Dans le second cas, les caméras analogiques sont encodées localement et enregistrées à distance comme les caméras IP, sur des serveurs d'enregistrement NVR, NAS ou SAN. Un enregistrement aux extrémités, près de groupes de caméras, pourra être conditionné par la volonté d'alléger les flux sur le réseau et de les limiter aux flux de visualisation, continue ou a posteriori. Dans ce cas, on pourra enregistrer des flux plus lourds de meilleure qualité, et transmettre des flux plus légers plus compressés pour une visualisation continue en taille réduite, et la consultation des images enregistrées pourra amener le détail recherché. En enregistrement centralisé, on pourra être contraint à enregistrer des ■■■■



■■■ flux plus compressés suivant la capacité du réseau.

Pour les grandes installations centralisées, des solutions d'enregistrement sécurisé représentent un intérêt certain. Elles peuvent être à base de serveurs redondants et/ou de technologies de serveurs virtuels à basculement instantané en cas de défaillance d'un serveur d'enregistrement. Les technologies à base de cloud et de SaaS – *software as a service* – font également leur apparition en vidéosurveillance.

Aujourd'hui un grand nombre d'enregistreurs numériques hybrides permettent l'enregistrement d'un certain nombre de caméras IP via leur connexion réseau, tout en disposant d'entrées analogiques pour des caméras existantes, et sont ainsi bien adaptés à une migration en douceur de l'analogique vers l'IP.

A noter que de plus en plus de caméras

disposent d'un port pour carte mémoire autorisant une bonne capacité d'enregistrement en local, à même de palier à une défaillance du réseau ou d'enregistreurs en central. Cette fonctionnalité est depuis peu gérée par les logiciels de supervision ouverts, et son usage devrait donc se développer. Il faut pour cela utiliser des cartes mémoires d'excellente qualité, les nombreuses opérations d'écriture/effacement/ré-écriture ayant tendance à les dégrader.

La conformité à l'arrêté du 3 Août 2007 doit être respectée en environnement public par le système et par son utilisation. Cela concerne un nombre minimum d'ips suivant les conditions, la traçabilité de l'intégrité des enregistrements et des interventions, l'accès aux images et l'exportation des données.

Type et place de l'analyse intelligente d'image. L'analyse intelligente d'image en temps réel peut être réalisée en périphérie, dans les caméras elles-mêmes, les encodeurs

ou les enregistreurs, avant toute dégradation des informations liée à la compression, ou en central dans des serveurs le plus souvent dédiés à cette tâche, et a priori plus puissants pour des analyses plus fines. Cela dit, de nombreux algorithmes fonctionnent très correctement sur les processeurs DSP embarqués aux extrémités, eux-mêmes de plus en plus puissants. Certains fournisseurs utilisent une analyse d'image à deux niveaux, répartie entre les extrémités générant des métadonnées et les serveurs effectuant une analyse globale. Si le fonctionnement en temps réel apporte réactivité et un possible allègement de la contrainte vidéosurveillance sur le réseau, les analyses a posteriori sur images brutes ou enrichies de métadonnées sont également très utiles. Dans certains centres de supervision un poste dédié à la recherche et à l'analyse intelligente d'image est mis en place. Les besoins et le choix des analyses intelligentes à réaliser, ainsi que les budgets disponibles, conditionneront les options matérielles retenues, qui concerneront aussi bien le choix des caméras que leur positionnement et leurs paramètres de prise de vue. (cf. également la section « Software »)

Transmissions : avec ou sans fil ? Pour les sites de grande taille et les communes, vastes par définition, la qualité des liaisons entre les caméras, les enregistreurs et le centre de supervision est un facteur clé du bon fonctionnement du système. Les choix se feront aujourd'hui couramment entre un réseau Ethernet local, un réseau cuivre classique en câble coaxial pour des distances jusqu'à 300 ou 600 m, de la fibre optique qu'il vaut mieux avoir tirée auparavant et qui pourra être mutualisée avec d'autres services, des



liens ADSL ou SDSL de qualité professionnelle, et des transmissions radio de type WiFi/WiMax propriétaires dans la bande de fréquence de 5 GHz, aujourd'hui tout à fait sécurisées au niveau de l'intrusion, et que certains qualifieront même de plus sûres au sens où un câble peut facilement être endommagé, et qui nécessitent un positionnement « à vue » des antennes. Au cas où la chute de lien radio soit une éventualité à éliminer, une typologie de réseau de type maillé ou Mesh sera la solution. Une grande commune aura plus facilement accès à un réseau de fibre, et une petite commune pourra être bien avisée de considérer les transmissions radio. Enfin, le futur proche devrait voir se développer des possibilités de connexion 3G et 4G à très faible coût d'installation, et ne nécessitant pas de positionnement à vue.

Alimentation : avec ou sans fil ? En environnement urbain, en plus des sources classiques de courant, des dispositifs basés sur batterie sont particulièrement adaptés à

l'alimentation sur les mâts d'éclairage public, et évitent de coûteux travaux de génie civil pour des caméras reliées sans fil. La batterie se charge durant les heures nocturnes d'éclairage, et se décharge la journée en alimentant la caméra et le transmetteur. Le caisson peut même accueillir un enregistreur, et le principe permet un déplacement facile des caméras suivant celui de la criminalité. Par ailleurs des panneaux solaires, de petites éoliennes et des petites piles à combustible sont aujourd'hui disponibles pour les points non alimentés. ■

**Quand l'éclairage urbain est insuffisant,
l'infrarouge est la solution !**



DS 2DF1 715B

Dôme motorisé avec LEDS IR



Dôme motorisé sans LEDS IR

- 2 Rangées de LEDS de part et d'autre de l'objectif permettent d'optimiser le fonctionnement en grand angle et en téléobjectif.
- En fonction de la valeur de zoom utilisée, un dispositif électronique ajuste la puissance des LEDS pour éviter un éblouissement éventuel sur les cibles choisies tout en garantissant une parfaite visibilité.



Ligne d'horizon

+10°



> Il permet de remonter à 10°
au dessus de la ligne d'horizon.



Pourquoi voir au dessus de la ligne d'horizon ?

- > Dans la majorité des agglomérations, il existe des rues en pente. Un dôme standard positionné en bas de la rue ne pourra pas voir correctement, il faut donc pouvoir remonter au-dessus de la ligne d'horizon. Montage standardisé avec pas de vis 1,5" PT, compatible avec nombreux dômes installés en milieu urbain.

- Zones privatives : 8 masques polygonaux + 24 masques rectangles
- Zoom x26 (reconnaissance de visage ou de plaque minéralogique 80/100m).
- Dôme pour utilisation en réseau direct ou avec un encodeur tiers.
- Sortie Analogique (BNC) + Réseau (IP : H.264 / 4CIF + ONVIF®).
- Étanche extérieur IP66 - Protocole PELCO P/D via RS485.
- Montage simplifié sur pas de vis compatible NPT 1,5" (standard)
- Taille compacte Ø 220 x 325,5 mm



AASSET SECURITY distributeur HIKVISION

T +33 (0) 1 3076 3030

F +33 (0) 1 3076 2574

E info@aasset-security.com

W www.aasset-security.com

HIKVISION



AASSET SECURITY SAS

153, rue Michel Carré 95100 Argenteuil
Tel.: 01 30 76 30 30 - Fax : 01 30 76 25 74
e-mail : info@aasset-security.com
Internet : www.aasset-security.com

DIRIGEANTS

PDG

Yoram ASSOUS
01 30 76 30 30
yoram.assous@aasset-security.com

DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT EUROPE

René SCETBON
01 30 76 30 30
rene.scetbon@aasset-security.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC
Effectif France : 35
Effectif Europe : >50
Couverture géographique : France, Europe, Dom/Tom, Afrique, Maghreb

CONTACTS

DIRECTEUR DES VENTE FRANCE

Sebastien ISAMBERT
06 76 85 04 70
sebastien.isambert@aasset-security.com

RESPONSABLE GRANDS COMPTES NATIONAUX

Pascal ATGER
06 89 99 38 86
pascal.atger@aasset-security.com

RESPONSABLE GRANDS COMPTES

Alain GRINBAUM
06 45 58 11 96
alain.grinbaum@aasset-security.com

PRÉSENTATION

AASSET SECURITY, Constructeur et distributeur depuis 1984.

Un partenaire incontestable dans le domaine de la vidéo protection.

Une large gamme de matériels tant pour les applications standards que pour les projets sur mesure.

Distributeur des marques de renommées mondiale : Samsung®, Hikvision® et maintenant Grundig®.

Un leader technologique qui accompagne le marché en pleine mutation, de l'analogique au numérique avec des solutions de sécurité réseau full IP.

INNOVATIONS 2011

AASSET SECURITY, propose des innovations produits tout au long de l'année.

- Produits réseaux aux protocoles ONVIF® / PSIA®.
- Caméras Hautes Définitions allant jusqu'à 5 Méga pixels.
- Solution 360° intégrée avec vues multiples.
- Dôme motorisé Hybride (Analogique / IP) avec projecteur IR asservi : Quand l'éclairage urbain est insuffisant.
- Caméra blindée spécialement conçue pour les situations extrêmes : Logements sociaux, parkings...

PRESTATIONS

Afin d'être toujours proche des besoins du marché, Aasset Security est présent sur tout le territoire national avec un réseau d'ingénieurs commerciaux.

Leur mission est d'être à l'écoute des clients finaux, des Bureaux d'Etudes, pour mieux répondre aux installateurs.

Leurs moyens : du matériel permettant d'effectuer des démonstrations des dernières technologies, une structure technique composée d'experts en avant-vente, hot line et après-vente, basée en France.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- urbain,
- logistique,
- parkings,
- logements sociaux,
- tertiaire,
- distribution.

RÉFÉRENT AN2V

Laurent Scetbon
Responsable marketing international
06 74 88 58 40
laurent.scetbon@aasset-security.com



2AD SARL

Voie 810

14200 Herouville Saint Clair

Tel.: 02 31 84 74 54 - Fax : 02 31 84 76 56

e-mail : zadsarl@wanadoo.fr

DIRIGEANT



GÉRANT

Philippe ROUGIER
02 31 84 74 54
Zadsarl@wanadoo.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC
Effectif France : 8
Effectif International : -
Couverture géographique : France

CONTACT



RESPONSABLE APPEL
D'OFFRE MARCHÉ PUBLIC
Delphine POTHIN



RESPONSABLE TECHNIQUE
Dominique PREVEL

PRÉSENTATION

Entreprise novatrice, 2AD créée en 1996, se place parmi les PME les plus dynamiques de la région. Spécialisée dans l'alarme, le contrôle d'accès, les automatismes, la vidéo surveillance et dans la domotique, les compétences et la polyvalence de ses techniciens, tous issus du secteur industriel, lui permettent également d'intervenir dans des domaines tels que l'électronique, la mécanique, l'informatique, l'électricité.

Reconnue par ses clients, 2AD séduit par la qualité de ses réalisations et par la faculté à proposer des solutions adaptées et innovantes.

INNOVATIONS 2011

Création de la gamme vidéo protection urbaine issue de notre expérience dans le secteur industriel

PRESTATIONS

Vidéo surveillance et transmission des données, 2AD s'est constituée une solide expérience dans la conception et la mise en œuvre de solutions innovantes dans le secteur industriel. Entreprise certifiée, 2AD s'est spécialisée dans le domaine de la vidéo protection urbaine en créant toute une gamme de produits permettant un déploiement efficace tout en supprimant les travaux de génie civil.

La qualité des images obtenues répondent parfaitement aux besoins d'une exploitation en extérieur, de jour comme de nuit.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Nucléaire
- Défense
- Usines
- Collectivités

RÉFÉRENT AN2V

Delphine Pothin
Responsable appel d'offre marché public
02 31 84 74 54



ANAVEO

Les Carrés du Parc - 10, rue des Rosiéristes

69410 Champagne au Mont d'Or

Tel.: 0 825 302 312 (0,15 € TTC/min) - Fax : 0 825 312 322

e-mail : contact@anaveo.com

Internet : www.anaveo.com

DIRIGEANT



PRÉSIDENT FONDATEUR

Paul SURAND

0 825 302 312

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : Près de 40 M€

Effectif France : 170

Effectif International : 14

Couverture géographique : France et International

CONTACT



DIRECTEUR COMMERCIAL

Fabrice TISSEUR

0 825 302 312

f.tisseur@anaveo.com

PRÉSENTATION

N°1 en France des solutions de vidéoprotection, ANAVEO développe, fabrique, installe et maintient ses propres systèmes. Forte de plus de 10 ans d'expérience sur ce marché, ANAVEO met à profit toute son expertise pour proposer à ses clients des solutions parfaitement adaptées à leur problématique dans le respect des normes en vigueur.

ANAVEO propose une gamme complète de produits : points de vision performants, enregistreurs révolutionnaires, consultation à distance, vidéosurveillance embarquée, détection intelligente de personnes, contrôle d'accès...

INNOVATIONS 2011

ANAVEO s'adapte aux contraintes de ses clients et propose des solutions de vidéosurveillance intelligente d'une remarquable efficacité et ne nécessitant pas ou peu de personnel dédié au visionnage.

Dernière nouveauté, ZoneTracker permet la détection de personnes en 3D, de jour comme de nuit, en extérieur comme en intérieur avec une fiabilité exceptionnelle. Pour la surveillance d'un bâtiment, il suffira de délimiter la ou les zone(s) à surveiller et la Police Municipale, la Gendarmerie ou toutes autres personnes en charge de la sécurité sera alors alertée dès qu'un attroupement ou un comportement suspect laissant présager une quelconque dégradation sera détecté.

PRESTATIONS

ANAVEO est un concepteur de solutions globales : de l'analyse vers la solution.

En tant que leader, ANAVEO propose des solutions sur-mesure et des prestations à la

hauteur des attentes de ses différents types de clientèles :

- VisioTracker : solution de vidéosurveillance intelligente.

- ZoneTracker : solution intelligente de détection de personnes en 3D.

- AnaveoViewer : vidéosurveillance à distance sur PC, téléphone, iPhone/iPad...

- AccessTracker : solution de contrôle d'accès sécurisé par la vidéo.

- Accompagnement client : audit sur site, étude en implantation, installation, maintenance, formation, hotline, location évolutive.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Mairie de Saint Martin de Belleville : vidéosurveillance de la ville et du domaine skiable des 3 Vallées (Val Thorens, Les Menuires,...).

- Mairie de Saint Céré : installation de vidéoprotection en radio pour la surveillance des bâtiments municipaux et des principaux axes de circulation.

Autres secteurs d'activités : Leclerc, Groupement des Mousquetaires, Système U, Décathlon, Mac Donald's, Stef TFE, Ford, Ligne Roset, Disparm,...

RÉFÉRENT AN2V

Fabrice Tisseur

Directeur Commercial

0 825 302 312

f.tisseur@anaveo.com



ANYMAX

87, rue Louis Blériot 76230 Bois-Guillaume

Tel.: 0 805 760 760 - Fax : 02 35 80 96 95

e-mail : contact@anymax.fr

Internet : www.anymax.fr

DIRIGEANT



PDG

Jean Paul RIVIÈRE

02 32 80 87 59

jeanpaul.riviere@altitude.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 Groupe Altitude : 125 M€

Effectif Groupe Altitude: 320

Couverture géographique : France et Dom Tom

CONTACT



INGÉNIEUR COMMERCIAL

Christiane NGUYÊN

02 32 80 87 55

christiane.nguyen@anymax.fr



RESPONSABLE TECHNIQUE

Julien BLITTE

06 65 84 55 47

julien.blitte@anymax.fr

PRÉSENTATION

AnyMax est une société du groupe Altitude qui a créé et breveté une solution d'alimentation dans le but de permettre des déploiements denses et rapides de réseaux haut-débit sans-fil ou de caméras de vidéosurveillance.

Elle bénéficie de l'expérience unique d'Altitude Infrastructure, dans les technologies hertziennes, ainsi que de son expérience de l'aménagement numérique des territoires.

INNOVATIONS 2011

La société exploite un procédé d'installation en développant des équipements permettant d'alimenter tous types de modules, dans le cadre de la vidéo-protection ou déploiement radio.

Grâce à ce système facilement intégrables sur des lampadaires existants, l'alimentation est prise sur le réseau d'éclairage public la nuit et sur batteries durant la journée. Simple et rapide d'installation, la solution vous dispense de travaux de génie civil coûteux et est totalement mobile et sécurisée, elle s'adapte aux environnements SEVESO, pétrochimie...

PRESTATIONS

Grâce à cette solution les collectivités bénéficient de tout l'aspect positif d'un système simple d'utilisation, d'installation et de qualité.

Ainsi, le produit offre :

- Une autonomie importante portée à 1350W.h
- Une supervision intelligente du système en temps réel qui permet l'envoi d'alertes par mail
- Une technologie de batterie au lithium fer non polluante, sans métaux lourds, et durable (2500 cycles)
- Un coffret anti vandalisme en acier résistant aux chocs et au vent
- Une installation simplifiée Plug & Play en 45 minutes.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Commune d'Ozoir la Ferrières
- Commune de Rouen
- Commune de Roubaix

RÉFÉRENT AN2V

Christiane Nguyen

Ingénieur Commercial

02 32 80 87 55

christiane.nguyen@anymax.fr



AXIS COMMUNICATIONS

Antony Parc I - 2 à 6 place du Général de Gaulle
92160 Antony
Tel.: 01 46 96 69 00 - Fax : 01 46 74 93 79
Internet : www.axis.com/fr

DIRIGEANT



DIRECTRICE RÉGIONALE EUROPE DU SUD

Edwige Maury
01 40 96 69 16
edwige.maury@axis.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2009 : 261 M€
Effectif France : 21
Effectif Europe : 888
Couverture géographique : France et International

CONTACTS



FORMATEUR / INGÉNIEUR AVANT-VENTE

Xavier Sanchez
01 40 96 69 25
xavier.sanchez@axis.com



RESPONSABLE MARKETING

Charlotte BOIVIN
01 40 96 69 37
charlotte.boivin@axis.com



COMMERCIALE GRANDS COMPTEs

Malika RIGHI
06 74 29 74 50
malika.righi@axis.com

PRÉSENTATION

Axis est une société informatique qui propose des solutions de vidéo sur IP à usage professionnel.

Leader mondial du marché de la vidéo sur IP, Axis est à la tête de la transition actuelle de l'analogique vers le numérique en matière de vidéosurveillance.

Centrés sur la surveillance et le contrôle à distance, les produits et solutions Axis reposent sur des plates-formes technologiques innovantes et ouvertes.

INNOVATIONS 2011

Parmi les dernières nouveautés Axis : la caméra réseau dôme Axis Q6034, surveillance HDTV avec zoom 18x ultra rapide. Idéale pour la surveillance des gares, stades et centres commerciaux.

Une grande innovation avec la caméra réseau thermique AXIS Q1921, avec une détection de grande qualité et une couverture large, elle permet aux utilisateurs de détecter les personnes, objets et incidents dans une obscurité totale et des conditions difficiles.

PRESTATIONS

Axis dispose de la plus vaste gamme de caméras réseau et offre ainsi des bénéfices clés à tous les utilisateurs de vidéosurveillance.

Les caméras réseau et solutions Axis disposent de nombreux avantages : accès distant et sécurisé aux vidéos en direct et enregistrées, des images plus nettes pour une identification fiable, une gestion d'événements puissante et intelligente, évolutivité, facilité d'intégration et pérennité des produits ; le tout pour un

coût total réduit. Les produits Axis de vidéo sur IP permettent notamment d'assurer la télésurveillance et la protection des personnes, des infrastructures et des biens ; ils permettent de sécuriser les sites grâce à la mise en œuvre d'alarmes et de mécanismes de détection des mouvements ; ils s'utilisent également pour proposer des démonstrations de produits ou de la consultation d'images à distance, où que l'on se trouve dans le monde.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Ville de Tours : sécurité urbaine, AXIS Q6032.
- Conseil Général de Moselle : migration d'une installation analogique multi sites en IP, encodeurs Axis 241Q.
- Opéra National de Paris : optimisation du système de vidéoprotection, AXIS Q6032E et AXIS P3344/-VE.

RÉFÉRENT AN2V

Xavier Sanchez
Formateur / Ingénieur avant-vente
01 40 96 69 25
xavier.sanchez@axis.com



BOSCH

Des technologies pour la vie

BOSCH SECURITY SYSTEMS

Atlantic 361, avenue du Général de Gaulle

92140 Clamart

Tel.: 0825 078 476 - Fax : 01 41 28 81 91

e-mail : fr.securitysystems@bosch.com

Internet : www.boschsecurity.fr

DIRIGEANT



PDG

Jean-Denis CAZAUX
0825 078 476

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 28 M€

Effectif France : 57

Effectif International : 12 000

Couverture géographique : Nationale

ÉQUIPE COMMERCIALE

DIRECTEUR DES VENTES

Jérôme BOUSQUET

01 41 28 81 75

jerome.bousquet@fr.bosch.com

RÉGION NORD

Roland TOURNOIS

06 11 18 79 75

roland.tournois@fr.bosch.com

RÉGION ILE DE FRANCE

Olivier ISKRA

06 07 61 47 69

olivier.iskra@fr.bosch.com

RÉGION OUEST

Frédéric AGLAOR

06 07 61 46 56

frederic.aglaor@fr.bosch.com

RÉGION SUD-OUEST

Laurent GOURNIER

06 07 61 39 25

laurent.gournier@fr.bosch.com

RÉGION SUD-EST

Jean-Claude ROSSAT

06 07 61 46 48

jean-claude.rossat@fr.bosch.com

RÉGION NORD-OUEST

Mathias DROUIN

06 13 40 45 85

mathias.drouin@fr.bosch.com

RÉGION EST

Gilles LEROND

06 22 73 90 30

gilles.lerond@fr.bosch.com

RÉGION RHÔNE-ALPES

Cyril CACHET

06 07 61 47 62

cyril.cachet@fr.bosch.com

PRÉSENTATION

Bosch Security Systems France, filiale du Groupe Bosch distribue en France quatre lignes de produits : vidéosurveillance, intrusion, contrôle d'accès et sonorisation. Fabricant international le groupe BOSCH propose des solutions complètes de sécurité basées sur des années d'expérience et des technologies innovantes et fiables.

INNOVATIONS 2011

Reconnu par leurs sensibilités et leurs qualités d'images, La gamme de caméras Bosch s'agrandit avec une offre complémentaire en résolution HD. Ainsi l'AutoDome VG5 Série 800 est l'un des premiers dômes mobiles sur le marché à être équipé d'un zoom optique X20 avec une résolution HD1080p. De même, le nouveau FlexiDomeHD 1080p avec sa mise au point automatique (Back focus) et sa gamme d'objectif vari-focale vous garanti une véritable image full HD de qualité.

PRESTATIONS

Bosch VMS

Le logiciel Bosch Vidéo Management System (BVMS) gère l'ensemble des données numériques, audio et vidéo, sans oublier les données de sécurité, qui transitent sur votre réseau IP. Il combine, en toute transparence, les caméras SD et HD, les encodeurs, les enregistreurs numériques et les matrices, si bien que l'origine de la vidéo n'est plus un problème pour vous. Le logiciel BVMS dispose de nombreuses fonctionnalités pour faciliter la configuration et l'exploitation de votre système de vidéoprotection. Faites le choix de l'évolutivité pour vos systèmes IP avec Bosch VMS.

Passer à l'action avec l'analyse intelligente de la vidéo (IVA)

Peu importe le nombre de caméras que votre système utilise, leur contrôle constitue un sérieux défi à relever. Observer quelques écrans pendant de longues heures pousse la concentration à ses limites. Grâce à son approche unique de l'analyse du contenu de l'image, le système IVA place la puissance de traitement des images au cœur de votre caméra ou de votre encodeur. Capable de reconnaître automatiquement les événements clés d'une scène et d'alerter l'opérateur, le système offre une intelligence à la source.

Bosch Security Academy

Le centre de formation Bosch Security Academy propose des sessions adaptées à chaque ligne de produits. Dix programmes de formations sont dédiés à la vidéoprotection. De la prise de vue à la gestion complète de systèmes de vidéoprotection sur réseau IP, ces formations apportent aux professionnels les informations techniques pour faciliter l'installation et la configuration des produits BOSCH.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Les produits de vidéoprotection BOSCH trouvent leurs applications dans de nombreux domaines comme :

- la vidéoprotection urbaine,
- les infrastructures routières et tunnels,
- les prisons, les hôpitaux, les banques, les casinos, les aéroports, les gares...

RÉFÉRENT AN2V

Pascal Bouvignies

Directeur de clientèle grands comptes

01 41 28 85 10

pascal.bouvignies@fr.bosch.com



CA SYNERGIE DÉVELOPPEMENT

Espace Gavanière – Bat 8 – 2 rue du Maquis des Marseillères
38120 Saint Egrève
Tel.: 04 76 72 80 59 – Fax : 04 76 72 90 24
e-mail : casd@casd.fr
Internet : www.casd.fr

DIRIGEANT



DIRIGEANT
Stephan LAURENT
04 76 72 80 59
slaurent@casd.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 1,5 M€
Effectif France : 10
Effectif Europe : -
Couverture géographique : France

CONTACTS



CHARGÉ D'AFFAIRES
Adrien FORCOLIN
04 76 72 80 59
aforcolin@casd.fr



CHARGÉ D'AFFAIRES
David KOZMIN
04 76 72 80 59
dkozmin@casd.fr



RESPONSABLE TECHNIQUE
Philippe NOLLY
04 76 72 80 59
pnolly@casd.fr

PRÉSENTATION

CASD met en oeuvre les logiciels de vidéo protection numérique ouverts et évolutifs VisiMAX (marque déposée CA Synergie).

Nos points forts :

- Solution d'enregistrement et d'affichage multi-codecs (MPEG4, H264), multi-formats (4CIF et Megapixels), et multimarques (gestion de plus de 15 marques de caméras IP et encodeurs)
- Plateforme sur base serveur haute performance et haute disponibilité (RAID5, alimentation élec redondante), stockage sur baie SAN et virtualisation possible.
- Des partenariats significatifs avec de grands constructeurs : serveurs de stockage, caméras, actifs réseaux (Hertzien), frontaux de télésurveillance
- De nombreuses références en urbain : plus de 70 villes équipées

INNOVATIONS 2011

La solution VisiMAX permet de gérer tout type de caméras ou d'encodeurs IP au format RTSP, en acquisition et en rediffusion.

Nouvelles marques compatibles en 2011 :

- Bosch, Pelco gamme Sarix, Sanyo et Samsung
- Pilotage encodeurs et décodeurs matériels
- Enregistrement audio multimarque (format G.711)
- Certification Immervision Enables (prise en charge de caméras panoramiques Immervision)
- Affichage de flux vidéo sur Ipad et Smartphone
- Développement d'une matrice IP multicast géant 4000 caméras pour 1000 affichages.

PRESTATIONS

CASD conçoit des solutions d'enregistrement numérique ouvertes (DVR, NVR et hybrides) qui permettent une transmission vidéo via

réseau IP.

- Supervision graphique conviviale multifenêtres avec gestion de plans.
- Relecture numérique avancée (relecture multiple synchronisée, zoom, retouche de la luminosité et du contraste).
- Client léger web.
- Matrice IP pour gestion de mur d'images (affichage sur moniteurs avec basculement automatique entre les 6 modes d'affichage 1, 4, 8, 9, 13, ou 16 images).
- Gestion mosaïque pour affichage jusqu'à 36 images sur un écran.
- Ecran tactile pilotable.
- Matrice 3G.
- Supervision SNMP pour contrôler en permanence l'état des différents éléments (durée d'enregistrement, état des caméras, alarmes techniques, etc.).
- Gestion d'un serveur de spare dynamique pouvant se substituer automatiquement à un enregistreur défaillant.
- Communication avec de nombreuses solutions de supervision via SDK (hypervision, intrusion, contrôle d'accès, GTB et GTC, Télésurveillance, IHM transport).
- Interfaçage avec les principales solutions de vidéosurveillance intelligente (VSI).

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Communauté urbaine de Strasbourg, Ville de Nice, Ville de Lyon, Ville de Montpellier, Musée de Grenoble, Hôtel des finances de Paris, Hôpitaux universitaire de Strasbourg, Préfecture de la Gironde, Trafic de la ville de Rouen, Tramway de Lyon.

RÉFÉRENT AN2V

Stephan Laurent
Dirigeant
04 76 72 80 59
slaurent@casd.fr

CONECTIS

UNE SOCIÉTÉ
DU GROUPE

REXEL

ELECTRICAL SUPPLIES

CONECTIS

CRT 4, rue des hauts de Sainghin 59811 Lesquin

Tel.: 03 20 90 59 22 - Fax : 03 20 90 59 22

e-mail : contact@conectis.com

Internet : www.conectis.com - www.gigamedia.net

DIRIGEANT



PDG

José DUARTE

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC

Effectif France : 60

Effectif International : 4

Couverture géographique : France et Europe

CONTACTS



RESPONSABLE MARKETING
ET COMMUNICATION

Nicolas POTIER

npotier@conectis.com



CHEF DE PRODUITS RESEAUX ET
VIDEOPROTECTION IP/CCTV

Jérémy IEZZI

03 20 90 59 21

jiezzi@conectis.com



TECHNICIEN RESEAUX EXPERT
VIDEO IP/CCTV

Romain DACQUIN

03 20 90 59 17

rdacquin@conectis.com



TECHNICIEN RESEAUX EXPERT
VIDEO IP/CCTV

Nicolas CORNEZ

03 20 90 59 66

ncornez@conectis.com



TECHNICO-COMMERCIAL
SPECIALISE VIDEO IP/CCTV

Matthieu DUPONT

03 20 90 59 22

mdupont@conectis.com

PRÉSENTATION

CONECTIS est la société du groupe REXEL spécialisée dans la distribution de systèmes de câblage et de réseaux Voix Données et Vidéo. Les solutions proposées par CONECTIS sont des éléments clés de l'infrastructure des bâtiments intelligents. CONECTIS développe une expertise forte sur les solutions Data Center, Vidéosurveillance urbaine, produits en environnement hostile. CONECTIS vous donne accès au plus important stock dédié aux Systèmes de Câblage Voix Données Vidéo avec plus de 7000 références.

INNOVATIONS 2011

CONECTIS propose des produits innovants en Vidéoprotection IP et Analogique à travers plusieurs marques : GIGAMEDIA, VIVOTEK, AIMETIS et QNAP SECURITY. Appuyé par une équipe de chefs de produits spécialisés dans plusieurs domaines tels que : la Fibre optique, les Réseaux IP, le WIFI, les Systèmes de Câblage, les Armoires de brassage et Coffrets et la vidéo IP/CCTV.

Face à l'augmentation du nombre de caméras, la mutualisation des ressources est essentielle. L'équipe CONECTIS apporte aux utilisateurs des solutions de vidéosurveillance analytique permettant de gérer un plus grand nombre de caméras et de remonter la bonne alerte au bon moment.

PRESTATIONS

Conectis propose les services suivants :

- Livraisons en "juste à temps" pour :

Meilleure organisation du travail sur le chantier et réduction du volume de marchandises sur chantier(en attente d'installation);

- Prestations «Supply Chain»

Fabrication de liens préconnectorisés Cat 5e, Cat6, Cat6a ou Fibre Optique, assistance au

déploiement des chantiers. Livraisons suivant planning d'avancement chantier. Montage d'équipements dans les armoires avant livraison. Fourniture d'Etiquettes sur mesure.

- Etude de cahier des charges et aide sur chantier (Intervention pour le compte de l'installateur). Exemple : Package caméra, prêt de matériels pour tests et calibrage, ...

- Pré-configuration (Intervention pour le compte de l'installateur)
Pont WIFI, Caméra IP, NVR, ...

- Formations et Assistance Technique sur site Réseaux, systèmes de câblage cuivre/optique Vidéoprotection (dernières technologies IP)

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Toutes nos installations sont réalisées par nos partenaires intégrateurs, installateurs, via le réseau d'agences Rexel France.

Vidéosurveillance urbaine : Villes de St Pol sur Ternoise, Frévent, Etaples sur Mer...

Grande distribution : Intermarchés, Lidl...

Etablissements publics : Ministère de la justice, Hôpital de Clichy...

Autres : CNRS, EDF, BANQUES, IAE Lille...

RÉFÉRENT AN2V

Jérémy Iezzi

Chef de produits Réseaux et Vidéoprotection IP

03 20 90 59 21

jiezzi@conectis.com

COSSILYS21
systèmes intelligents de vidéosurveillance
CONCEPTEUR - FABRICANT - INTÉGRATEUR

COSSILYS 21

35, rue Alfred Brinon 69100 Villeurbanne
Tel.: 04 72 91 76 50 - Fax : 04 72 91 76 51
e-mail : info@cossilys21.com
Internet : www.cossilys21.com

DIRIGEANT



PDG
Alain GHAYE
04 72 91 76 50

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 5 M€
Effectif France : 16
Effectif International : 2
Couverture géographique : France entière

CONTACTS



**DIRECTEUR COMMERCIAL ET
MARKETING**
Philippe COMBEY
06 89 13 89 56
philippe.combey@cossilys21.com

PRÉSENTATION

COSSILYS 21 est une société de haute technologie ayant pour vocation l'innovation et la production de systèmes intelligents de surveillance vidéo.

En à peine 15 ans, COSSILYS 21 a su transformer ses produits de vidéosurveillance en outils de vidéo-protection avec la gamme Icare SVI, Icare PLAQUES et Icare ADVERT en solutions de vidéogestion avec Icare PARC, Icare ACCES et Icare MAP. Un grand nombre d'entreprises prestigieuses font confiance à COSSILYS 21.

INNOVATIONS 2011

Cossilys 21 propose des innovations logicielles tout au long de l'année, notre capacité d'adaptation nous a permis de remporter d'importants marchés nationaux. Nous proposons en 2011, une nouvelle version de Lecture Automatique de Plaques d'Immatriculation, Icare MAP (solution centralisée de cartographie) et Icare VISION (Hyperviseur de visualisation).

PRESTATIONS

Cossilys 21 propose une gamme complète de logiciels pour la vidéo protection et la vidéo sécurité :

- Icare SVI : logiciel d'exploitation des images,
- Icare PARC : logiciel de gestion de parc permettant la centralisation des défauts techniques, la mise à jour automatique des stockeurs déportés,
- Icare VISION : logiciel d'exploitation et de visualisation de plusieurs stockeurs,
- Icare PLAQUES : logiciel de Lecture Automatique de Plaques d'Immatriculation (LAPI),
- Icare ACCES : logiciel d'unicité de passage,

- Icare ADVERT : solution permettant la diffusion d'images publicitaires avec interruption automatique suivant des scénarios de sécurité,
- Icare MAP : logiciel de cartographie permettant l'intégration des caméras sur un/des plan(s),
- Icare ANALYTICS : comptage de personnes/véhicules/..., détection de franchissement de zone, calcul du temps d'attente, statistiques de comportement, ...

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Ministère de l'Intérieur, de l'Outre Mer et des collectivités Territoriales
- Ministère de l'Education Nationale,
- Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

RÉFÉRENT AN2V

Philippe Combey
Directeur Commercial et Marketing
06 89 13 89 56
philippe.combey@cossilys21.com



FLIR SYSTEMS COMMERCIAL SYSTEMS BV

FILIALE DE FLIR SYSTEMS INC.

Charles Petitweg 21 – 4847 NW Breda (NL)
Tel.: +31 (0)765 79 41 94 – Fax : +31 (0)765 79 41 99
e-mail : flir@flir.com
Internet : www.flir.com

DIRIGEANT

VICE-PRÉSIDENT DE LA VENTE EMEA

Guy PAS
+31 (0)765 79 41 94
guy.pas@flir.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 1700 M \$ US
Effectif France : 55
Effectif Monde : 3115
Couverture géographique : EMEA

CONTACTS



**DIRECTEUR DE LA DISTRIBUTION
POUR LA SÉCURITÉ ET LA
SURVEILLANCE**

Nicolas HESS
01 60 37 27 03
nicolas.hess@flir.fr

PRÉSENTATION

Fondé en 1978, Flir Systems est le leader mondial de la caméra thermique. Ses secteurs d'activité sont la thermographie, le militaire et la sécurité civile.

La division « Commercial Systems » (CS), développe, fabrique et commercialise entre autre des produits non refroidis généralement peu coûteux pour les marchés naissants où l'exigence fondamentale est de voir la nuit ou en conditions climatiques défavorables. Ces nouveaux marchés incluent des applications telles que la surveillance périmétrique de site, la vision nocturne des véhicules, la lutte contre l'incendie, la police aéroportée, la sécurité commerciale (Ports, aéroports, industries...etc)

INNOVATIONS 2011

FLIR Systems propose désormais l'ensemble de sa gamme avec une résolution de 640 X 480 pixels. Cette résolution est désormais le standard de la caméra thermique pour toutes les applications de vision de nuit ou de sécurité périmétrique.

Ces détecteurs haute résolution permettent également d'étendre le champs de vision ainsi que la portée de détection des caméras FLIR. Ainsi, avec une simple caméra munie d'un objectif de 100mm, il est possible selon les critères de Johnson de détecter une personne à plus de 2450m. Et ceci bien entendu même dans l'obscurité totale.

Cela permet de réduire encore plus le coût global de la sécurité périmétrique des sites étendus.

PRESTATIONS

Les caméras thermiques de FLIR Systems permettent de générer une image claire et précise même dans l'obscurité totale et sur de très longues distances.

Dans le cadre d'une protection périphérique de site sensible, les caméras thermiques remplissent une double tâche, là où 2 systèmes différents étaient nécessaires auparavant.

1. La détection d'une intrusion
2. La levée de doute de l'alarme

Tout ceci avec de bien meilleures performances et surtout avec moins de génie civil, moins de maintenance, moins d'équipements d'infrastructure ce qui offre aux utilisateurs un retour sur investissement excellent sur la durée de vie de l'installation.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Centrale électrique solaire d'Abertura (Espagne) : Sécurisation de la périphérie de la centrale solaire par détection automatique d'intrusion.

- Aéroport de Munich : Sécurisation de la périphérie de l'aéroport par détection automatique d'intrusion. Surveillance de l'activité environnante par caméra thermique mobile.

- Dubaï Golf Estate, Afrique du Sud : Sécurisation globale du site par caméras thermiques mobiles longues distances.

RÉFÉRENT AN2V

Nicolas Hess
Distribution Manager France S&S
01 60 37 27 03
nicolas.hess@flir.fr

FUJIFILM**FUJIFILM FRANCE**

Etablissement de Montigny - BP 45
 78185 St Quentin en Yvelines Cedex
 Tel.: 01 39 30 16 16 - Fax : 01 39 30 02 48
 e-mail : fujinon@fujinon.fr
 Internet : www.fujinon.de

DIRIGEANT

DIRECTEUR DIVISION OPTIQUE
 Jean-François ROCHETTE

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 140 M€
 Effectif France : 317
 Effectif Europe : > 5000
 Couverture géographique : France, Afrique

CONTACTS

DIRECTEUR COMMERCIAL
 Yannick GUEZENNEC
 06 85 76 38 04
 y.guezennec@fujinon.fr



RESPONSABLE ADV
 Mireille PILLONS
 01 39 30 16 22
 m.pillons@fujinon.fr



**RESPONSABLE COMMERCIALE
 RÉSEAU**
 Betty FORT
 06 75 67 91 89
 b.fort@fujinon.fr



**ASSISTANTE COMMERCIALE
 RÉSEAU**
 Sylvie BENOIT-JONES
 01 39 30 17 78
 s.benoit-jones@fujinon.fr

PRÉSENTATION

En décembre 2010, FUJINON intègre FUJIFILM. C'est l'un des plus gros polisseurs de verre au monde et 30% de l'activité consiste à fournir des lentilles et des systèmes optiques dans des activités aussi variées que : la photographie, la photocopie, les lecteurs numériques informatiques, la projection, l'interférométrie de fibre optique, l'endoscopie, les zooms de télévision et de cinéma, les jumelles, les optiques industrielles, la vidéosurveillance...

En vidéosurveillance, FUJIFILM offre une large gamme de varifocales et de zooms longues focales.

Précurseur de la technologie asphérique et des technologies de coating large bande pour des applications proches infrarouges (Jour/Nuit), notre offre s'étend maintenant aux systèmes complets de vision nocturne autour des caméras RAPTOR PHOTONICS, expert en technologies EM-CCD.

INNOVATIONS 2011

- La large gamme de varifocales standards, Jour/Nuit, Mégapixels (3MP), s'étoffe avec l'arrivée des varifocales **Mégapixels et Jour/Nuit (3MP)**.

- L'objectif **Panomorph** pour une vision elliptique à 360°. Cette optique est complémentaire des logiciels Immervision. Ces logiciels rendent possible l'immersion et la navigation dans l'image.

- Zooms à filtres amovibles pour une excellente vision à travers le brouillard.

- Systèmes TRI-VISION comprenant une caméra jour pour une vision en couleur de jour, une caméra EM-CCD pour une vision de nuit sans

éclairage infra rouge et une caméra thermique pour une parfaite détection Jour/Nuit. Ce système permet de détecter, reconnaître et identifier de jour comme de nuit.

PRESTATIONS

Nos produits et systèmes sont assemblés en France grâce à notre service technique optique et nous garantissons l'ensemble 2 ans. Ce service dispose d'outils particulièrement adaptés à l'optique et au développement des systèmes de vision nocturne :

- Mire de projection
- Banc MTF
- Collimateur
- Chambre noire
- Salle R&D

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Pas moins de 45 000 varifocales/an au travers de notre réseau de distributeurs
- La Poste
- La SNCF
- La Marine Nationale
- DGA
- Divers réseaux de parfumeries
- Divers banques et assurances
- Divers services du Ministère de l'Intérieur
- Divers services des Douanes

RÉFÉRENT AN2V

Yannick Guezennecc
 Directeur Commercial
 06 85 76 38 04
 y.guezennec@fujinon.fr

GEUTEBRÜCK

GEUTEBRÜCK SARL

54, route de Sartrouville - Bât. «Le Toronto»
78230 Le Pecq
Tel.: 01 30 09 49 49 - Fax : 01 30 53 59 12
Internet : www.geutebruck.fr

DIRIGEANT



GÉRANT

Olivier MAI
01 30 09 49 51
olivier.mai@geutebruck.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 4,1 M€
Effectif France : 12
Effectif International : 270
Couverture géographique : France et Dom Tom

PRÉSENTATION

Informér, c'est bien. Informer correctement, c'est mieux. Idéalement, une bonne information est exacte et disponible dans les plus brefs délais. Ni plus, ni moins.

C'est ce service qu'assurent, depuis presque 40 ans, les systèmes de surveillance GEUTEBRÜCK. Des systèmes qui vous permettent de vous consacrer totalement et en toute confiance à vos tâches, tandis que la surveillance vidéo fonctionne de manière autonome.

Voilà notre notion de la sécurité. Une notion qui a su convaincre nos clients dans le monde entier.

INNOVATIONS 2011

- Technologie Omnibrid avec normes de compression multiples,
- H.264 natif, ainsi que H264CCTV optimisé pour des applications CCTV,
- Transcodage pour la mise à disposition de fonctions élargies avec des caméras IP pour une utilisation optimale de la mémoire,
- Qualité d'image optimisée pour des signaux analogiques grâce au recours à la toute nouvelle technologie DSP,
- Nouvelle commande intelligente pour les caméras PTZ directement dans le visualiseur,
- Zoom statique - définition de séquences d'images avec les caméras mégapixels,
- Fonction Camcheck simple d'utilisation pour le contrôle régulier des paramètres de caméra, par ex. pour les applications bancaires (BGV-Kassen),
- G-WalkNView pour un accès mobile aux données d'image sur iPhone ou iPad
- Enregistrement et transmission audio maintenant aussi pour les caméras IP).

PRESTATIONS

Il est un souhait commun à tous les utilisateurs : protéger ses investissements en toute fiabilité.

Les systèmes GEUTEBRÜCK offrent une grande part d'innovation, accompagnée de continuité et de stabilité.

D'une génération à l'autre, tous nos produits sont entièrement compatibles.

Les plateformes matérielles actuelles prennent déjà en charge les fonctions de demain.

Nos solutions demeurent évolutives, flexibles et extensibles.

Et pour cause, qui peut aujourd'hui prédire exactement quelles seront vos exigences de demain ? Ainsi, forts de nos 40 années d'expérience de la vidéosurveillance, nous garantissons à nos clients des conseils d'experts compétents et professionnels dans le domaine des innovations informatiques.

GEUTEBRÜCK en chiffres :

- Fondation en 1970
- Plus de 270 employés dans le monde
- 12 implantations internationales
- Des partenaires et clients satisfaits en plus de 40 pays

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Centre Spatial Guyanais à Kourou,
- Préfecture de Police de Paris,
- Centrales électriques EDF (Réunion, Martinique et Guadeloupe).

RÉFÉRENT AN2V

Olivier Mai
Gérant
01 30 09 49 51
olivier.mai@geutebruck.com



IMMERVISION

2020 University Street – Suite 2320

H3A 2A5 Montréal, QC, Canada

Tel. : +1 (514) 985-4007 - Fax : +1 (514) 282-8612

e-mail : charles-michel.gongora@immervision.com

Internet : www.immervision.com

DIRIGEANT

**PRÉSIDENTE
DIRECTRICE GÉNÉRALE**
Pascale NINI

**VICE-PRÉSIDENT / DIRECTEUR
DES VENTES & MARKETING**
Alessandro GASPARINI
01 40 96 69 25
xavier.sanchez@axis.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2009 : NC
Effectif France : NC
Effectif Europe : NC
Couverture géographique : -

CONTACTS



DIRECTEUR EMEA SALES & OPERATIONS

Charles-Michel GONGORA
06 61 30 34 60
charles-michel.gongora@immervision.com

PRÉSENTATION

La mission d'ImmerVision, dont le siège social est basé à Montréal, est de permettre aux personnes de tout voir autour d'elles en utilisant ses lentilles 360° panoramiques et sa fonctionnalité de visualisation immersive brevetées ImmerVision Enables®. ImmerVision accorde des licences pour sa technologie de logiciel et d'objectif panoramique aux producteurs d'optiques, aux fabricants de produits et aux développeurs de logiciels dans le monde entier.

INNOVATIONS 2011

Fujinon, un des plus prestigieux fabricants mondial d'objectifs, produit et commercialise, sous licence ImmerVision, les optiques panoramiques ImmerVision Enables dédiées à la vidéo protection.

Plusieurs marques de caméras sont compatibles avec les optiques panoramiques de Fujinon. Ces optiques fonctionnent avec des caméras analogiques, IP et megapixels. Un grand nombre de logiciels d'exploitation offrent la fonctionnalité de visualisation immersive 360° ImmerVision Enables.

La liste grandissante des caméras compatibles ainsi que des solutions ImmerVision Enables se trouvent à cette adresse :

http://www.immervision.com/fr/security/security_partners.php

PRESTATIONS

L'optique panoramique est une optique grand angle 360° optimisée pour la vidéo protection. Grâce à sa capacité de résolution avancée, l'optique panoramique surpasse les autres technologies 360° telles que le miroir ou le fisheye. Compatibles avec une large gamme de caméras analogiques et IP, Les optiques

panoramiques permettent d'éliminer les zones aveugles, donnent une couverture complète d'un événement et l'enregistrent dans une vue panoramique 360° et renforcent les performances de votre système de vidéo protection (parfaite complémentarité aux caméras fixes et PTZ).

L'optique panoramique et le logiciel ImmerVision Enables, associés à une caméra CCTV compatible, donnent accès à la fonctionnalité de visualisation immersive 360°. En intégrant les fonctionnalités ImmerVision Enables dans un DVR, NVR ou VMS, vous pouvez naviguer à l'intérieur de l'image en live ou en relecture.

RÉFÉRENT AN2V

Charles-Michel Gongora
Directeur EMEA Sales & Operations
06 61 30 34 60

charles-michel.gongora@immervision.com



LUCEOR WIMESH SYSTEMS

2, Place Jules Gévelot 92138 Issy-les-Moulineaux

Tel.: 01 47 36 22 80 - Fax : 01 47 36 79 35

e-mail : contact@luceor.com

Internet : www.luceor.com

DIRIGEANT



PRÉSIDENT & CEO

Christian D'ORIVAL

06 03 00 26 31

christian.dorival@luceor.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 1,1 M€

Effectif France : NC

Effectif Europe : NC

Couverture géographique : Benelux, France, Moyen-Orient, Maghreb

CONTACTS



CO-FONDATEUR & DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

Gabriel DIB

06 08 93 27 61

gabriel.dib@luceor.com



RESPONSABLE DU MARKETING PRODUITS

Firas HANTOUCHE

06 18 69 87 76

friras.hantouche@luceor.com



DIRECTEUR DES VENTES FRANCE SOLUTIONS DE SÉCURITÉ

Wilfried LEROY

06 46 18 08 98

wilfried.leroy@luceor.com



DIRECTRICE MARKETING & COMMUNICATIONS

Catherine KOKOREFF

06 18 03 37 08

catherine.korkoreff@luceor.com

PRÉSENTATION

Luceor, équipementier français créé en 2005, développe et commercialise des systèmes de communication sans fil, haut débit à forte résilience, intégrant la technologie WiMesh*.

Usages :

- Vidéo protection fixe et mobile en complément des réseaux filaires
- Sécurisation d'urgence ou événementielle
- Infrastructure de communication et sécurité de sites logistiques, industriels et sensibles

*technologie issue du monde militaire pour des scénarios de crise

INNOVATIONS 2011

En 2011, Luceor complète son offre de systèmes WiMesh par une nouvelle gamme de systèmes autonomes en énergie. Ces systèmes, conçus pour des déploiements rapides, sont dotés d'un ensemble complet de nouvelles fonctionnalités matérielles et logicielles destinées à simplifier et automatiser leur mise en œuvre.

Caractéristiques distinctives : autonomie énergétique de 3h à plusieurs jours (avec kit accessoire batteries) ; kit de fixation rapide ; auto-configuration du réseau (sans intervention technique) ; support de la mobilité sans baisse de performances.

Usages : surveillance temporaire de zones sensibles, d'événements sportifs, sociaux etc.

PRESTATIONS

Le WiMesh Luceor est un système de communication radio (Standard 802.11 a/b/g/n) dans la bande libre des 5Ghz, qui fonctionne sur des distances de 100m à 10km. Il offre un débit utile de 150 Mbps permettant la transmission de la vidéo en temps réel. Il est sécurisé (Standards

WPA2, AES128), décentralisé et doté d'un système de routage nativement redondant (Standard OLSR). Luceor WiMesh permet le transport de la vidéo en mobilité, sans coupure jusqu'à 150 km/h.

Le système se compose de :

- Routeurs mono-radio (mode terminal) et dual-radios (mode relais) pour les infrastructures de backbone, d'accès ou embarquées.
- Routeurs autonomes pour les déploiements d'urgences ou temporaires.
- Logiciel de gestion de réseau, «MeshTool», pour l'exploitation et l'aide au déploiement.

Luceor offre aussi à ses clients toute une gamme de services d'expertise et d'accompagnement.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Parmi les nombreuses références clients Luceor, on notera :

- Le Ministère de l'Intérieur dont le ST(SI)², le Raid et la Préfecture de Police de Paris
- La Centrale Electrique Kogeneracja (EDF), Le Port de Calais (CCI Calais)
- De multiples villes dont Elancourt, Lacanau ou Ozoir

RÉFÉRENT AN2V

Christian d'Orival

Président

06 03 00 26 31

christian.dorival@luceor.com



ORELIA SAS

20, chemin de Prés 77810 Thomery
Tel.: 01 64 23 86 59 - Fax : 01 80 81 60 20
e-mail : contact@orelia.fr
Internet : www.orelia.fr

DIRIGEANT



PRÉSIDENT

Rémi POITTEVIN
01 64 23 86 59
remi.poittevin@orelia.fr



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Boris DEFREVILLE
01 64 23 86 59
boris.defreville@orelia.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC
Effectif France : 5
Effectif Europe : NC
Couverture géographique : France

PRÉSENTATION

ORELIA est une société française spécialisée dans l'analyse sonore temps réel.

ORELIA propose AUDIOSENSE 800, un système de détection de situations anormales par analyse sonore permettant d'effectuer une analyse active des dispositifs de vidéo-protection.

AUDIOSENSE 800 permet d'augmenter de manière significative l'efficacité temps réel de la vidéo-protection (flagrants délits, assistance au citoyen...), tout en optimisant les coûts de fonctionnement.

INNOVATIONS 2011

Le déploiement massif des caméras ces dernières années a créé un véritable besoin pour des solutions intelligentes visant à augmenter l'efficacité temps réel de la vidéo-surveillance.

Grâce à sa technologie d'analyse sonore intelligente reconnue notamment par le ministère de la recherche, AUDIOSENSE 800 représente un système d'assistance aux opérateurs de vidéo-protection.

AUDIOSENSE 800 permet d'indiquer aux opérateurs la bonne caméra à regarder mais également le type d'évènement sonore qui a été détecté (cris d'agression, bris de verre, klaxon, alarme, spray...).

AUDIOSENSE 800 est conforme aux exigences de la CNIL car seules les alarmes sont envoyées au centre de surveillance. Aucune écoute n'est possible.

PRESTATIONS

Certaines interférences qui viendraient compliquer l'analyse de l'image (nuit, fumée, angle mort, etc.) n'existent pas en audio. Cette technique est simple en termes de déploiement : capteur acoustique autonome qui reprend un certain nombre de traits des caméras (alimentations PoE, connections IP ou contacts sec).

L'analyse audio d'ORELIA, grâce à sa technologie de reconnaissance ciblée de bruits suspects, représente une véritable avancée technologique mise aux services des centres de surveillance, à destination des collectivités et pour une meilleure protection des citoyens.

Les bénéfices sont pour :

- l'utilisateur : un gain de temps et d'efficacité des agents
- la collectivité : une gestion temps réel du réseau de caméras
- les citoyens : une meilleure protection au quotidien

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- SNCF,
- ADP,
- Ville de Lyon,
- Ville de Nice, ...

RÉFÉRENT AN2V

Boris Defreville
Directeur Général
06 62 76 18 58
boris.defreville@orelia.fr



Solutions Vidéo Complètes HiRes

Enregistrement numérique haute résolution rentable

MOBOTIX.com

Security-Vision-Systems



MOBOTIX AG

Technoparc – L'espace media

3 rue Gustave Eiffel 78306 Poissy Cedex

Tel.: 06 33 58 93 70

e-mail : patrice.ferrant@mobotix.com

Internet : www.mobotix.com

DIRIGEANT

PDG

Ralf HINKEL

+49 63 02 98 16 103

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 54 M€

Effectif France : NC

Effectif Europe : 260

Couverture géographique : France et Internationale

CONTACT



DIRECTEUR COMMERCIAL

Patrice FERRANT

06 33 58 93 70

patrice.ferrant@mobotix.com

PRÉSENTATION

Mobotix est l'un des principaux fabricants mondial de systèmes de vidéosurveillance numériques haute résolution. Leader mondial de la Haute Résolution, avec 60% de part de marché en Europe (source : IMS Research), ses caméras sont réputées pour la qualité de leurs images et permettent la reconnaissance d'individus, de plaques d'immatriculation, la surveillance de périmètres, d'entrées/sorties ou de zones sensibles et la surveillance de bâtiments publics.

INNOVATIONS 2011

- MxCC 2.5. Ce logiciel de vidéosurveillance, gratuit, est un logiciel professionnel développé en particulier pour les policiers municipaux, policiers et les gendarmes. Adapté aux caméras haute résolution MOBOTIX, le logiciel séduit par son interface et sa représentation conviviale. Ses filtres de recherches intelligents ont été développés pour, et adaptés aux besoins, des policiers et gendarmes leur permettant d'élucider plus rapidement les infractions, les vols de voitures, les braquages de commerce et les agressions physiques.

- Caméra haute résolution et multifonction M24M, disponible en version hémisphérique. Ce système vidéo haute résolution de 3,1 mégapixels est équipé d'un boîtier robuste complètement étanche (IP66) incluant l'audio avec synchronisation labiale. Il permet ainsi de surveiller les zones d'accueil publiques sur 180° ou 360°, stades, gymnases, ... avec une seule caméra.

- Portier vidéo IP hémisphérique T24 avec stockage d'images. La caméra haute résolution intégrée offre une vue hémisphérique (360°) 3,1 Mégapixels pour des images de haute qualité et peut ainsi capturer la globalité d'une entrée d'un

établissement public. Système de contrôle d'accès, il enregistre automatiquement, en continu ou sur détection de mouvement, tous les événements se produisant devant la zone surveillée et met en relation les interlocuteurs entre eux par audio et vidéo. C'est aussi une caméra de vidéosurveillance.

PRESTATIONS

Caméra Q24 hémisphérique 360°, affichage panoramique à 180° avec correction de distorsion d'images, un enregistreur vidéo intégré et transmission des images de 3,1 mégapixels avec un taux de rafraîchissement allant jusqu'à 20 images par seconde, voire même 30 images par seconde avec des images d'1,3 mégapixels. Conçue spécialement pour la surveillance des zones étendues intérieures ou extérieures comme les zones d'accueil, les lieux publics, les places publiques, ... la caméra Q24 remplace 4 caméras traditionnelles de par sa vision panoramique et permet de garder un œil sur l'ensemble de la zone pour les polices municipales et gendarmeries ou les personnes à l'accueil.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Bièvres (dept 91) : Vidéo Protection en milieu urbain (35 caméras)
- Bourg St Maurice (dept 73) : Vidéo Protection en milieu urbain (60 caméras)
- Vidéo Protection des communes: Villennes sur Seine (78), Ecqueville (78), St Germain les Corbeil (91), Cabourg (14), Ploermel (56), Montmirail (51), Seynod (74), Université des Métiers (91),...

RÉFÉRENT AN2V

Patrice Ferrant

Directeur Commercial

06 33 58 93 70

patrice.ferrant@mobotix.com

Solutions de Sécurité Samsung.

Intégrées dans la vie moderne



Vidéosurveillance



IP et Réseau



Interphonie
Vidéo



Contrôle d'Accès



Détection
d'Intrusion

Les produits de sécurité professionnelle Samsung protègent les personnes et les biens dans le monde entier.

L'intégration de ses technologies de pointe permet à Samsung de satisfaire aux exigences de la vie moderne avec des solutions complètes de sécurité qui intègrent des produits de la plus haute qualité. De plus, Samsung fournit des solutions souples et entièrement évolutives, pouvant s'adapter à l'augmentation de vos besoins, vous assurant de tirer le meilleur parti de votre investissement en sécurité.

Vous pouvez garder l'esprit tranquille. Tous les produits Samsung sont accompagnés d'une garantie complète de trois ans, de conseils gratuits pour la conception du système et d'un support technique gratuit. Contactez-nous dès aujourd'hui pour en savoir plus sur comment nous pouvons vous aider pour votre prochain projet en matière de sécurité.



T +33 1 42 79 22 49
F +33 1 45 38 68 58
E STESecurity@samsung.com
W samsungsecurity.com

Samsung Techwin Europe Ltd
Tour Maine-Montparnasse 33, avenue du Maine, 75755 Paris cedex 15

SAMSUNG



SAMSUNG TECHWIN

33, avenue du Maine 75755 Paris Cedex
Tel.: 01 42 79 22 42/49- Fax : 01 45 38 68 58
e-mail : stesecurity@samsung.com
Internet : www.samsungsecurity.fr

DIRIGEANT



DIRECTEUR NATIONAL
Jamel DJEBARI
01 42 79 22 49
j.djebari@samsung.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC
Effectif France : < 10
Effectif Europe : > 7000
Couverture géographique : Nationale

CONTACTS



**PRODUCT MARKETING
MANAGER**
Jinho CHOI
01 42 79 22 40
choi.jinho@samsung.com



**BUSINESS DEVELOPMENT
MANAGER**
Christophe DULIN
01 42 79 22 42
christophe.dulin@samsung.com



**BUSINESS DEVELOPMENT
MANAGER**
Lionel PONNAIRE
01 42 79 22 40
lionel.ponnaire@samsung.com



RESPONSABLE DES VENTES IP
Olivier MAILLARD
06 20 71 37 97
olivier.maillard@samsung.com



**CONSUMER PRODUCTS SALES
MANAGER**
Anne-Sophie CHAMPION
01 42 79 22 42
anne-sophie.champion@samsung.com

PRÉSENTATION

Fondée en 1977 et division du groupe Samsung, Samsung Techwin est un leader mondial dans la fourniture de produits et de services de renom pour l'industrie et les professionnels.

Employant plus de 7000 personnes dans le monde entier, cette division innove dans de nombreux marchés parmi lesquels la sécurité électronique, les circuits imprimés, l'aviation, la défense et l'ingénierie.

Les investissements de Samsung en R&D ont apporté des technologies uniques, spécifiques à la sécurité.

INNOVATIONS 2011

Avec sa technologie de pointe acquise grâce à une longue expérience sur le marché de la vidéosurveillance, Samsung fournit des solutions de vidéo en réseau complètes : caméras réseau, encodeurs, enregistreurs vidéo et logiciel de supervision. Les produits IP appelés « Ipolis » assistent les utilisateurs avec une gestion conviviale et aisée et des fonctionnalités exceptionnelles.

Samsung prévoit le lancement d'une centaine de nouveaux produits pendant l'année 2011 avec l'enrichissement de nouvelles caméras IP, de contrôle d'accès et de portiers vidéo. La gamme des caméras IP sera étendue avec l'apparition de nouvelles caméras HD, Full HD et Mégapixel qui seront toutes conformes à la norme ONVIF.

PRESTATIONS

Samsung fournit des solutions globales de sécurité pour tout type d'application.

Les produits de sécurité de Samsung sont reconnus pour leur qualité et régulièrement bien notés dans les tests. Ils bénéficient d'une conception gratuite du système, d'un support technique de niveau expert, d'une garantie totale de trois ans et d'un engagement de réparation sous cinq jours, transport compris.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Grâce à un catalogue complet de produits de sécurité électronique, Samsung peut répondre à vos besoins dans des domaines variés tels que bancaire, urbain, industriel, commerce et transport.

RÉFÉRENT AN2V

Jinho Choi
Product Marketing Manager
01 42 79 22 40
choi.jinho@samsung.com



PIVOT3

Avenida de Islandia, 84
28939 Arroyomolinos (Madrid) Espagne
Tel.: +34 652 15 66 72
e-mail : philippe@pivot3.com
Internet : www.pivot3.com

DIRIGEANT



**DIRECTEUR COMMERCIAL
FRANCE ET EUROPE DU SUD**
Philippe CHIDOYAN
+34 652 15 66 72
philippe@pivot3.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 30 M\$
Effectif France : 2
Effectif Europe : 12
Effectif International: 110
Couverture géographique : Mondiale

CONTACTS



RESPONSABLE TECHNIQUE
Liam BLACK
+34 672 056 541
liamb@pivot3.com

PRÉSENTATION

Pivot3 est une entreprise américaine qui fabrique des serveurs SAN iSCSI avec l'idée révolutionnaire d'avoir intégré la virtualisation de serveurs et le stockage dans une unique plate-forme.

Plus de 20PO installés à travers le monde, Pivot3 est le leader du marché SAN IP et offre une solution unique, de haute technologie conçue uniquement pour la vidéo protection, haute disponibilité et bande passante adaptée à la vidéo.

INNOVATIONS 2011

- Pivot3 et DELL signent un accord mondial pour la fabrication de serveur DELL avec la technologie Pivot3.
- Plus de 30 applications de Gestion de Vidéo IP (VMS) certifiées sur les solutions Pivot3.

PRESTATIONS

La solution Pivot3 élève la protection de type RAID au niveau des serveurs grâce à sa protection de données et son application RAIGE® Director. Le fait de créer un Cluster « inter-serveur » offre à la solution installée une protection inégalée sur le marché de la vidéo protection puisque la perte d'un serveur physique n'influe en aucun cas la vidéo enregistrée et la prestation de service.

De plus, la bande passante est totalement adaptée à la vidéo protection (jusqu'à 24Gb/s) et un système de virtualisation est inclus gratuitement sur les serveurs de stockage (avec Failover inclus) pour installer des applications de Gestion de Vidéo IP (plus de 30 applications totalement certifiées par Pivot3 dans ses laboratoires) et donc économiser des serveurs physiques, espace rack, de

l'énergie/réfrigération, de la maintenance et du support.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Prison en Espagne :
320 caméras avec redondance de vidéo et très haute disponibilité.
- Centre Commercial en Italie:
La solution Pivot3 choisie pour sa haute disponibilité et la protection de données.
- Entrepôt en France :
170 caméras (future 350 caméras) offre au client une protection de données sur son installation et une certification de la solution vidéo.

RÉFÉRENT AN2V

Philippe Chidoayan
Directeur Commercial
+34 652 15 66 72
philippe@pivot3.com



SIQURA

71 Boulevard Gouvion Saint-Cyr 75017 Paris
Tel.: 01 47 66 88 65 – Fax : 01 47 66 88 60
e-mail : sales.fr@siqura.com
Internet : www.siqura.com

DIRIGEANT



DIRECTEUR COMMERCIAL EMEA
Fabien HAUBERT
01 47 66 88 64
fhaubert@siqura.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC
Effectif France : 4
Effectif International : 220
Couverture géographique : Internationale

CONTACTS



RESPONSABLE COMMERCIAL FRANCE
Olivier MICHIELS
01 45 74 80 69
omichiels@siqura.com



INGÉNIEUR TECHNICO COMMERCIAL
Serge GROS
01 47 66 88 91
sgros@siqura.com

PRÉSENTATION

Depuis plus de 20 ans, Siqura développe, fabrique et commercialise des équipements de transmission de réseaux vidéo haut de gamme destinés aux marchés liés à la sécurité des biens et personnes ainsi qu'aux transports.

Siqura a acquis un important savoir-faire dans les domaines de la compression de l'image, de son transport sur réseau IP et de son exploitation (encodeurs, caméras, stockage).

INNOVATIONS 2011

La gamme Siqura® est complétée par des encodeurs IP 8 voies H264 offrant la plus haute densité de caméras dans un châssis. L'analyse vidéo intégrée détecte les sabotages et contrôle le signal vidéo pour une qualité de prise de vue optimale.

La solution de stockage Siqura Network Recorder offre modularité, très haute disponibilité et enregistre les flux RTSP.

Nos caméras IP sont ONVIF et de résolution HD(720p) et FullHD(1080p). La FD68 pour solution embarquée est certifiée EN50155. Nos dômes mobiles IP pour applications extérieures sont tous équipés de sorties optiques pour transmettre les flux sur de longues distances.

En 2011, l'analyse d'images sera implémentée dans nos équipements.

PRESTATIONS

Véritable industriel, nous fabriquons et développons des solutions de transmission pérennes et innovantes. Transmission sur fibre optiques des signaux vidéo analogiques sans aucune perte ni latence et sur réseau IP à travers nos encodeurs à fort taux de disponibilité (MTBF>250 000 hrs, débouchable à chaud). Nos châssis 19" sont capables

d'accueillir toutes nos cartes offrant ainsi flexibilité et évolution des systèmes.

Notre solution est complétée par une gamme de commutateurs réseau industriel (température -40°C à +74°C) et de convertisseurs de média s'intégrant également dans nos racks.

Enfin, nous développons une gamme complète de caméras intégrant notre savoir-faire en termes de transmission et de qualité d'encodage.

Nous assurons une pérennité importante sur l'ensemble de nos produits, garantis jusqu'à 5 ans. Un support technique est également réalisé depuis la France.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Infrastructures critiques :

EDF, Stade de France, Forum des Halles, Parc des Exposition de la Porte de Versailles, de Villepinte, Palais des Congrès, Villes de Nice, Puteaux, Montpellier, Toulouse, Ajaccio, Cassis, Agen, Melun, Montrouge, ...

- Transports publics :

Métro de Pékin et Barcelone, Tramway de Toulouse, Le Mans, Lyon, Angers.

- Routes :

Tunnels d'Ile de France, Autoroutes hollandaises, Périphériques de Lyon, Paris, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Lille, ...

RÉFÉRENT AN2V

Olivier Michiels
Responsable commercial France
01 45 74 80 69
omichiels@siqura.com



Power supplies

SLAT

11, rue Jean Elysée Dupuy 69543 Champagne au Mont d'Or

Tel.: 04 78 66 63 60 - Fax : 04 78 47 54 33

e-mail : comm@slat.fr

Internet : www.slat.fr

DIRIGEANT



PDG

André GUINET

04 78 66 63 68

andre.guinet@slat.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 12 M€

Effectif France : 60

Effectif International : 3

Couverture géographique : Europe, Moyen-Orient, Afrique du Nord

CONTACTS



RESPONSABLE MARKETING

Thierry GARNIER

04 78 66 69 50

thierry.garnier@slat.fr



DIRECTEUR COMMERCIAL

Alain GUYOT

04 78 66 69 58

alain.guyot@slat.fr

PRÉSENTATION

SLAT, Concepteur d'Energie Garantie, développe et commercialise des solutions d'alimentations sécurisées qui garantissent l'autonomie de vos systèmes de vidéoprotection urbaine. Certifiée ISO 9001 depuis 1996 et ISO 14001 depuis 2008, SLAT mène une démarche globale d'éco conception qui implique la prise en compte de tous les impacts environnementaux depuis le choix des matériaux jusqu'à leur recyclage.

INNOVATIONS 2011

SLAT complète son offre vidéo outdoor avec ASV. Cette alimentation sans interruption est votre « contrat d'assurance » pour des images et des enregistrements disponibles 24h/24. ASV alimente vos caméras quoi qu'il arrive !

En réponse aux demandes de solutions à très faible consommation d'énergie la gamme EPV s'élargit avec un nouveau pack 320Wh. Il permet de réduire significativement les coûts de mise en œuvre des installations sur mâts d'éclairage public.

ASV et EPV : Interopérables avec la plupart des caméras, encodeurs, enregistreurs, convertisseurs de fibre et transmissions sans fil.

PRESTATIONS

Solution avec réseau électrique 230V : ASV filtre les micros coupures et protège les équipements contre la foudre. Les temps de sauvegarde, lors d'une coupure d'électricité, sont adaptés par caméra en fonction des objectifs de sécurité du client, généralement de 1/4h à 4h.

ASV s'intègre facilement dans une installation nouvelle ou existante avec un montage possible dans une chambre de tirage, une armoire de rue,

sur un mur ou un mât.

Solution avec réseau d'éclairage public : EPV alimente 24h/24 l'installation. Sans génie civil, il réduit les coûts et les temps de mise en œuvre, et rend possible la mobilité des caméras.

EPV s'installe sur tout type de mâts et candélabres, peint aux couleurs de votre mobilier urbain il s'intègre parfaitement dans votre environnement.

ASV et EPV communiquent en temps réel avec vos systèmes de supervision via Internet Explorer.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Depuis janvier 2010 plus d'une cinquantaine de villes utilisent EPV pour alimenter leurs points de vidéoprotection sur mâts d'éclairage public. Les déploiements sont réalisés par des installateurs – intégrateurs et la commercialisation est assurée par un réseau de distribution spécialiste de la vidéosurveillance / vidéoprotection.

RÉFÉRENT AN2V

Thierry Garnier

Responsable Marketing

04 78 66 69 50

thierry.garnier@slat.fr



TEB

RD 974 Corpeau – 21190 Meursault
Tel.: 03 80 21 90 90 - Fax : 03 80 21 94 55
e-mail : info@teb-online.com
Internet : www.teb-online.com

DIRIGEANT



GÉRANT

Stéphane BIDAULT
03 80 21 90 90
sbidault@teb-online.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC
Effectif France : 90
Effectif International : 25
Couverture géographique : France et International

CONTACTS



DIRECTEUR DES VENTES

Arnaud CHIRON
03 80 21 90 90
achiron@teb-online.com



RESPONSABLE MARKETING

Marion SAVOY
03 80 21 90 90
msavoy@teb-online.com

PRÉSENTATION

TEB, concepteur-fabricant français de solutions de vidéosurveillance depuis plus de 30 ans, sécurise les secteurs les plus sensibles (gouvernements, collectivités, industries, force de l'ordre, banques, distribution) répondants aux besoins les plus exigeants. TEB offre une gamme complète de caméras et de systèmes d'enregistrement, de gestion à distance et d'analyse d'images vidéo. TEB propose également des solutions de vidéoprotection embarquée destinées aux forces de l'ordre et aux transports en commun.

INNOVATIONS 2011

TEB élargit son offre en 2011 avec :

- L'analyse d'images intelligente : Tracking automatique, LAPI (lecture automatique de plaques d'immatriculation), anti sabotage caméra, détections d'intrusion, de sens et unicité de passage, de graffiti, barrière périmétrique.
- La nouvelle gamme de dômes SD, IP, HD-IP et HDcctv pour répondre à chacun des besoins. La fonction de tracking automatique est également proposée.

PRESTATIONS

- Conception de produits à travers son propre bureau de Recherche et Développement.
- Réalisation de solutions sur-mesure grâce à son bureau d'études.
- Installation, maintenance et formation par des équipes qualifiées TEB.
- Solutions de Vidéoprotection Urbaine et Embarquée dans les véhicules : particulièrement adaptées aux besoins des forces mobiles et aux transports en commun, fort d'un savoir-faire avec plusieurs centaines de véhicules équipés (Police, Gendarmerie, et Police municipale).

- Solutions de vidéoprotection temporaires pour la surveillance de sites sensibles et d'événements spécifiques.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Ville de Beaune (21) : Vidéoprotection de l'ensemble de la ville associant différentes technologies de transmission (filaire, fibre optique, wifi) et de caméras pour zones sensibles.
- Ville de Drancy et du Havre : Premier équipement en France de véhicules de la Police Municipale du système de vidéoprotection embarquée

- Ville de Montbéliard : Installation de caméras sur candélabre déportée dans la ville avec enregistrement en local. Consultation et exportation des vidéos via Wifi ou 3G grâce au logiciel de gestion à distance Prynvision®.

RÉFÉRENT AN2V

Arnaud Chiron
Directeur des Ventes
03 80 21 90 90
achiron@teb-online.com

THALES SECURITY SOLUTIONS & SERVICES

20-22 rue Grange Dame Rose

78141 Villacoublay

Tel.: 01 73 32 00 00 – Fax : 01 73 32 25 55

e-mail : christine.guideroni@thalesgroup.com

Internet : www.thalesgroup.com

DIRIGEANT

PDG

Luc VIGNERON

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 12,9 Mrd€

Effectif France : NC

Effectif Europe : 68 000

Couverture géographique : 50 pays

CONTACTS

RESPONSABLE COMMERCIAL

Christine GUIDERDONI

06 82 86 03 16

christine.guideroni@thalesgroup.com

DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT

Vincent FRELOT

01 73 32 32 84

vincent.frelot@thalesgroup.com

PROJETS AMONTS

Jean-François SULZER

01 73 32 21 34

jean-françois.sulzer@thalesgroup.com

PRÉSENTATION

Depuis plus de 15 ans, Thales contribue à l'amélioration de la sécurité des personnes et des infrastructures critiques dans plusieurs grandes villes du monde. Leader dans l'intégration de grands systèmes et des services associés, Thales offre des solutions de sécurité intégrées et intelligentes qui relèvent le double défi de mieux protéger le public et de répondre aux nouveaux besoins des administrations et gouvernements.

INNOVATIONS 2011

Intégrateur de solutions de sécurité, la solution de Thales combine deux composantes clés. Tout d'abord, une architecture orientée services (SOA – Service Oriented Architecture), qui permet aux opérateurs d'intégrer toutes les applications utiles, quel qu'en soit le fournisseur. Grâce à cette architecture ouverte, les systèmes de supervision bénéficient d'un niveau d'intégration fonctionnelle sans précédent.

Thales Hypervisor constitue une avancée fondamentale dans la conception des systèmes de supervision et de gestion en temps réel de la sécurité et des opérations (agglomérations, transports, aéroports, installations énergétiques, sites militaires...) Il en démultiplie la puissance et l'intelligence sans l'accroissement de complexité habituellement associé à l'intégration.

PRESTATIONS

- Supervision de systèmes de sécurité réseaux (Thales Hypervisor);
- Centre de contrôle et de commandement;
- Solutions de vidéo surveillance intelligentes;
- Gestion des incidents et des ressources;
- Systèmes de protection & de détection d'intrusion (vidéo surveillance, contrôle d'accès, radar...);
- Système de contrôle de process (SCADA);

- Solutions d'émission de documents d'identité & de systèmes biométriques;
- Détection et identification NRBC (nucléaire, radiologique, biologique et chimique).

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Mexico : 8000 caméras, 1 C4i, 5 C2 régionaux, près de 4000 arrestations et 1 véhicule sur 2 volé retrouvé grâce au système de vidéo surveillance;
- Sécurité du pèlerinage de la Mecque : 4 millions de pèlerins, plus aucun incident grâce au système de vidéo surveillance et d'analyse de mouvement de foule;
- Plus de 200 millions de titres identitaires produits dans plus de 25 pays;
- De prestigieuses références dans les domaines aéroportuaires (Durban, Doha, Dubai...) énergétiques (Gazprom, Saudi Aramco, Sonatrach...);
- Sécurisation de l'Hôtel de ville de Paris;
- Sécurisation d'une base militaire nucléaire;
- Fourniture et mise en œuvre du système de personnalisation des passeports biométriques français;
- Système complet de gestion des cartes nationales d'identité française – Ministère de l'Intérieur;
- Biométrie des titres de séjour étrangers – Ministère de l'Intérieur;
- Système d'exploitation vidéo à des fins judiciaires – Ministère de l'Intérieur;
- Système de gestion de trafic et vidéosurveillance du réseau d'autoroutes du sud de la France ESCOTA.

RÉFÉRENT AN2V

Christine Guiderdoni

Responsable Commercial

06 82 86 03 16

christine.guideroni@thalesgroup.com



TKH SECURITY FRANCE

ZAC des Hauts de Wissous «Air Parc de Paris»

3, rue Jeanne Garnerin 91320 Wissous

Tel.: 01 69 79 14 14 - Fax : 01 69 79 14 75

e-mail : contact@tkh-security.fr

Internet : www.tkhsecurity-france.com / www.tkh-security.com

DIRIGEANT

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Patrice VINCENT

01 69 79 14 14

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 0,6 M€

Effectif France : 6

Effectif International : 40

Couverture géographique : France entière

CONTACTS

RESPONSABLE PRODUIT

VIDÉO IP

Erick INGLEBERT

06 80 71 94 02

e.inglebert@tkh-security.fr

DIRECTEUR MARKETING

Sylvain VOULFOW

01 69 74 80 26

s.voulfow@tkh-security.fr

PRÉSENTATION

Filiale de TKH Group, TKH Security France commercialise des systèmes de vidéoprotection IP destinés aux bâtiments, industries, collectivités locales et infrastructures de transport.

Avec la plateforme full IP DIVA, TKH Security France propose une véritable matrice virtuelle permettant une gestion globale des installations de vidéoprotection ainsi que des fonctions avancées d'analyse d'images comme : détection d'objet et périmétrique, reconnaissance de plaque minéralogique ou d'identification biométrique.

INNOVATIONS 2011

Avec le concours de TKH Group, TKH Security France assure un développement continu de ces solutions de vidéoprotection full IP et d'analyse d'images

- Concernant les algorithmes d'analyse d'images
- L'intégration continue de nouvelles caméras
- Le développement de passerelles de communication avec des superviseurs surtélé

PRESTATIONS

TKH Security France propose une offre globale de vidéoprotection (logiciels, caméras et services).

La plateforme DIVA constitue le cœur de cette offre et permet une supervision globale combinée avec les fonctions d'analyse d'image :

- FaceR : Identification biométrique
Identifie des visages dynamiquement. L'empreinte trouvée peut être comparée à

une liste de personnes, et faire l'objet d'un traitement.

- ObjectR : Détection d'objets

Isole et classe des objets contenus dans des images vidéo : détection périmétrique, entrée dans une zone spécifique, détection d'errance, déplacement, apparition/disparition d'objets. ObjectR apporte une fonction intrusion à la vidéoprotection en définissant des périmètres de sécurité.

- CarR : Identification des plaques d'immatriculation

Capte et classe des numéros d'immatriculation sur véhicule fixe ou mobile. Le numéro trouvé peut être comparé à une liste et faire l'objet d'un traitement, par exemple, dans le cadre d'un contrôle d'accès.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Musée océanographique de Monaco : supervision.

- Golf de Terre Banche :
détection intrusion périmétrique.

- Préfecture de Strasbourg :
protection par détection d'objet.

RÉFÉRENT AN2V

Erick Inglebert

Responsable produit vidéo IP

06 80 71 94 02

e.inglebert@tkh-security.fr



VERINT SYSTEMS

241 Brooklands Road - KT13 0RH Weybridge, Surrey (UK)

Tel.: +44 (0)1932 839 500 - Fax : +44 (0) 1932 839 501

Tel. bureau France : 01 55 27 36 60

e-mail : marketing.emea@verint.com

Internet : www.verint.com

DIRIGEANT

MANAGING DIRECTOR, EMEA

David PARCELL

+44 1932 839 500

david.parcell@verint.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 510 M€

Effectif France : 6

Effectif Monde : 2 500

Couverture géographique : Monde

CONTACTS



DIRECTRICE COMMERCIALE

Sophie GIGLIOTTI

+49 173 316 5800

sophie.gigliotti@verint.com

PRÉSENTATION

Verint est un leader de solutions d'intelligence décisionnelle et opère dans deux marchés principaux : celui des centres d'appel et de la relation client et le marché de la veille sécuritaire. Pour ce dernier, Verint offre des solutions pour la sûreté publique, des solutions de vidéo surveillance et d'interception de communications.

INNOVATIONS 2011

PSIM solutions (gestion des systèmes de sécurité physique)

Verint offre maintenant une solution globale pour la gestion et le contrôle des systèmes de sécurité physique, que ce soit le contrôle d'accès, le système de vidéosurveillance, les alarmes incendie, l'intrusion et autres alarmes.

L'analyse vidéo des files d'attente et comptage des visiteurs en temps réel

La dernière version du logiciel vidéo d'intelligence économique comprend un comptage des visiteurs en temps réel utilisant des caméras de surveillance standard, l'analyse des files d'attente indiquant le nombre de personnes et le temps d'attente, que ce soit dans des magasins ou dans un autre environnement (guichets) et l'analyse du flux des visiteurs.

PRESTATIONS

Verint offre une gamme complète de solutions de vidéosurveillance IP comprenant:

- Des caméras IP pour une utilisation à l'intérieur ou l'extérieur, fixe ou PTZ,
- Encodeurs et décodeurs,
- Système de transmission sans fil digitale pour entrée vidéo analogique ou IP,
- Enregistreurs vidéo digital hybride pour applications stationnaires et embarquées,

- Une suite évolutive de logiciels et d'applications de gestion vidéo, capable de gérer jusqu'à plusieurs milliers de caméras,
- PSIM solutions (gestion des systèmes de sécurité physique)
- Solutions d'analyse vidéo pour des applications de sécurité (protection de périmètres),
- Solutions d'analyse vidéo pour intelligence économique comprenant l'analyse des files d'attente, le comptage des visiteurs et l'analyse des flux clients.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

London Overground (LOROL)

La vidéosurveillance de 35 gares du service aérien du métro de Londres, comprenant 1500 caméras IP Verint est gérée par le logiciel de gestion vidéo de Verint.

Ville de Sofia, Ministère de l'intérieur, Bulgarie

La vidéosurveillance du centre ville et des écoles de Sofia, comprenant plus de 1200 caméras et la reconnaissance de plaques numérotiques, est gérée par le logiciel vidéo de Verint.

Aéroports de Paris Group (ADP)

Plus de 600 caméras du nouveau terminal ont été intégrées dans le réseau de vidéosurveillance grâce aux encodeurs Verint.

Best Buy

Sécurisation des magasins Best Buy, comptage de personnes et analyse du flux des visiteurs.

RÉFÉRENT AN2V

Sophie Gigliotti

Directrice commerciale

+49 173 316 5800

sophie.gigliotti@verint.com



VIDEO IP

32, rue du Simplon 75018 Paris
Tel.: 09 54 94 60 74 - Fax : 09 59 94 60 74
e-mail : videoip@smartalering.info
Internet : www.smartalering.com

DIRIGEANTS



GÉRANT / CONSULTANT

Patrick PAOLI
09 54 94 60 74
patrick.paoli@video-protection.fr



ASSOCIÉ / CONSULTANT

Dominique VAN EGROO
09 54 94 60 74
dominique@video-protection.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC
Effectif France : 4
Effectif International : 1
Couverture géographique : France entière

CONTACTS



RESPONSABLE COMMERCIAL MAGHREB

Nordine FOUAD
nordine@smartalering.info

PRÉSENTATION

Patrick PAOLI, auditeur de l'INHESJ et ancien Directeur Sûreté dans la Grande Distribution s'est associé en 2009 à Dominique Van Egroo, ancien avocat et ancien Auditeur et Directeur Sécurité informatique, pour créer Video-Information-Protection.

L'activité principale s'est orientée sur la R&D vidéosurveillance de manière à mettre rapidement sur le marché des solutions innovantes basées sur les derniers chipsets video.

Dominique Van Egroo est par ailleurs expert judiciaire en informatique près la cour d'appel de Paris.

L'activité de Conseil est réalisée par Contact-VIP dont Patrick Paoli est également le gérant.

INNOVATIONS 2011

Plateforme hardware et firmware linux basé sur les nouveaux chipsets multi-flux (16 flux simultanés au lieu de 2, dont flux avant compression pour analyse d'images)

Video-IP propose des encodeurs enregistreurs multi-hybrides bousculant les techniques video utilisée à ce jour.

Firmware linux 100 % français tournant sur pc industriel.

Fonctions exclusives de SmartAlerting® permettant une télésurveillance sans codification préalable du client ou des zones à surveiller

Streaming (diffusion vidéo live) utilisant le tout nouveau Scalable Video Codec économisant 30 à 40 % de bande passante par rapport au H264 AVC

Affichage sur réseau local en qualité avant compression type YUV420 mais en IP

Présentation des nouveautés sur stand Automatic-Alarm lors du salon APS 09/2011.

PRESTATIONS

Gamme eSVC®, enregistreurs multi-hybrides et multi-fonctions

Mobile DVR (ou DVR16)

- 4 (ou 16) caméras analogiques (bientôt HD sur coax) + 4 (ou 16) caméras IP

- Enregistrement video + clichés photos

- Encodage H264 AVC + SVC

- SmartAlerting (dans le firmware) envoyant 3 mails incluant séquence vidéo, coordonnées GPS avec lien direct google MAPS, consignes de l'utilisateur

- Réseaux simultanés : WiFi + GigaEthernet + module 3G

- 4 contacts alarmes + 2 relais télécommande

- Option GPS

- Option carte I/O usb gérant domotique avancée (éclairage, horticulture, CO2)

- Fonction mise en/hors alarme via contacteur

- Option serveur mail et gestion DNS intégré

- Disque dur 2,5 pouces

- Boot via carte compact-flash chiffrée

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Metro Cash & Carry France

- Monoprix

- Perifem : co-rédacteur du guide vidéosurveillance

RÉFÉRENT AN2V

Patrick Paoli

Gérant / Consultant

09 54 94 60 74

patrick.paoli@video-protection.fr

ZAD

Voie 810

PAGE 118

14200 Herouville Saint Clair

Tel. 02 31 84 74 54 - Fax. 02 31 84 76 56

Zadsarl@wanadoo.fr

RÉFÉRENT AN2V

Delphine Pothin

Responsable appel d'offre marché public

02 31 84 74 54

AASSET-SECURITY

153, rue Michel Carré

PAGE 117

95110 Argenteuil

Tel. 01 30 76 30 30 - Fax. 01 30 76 25 74

info@aasset-security.com

www.aasset-security.com

RÉFÉRENT AN2V

Laurent Scetbon

Responsable Marketing International

06 74 88 58 40

laurent.scetbon@aasset-security.com

ANAVEO

Les Carrés du Parc

PAGE 119

10, rue des Rosiéristes

69410 Champagne au Mont d'Or

Tel. 0 825 302 312 - Fax. 0 825 312 322

contact@anaveo.com

www.anaveo.com

RÉFÉRENT AN2V

Fabrice Tisseur

Directeur Commercial

0825 302 312 (0,15 € TTC/min)

f.tisseur@anaveo.com

ANYMAX

87, rue Louis Blériot

PAGE 120

76230 Bois-Guillaume

Tel. 0 805 760 760 - Fax. 02 35 80 96 95

contact@anymax.fr

www.anymax.fr

RÉFÉRENT AN2V

Christiane Ngûyen

Ingénieur Commercial

02 32 80 87 55

christiane.nguyen@anymax.fr

AXIS COMMUNICATIONS

Antony Parc I

PAGE 121

2 à 6, place du Général de Gaulle

92160 Antony

Tel. 01 46 96 69 00 - Fax. 01 46 74 93 79

www.axis.com/fr

RÉFÉRENT AN2V

Xavier Sanchez

Formateur / Ingénieur Avant-Vente

01 40 96 69 25

xavier.sanchez@axis.com

BELDEN FRANCE

Zone Industrielle des Fauvettes

2, rue des Charpentiers

95335 Domont Cedex

Tel. 01 39 35 44 41 - Fax. 01 39 35 01 02

christine.declercq@belden.com

www.beldensolutions.com

RÉFÉRENT AN2V

Jean-Luc Jacquin

Chef des Ventes Produits Réseau Hirschmann

06 07 49 08 75

jean-luc.jacquin@belden.com

BOSCH SECURITY

Atlantic 361

PAGE 122

avenue du Général de Gaulle

92140 Clamart

Tel. 0825 078 476 - Fax. 01 41 28 81 91

fr.securitysystems@bosch.com

www.boschsecurity.fr

RÉFÉRENT AN2V

Pascal Bouvignies

Directeur de Clientèle Grands Comptes

01 41 28 85 10

pascal.bouvignies@fr.bosch.com

CASD

Espace Gavanière – Bat 8

PAGE 123

2, rue du Maquis des Marseillères

38120 Saint Egrève

Tel. 04 76 72 80 59 - Fax. 04 76 72 90 24

casd@casd.fr

www.casd.fr

RÉFÉRENT AN2V

Stéphan Laurent

Dirigeant

04 76 72 80 59

s Laurent@casd.fr

CISCO

11, rue Camille Desmoulins

92782 Issy Les Moulineaux

Tel. 01 58 04 61 00

www.cisco.fr

RÉFÉRENT AN2V

Jean-Louis Tillet

Responsable Marché Physical Security

01 58 04 31 34

jtillet@cisco.com

CONECTIS

CRT 4, rue des hauts de Sainghin **PAGE 124**

59811 Lesquin

Tel. 03 20 90 59 22 - Fax. 03 20 90 59 22
contact@conectis.com
www.conectis.com

RÉFÉRENT AN2V

Jeremy Iezzi
Chef de Produits Réseaux et Vidéoprotection IP
03 20 90 59 21
jiezzi@conectis.com

COSSILYS 21

35, rue Alfred Brinon **PAGE 125**

69100 Villeurbanne

Tel. 04 72 91 76 50 - Fax. 04 72 91 76 51
info@coslilys21.com
www.cossilys21.com

RÉFÉRENT AN2V

Philippe Combey
Directeur Commercial & Marketing
06 89 13 89 56
philippe.combey@coslilys21.com

FLIR SYSTEMS

Charles Petitweg 21 **PAGE 126**

4847 NW Breda (NL)

Tel. +31 765 7941 94 - Fax. +31 765 794 199
flir@flir.com
www.flir.com

RÉFÉRENT AN2V

Nicolas Hess
Distribution Manager France Security & Surveillance
01 60 37 27 03
nicolas.hess@flir.fr

FUJIFILM

Etablissement de Montigny **PAGE 127**

BP 45
78185 St Quentin en Yvelines Cedex

Tel. 01 39 30 16 16 - Fax. 01 39 30 02 48
fujinon@fujinon.fr
www.fujinon.de

RÉFÉRENT AN2V

Yannick Guezennec
Directeur Commercial
06 85 76 38 04
y.guezennec@fujinon.fr

GEUTEBRUCK

54, route de Sartrouville **PAGE 128**

Bâtiment Le Toronto
78230 Le Pecq

Tel. 01 30 09 49 49 - Fax. 01 30 53 59 12
www.geutebruck.fr

RÉFÉRENT AN2V

Olivier Mai
Gérant
01 30 09 49 51
olivier.mai@geutebrueck.com

IMMERVISION

2020 University Street **PAGE 129**

Suite 2320
H3A 2A5 Montréal, QC, Canada

Tel. : +1(514) 985 4007 - Fax : +1(514) 282 8612
charles-michel.gongora@immervision.com
www.immervision.com

RÉFÉRENT AN2V

Charles-Michel Gongora
Directeur EMEA Sales & Operations
06 61 30 34 60
charles-michel.gongora@immervision.com

LUCEOR

2, place Jules Gévelot **PAGE 130**

92138 Issy Les Moulinaux

Tel. 01 47 36 22 80 - Fax. 01 47 36 79 35
contact@luceor.com
www.luceor.com

RÉFÉRENT AN2V

Christian d'Orival
Président
06 03 00 26 31
christian.dorival@luceor.com

MOBOTIX AG

Technoparc – L'espace media **PAGE 133**

3, rue Gustave Eiffel
78306 Poissy Cedex

Tel. 06 33 58 93 70
patrice.ferrant@mobotix.com
www.mobotix.com

RÉFÉRENT AN2V

Patrice Ferrant
Directeur Commercial
06 33 58 93 70
patrice.ferrant@mobotix.com

MOTOROLA SOLUTIONS

Parc Les Algorithmes St Aubin

91193 Gif sur Yvette

Tel. 01 69 35 77 00 - Fax. 01 69 35 78 08
www.motorolasolutions.com

RÉFÉRENT AN2V

Xavier Fornetty
Responsable Commercial WNS France
01 69 35 86 38
xavier.fornetty@motorolasolutions.com

ORELIA

17, rue de la Cloche **PAGE 131**

77300 Fontainebleau

Tel. 01 75 43 85 47 - Fax. 01 80 81 60 20
contact@orelia.fr
www.orelia.fr

RÉFÉRENT AN2V

Boris Defreville
Directeur
06 62 76 18 58
boris.defreville@orelia.fr

PIVOT3

Avenida de Islandia, 84 **PAGE 136**

28939 Arroyomolinos (Madrid) Espagne

Tel. +34 652 15 66 72
philippe@pivot3.com
www.pivot3.com

RÉFÉRENT AN2V

Philippe Chidoayan
Directeur Commercial
+34 652 15 66 72
philippe@pivot3.com

SAMSUNG TECHWIN

33, avenue du Maine **PAGE 135**

75755 Paris Cedex

Tel. 01 42 79 22 42 - Fax. 01 45 38 68 58
STSecurity@samsung.com
www.samsungsecurity.fr

RÉFÉRENT AN2V

Jinho Choi
Product Marketing Manager
01 42 79 22 40
choi.jinho@samsung.com

SCHNEIDER ELECTRIC

35, rue Joseph Monier

92500 Rueil-Malmaison

Tel. 01 41 29 85 00 - Fax. 01 41 29 80 01

www.schneider-electric.fr

RÉFÉRENT AN2V

Jean de Kergolay
Directeur Buildings Solutions, Sécurité & Services
0 825 012 999
jean.de-kergolay@schneider-electric.com

SIQURA

71, boulevard Gouvion Saint-Cyr **PAGE 137**

75017 Paris

Tel. 01 47 66 88 65 - Fax. 01 47 66 88 60
sales.fr@siqura.com
www.siqura.com

RÉFÉRENT AN2V

Olivier Michiels
Responsable Commercial
01 45 74 80 69
omichiels@siqura.com

SLAT

11, rue Jean Elysée Dupuy **PAGE 138**

69543 Champagne au Mont d'Or

Tel. 04 78 66 63 60 - Fax. 04 78 47 54 33
comm@slat.fr
www.slat.fr

RÉFÉRENT AN2V

Thierry Garnier
Responsable Marketing
04 78 66 69 50
thierry.garnier@slat.fr

TEB

RD 974 **PAGE 139**

21190 Meursault

Tel. 03 80 21 90 90 - Fax. 03 80 21 94 55
info@teb-online.com
www.teb-online.com

RÉFÉRENT AN2V

Arnaud Chiron
Directeur des Ventes
03 80 21 90 90
achiron@teb-online.com

THALES SECURITY SYSTEMS

20-22, rue Grange Dame Rose **PAGE 140**

78141 Villacoublay

Tel. 01 73 32 00 00 - Fax. 01 73 32 25 55
christine.guideroni@thalesgroup.com
www.thalesgroup.com

RÉFÉRENT AN2V

Christine Guiderdoni
Responsable Commercial
06 80 71 94 02
christine.guideroni@thalesgroup.com

TKH SECURITY FRANCE

ZAC des Hauts de Wissous **PAGE 141**

Air Parc de Paris - 3, rue Jeanne Garnerin
91320 Wissous

Tel. 01 69 79 14 14 - Fax. 01 69 79 14 75
contact@tkhsecurity-france.fr
www.tkhsecurity-france.com

RÉFÉRENT AN2V

Erick Inglebert
Responsable Produit Vidéo IP
06 80 71 94 02
e.inglebert@tkhsecurity-france.fr

VERINT SYSTEMS

241 Brooklands Road **PAGE 142**

KT13 0RH Weybridge, Surrey - Angleterre
Tel. 01 55 27 36 60 - Fax. +44 193 283 9501
marketing.emea@verint.com
www.verint.com

RÉFÉRENT AN2V

Sophie Gigliotti
Directrice Commerciale
+49 173 316 5800
sophie.gigliotti@verint.com

VIDEO IP

32, rue du Simphon **PAGE 143**

75018 Paris
Tel.: 09 54 94 60 74 - Fax : 09 59 94 60 74
videoip@smartalerting.info
www.smartalerting.com

RÉFÉRENT AN2V

Patrick Paoli
Gérant / Consultant
09 54 94 60 74
patrick.paoli@video-protection.fr

WIRELESS CCTV

53, rue du capitaine Guynemer

92418 Courbevoie
Tel. 06 48 20 63 30
erictoledano@wcctv.com
www.wcctv.fr

RÉFÉRENT AN2V

Eric Tolédano
Responsable Commercial
06 48 20 63 30
erictoledano@wcctv.com



ÉDITION 2011

SOFTWARE

Logiciels : une logique de sécurité

Le matériel n'est rien sans les logiciels qui le solidarisent et le rendent opérationnel, et qui sont l'élément avec lequel l'utilisateur sera en contact direct la plupart du temps.

PAR MICHEL EYNAUD
JOURNALISTE SPÉCIALISÉ ET CONSULTANT

Interface Homme-Machine :
richesse fonctionnelle et fiabilité.

La pièce maîtresse du puzzle est l'application de gestion vidéo et supervision du système. Basée sur un matériel adapté et suffisamment puissant, lui-même conforme à des couches de compatibilité réseau, l'IHM doit être compatible avec tous les éléments matériels, de la caméra aux serveurs d'enregistrement, et assure une bonne communication entre eux. Certains systèmes permettent une configuration automatique des écrans et des matériels lors de leur installation.

Si la plupart des marques proposent des logiciels bien adaptés à leurs propres produits, ils sont d'une richesse fonctionnelle assez variable au delà des grandes lignes, et qui doit être vérifiée. Certains éditeurs spécialisés dans la supervision proposent des gammes complètes de logiciels spécifiques riches, évoluant constamment, et basés sur l'ouverture aux produits de multiples marques, fonctionnant de façon hétérogène. Leurs listes

de compatibilité doivent être comparées en fonction des matériels retenus et des évolutions futures prévisibles. Aujourd'hui de plus en plus de superviseurs propriétaires intègrent un ensemble de caméras tierces répandues sur le marché, répondant à la demande. L'avènement de standards comme Onvif et PSIA facilite le mouvement.

Les principaux éditeurs de systèmes ouverts de gestion vidéo proposent aujourd'hui des fonctionnalités de fédération entre plusieurs systèmes, particulièrement bien adaptées aux applications en multi-sites, à l'intérieur d'une grande société ou d'une collectivité. Chaque installation est reliée à un système distant centralisant l'administration et le contrôle, chaque site conservant une exploitation et une gestion locales.

Pour les agents en mobilité, de nombreux éditeurs et fabricants de caméras proposent des applications pour smartphones offrant des fonctionnalités assez riches et tirant bien parti des qualités d'affichage aujourd'hui présentes dans ces terminaux.

Enfin, point trop rarement abordé, la stabilité du logiciel, sa robustesse fonctionnelle, doivent être vérifiées auprès d'utilisateurs. Il y a trop d'échos, même chez des grands noms, de versions logicielles insuffisamment abouties qui bloquent le système ou de fonctions qui tombent, comme la perte d'une caméra dans le réseau par exemple.

IHM : fonctionnalités. Pour des applications de sécurité prenant en charge une vaste superficie et des bâtiments de grande taille, des fonctionnalités de cartographie sont

indispensables, avec une gestion de plusieurs cartes et plans à plusieurs niveaux, voire en multi-sites. La plupart des IHM permettent de placer sur les plans des icônes dynamiques des caméras et autres équipements du système de sécurité, comme par exemple les bornes escamotables. Certaines permettent en plus de visualiser le champ des caméras et/ou d'accéder aux images d'une zone non seulement en cliquant sur une icône de caméra mais aussi tout simplement en cliquant sur un point dans la zone. Quelques systèmes permettent de fusionner les champs de plusieurs caméras en un seul, sans recouvrement ni redondance.

Les caméras d'une même zone peuvent être regroupées dans l'arborescence et affichées globalement dans une mosaïque selon un affichage pré-paramétré, par exemple sur alarme, ou bien dans une fenêtre en mode cyclique, parfois par simple glisser/déposer. Les dômes mobiles peuvent être programmés pour effectuer des tours sur un ensemble de pré-positions. Dans certaines IHM ils seront déplacés et zoomés à la souris, manuellement ou via des automatismes sur clic.

A noter l'apparition récente d'interfaces totalement graphiques, utilisant en lieu et place du clavier et de la souris de grands écrans tactiles multi-touch encastrés à plat devant l'opérateur, qui peut ainsi déplacer et agrandir des fenêtres avec les doigts, et commander les fonctions de façon tactile dans des menus graphiques s'adaptant au contexte. Ces écrans commandent toujours l'affichage sur des écrans verticaux non-tactiles.

Parmi les points les plus importants à surveiller se trouvent les réactions automatiques en cas d'évènement comme les affichages de caméras, de plans et de consignes, à même de fortement augmenter la rapidité de réaction des opérateurs, ainsi que la puissance, la finesse et la rapidité du module de recherche a posteriori et de son affichage qui doit pouvoir permettre de visualiser clairement sur une ligne de temps les évènements et enregistrements de plusieurs caméras à un instant t.

La vidéosurveillance intelligente. Les algorithmes d'analyse d'image peuvent être fournis aussi bien par les grands éditeurs tiers spécialisés que par certains éditeurs d'IHM, tant pour un fonctionnement en temps réel, dans un but d'efficacité et de productivité, qu'en recherche a posteriori. Une bonne intégration avec l'IHM optimise l'efficacité.

Si la reconnaissance de plaques et la détection des dysfonctionnements des caméras deviennent courantes, les autres possibilités d'analyse sont plutôt utilisées dans les systèmes à l'avant-garde des technologies. Les algorithmes de détection de direction et de franchissement de ligne virtuelle peuvent servir à détecter des attroupements et des rassemblements de foule, ainsi qu'au comptage de personnes. La persistance dans une zone d'un individu ou d'un objet abandonné sera détectée, ainsi que celle d'un véhicule. La détection du maraudage et d'une personne qui court est également possible. Enfin, la détection faciale existe dans certains produits, et des applications de reconnaissance faciale liées à des bases de données sont proposées à l'étranger.



Pour fonctionner de façon fiable et rapide, ces logiciels nécessitent de préférence des caméras fixes, et des techniques comparant plusieurs trames entre elles peuvent en améliorer la fiabilité. Si certains éditeurs spécialisés permettent aujourd'hui des analyses en temps réel sur des pré-positions de dômes moyennant un temps de démarrage de 1 à 60 secondes en fonction du degré de complexité de l'algorithme utilisé, la disponibilité de ces solutions est encore rare et doit absolument être développée pour le marché urbain où les dômes rapides sont prépondérants.

L'analyse intelligente d'image est aujourd'hui arrivée à maturité, et c'est elle qui rend les caméras vraiment efficaces. Sur détection automatique, une caméra devient un véritable auxiliaire autonome au service des opérateurs, et peut même permettre le flagrant délit. Une installation peut avoir autant intérêt à améliorer l'efficacité des caméras installées en les dotant d'analyse intelligente qu'à en installer de nouvelles.

Ce qui est recherché en priorité est la détection automatique d'anormalité, aussi bien dans l'image que dans le son de l'instant. En effet,

la disponibilité récente en vidéosurveillance de techniques d'analyse audio en temps réel pour comparaison avec des signatures sonores ouvre des perspectives prometteuses. Cette analyse d'audiosurveillance est actuellement effectuée dans des boîtiers, et pourrait à terme intégrer les caméras. Ces outils permettent de satisfaire aux lois françaises prohibant l'enregistrement de l'audio, tout en générant une information d'alarme. Ils optimisent l'efficacité des systèmes en leur apportant par exemple une information de bris de vitre, de cri ou d'appel au secours, d'utilisation de bombe de peinture, pouvant être utilisée pour déclencher un enregistrement et/ou positionner les dômes.

Enfin, il semblerait qu'un consensus se dégage sur le fait que le nombre de fausses alarmes en analyse intelligente soit souvent un faux problème, ce qui est demandé au système étant avant tout de ne rien manquer et d'attirer l'attention des opérateurs sur le moindre évènement pouvant être caractérisé, et de déclencher des réactions d'assistance. Cela dit, les systèmes les plus avancés ont énormément progressé et ne génèrent que peu de fausses alarmes. ■■■



■■■ **Visualisation.** L'IHM est constituée de à plusieurs écrans comportant une arborescence permettant une sélection aisée des caméras ou groupes de caméras ainsi qu'un contrôle PTZ des caméras mobiles, une partie destinée à l'affichage d'un nombre variable de caméras, une zone affichant un journal des alarmes, et une ligne de temps affichant les événements et les enregistrements pour des caméras au choix. Divers modules peuvent être dédiés à la recherche d'évènement a posteriori sur plusieurs caméras, à l'impression d'images et à l'export de séquences.

De plus en plus de flux vidéos peuvent être affichés simultanément, par exemple jusqu'à 64, dans une même mosaïque. Si la pertinence d'un tel affichage peut être discutée au niveau du poste de travail, tant l'œil humain ne peut théoriquement voir que 8 flux au maximum, elle permet quand même dans certains cas de surveillance du coin de l'œil un accès immédiat à une des images pour la constatation rapide de la présence ou du mouvement d'une personne ou d'un objet, et sera plus justifiée sur un grand écran de 24 pouces et au delà, possédant une définition adaptée à ce nombre de vignettes, Full HD ou mieux de 1920x1200 pixels. Ainsi le flux d'une caméra Full HD

pourra également être affiché sans perte. En surveillance active, une mosaïque de quelques images jusqu'à 9 sera tout à fait adaptée aux capacités humaines tout en permettant une meilleure reconnaissance si la résolution est présente. La dalle LCD des moniteurs des postes de travail est souvent recouverte d'un verre de protection, utile en situation d'urgence.

Sur les murs des salles de contrôle les écrans Full HD de 42 pouces ou plus se répandent, avec une gestion de l'affichage en mur d'images. A noter la disponibilité d'écrans en très haute résolution 4K (4096x2160 pixels), et d'écrans WXGA juxtaposables en murs d'images permettant des séparations de moins de parfois seulement 7 mm. Le nombre d'écrans doit non seulement être suffisant pour un bon affichage de toutes les caméras ou d'une sélection courante, mais doit également permettre l'affichage en plein écran des images d'un événement.

Ces fonctionnalités graphiques sont très exigeantes en puissance de calcul, et des cartes graphiques accélératrices particulièrement ou spécifiquement adaptées à la vidéosurveillance existent. La puissance

des stations de travail doit être à l'avenant, la plupart des intégrateurs faisant appel à de coûteux modèles professionnels.

Sécurisation de la sécurité. Un système et une application de sécurité doivent être sécurisés. C'est à dire que l'accès aux serveurs doit être sécurisé dans un local protégé des intrus par contrôle d'accès, et aussi du feu et des inondations, et que l'accès aux données doit être protégé, qu'il s'agisse des données de paramétrage et d'enregistrement auxquelles l'accès est réservé à des administrateurs et utilisateurs aux droits étendus. Aujourd'hui les normes de fonctionnement définies dans l'arrêté du 3 Août 2007 requièrent une traçabilité des actions sur le système dans un but de limiter les abus pour garantir l'intégrité des images, et cela a une incidence sur la sécurité globale du système tout en permettant également un meilleur respect de la vie privée.

Logiciels complémentaires. Des modules complémentaires des mêmes éditeurs que l'IHM sont parfois disponibles et utiles, comme pour la gestion avancée d'un mur d'image ou pour un suivi automatique de cible de caméra en caméra en cas d'évènement.

L'ouverture à l'interopérabilité de certaines IHM permettra une convergence avec les autres systèmes de sécurité comme le contrôle d'accès et les détecteurs d'intrusion ou d'incendie, ainsi qu'avec la GTB/GTC, pour une gestion centrée sur les événements.

Enfin, des applications de vidéo-gestion améliorent considérablement l'efficacité des autres services, évitant de nombreux et coûteux déplacements. Et les applications de suivi de visiteur à des fins de marketing,

tant dans la distribution qu'en milieu bancaire, ouvrent des perspectives intéressantes.

Évolutivité et pérennité. L'ouverture des logiciels et des systèmes aux applications et produits tiers, de plus en plus courante, permet également d'assurer une meilleure évolutivité au système de vidéoprotection, et donc une meilleure pérennité aux investissements.

Le futur : intégration maximum. L'utilisation de systèmes en réseau permet leur communication pour des applications totalement intégrées et convergentes, dont la liste des possibles semble sans fin. Parmi les plus intéressantes et qui émergent déjà, figure l'utilisation sur la voie publique de bornes ou de boutons d'appels d'alarme permettant le positionnement instantané des caméras disponibles sur le lieu d'appel, à la demande d'un citoyen ou d'un agent. De telles bornes existent déjà à Manchester, Mexico et Séoul. Dans le même ordre d'idée, un fabricant permet le positionnement des caméras sur un agent déclenchant une alerte depuis son terminal de PTI géolocalisé. ■





ACIC

28, boulevard Initialis B-7000 Mons - Belgique
Tel.: +32 65 39 43 80 - Fax : +32 65 39 43 81
e-mail : info@acic.eu
Internet : www.acic.eu

DIRIGEANT



DIRECTEUR GÉNÉRAL
Jean-François DELAIGLE
+32 65 39 43 80
delaigle@acic.eu

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 1,1 M€
Effectif France : NC
Effectif Europe : NC
Couverture géographique : Benelux, France, Moyen-Orient, Maghreb

CONTACTS



DIRECTEUR COMMERCIAL
Fabrice FOUCART
+32 65 39 43 80
foucart@acic.eu



CHEF DE LA DIVISION PROJETS
Anaud BASTIDE
+32 65 39 43 80
bastide@acic.eu

PRÉSENTATION

ACIC offre des solutions innovantes en vidéosurveillance intelligente. Nos produits sont des « appliances » composés de logiciels d'analyse automatique de la vidéo (VCA) installés sur des PC serveurs (gamme HP) ou PC industriels (gamme AAEON). Les systèmes ACIC se placent de manière transparente derrière les caméras et s'intègrent avec les principaux DVR ou NVR/VMS du marché grâce à l'Acic Event Manager (AEM), une couche middleware flexible.

Les applications couvertes par les solutions ACIC sont la surveillance périmétrique et la détection d'intrusion (lignes virtuelles et zones stériles), la surveillance de grands espaces (côte, mer, frontière), le comptage de personnes, l'analyse de trafic routier, etc.

INNOVATIONS 2011

ACIC offre à ses clients et partenaires la meilleure analyse vidéo à un prix très concurrentiel.

Au-delà de la recherche de la haute performance, l'offre d'ACIC est innovante et flexible de façon à répondre au mieux aux besoins du client. Le personnel d'ACIC accorde beaucoup d'importance au support des partenaires depuis l'étude du projet jusqu'à sa réalisation.

En 2011, des avancées seront réalisées en :

- Améliorant encore les performances de détection
- Facilitant notre intégration avec des produits tiers (compatibilité ONVIF)
- Étendant des applications existantes (e.g. MvPanoramaDetection sur la terre ferme)

PRESTATIONS

ACIC développe des solutions logicielles d'analyse vidéo. Parmi nos produits, nous avons développé :

- MvActivityDetection (pour la détection intrusion, protection périmétrique/périphérique),
- MvPanoramaDetection (détection d'activité sur des images panoramiques construites à partir du balayage d'une caméra mobile),
- MvCameraAnomaly (outil de maintenance automatique des caméras de surveillance),
- MvPeopleCounting (comptage de personnes par caméra),
- MvStationary (détection de colis abandonnés, graffiti, vol d'objets,...)
- MvTraffic (comptage et classification des véhicules, détection de contresens, mesure de vitesses,...).

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Les Mées II (Cegelec),
Détection d'intrusion dans une ferme photovoltaïque par caméras thermiques avec MvActivityDetection.
- Foruminvest (Belgique),
Comptage de visiteurs dans le centre commercial K-in-Kortrijk (Courtrai).
- Cegelec,
Surveillance périmétrique du site industriel d'un constructeur aéronautique.

RÉFÉRENT AN2V

Fabrice Foucart
Directeur Commercial
+32 65 39 43 80
foucart@acic.eu



ALPHA SYSTEM

94, rue Saint Lazare 75009 Paris
Tel.: 01 53 66 17 40 – Fax : 01 43 74 00 14
e-mail : contact@alphasystem.fr
Internet : www.alphasystem.fr

DIRIGEANT



PRÉSIDENT
Guirchaume ABITBOL
01 53 66 17 40
g.abitbol@alphasystem.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 1,5 M€
Effectif France : 10
Effectif International : 2
Couverture géographique : NC

CONTACT



CHEF DE PRODUIT
Adriana LEBEAU
01 53 66 17 40
a.lebeau@alphasystem.fr

PRÉSENTATION

Alpha System édite des solutions Web innovantes dédiées à l'industrie de la Sécurité.

La plateforme en ligne guardtek.net, utilisée mondialement, offre à ses utilisateurs une gestion centralisée, en temps réel, des activités de Sécurité : Main Courante Informatique, Suivi des rondes en temps réel, Main Courante mobile, etc...

INNOVATIONS 2011

Depuis 2011, la plateforme en ligne guardtek.net est devenue *mobile* : La Main Courante informatique est désormais disponible sur Iphone et Windows afin de faciliter le quotidien des équipes de sécurité. Cette version mobile, propose également une géolocalisation en temps réel du personnel équipé.

Prochainement : Alpha System lance une solution innovante en vidéosurveillance.

PRESTATIONS

POST 3.0 : Main courante informatique totalement personnalisable, conçue pour gérer, centraliser et analyser l'ensemble des activités de sécurité.

Active Guard : Contrôleur de rondes en temps réel multifonctions, intégrant un système de PTI (Protection du Travailleur Isolé) et un téléphone GSM. Les rondes sont transmises instantanément par Email et SMS vers un nombre de destinataires illimité.

Inspector : Création illimitée de formulaires/ check-lists en ligne exécutables directement sur Pocket PC (Iphone/Windows).

La plateforme en ligne guardtek.net s'adapte à tout type d'environnement (Aéroportuaire, organisations gouvernementales, industries lourdes, tertiaire, etc.) pour répondre avec précision aux problématiques opérationnels de chacun.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

FNAC : Patrick de la GUERONNIERE, Directeur de la Prévention des Risques, a équipé l'ensemble de ses magasins en Europe de la main courante informatique POST 3.0 dans le but de générer un Reporting groupe standard par magasin, par région et par pays.

Prestataires de Sécurité :
BRINKS, LANCRY, PROSEGUR, NEO SECURITY, G4S, MAIN SECURITE, SPGO, etc..

RÉFÉRENT AN2V

Adriana Lebeau
Chef de Produit
01 53 66 17 40
a.lebeau@alphasystem.fr



ANAVEO

Les Carrés du Parc - 10, rue des Rosiéristes

69410 Champagne au Mont d'Or

Tel.: 0 825 302 312 (0,15 € TTC/min) - Fax : 0 825 312 322

e-mail : contact@anaveo.com

Internet : www.anaveo.com

DIRIGEANT



PRÉSIDENT FONDATEUR

Paul SURAND
0 825 302 312

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : Près de 40 M€

Effectif France : 170

Effectif International : 14

Couverture géographique : France et International

CONTACT



DIRECTEUR COMMERCIAL

Fabrice TISSEUR
0 825 302 312
f.tisseur@anaveo.com

PRÉSENTATION

N°1 en France des solutions de vidéo-protection, ANAVEO développe, fabrique, installe et maintient ses propres systèmes. Forte de plus de 10 ans d'expérience sur ce marché, ANAVEO met à profit toute son expertise pour proposer à ses clients des solutions parfaitement adaptées à leur problématique dans le respect des normes en vigueur.

ANAVEO propose une gamme complète de produits : points de vision performants, enregistreurs révolutionnaires, consultation à distance, vidéosurveillance embarquée, détection intelligente de personnes, contrôle d'accès...

INNOVATIONS 2011

ANAVEO s'adapte aux contraintes de ses clients et propose des solutions de vidéosurveillance intelligente d'une remarquable efficacité et ne nécessitant pas ou peu de personnel dédié au visionnage.

Dernière nouveauté, ZoneTracker permet la détection de personnes en 3D, de jour comme de nuit, en extérieur comme en intérieur avec une fiabilité exceptionnelle. Pour la surveillance d'un bâtiment, il suffit de délimiter la ou les zone(s) à surveiller et la Police Municipale, la Gendarmerie ou toutes autres personnes en charge de la sécurité sera alors alertée dès qu'un attroupement ou un comportement suspect laissant présager une quelconque dégradation sera détecté.

PRESTATIONS

ANAVEO est un concepteur de solutions globales : de l'analyse vers la solution.

En tant que leader, ANAVEO propose des solutions sur-mesure et des prestations à la

hauteur des attentes de ses différents types de clientes :

- VisioTracker : solution de vidéosurveillance intelligente.
- ZoneTracker : solution intelligente de détection de personnes en 3D.
- AnaveoViewer : vidéosurveillance à distance sur PC, téléphone, iPhone/iPad...
- AccessTracker : solution de contrôle d'accès sécurisé par la vidéo.
- Accompagnement client : audit sur site, étude en implantation, installation, maintenance, formation, hotline, location évolutive.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Mairie de Saint Martin de Belleville : vidéosurveillance de la ville et du domaine skiable des 3 Vallées (Val Thorens, Les Menuires,...).

- Mairie de Saint Céré : installation de vidéo-protection en radio pour la surveillance des bâtiments municipaux et des principaux axes de circulation.

Autres secteurs d'activités : Leclerc, Groupement des Mousquetaires, Système U, Décathlon, Mac Donald's, Stef TFE, Ford, Ligne Roset, Dispa,...

RÉFÉRENT AN2V

Fabrice Tisseur
Directeur Commercial
0 825 302 312
f.tisseur@anaveo.com



ANYMAX

87, rue Louis Blériot 76230 Bois-Guillaume
Tel.: 0 805 760 760 – Fax : 02 35 80 96 95
e-mail : contact@anymax.fr
Internet : www.anymax.fr

DIRIGEANT



PDG
Jean Paul RIVIÈRE
02 32 80 87 59
jeanpaul.riviere@altitude.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 Groupe Altitude : 125 M€
Effectif Groupe Altitude: 320
Couverture géographique : France et Dom Tom

CONTACT



INGÉNIEUR COMMERCIAL
Christiane NGUYÈN
02 32 80 87 55
christiane.nguyen@anymax.fr



RESPONSABLE TECHNIQUE
Julien BLITTE
06 65 84 55 47
julien.blitte@anymax.fr

PRÉSENTATION

AnyMax est une société du groupe Altitude qui a créée et breveté une solution d'alimentation dans le but de permettre des déploiements denses et rapides de réseaux haut-débit sans-fil ou de caméras de vidéosurveillance.

Elle bénéficie de l'expérience unique d'Altitude Infrastructure, dans les technologies hertziennes, ainsi que de son expérience de l'aménagement numérique des territoires.

INNOVATIONS 2011

La société exploite un procédé d'installation en développant des équipements permettant d'alimenter tous types de modules, dans le cadre de la vidéo-protection ou déploiement radio.

Grâce à ce système facilement intégrables sur des lampadaires existants, l'alimentation est prise sur le réseau d'éclairage public la nuit et sur batteries durant la journée. Simple et rapide d'installation, la solution vous dispense de travaux de génie civil coûteux et est totalement mobile et sécurisée, elle s'adapte aux environnements SEVESO, pétrochimie...

PRESTATIONS

Grâce à cette solution les collectivités bénéficient de tout l'aspect positif d'un système simple d'utilisation, d'installation et de qualité.

Ainsi, le produit offre :

- Une autonomie importante portée à 1350W.h
- Une supervision intelligente du système en temps réel qui permet l'envoi d'alertes par mail
- Une technologie de batterie au lithium fer non polluante, sans métaux lourds, et durable (2500 cycles)
- Un coffret anti vandalisme en acier résistant aux chocs et au vent
- Une installation simplifiée Plug & Play en 45 minutes.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Commune d'Ozoir la Ferrière
- Commune de Rouen
- Commune de Roubaix

RÉFÉRENT AN2V

Christiane Nguyen
Ingénieur Commercial
02 32 80 87 55
christiane.nguyen@anymax.fr



AXIS COMMUNICATIONS

Antony Parc I - 2 à 6 place du Général de Gaulle
92160 Antony
Tel.: 01 46 96 69 00 - Fax : 01 46 74 93 79
Internet : www.axis.com/fr

DIRIGEANT



**DIRECTRICE RÉGIONALE
EUROPE DU SUD**
Edwige Maury
01 40 96 69 16
edwige.maury@axis.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2009 : 261 M€
Effectif France : 21
Effectif Europe : 888
Couverture géographique : France et International

CONTACTS



**FORMATEUR / INGÉNIEUR
AVANT-VENTE**
Xavier Sanchez
01 40 96 69 25
xavier.sanchez@axis.com



RESPONSABLE MARKETING
Charlotte BOIVIN
01 40 96 69 37
charlotte.boivin@axis.com



**COMMERCIALE GRANDS
COMPTE**
Malika RIGHI
06 74 29 74 50
malika.righi@axis.com@axis.com

PRÉSENTATION

Axis est une société informatique qui propose des solutions de vidéo sur IP à usage professionnel.

Leader mondial du marché de la vidéo sur IP, Axis est à la tête de la transition actuelle de l'analogique vers le numérique en matière de vidéosurveillance.

Centrés sur la surveillance et le contrôle à distance, les produits et solutions Axis reposent sur des plates-formes technologiques innovantes et ouvertes.

INNOVATIONS 2011

Parmi les dernières nouveautés Axis : la caméra réseau dôme Axis Q6034, surveillance HDTV avec zoom 18x ultra rapide. Idéale pour la surveillance des gares, stades et centres commerciaux.

Une grande innovation avec la caméra réseau thermique AXIS Q1921, avec une détection de grande qualité et une couverture large, elle permet aux utilisateurs de détecter les personnes, objets et incidents dans une obscurité totale et des conditions difficiles.

PRESTATIONS

Axis dispose de la plus vaste gamme de caméras réseau et offre ainsi des bénéfices clés à tous les utilisateurs de vidéosurveillance.

Les caméras réseau et solutions Axis disposent de nombreux avantages : accès distant et sécurisé aux vidéos en direct et enregistrées, des images plus nettes pour une identification fiable, une gestion d'événements puissante et intelligente, évolutivité, facilité d'intégration et pérennité des produits ; le tout pour un

coût total réduit. Les produits Axis de vidéo sur IP permettent notamment d'assurer la télésurveillance et la protection des personnes, des infrastructures et des biens ; ils permettent de sécuriser les sites grâce à la mise en œuvre d'alarmes et de mécanismes de détection des mouvements ; ils s'utilisent également pour proposer des démonstrations de produits ou de la consultation d'images à distance, où que l'on se trouve dans le monde.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Ville de Tours : sécurité urbaine, AXIS Q6032.
- Conseil Général de Moselle : migration d'une installation analogique multi sites en IP, encodeurs Axis 241Q.
- Opéra National de Paris : optimisation du système de vidéoprotection, AXIS Q6032E et AXIS P3344/-VE.

RÉFÉRENT AN2V

Xavier Sanchez
Formateur / Ingénieur avant-vente
01 40 96 69 25
xavier.sanchez@axis.com



BOSCH

Des technologies pour la vie

BOSCH SECURITY SYSTEMS

Atlantic 361, avenue du Général de Gaulle
92140 Clamart
Tel.: 0825 078 476 - Fax : 01 41 28 81 91
e-mail : fr.securitysystems@bosch.com
Internet : www.boschsecurity.fr

DIRIGEANT



PDG

Jean-Denis CAZAUX
0825 078 476

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 28 M€
Effectif France : 57
Effectif International : 12 000
Couverture géographique : Nationale

ÉQUIPE COMMERCIALE

DIRECTEUR DES VENTES

Jérôme BOUSQUET
01 41 28 81 75
jerome.bousquet@fr.bosch.com

RÉGION NORD

Roland TOURNOIS
06 11 18 79 75
roland.tournois@fr.bosch.com

RÉGION ILE DE FRANCE

Olivier ISKRA
06 07 61 47 69
olivier.iskra@fr.bosch.com

RÉGION OUEST

Frédéric AGLAOR
06 07 61 46 56
frederic.aglaor@fr.bosch.com

RÉGION SUD-OUEST

Laurent GOURNIER
06 07 61 39 25
laurent.gournier@fr.bosch.com

RÉGION SUD-EST

Jean-Claude ROSSAT
06 07 61 46 48
jean-claude.rossat@fr.bosch.com

RÉGION NORD-OUEST

Mathias DROUIN
06 13 40 45 85
mathias.drouin@fr.bosch.com

RÉGION EST

Gilles LEROND
06 22 73 90 30
gilles.lerond@fr.bosch.com

RÉGION RHÔNE-ALPES

Cyril CACHET
06 07 61 47 62
cyril.cachet@fr.bosch.com

PRÉSENTATION

Bosch Security Systems France, filiale du Groupe Bosch distribue en France quatre lignes de produits : vidéosurveillance, intrusion, contrôle d'accès et sonorisation. Fabricant international le groupe BOSCH propose des solutions complètes de sécurité basées sur des années d'expérience et des technologies innovantes et fiables.

INNOVATIONS 2011

Reconnu par leurs sensibilités et leurs qualités d'images, La gamme de caméras Bosch s'agrandit avec une offre complémentaire en résolution HD. Ainsi l'AutoDome VG5 Série 800 est l'un des premiers dômes mobiles sur le marché à être équipé d'un zoom optique X20 avec une résolution HD1080p. De même, le nouveau FlexiDomeHD 1080p avec sa mise au point automatique (Back focus) et sa gamme d'objectif vari-focale vous garanti une véritable image full HD de qualité.

PRESTATIONS

Bosch VMS

Le logiciel Bosch Vidéo Management System (BVMS) gère l'ensemble des données numériques, audio et vidéo, sans oublier les données de sécurité, qui transitent sur votre réseau IP. Il combine, en toute transparence, les caméras SD et HD, les encodeurs, les enregistreurs numériques et les matrices, si bien que l'origine de la vidéo n'est plus un problème pour vous. Le logiciel BVMS dispose de nombreuses fonctionnalités pour faciliter la configuration et l'exploitation de votre système de vidéoprotection. Faites le choix de l'évolutivité pour vos systèmes IP avec Bosch VMS.

Passer à l'action avec l'analyse intelligente de la vidéo (IVA)

Peu importe le nombre de caméras que votre système utilise, leur contrôle constitue un sérieux défi à relever. Observer quelques écrans pendant de longues heures pousse la concentration à ses limites. Grâce à son approche unique de l'analyse du contenu de l'image, le système IVA place la puissance de traitement des images au cœur de votre caméra ou de votre encodeur. Capable de reconnaître automatiquement les événements clés d'une scène et d'alerter l'opérateur, le système offre une intelligence à la source.

Bosch Security Academy

Le centre de formation Bosch Security Academy propose des sessions adaptées à chaque ligne de produits. Dix programmes de formations sont dédiés à la vidéoprotection. De la prise de vue à la gestion complète de systèmes de vidéoprotection sur réseau IP, ces formations apportent aux professionnels les informations techniques pour faciliter l'installation et la configuration des produits BOSCH.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Les produits de vidéoprotection BOSCH trouvent leurs applications dans de nombreux domaines comme :

- la vidéoprotection urbaine,
- les infrastructures routières et tunnels,
- les prisons, les hôpitaux, les banques, les casinos, les aéroports, les gares...

RÉFÉRENT AN2V

Pascal Bouvignies
Directeur de clientèle grands comptes
01 41 28 85 10
pascal.bouvignies@fr.bosch.com



CA SYNERGIE DÉVELOPPEMENT

Espace Gavanière – Bat 8 – 2 rue du Maquis des Marseillères
38120 Saint Egrève
Tel.: 04 76 72 80 59 – Fax : 04 76 72 90 24
e-mail : casd@casd.fr
Internet : www.casd.fr

DIRIGEANT



DIRIGEANT
Stephan LAURENT
04 76 72 80 59
slaurent@casd.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 1,5 M€
Effectif France : 10
Effectif Europe : -
Couverture géographique : France

CONTACTS



CHARGÉ D'AFFAIRES
Adrien FORCOLIN
04 76 72 80 59
aforcolin@casd.fr



CHARGÉ D'AFFAIRES
David KOZMIN
04 76 72 80 59
dkozmin@casd.fr



RESPONSABLE TECHNIQUE
Philippe NOLLY
04 76 72 80 59
pnolly@casd.fr

PRÉSENTATION

CASD met en oeuvre les logiciels de vidéo protection numérique ouverts et évolutifs VisiMAX (marque déposée CA Synergie).

Nos points forts :

- Solution d'enregistrement et d'affichage multi-codecs (MPEG4, H264), multi-formats (4CIF et Megapixels), et multimarques (gestion de plus de 15 marques de caméras IP et encodeurs)
- Plateforme sur base serveur haute performance et haute disponibilité (RAID5, alimentation élec redondante), stockage sur baie SAN et virtualisation possible.
- Des partenariats significatifs avec de grands constructeurs : serveurs de stockage, caméras, actifs réseaux (Hertzien), frontaux de télésurveillance
- De nombreuses références en urbain : plus de 70 villes équipées

INNOVATIONS 2011

La solution VisiMAX permet de gérer tout type de caméras ou d'encodeurs IP au format RTSP, en acquisition et en rediffusion.

Nouvelles marques compatibles en 2011 :

- Bosch, Pelco gamme Sarix, Sanyo et Samsung
- Pilotage encodeurs et décodeurs matériels
 - Enregistrement audio multimarque (format G.711)
 - Certification Immersion Enables (prise en charge de caméras panoramiques Immersion)
 - Affichage de flux vidéo sur Ipad et Smartphone
 - Développement d'une matrice IP multicast gérant 4000 caméras pour 1000 affichages.

PRESTATIONS

CASD conçoit des solutions d'enregistrement numérique ouvertes (DVR, NVR et hybrides) qui permettent une transmission vidéo via

réseau IP.

- Supervision graphique conviviale multifenêtres avec gestion de plans.
- Relecture numérique avancée (relecture multiple synchronisée, zoom, retouche de la luminosité et du contraste).
- Client léger web.
- Matrice IP pour gestion de mur d'images (affichage sur moniteurs avec basculement automatique entre les 6 modes d'affichage 1, 4, 8, 9, 13, ou 16 images).
- Gestion mosaïque pour affichage jusqu'à 36 images sur un écran.
- Ecran tactile pilotable.
- Matrice 3G.
- Supervision SNMP pour contrôler en permanence l'état des différents éléments (durée d'enregistrement, état des caméras, alarmes techniques, etc.).
- Gestion d'un serveur de spare dynamique pouvant se substituer automatiquement à un enregistreur défaillant.
- Communication avec de nombreuses solutions de supervision via SDK (hypervision, intrusion, contrôle d'accès, GTB et GTC, Télésurveillance, IHM transport).
- Interfaçage avec les principales solutions de vidéosurveillance intelligente (VSI).

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Communauté urbaine de Strasbourg, Ville de Nice, Ville de Lyon, Ville de Montpellier, Musée de Grenoble, Hôtel des finances de Paris, Hôpitaux universitaire de Strasbourg, Préfecture de la Gironde, Trafic de la ville de Rouen, Tramway de Lyon.

RÉFÉRENT AN2V

Stephan Laurent
Dirigeant
04 76 72 80 59
slaurent@casd.fr

COSSILYS21
systèmes intelligents de vidéosurveillance
CONCEPTEUR - FABRICANT - INTÉGRATEUR**COSSILYS 21**

35, rue Alfred Brinon 69100 Villeurbanne
Tel.: 04 72 91 76 50 - Fax : 04 72 91 76 51
e-mail : info@coslilys21.com
Internet : www.coslilys21.com

DIRIGEANT

PDG
Alain GHAYE
04 72 91 76 50

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 5 M€
Effectif France : 16
Effectif International : 2
Couverture géographique : France entière

CONTACTS

**DIRECTEUR COMMERCIAL ET
MARKETING**
Philippe COMBEY
06 89 13 89 56
philippe.combey@coslilys21.com

PRÉSENTATION

COSSILYS 21 est une société de haute technologie ayant pour vocation l'innovation et la production de systèmes intelligents de surveillance vidéo.

En à peine 15 ans, COSSILYS 21 a su transformer ses produits de vidéosurveillance en outils de vidéo-protection avec la gamme Icare SVI, Icare PLAQUES et Icare ADVERT en solutions de vidéogestion avec Icare PARC, Icare ACCES et Icare MAP. Un grand nombre d'entreprises prestigieuses font confiance à COSSILYS 21.

INNOVATIONS 2011

Cossilys 21 propose des innovations logicielles tout au long de l'année, notre capacité d'adaptation nous a permis de remporter d'importants marchés nationaux. Nous proposons en 2011, une nouvelle version de Lecture Automatique de Plaques d'Immatriculation, Icare MAP (solution centralisée de cartographie) et Icare VISION (Hyperviseur de visualisation).

PRESTATIONS

Cossilys 21 propose une gamme complète de logiciels pour la vidéo protection et la vidéo sécurité :

- Icare SVI : logiciel d'exploitation des images,
- Icare PARC : logiciel de gestion de parc permettant la centralisation des défauts techniques, la mise à jour automatique des stockeurs déportés,
- Icare VISION : logiciel d'exploitation et de visualisation de plusieurs stockeurs,
- Icare PLAQUES : logiciel de Lecture Automatique de Plaques d'Immatriculation (LAPI),
- Icare ACCES : logiciel d'unicité de passage,

- Icare ADVERT : solution permettant la diffusion d'images publicitaires avec interruption automatique suivant des scénarios de sécurité,
- Icare MAP : logiciel de cartographie permettant l'intégration des caméras sur un/ des plan(s),
- Icare ANALYTICS : comptage de personnes/ véhicules/..., détection de franchissement de zone, calcul du temps d'attente, statistiques de comportement, ...

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Ministère de l'Intérieur, de l'Outre Mer et des collectivités Territoriales
- Ministère de l'Education Nationale,
- Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

RÉFÉRENT AN2

Philippe Combey
Directeur Commercial et Marketing
06 89 13 89 56
philippe.combey@coslilys21.com



EBOO SOLUTIONS

15, rue André Theuriet 74000 Annecy
Tel.: 0 820 222 822 - Fax : 04 82 53 02 51
e-mail : contact@eboo.fr
Internet : www.eboo.fr

DIRIGEANT



GÉRANT

Johan TAILLAND
0 820 222 822
contact@eboo.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC
Effectif France : < 10
Effectif International : NC
Couverture géographique : France

PRÉSENTATION

Eboo solutions figure parmi les leaders français dans l'édition de logiciels de vidéosurveillance.

Les produits développés et commercialisés par Eboo solutions se distinguent par leur efficacité, leur fiabilité et leur simplicité d'utilisation. Ils constituent une plateforme logicielle ouverte, indépendante et multi-fabricants.

Eboo solutions compte plus de 2 000 sites équipés en France répartis sur divers secteurs d'activités : commerce, hôtels, industrie, éducation, santé, vidéosurveillance urbaine. Un réseau de partenaires agréés vous accompagne à chaque étape de votre projet et vous apporte une solution globale clefs en mains en vous garantissant des images exploitables en toute simplicité.

INNOVATIONS 2011

Eboo solutions propose une fonction de recherche visuelle unique qui permet de retrouver un événement sur une journée, en quelques secondes seulement ! Grâce à cette puissante recherche d'événements à posteriori, vos opérateurs peuvent exporter des images originales certifiées en un temps record.

Eboo solutions offre des solutions d'affichage allant du simple écran au mur d'images avec gestion des plans et des alarmes. De plus, des logiciels fonctionnant sur terminaux mobiles, smartphones et tablettes permettent aux opérateurs d'accéder aux images en mobilité.

PRESTATIONS

Eboo solutions dispose d'une gamme complète de produits permettant de répondre à la majorité des besoins : services de vidéosurveillance en mode hébergé, systèmes d'enregistrement centralisé ou décentralisé,

solutions de vidéosurveillance multi-sites de plusieurs centaines de caméras.

Une gestion efficace de la bande passante permet à nos logiciels de s'adapter à votre infrastructure réseau : liaison ADSL, SDSL, transmission radio ou fibre optique. Ainsi, l'exploitation « à posteriori » d'un système de vidéosurveillance peut s'effectuer à l'aide d'une simple ligne ADSL.

Notre plateforme logicielle ouverte est le centre névralgique de nos solutions et les possibilités qu'elle offre sont nombreuses. Elle permet de supporter de multiples solutions d'analyse vidéo, allant de la simple détection vidéo en passant par des solutions de comptage, de reconnaissance de plaque d'immatriculation jusqu'à des systèmes complexes de gestion de flux ou d'analyse de comportement.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Secteur public :

- Clinique Générale Annecy
- Lycée des métiers JC Aubry
- Université de Savoie

Vidéoprotection urbaine :

- Ville d'Annecy (Parking)
- Ville de Cabourg
- Ville d'Epagny

Videosurveillance dans les commerces :

- Botanic
- Fnac
- Relay

RÉFÉRENT AN2V

Johan Tailland
Directeur Commercial
06 07 05 77 11
johan.tailland@eboo.fr



FLIR SYSTEMS COMMERCIAL SYSTEMS BV

FILIALE DE FLIR SYSTEMS INC.

Charles Petitweg 21 - 4847 NW Breda (NL)

Tel.: +31 (0)765 79 41 94 - Fax : +31 (0)765 79 41 99

e-mail : flir@flir.com

Internet : www.flir.com

DIRIGEANT

VICE-PRÉSIDENT DE LA VENTE EMEA

Guy PAS

+31 (0)765 79 41 94

guy.pas@flir.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 1700 M \$ US

Effectif France : 55

Effectif Monde : 3115

Couverture géographique : EMEA

CONTACTS



DIRECTEUR DE LA DISTRIBUTION POUR LA SÉCURITÉ ET LA SURVEILLANCE

Nicolas HESS

01 60 37 27 03

nicolas.hess@flir.fr

PRÉSENTATION

Fondé en 1978, Flir Systems est le leader mondial de la caméra thermique. Ses secteurs d'activité sont la thermographie, le militaire et la sécurité civile.

La division « Commercial Systems » (CS), développe, fabrique et commercialise entre autre des produits non refroidis généralement peu coûteux pour les marchés naissants où l'exigence fondamentale est de voir la nuit ou en conditions climatiques défavorables. Ces nouveaux marchés incluent des applications telles que la surveillance périmétrique de site, la vision nocturne des véhicules, la lutte contre l'incendie, la police aéroportée, la sécurité commerciale (Ports, aéroports, industries...etc)

INNOVATIONS 2011

FLIR Systems propose désormais l'ensemble de sa gamme avec une résolution de 640 X 480 pixels. Cette résolution est désormais le standard de la caméra thermique pour toutes les applications de vision de nuit ou de sécurité périmétrique.

Ces détecteurs haute résolution permettent également d'étendre le champs de vision ainsi que la portée de détection des caméras FLIR. Ainsi, avec une simple caméra munie d'un objectif de 100mm, il est possible selon les critères de Johnson de détecter une personne à plus de 2450m. Et ceci bien entendu même dans l'obscurité totale.

Cela permet de réduire encore plus le coût global de la sécurité périmétrique des sites étendus.

PRESTATIONS

Les caméras thermiques de FLIR Systems permettent de générer une image claire et précise même dans l'obscurité totale et sur de très longues distances.

Dans le cadre d'une protection périphérique de site sensible, les caméras thermiques remplissent une double tâche, là où 2 systèmes différents étaient nécessaires auparavant.

1. La détection d'une intrusion
2. La levée de doute de l'alarme

Tout ceci avec de bien meilleures performances et surtout avec moins de génie civil, moins de maintenance, moins d'équipements d'infrastructure ce qui offre aux utilisateurs un retour sur investissement excellent sur la durée de vie de l'installation.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Centrale électrique solaire d'Abertura (Espagne) : Sécurisation de la périphérie de la centrale solaire par détection automatique d'intrusion.

- Aéroport de Munich : Sécurisation de la périphérie de l'aéroport par détection automatique d'intrusion. Surveillance de l'activité environnante par caméra thermique mobile.

- Dubaï Golf Estate, Afrique du Sud : Sécurisation globale du site par caméras thermiques mobiles longues distances.

RÉFÉRENT AN2V

Nicolas Hess

Distribution Manager France S&S

01 60 37 27 03

nicolas.hess@flir.fr



FOXSTREAM

6, rue du Dauphiné - 69120 Vaulx-en-Velin

Tel.: 04 27 11 80 30 - Fax : 04 27 11 80 31

e-mail : contact@foxstream.fr

Internet : www.foxstream.fr

DIRIGEANT



DIRIGEANT

Jean-Baptiste DUCATEZ

04 27 11 80 30

jb.ducatez@foxstream.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC

Effectif France : 10

Effectif Europe : NC

Couverture géographique : Europe, Middle East

CONTACTS



RESPONSABLE COMMERCIAL

Sylvain BARZIC

04 27 11 80 30

s.barzic@foxstream.fr

PRÉSENTATION

Foxstream est une société d'édition logicielle spécialisée dans l'analyse en temps réel du contenu d'images vidéo (Video Content Analysis) présente sur le marché de la sécurité et du transport.

Foxstream a développé une solution logicielle FoxVigi, intégrant un ensemble de modules d'analyse vidéo. Ces solutions, autour du logiciel FoxVigi, sont basées sur le brevet n°0407014, brevet déposé par Foxstream.

INNOVATIONS 2011

Foxstream a lancé une nouvelle offre de surveillance à distance de l'extérieur des bâtiments, la solution FoxProtect, une solution packagée entièrement Plug&Play. Cette solution, dédiée à la détection d'intrusion, est particulièrement efficace, et permet une vraie exploitation par des opérateurs à distance.

Autre innovation, Foxstream a intégré dans son offre une solution de lecture de plaques d'immatriculation pour du contrôle d'accès. Plusieurs sites ont déjà été installés.

Dernière innovation 2011, l'accès au logiciel FoxVigi et la visualisation des alarmes détectées est désormais possible via un IPHONE.

PRESTATIONS

Sur le marché de la sécurité, Foxstream propose une solution permettant la détection d'intrusion en extérieur. La solution détecte toute intrusion en extérieur tout en filtrant les fausses alarmes dues à l'environnement extérieur (mouvement de végétations, animaux...). Cette offre permet une réelle détection avant l'intrusion y compris à distance via les services d'une société de

télésurveillance.

Concernant les applications statistiques, Foxstream propose des modules d'analyse vidéo à base de comptage ou de gestion de foule, qui permettent soit un usage statistique des données relevées à des fins marketing, soit une optimisation du management d'une activité.

Enfin, la société propose également des solutions d'analyse vidéo orientées métier dédiées au monde des aéroports, des environnements ferroviaires, et de la sécurité urbaine. Ces solutions intègrent des fonctions comme la détection d'objets abandonnés, la détection de contre sens, la détection de personnes sur les rails ou sur les quais, le taux d'utilisation des parkings, ou encore la prévention des accidents du travail.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Les toutes dernières références Foxstream :
- Société MasterCard en Belgique : Sécurisation du site.
- Gare JBS (Johor Bahru Sentral) en Malaisie : Surveillance d'un poste frontière (près d'un million de personnes par jour).
- Un site pétrochimique dans le sud de la France : Gestion des circulations de camions citernes.

Et plusieurs centaines de sites industriels et tertiaires – Ministères, Aéroports, Autoroutes, Nestlé, Bolloré, GDE, Sita Suez, ...

RÉFÉRENT AN2V

Jean-Baptiste Ducatez

Dirigeant

04 27 11 80 30

jb.ducatez@foxstream.fr

GEUTEBRÜCK

GEUTEBRÜCK SARL

54, route de Sartrouville - Bât. «Le Toronto»

78230 Le Pecq

Tel.: 01 30 09 49 49 - Fax : 01 30 53 59 12

Internet : www.geutebruck.fr

DIRIGEANT



GÉRANT

Olivier MAI

01 30 09 49 51

olivier.mai@geutebruck.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 4,1 M€

Effectif France : 12

Effectif International : 270

Couverture géographique : France et Dom Tom

PRÉSENTATION

Informé, c'est bien. Informer correctement, c'est mieux. Idéalement, une bonne information est exacte et disponible dans les plus brefs délais. Ni plus, ni moins.

C'est ce service qu'assurent, depuis presque 40 ans, les systèmes de surveillance GEUTEBRÜCK. Des systèmes qui vous permettent de vous consacrer totalement et en toute confiance à vos tâches, tandis que la surveillance vidéo fonctionne de manière autonome.

Voilà notre notion de la sécurité. Une notion qui a su convaincre nos clients dans le monde entier.

INNOVATIONS 2011

- Technologie Omnibrid avec normes de compression multiples,
- H.264 natif, ainsi que H264CCTV optimisé pour des applications CCTV,
- Transcodage pour la mise à disposition de fonctions élargies avec des caméras IP pour une utilisation optimale de la mémoire,
- Qualité d'image optimisée pour des signaux analogiques grâce au recours à la toute nouvelle technologie DSP,
- Nouvelle commande intelligente pour les caméras PTZ directement dans le visualiseur,
- Zoom statique - définition de séquences d'images avec les caméras mégapixels,
- Fonction Camcheck simple d'utilisation pour le contrôle régulier des paramètres de caméra, par ex. pour les applications bancaires (BGV-Kassen),
- G-WalkNView pour un accès mobile aux données d'image sur iPhone ou iPad
- Enregistrement et transmission audio maintenant aussi pour les caméras IP).

PRESTATIONS

Il est un souhait commun à tous les utilisateurs : protéger ses investissements en toute fiabilité.

Les systèmes GEUTEBRÜCK offrent une grande part d'innovation, accompagnée de continuité et de stabilité.

D'une génération à l'autre, tous nos produits sont entièrement compatibles.

Les plateformes matérielles actuelles prennent déjà en charge les fonctions de demain.

Nos solutions demeurent évolutives, flexibles et extensibles.

Et pour cause, qui peut aujourd'hui prédire exactement quelles seront vos exigences de demain ? Ainsi, forts de nos 40 années d'expérience de la vidéosurveillance, nous garantissons à nos clients des conseils d'experts compétents et professionnels dans le domaine des innovations informatiques.

GEUTEBRÜCK en chiffres :

- Fondation en 1970
- Plus de 270 employés dans le monde
- 12 implantations internationales
- Des partenaires et clients satisfaits en plus de 40 pays

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Centre Spatial Guyanais à Kourou,
- Préfecture de Police de Paris,
- Centrales électriques EDF (Réunion, Martinique et Guadeloupe).

RÉFÉRENT AN2V

Olivier Mai

Gérant

01 30 09 49 51

olivier.mai@geutebruck.com



IMMERVISION

2020 University Street – Suite 2320

H3A 2A5 Montréal, QC, Canada

Tel. : +1 (514) 985-4007 - Fax : +1 (514) 282-8612

e-mail : charles-michel.gongora@immervision.com

Internet : www.immervision.com

DIRIGEANT

**PRÉSIDENTE
DIRECTRICE GÉNÉRALE**
Pascale NINI

**VICE-PRÉSIDENT / DIRECTEUR
DES VENTES & MARKETING**
Alessandro GASPARINI
01 40 96 69 25
xavier.sanchez@axis.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2009 : NC
Effectif France : NC
Effectif Europe : NC
Couverture géographique : -

CONTACTS



**DIRECTEUR EMEA SALES
& OPERATIONS**
Charles-Michel GONGORA
06 61 30 34 60
charles-michel.gongora@immervision.com

PRÉSENTATION

La mission d'ImmerVision, dont le siège social est basé à Montréal, est de permettre aux personnes de tout voir autour d'elles en utilisant ses lentilles 360° panoramiques et sa fonctionnalité de visualisation immersive brevetées ImmerVision Enables®. ImmerVision accorde des licences pour sa technologie de logiciel et d'objectif panoramique aux producteurs d'optiques, aux fabricants de produits et aux développeurs de logiciels dans le monde entier.

INNOVATIONS 2011

Fujinon, un des plus prestigieux fabricants mondial d'objectifs, produit et commercialise, sous licence ImmerVision, les optiques panoramiques ImmerVision Enables dédiées à la vidéo protection.

Plusieurs marques de caméras sont compatibles avec les optiques panoramiques de Fujinon. Ces optiques fonctionnent avec des caméras analogiques, IP et megapixels. Un grand nombre de logiciels d'exploitation offrent la fonctionnalité de visualisation immersive 360° ImmerVision Enables.

La liste grandissante des caméras compatibles ainsi que des solutions ImmerVision Enables se trouvent à cette adresse :
http://www.immervision.com/fr/security/security_partners.php

PRESTATIONS

L'optique panoramique est une optique grand angle 360° optimisée pour la vidéo protection. Grâce à sa capacité de résolution avancée, l'optique panoramique surpasse les autres technologies 360° telles que le miroir ou le fisheye. Compatibles avec une large gamme de caméras analogues et IP, Les optiques

panoramiques permettent d'éliminer les zones aveugles, donnent une couverture complète d'un événement et l'enregistrent dans une vue panoramique 360° et renforcent les performances de votre système de vidéo protection (parfaite complémentarité aux caméras fixes et PTZ).

L'optique panoramique et le logiciel ImmerVision Enables, associés à une caméra CCTV compatible, donnent accès à la fonctionnalité de visualisation immersive 360°. En intégrant les fonctionnalités ImmerVision Enables dans un DVR, NVR ou VMS, vous pouvez naviguer à l'intérieur de l'image en live ou en relecture.

RÉFÉRENT AN2V

Charles-Michel Gongora
Directeur EMEA Sales & Operations
06 61 30 34 60
charles-michel.gongora@immervision.com



INDIGOVISION

Charles Darwin House, The Edinburgh Technopole
EH26 0PY Edinbourg, Royaume Uni
Tel.: +44 (0)131 475 7200 Fax : +44 (0)131 475 7200
e-mail : enquiries@indigovision.com
Internet : www.indigovision.com

DIRIGEANT



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Olivier VELLACOTT
+44 (0)131 475 7200
enquiries@indigovision.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : £28M
Effectif France : 1
Effectif International : 145
Couverture géographique : Nationale et Internationale

CONTACT



RESPONSABLE DES VENTES FRANCE

Erwan POULAIN
06 68 55 70 16
e.poulain@indigovision.com

PRÉSENTATION

IndigoVision est une entreprise leader dans la production de solutions intégrales de sécurité vidéo sur IP destinées aux aéroports, installations portuaires, réseaux ferroviaires et routiers, villes, commerces, banques, exploitations minières, établissements scolaires et universitaires, casinos, services de police, établissements pénitentiaires et bâtiments du gouvernement.

La qualité professionnelle des produits permet d'améliorer l'efficacité opérationnelle des entreprises ainsi que la sécurité du public et le temps de réaction en cas d'urgence.

Les six centres régionaux d'IndigoVision (New Jersey, Sao Paulo, Singapour, Dubai, Londres et Édimbourg) comptent des infrastructures de formation et de démonstration ainsi que des stocks locaux.

Fort de ses équipes de vente et d'assistance réparties sur 24 pays, IndigoVision travaille en partenariat avec 300 intégrateurs de système agréés afin d'assurer la conception, l'installation et le suivi de ses systèmes.

INNOVATIONS 2011

- IndigoVision a lancé la version 4 de son logiciel Control Center compatible ONVIF. L'ONVIF améliore encore l'architecture ouverte d'IndigoVision en étendant la liberté de choix des utilisateurs aux caméras d'autres fabricants, nous permettant ainsi de proposer le système de sécurité probablement le plus ouvert au monde.

En effet, IndigoVision offre un système totalement Ouvert supportant tout fabricant de stockage sur plate-forme Windows et s'intégrant de façon transparente avec le contrôle d'accès, les analyses vidéo et d'autres systèmes tels que la détection

intrusion ou incendie, la GTC, la lecture automatisée de plaques d'immatriculation ou encore les points de vente électroniques.

- Les caméras fixes et pilotables HD (720p) offrent la fonctionnalité exclusive ACF. L'ACF adapte la fréquence d'images de la caméra en fonction de la quantité de mouvements dans la scène.

En période d'inactivité, le nombre d'images transmises est réduit, et repasse à son maximum en moins de 100ms dès qu'une activité est détectée.

Cela permet de réduire considérablement les besoins en stockage tout en conservant un enregistrement permanent.

Cette fonctionnalité associée aux caractéristiques des enregistreurs NVR3000 font d'IndigoVision une solution parfaitement adaptée aux exigences relatives au développement durable.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Casino Théâtre Barrière de Toulouse
- Eurotunnel
- SDIS Guadeloupe
- Aéroport de Shanghai
- Aéroport de Delhi
- Aéroport de Bruxelles
- IKEA
- Kuehne+Nagel
- Faurecia
- Hôtel Marriott
- Berlin S-Bahn
- Casino Golden Gate
- Casino M Resort

RÉFÉRENT AN2V

Erwan Poulain
Responsable des Ventes France
06 68 55 70 16
e.poulain@indigovision.com



IPROCESS

Immeuble Burotel

64, chemin de la Capellane 83140 Six-fours

Tel.: 04 94 10 24 90 - Fax : 04 94 10 24 91

e-mail : lpitek@iprocess.fr

Internet : www.iprocess.fr

DIRIGEANTS



PRÉSIDENT

Antoine MELI
04 94 10 24 90
ameli@iprocess.fr



DIRECTEUR TECHNIQUE

Christophe SANCHEZ
04 94 10 24 90
csanchez@iprocess.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 1,9 M€

Effectif France : 17

Effectif International : 1

Couverture géographique : France, Europe du Sud, Maghreb

CONTACTS



DIRECTEUR COMMERCIAL

Laurent PITEK
04 94 10 24 90
lpitek@iprocess.fr



INGÉNIEUR COMMERCIAL SUD-OUEST

Jean-Luc BETOUN
06 12 98 79 32
jlbetoun@iprocess.fr



INGÉNIEUR COMMERCIAL ILE DE FRANCE

Franck ECHARD
06 23 63 88 31
fechard@iprocess.fr



ASSISTANTE

Cécile BAUDAIS
04 94 10 24 90
cbaudais@iprocess.fr

PRÉSENTATION

IPROCESS, spécialiste de l'hypervision des systèmes de sûreté-sécurité, propose une gamme de logiciels standard dédiée au pilotage événementiel des systèmes.

La suite logicielle UBIsuite communique aujourd'hui avec tous les acteurs majeurs de la vidéo ; constructeurs et éditeurs de plateforme d'enregistrement multi-protocoles, elle propose des fonctionnalités adaptées aux métiers de ses clients.

INNOVATIONS 2011

En 2010, la suite logicielle UBIsuite s'est enrichi de nouvelles intégrations de matériels Vidéo et d'alarmes (H264, BARCO APOLLO, détection de gaz Oldham, intrusion SORHEA, détections sonores COMMEND, ...), s'est ouverte également à de nouveaux standards (gestion d'alarmes SNMP, client OPC, ..).

En 2011 les interfaces d'exploitation se spécialisent pour donner naissance à **UBIcity**, particulièrement adapté à la Vidéoprotection urbaine et des Collectivités, **UBItraffic** pour les exploitants de transports urbains et d'infrastructures routières, et **UBIsecurity** destiné à la gestion globale des PC Sécurité de grands sites industriels et tertiaires.

PRESTATIONS

UBISUITE, suite logicielle de supervision dédiée aux systèmes de sécurité comprenant :

- **UBIWALL** : Matrice de communication vidéo numérique multi-protocoles.
- **UBICITY** : Supervision des systèmes de Vidéoprotection urbain.
- **UBICUBE** : Enregistreur audio/vidéo NVR-ONVIF.
- **UBITRAFFIC** : Supervision des infrastructures routières et autoroutières.

- **UBISECURITY** : Hypervision des PC sécurisés.
- **UBILOG** : Main courante numérique personnalisé / Construisez votre workflow sécurité.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Ville de NICE :
La ville choisit IProcess à l'occasion d'un projet de refonte de son centre de supervision vidéo et de l'extension à 500 caméras de son système, celui-ci est dimensionné pour en accueillir jusqu'à un millier.

- OPENLY :
L'exploitant du réseau routier BPNL, Boulevard Périphérique Nord de Lyon a réalisé un projet de rénovation du Système vidéo et de la DAI. UBI trafic a été retenu pour l'exploitation du SI Vidéo et son interface avec le SI-GTC des tunnels.

- TISSEO :
TISSEO «Transports Urbains de Toulouse» modernise son infrastructure vidéo afin d'en permettre une utilisation partagée et sécurisée par les différents métiers : exploitation de transport, métro, tram, bus, service de sûreté etc.

RÉFÉRENT AN2V

Laurent Pitek
Directeur Commercial
04 94 10 24 90
lpitek@iprocess.fr



KAOLAB

ZAC les Frenes

209 rue des Bouleau 13109 Simiane Collongue

Tel.: 04 42 90 58 06

e-mail : contact@kaolab.com

Internet : www.kaolab.com

DIRIGEANT



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Frédéric GUERULT
04 42 90 58 06
guerault@kaolab.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC

Effectif France : < 10

Effectif Europe : -

Couverture géographique : Internationale

CONTACTS



DIRECTEUR COMMERCIAL

Laurent SAINT YVES
06 35 21 32 63
saintyves@kaolab.com



CHEF DE PRODUIT

Guillaume RUSSAC
04 42 90 58 06
russac@kaolab.com



RESPONSABLE ETUDE ET DÉVELOPPEMENT

Charlotte GUIRAMAND
04 42 90 58 06
guiramand@kaolab.com



RESPONSABLE SOLUTIONS EMBARQUÉES

Badiss DJAFAR
04 42 90 58 06
djafar@kaolab.com

PRÉSENTATION

KAOLAB est une société d'ingénierie réalisant des études et développements spécialisés en analyse d'image et traitements du signal destinés aux mondes civils, médicaux, militaires et sécuritaires.

Fort de son expérience, KAOLAB édite et commercialise une gamme de solutions, ouvertes, performantes et conviviales en analyse d'image destinée au monde de la vidéo surveillance et devient un élément indispensable à la chaîne globale de sécurité en remontant des alarmes pertinentes augmentant ainsi la réactivité des forces opérationnelles, et un gain financier important pour ses utilisateurs.

INNOVATIONS 2011

L'innovation technologique permanente de KAOLAB permet d'implanter la technologie OSA by KAOLAB (One Second Analysis) sur l'ensemble de sa gamme de solution d'analyse d'image, quel que soit le type de caméras.

KAOLAB renforce ses partenariats technologiques et commerciaux avec les acteurs majeurs du secteur de la vidéo surveillance et crée un réseau de distributeurs à valeurs ajoutées pour l'ensemble de sa gamme de solutions en analyse d'image dédiés à la vidéo surveillance.

PRESTATIONS

De part son double positionnement en tant que société d'ingénierie et éditeur de logiciel, KAOLAB dispose d'une expertise forte, lui permettant de se positionner comme une entreprise de haute technologie innovante dans le domaine de l'analyse d'image et du traitement du signal.

Solutions logiciels :

- PROTECT, solution modulaires d'analyse d'image pour la sécurité.
- AUTOKAM, solution de gestion de parc de cameras.
- COUNT, solution de comptage.
- SEARCH, solution de recherche d'événements à posteriori.

Services :

- Bureau d'Etudes et d'ingénieries en solutions dédiées en analyse d'image et traitement du signal.
- Réalisation de solutions d'analyse et traitement du signal embarqué.
- Expertise technologique.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Urbain

Mise en place d'une solution d'analyse d'image de vidéo protection pour la ville de Lyon.

Industriel

Sécurisation de site de production de laboratoire pharmaceutique et de sites nucléaires.

Embarqué

Etude et Développement d'un logiciel d'analyse d'image de vidéoprotection embarqué sur camera intelligente (projet CISA).

RÉFÉRENT AN2V

Laurent Saint Yves
Directeur Commercial
06 35 21 32 63
saintyves@kaolab.com



LUCEOR WIMESH SYSTEMS

2, Place Jules Gévelot 92138 Issy-les-Moulineaux

Tel.: 01 47 36 22 80 - Fax : 01 47 36 79 35

e-mail : contact@luceor.com

Internet : www.luceor.com

DIRIGEANT



PRÉSIDENT & CEO

Christian D'ORIVAL

06 03 00 26 31

christian.dorival@luceor.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 1,1 M€

Effectif France : NC

Effectif Europe : NC

Couverture géographique : Benelux, France,
Moyen-Orient, Maghreb

CONTACTS



CO-FONDATEUR & DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

Gabriel DIB

06 08 93 27 61

gabriel.dib@luceor.com



RESPONSABLE DU MARKETING PRODUITS

Firas HANTOUCHE

06 18 69 87 76

firas.hantouche@luceor.com



DIRECTEUR DES VENTES FRANCE SOLUTIONS DE SÉCURITÉ

Wilfried LEROY

06 46 18 08 98

wilfried.leroy@luceor.com



DIRECTRICE MARKETING & COMMUNICATIONS

Catherine KOKOREFF

06 18 03 37 08

catherine.kokoreff@luceor.com

PRÉSENTATION

Luceor, équipementier français créé en 2005, développe et commercialise des systèmes de communication sans fil, haut débit à forte résilience, intégrant la technologie WiMesh*.

Usages :

- Vidéo protection fixe et mobile en complément des réseaux filaires
- Sécurisation d'urgence ou événementielle
- Infrastructure de communication et sécurité de sites logistiques, industriels et sensibles

* technologie issue du monde militaire pour des scénarios de crise

INNOVATIONS 2011

En 2011, Luceor complète son offre de systèmes WiMesh par une nouvelle gamme de systèmes autonomes en énergie. Ces systèmes, conçus pour des déploiements rapides, sont dotés d'un ensemble complet de nouvelles fonctionnalités matérielles et logicielles destinées à simplifier et automatiser leur mise en œuvre.

Caractéristiques distinctives : autonomie énergétique de 3h à plusieurs jours (avec kit accessoire batteries) ; kit de fixation rapide ; auto-configuration du réseau (sans intervention technique) ; support de la mobilité sans baisse de performances.

Usages : surveillance temporaire de zones sensibles, d'évènements sportifs, sociaux etc.

PRESTATIONS

Le WiMesh Luceor est un système de communication radio (Standard 802.11 a/b/g/n) dans la bande libre des 5GHz, qui fonctionne sur des distances de 100m à 10km. Il offre un débit utile de 150 Mbps permettant la transmission de la vidéo en temps réel. Il est sécurisé (Standards WPA2,

AES128), décentralisé et doté d'un système de routage nativement redondant (Standard OLSR). Luceor WiMesh permet le transport de la vidéo en mobilité, sans coupure jusqu'à 150 km/h.

Le système se compose de :

- Routeurs mono-radio (mode terminal) et dual-radios (mode relais) pour les infrastructures de backbone, d'accès ou embarquées.
- Routeurs autonomes pour les déploiements d'urgences ou temporaires.
- Logiciel de gestion de réseau, «MeshTool», pour l'exploitation et l'aide au déploiement.

Luceor offre aussi à ses clients toute une gamme de services d'expertise et d'accompagnement.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Parmi les nombreuses références clients Luceor, on notera :

- Le Ministère de l'Intérieur dont le ST(SI)², Le Raid et la Préfecture de Police de Paris
- La Centrale Electrique Kogeneracja (EDF), Le Port de Calais (CCI Calais)
- De multiples villes dont Elancourt, Lacanau ou Ozoir

RÉFÉRENT AN2V

Christian d'Orival

Président

06 03 00 26 31

christian.dorival@luceor.com



OMNITECH SECURITY

108 avenue de Fontainebleau

94270 Le Kremlin Bicêtre

Tel.: 01 56 20 63 00 - Fax : 01 56 20 63 01

e-mail : ahochmann@omnitech.fr

Internet : www.omnitech-security.fr

DIRIGEANT



GÉRANT

Jean-François MARRAUD
01 56 20 63 00
jfmarraud@omnitech.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 4,4 M €

Effectif France : 25

Effectif International : 2

Couverture géographique : France et Maghreb

CONTACTS



DIRECTEUR

Alexandre VIGIER
01 56 20 63 16
avigier@omnitech.fr



DIRECTEUR AGENCE PACA

Fabien HATON
06 16 38 10 57
fhaton@omnitech.fr



INGÉNIEUR COMMERCIAL IDF

Michael GUILLARD
06 62 91 90 15
mguillard@omnitech.fr

AGENCE PACA

201, route de la Seds - Bât.D

13127 Vitrolles

Tel. 09 51 17 06 08 - Fax. 04 13 33 63 87

PRÉSENTATION

OMNITECH Security, filiale du groupe d'ingénierie OMNITECH créé en 1993, s'est construit autour de 4 métiers :

Editeur de solutions logicielles de sûreté ouvertes. Son progiciel d'hypervision SEAL s'adapte à tous les contextes complexes, de Vidéosurveillance, Contrôle d'accès, Intrusion, Périmétrie et gère aujourd'hui les plus grands sites Européens. Sa solution SSBS développée autour des concepts d'ergonomie, fiabilité, pérennité et économie permet aux structures plus modestes de profiter des technologies OMNITECH SECURITY sans les contraintes liées aux projets complexes.

Constructeur des matériels de contrôle d'accès. Ses produits industriels conçus et fabriqués en France sont entièrement IP. L'architecture basée sur la technologie LON™ garantit des déploiements rapides et économiques. Sa filiale Pro-Active lui confère une très grande expertise dans le domaine du RFID et l'identification des personnes.

Intégrateur : OMNITECH SECURITY travaille en étroite collaboration en mode projet avec ses clients installateurs et clients finaux.

Maintenance et support : reconnue pour son savoir-faire et sa réactivité, OMNITECH SECURITY dispose d'une plate-forme de maintenance et support technique permettant de gérer des contrats H24.

Son contrat SEAL_CARE personnalisé garantit à ses clients des taux de disponibilité des installations proches de 100%.

INNOVATIONS 2011

Module IRIS : Construit en collaboration avec la Ville de Colombes, main courante automatique permettant aux opérateurs VIDEO la saisie des missions, la capture de SNAPSHOT en temps réel ou en relecture instantanée associée à des commentaires.

Nouvelle UTL V3 : UTL de contrôle d'accès IP

à très haute capacité de calcul, intégrant un serveur WEB pour une gestion autonome. Il se connecte au Cloud privé pour la mise en place des gestions virtualisées des systèmes de sûreté.

SEAL VERSION 4.6 : version majeure de SEAL offrant l'intégration des NVR MILESTONE en standard.
SSBS version 2.0 : Gestion du multicast, intégration des nouvelles technologies AXIS, intégration de la nouvelle centrale d'Alarme BOSCH.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Aéroport de Paris : Fourniture, réalisation et déploiement avec nos partenaires certifiés du contrôle d'accès de CDG2 (2 500 accès)

Aéroport de Nice : Surveillance périmétrique automatisée des 7 Km de côtes

Aéroports de Lyon (Bron et Saint-Exupéry) : Vidéosurveillance sûreté et technique 350 caméras et 5 PC de surveillance, 30 postes d'exploitation.

Disneyland Paris : vidéosurveillance de l'ensemble de ses sites (600 caméras sur 70 postes de travail) et le contrôle d'accès de ses zones réservées aux personnels 250 portes.

SONELGAZ (Equivalent EDF Algérie) : OMNITECH Security sécurise 37 sites de distribution d'électricité en vidéosurveillance et protection périphérique.

Ville de Colombes : Refonte complète du système de Vidéoprotection. Mise en place du concept de CSU intelligent.

Port autonome de Marseille : Fourniture et assistance au déploiement de la vidéosurveillance.

RÉFÉRENT AN2V

Fabien Haton

Directeur d'agence Paca

09 51 17 06 08

fhaton@omnitech.fr

Hemispheric Q24

180°



Solutions Vidéo Complètes HiRes
Enregistrement numérique haute résolution rentable

MOBOTIX.com



MOBOTIX AG

Technoparc – L'espace media

3 rue Gustave Eiffel 78306 Poissy Cedex

Tel.: 06 33 58 93 70

e-mail : patrice.ferrant@mobotix.com

Internet : www.mobotix.com

DIRIGEANT

PDG

Ralf HINKEL

+49 63 02 98 16 103

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 54 M€

Effectif France : NC

Effectif Europe : 260

Couverture géographique : France et Internationale

CONTACT



DIRECTEUR COMMERCIAL

Patrice FERRANT

06 33 58 93 70

patrice.ferrant@mobotix.com

PRÉSENTATION

Mobotix est l'un des principaux fabricants mondial de systèmes de vidéosurveillance numériques haute résolution. Leader mondial de la Haute Résolution, avec 60% de part de marché en Europe (source : IMS Research), ses caméras sont réputées pour la qualité de leurs images et permettent la reconnaissance d'individus, de plaques d'immatriculation, la surveillance de périmètres, d'entrées/sorties ou de zones sensibles et la surveillance de bâtiments publics.

INNOVATIONS 2011

- MxCC 2.5. Ce logiciel de vidéosurveillance, gratuit, est un logiciel professionnel développé en particulier pour les policiers municipaux, policiers et les gendarmes. Adapté aux caméras haute résolution MOBOTIX, le logiciel séduit par son interface et sa représentation conviviale. Ses filtres de recherches intelligents ont été développés pour, et adaptés aux besoins, des policiers et gendarmes leur permettant d'élucider plus rapidement les infractions, les vols de voitures, les braquages de commerce et les agressions physiques.

- Caméra haute résolution et multifonction M24M, disponible en version hémisphérique. Ce système vidéo haute résolution de 3,1 mégapixels est équipé d'un boîtier robuste complètement étanche (IP66) incluant l'audio avec synchronisation labiale. Il permet ainsi de surveiller les zones d'accueil publiques sur 180° ou 360°, stades, gymnases, ... avec une seule caméra.

- Portier vidéo IP hémisphérique T24 avec stockage d'images. La caméra haute résolution intégrée offre une vue hémisphérique (360°) 3,1 Mégapixels pour des images de haute qualité et peut ainsi capturer la globalité d'une entrée d'un

établissement public. Système de contrôle d'accès, il enregistre automatiquement, en continu ou sur détection de mouvement, tous les événements se produisant devant la zone surveillée et met en relation les interlocuteurs entre eux par audio et vidéo. C'est aussi une caméra de vidéosurveillance.

PRESTATIONS

Caméra Q24 hémisphérique 360°, affichage panoramique à 180° avec correction de distorsion d'images, un enregistreur vidéo intégré et transmission des images de 3,1 mégapixels avec un taux de rafraîchissement allant jusqu'à 20 images par seconde, voire même 30 images par seconde avec des images d'1,3 mégapixels. Conçue spécialement pour la surveillance des zones étendues intérieures ou extérieures comme les zones d'accueil, les lieux publics, les places publiques, ... la caméra Q24 remplace 4 caméras traditionnelles de par sa vision panoramique et permet de garder un œil sur l'ensemble de la zone pour les polices municipales et gendarmeries ou les personnes à l'accueil.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Bièvres (dept 91) : Vidéo Protection en milieu urbain (35 caméras)
- Bourg St Maurice (dept 73) : Vidéo Protection en milieu urbain (60 caméras)
- Vidéo Protection des communes: Villennes sur Seine (78), Ecqueville (78), St Germain les Corbeil (91), Cabourg (14), Ploermeil (56), Montmirail (51), Seynod (74), Université des Métiers (91),...

RÉFÉRENT AN2V

Patrice Ferrant

Directeur Commercial

06 33 58 93 70

patrice.ferrant@mobotix.com



PIVOT3

Avenida de Islandia, 84
28939 Arroyomolinos (Madrid) Espagne
Tel.: +34 652 15 66 72
e-mail : philippe@pivot3.com
Internet : www.pivot3.com

DIRIGEANT



**DIRECTEUR COMMERCIAL
FRANCE ET EUROPE DU SUD**
Philippe CHIDOYAN
+34 652 15 66 72
philippe@pivot3.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 30 M\$
Effectif France : 2
Effectif Europe : 12
Effectif International: 110
Couverture géographique : Mondiale

CONTACTS



RESPONSABLE TECHNIQUE
Liam BLACK
+34 672 056 541
liamb@pivot3.com

PRÉSENTATION

Pivot3 est une entreprise américaine qui fabrique des serveurs SAN iSCSI avec l'idée révolutionnaire d'avoir intégré la virtualisation de serveurs et le stockage dans une unique plate-forme.

Plus de 20PO installés à travers le monde, Pivot3 est le leader du marché SAN IP et offre une solution unique, de haute technologie conçue uniquement pour la vidéo protection, haute disponibilité et bande passante adaptée à la vidéo.

INNOVATIONS 2011

- Pivot3 et DELL signent un accord mondial pour la fabrication de serveur DELL avec la technologie Pivot3.

- Plus de 30 applications de Gestion de Vidéo IP (VMS) certifiées sur les solutions Pivot3.

PRESTATIONS

La solution Pivot3 élève la protection de type RAID au niveau des serveurs grâce à sa protection de données et son application RAIGE® Director. Le fait de créer un Cluster « inter-serveur » offre à la solution installée une protection inégalée sur le marché de la vidéo protection puisque la perte d'un serveur physique n'influe en aucun cas la vidéo enregistrée et la prestation de service.

De plus, la bande passante est totalement adaptée à la vidéo protection (jusqu'à 24Gb/s) et un système de virtualisation est inclus gratuitement sur les serveurs de stockage (avec Failover inclus) pour installer des applications de Gestion de Vidéo IP (plus de 30 applications totalement certifiées par Pivot3 dans ses laboratoires) et donc économiser des serveurs physiques, espace rack, de

l'énergie/réfrigération, de la maintenance et du support.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Prison en Espagne :
320 caméras avec redondance de vidéo et très haute disponibilité.

- Centre Commercial en Italie:
La solution Pivot3 choisie pour sa haute disponibilité et la protection de données.

- Entrepôt en France :
170 caméras (future 350 caméras) offre au client une protection de données sur son installation et une certification de la solution vidéo.

RÉFÉRENT AN2V

Philippe Chidoayan
Directeur Commercial
+34 652 15 66 72
philippe@pivot3.com



SIQURA

71 Boulevard Gouvion Saint-Cyr 75017 Paris
Tel.: 01 47 66 88 65 - Fax : 01 47 66 88 60
e-mail : sales.fr@siqura.com
Internet : www.siqura.com

DIRIGEANT



DIRECTEUR COMMERCIAL EMEA
Fabien HAUBERT
01 47 66 88 64
fhaubert@siqura.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC
Effectif France : 4
Effectif International : 220
Couverture géographique : Internationale

CONTACTS



RESPONSABLE COMMERCIAL FRANCE
Olivier MICHIELS
01 45 74 80 69
omichiels@siqura.com



INGÉNIEUR TECHNICOMMERCIAL
Serge GROS
01 47 66 88 91
sgros@siqura.com

PRÉSENTATION

Depuis plus de 20 ans, Siqura développe, fabrique et commercialise des équipements de transmission de réseaux vidéo haut de gamme destinés aux marchés liés à la sécurité des biens et personnes ainsi qu'aux transports.

Siqura a acquis un important savoir-faire dans les domaines de la compression de l'image, de son transport sur réseau IP et de son exploitation (encodeurs, caméras, stockage).

INNOVATIONS 2011

La gamme Siqura® est complétée par des encodeurs IP 8 voies H264 offrant la plus haute densité de caméras dans un châssis. L'analyse vidéo intégrée détecte les sabotages et contrôle le signal vidéo pour une qualité de prise de vue optimale.

La solution de stockage Siqura Network Recorder offre modularité, très haute disponibilité et enregistre les flux RTSP.

Nos caméras IP sont ONVIF et de résolution HD(720p) et FullHD(1080p). La FD68 pour solution embarquée est certifiée EN50155. Nos dômes mobiles IP pour applications extérieures sont tous équipés de sorties optiques pour transmettre les flux sur de longues distances.

En 2011, l'analyse d'images sera implémentée dans nos équipements.

PRESTATIONS

Véritable industriel, nous fabriquons et développons des solutions de transmission pérennes et innovantes. Transmission sur fibre optiques des signaux vidéo analogiques sans aucune perte ni latence et sur réseau IP à travers nos encodeurs à fort taux de disponibilité (MTBF>250 000 hrs, débouchable à chaud). Nos châssis 19" sont capables

d'accueillir toutes nos cartes offrant ainsi flexibilité et évolution des systèmes.

Notre solution est complétée par une gamme de commutateurs réseau industriel (température -40°C à +74°C) et de convertisseurs de média s'intégrant également dans nos racks.

Enfin, nous développons une gamme complète de caméras intégrant notre savoir-faire en termes de transmission et de qualité d'encodage.

Nous assurons une pérennité importante sur l'ensemble de nos produits, garantis jusqu'à 5 ans. Un support technique est également réalisé depuis la France.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Infrastructures critiques :

EDF, Stade de France, Forum des Halles, Parc des Exposition de la Porte de Versailles, de Villepinte, Palais des Congrès, Villes de Nice, Puteaux, Montpellier, Toulouse, Ajaccio, Cassis, Agen, Melun, Montrouge, ...

- Transports publics :

Métro de Pékin et Barcelone, Tramway de Toulouse, Le Mans, Lyon, Angers.

- Routes :

Tunnels d'Ile de France, Autoroutes hollandaises, Périphériques de Lyon, Paris, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Lille, ...

RÉFÉRENT AN2V

Olivier Michiels
Responsable commercial France
01 45 74 80 69
omichiels@siqura.com



TEB

RD 974 Corpeau – 21190 Meursault
Tel.: 03 80 21 90 90 – Fax : 03 80 21 94 55
e-mail : info@teb-online.com
Internet : www.teb-online.com

DIRIGEANT



GÉRANT
Stéphane BIDAULT
03 80 21 90 90
sbidault@teb-online.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC
Effectif France : 90
Effectif International : 25
Couverture géographique : France et International

CONTACTS



DIRECTEUR DES VENTES
Arnaud CHIRON
03 80 21 90 90
achiron@teb-online.com



RESPONSABLE MARKETING
Marion SAVOY
03 80 21 90 90
msavoy@teb-online.com

PRÉSENTATION

TEB, concepteur-fabricant français de solutions de vidéosurveillance depuis plus de 30 ans, sécurise les secteurs les plus sensibles (gouvernements, collectivités, industries, force de l'ordre, banques, distribution) répondants aux besoins les plus exigeants. TEB offre une gamme complète de caméras et de systèmes d'enregistrement, de gestion à distance et d'analyse d'images vidéo. TEB propose également des solutions de vidéoprotection embarquée destinées aux forces de l'ordre et aux transports en commun.

INNOVATIONS 2011

TEB élargit son offre en 2011 avec :

- L'analyse d'images intelligente : Tracking automatique, LAPI (lecture automatique de plaques d'immatriculation), anti sabotage caméra, détections d'intrusion, de sens et unicité de passage, de graffiti, barrière périmétrique.
- La nouvelle gamme de dômes SD, IP, HD-IP et HDcctv pour répondre à chacun des besoins. La fonction de tracking automatique est également proposée.

PRESTATIONS

- Conception de produits à travers son propre bureau de Recherche et Développement.
- Réalisation de solutions sur-mesure grâce à son bureau d'études.
- Installation, maintenance et formation par des équipes qualifiées TEB.
- Solutions de Vidéoprotection Urbaine et Embarquée dans les véhicules : particulièrement adaptées aux besoins des forces mobiles et aux transports en commun, fort d'un savoir-faire avec plusieurs centaines de véhicules équipés (Police, Gendarmerie, et Police municipale).

- Solutions de vidéoprotection temporaires pour la surveillance de sites sensibles et d'événements spécifiques.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Ville de Beaune (21) : Vidéoprotection de l'ensemble de la ville associant différentes technologies de transmission (filaire, fibre optique, wifi) et de caméras pour zones sensibles.
- Ville de Drancy et du Havre : Premier équipement en France de véhicules de la Police Municipale du système de vidéoprotection embarquée

- Ville de Montbéliard : Installation de caméras sur candélabre déportée dans la ville avec enregistrement en local. Consultation et exportation des vidéos via Wifi ou 3G grâce au logiciel de gestion à distance Prynvision®.

RÉFÉRENT AN2V

Arnaud Chiron
Directeur des Ventes
03 80 21 90 90
achiron@teb-online.com

THALES**THALES SECURITY SOLUTIONS & SERVICES**

20-22 rue Grange Dame Rose

78141 Villacoublay

Tel.: 01 73 32 00 00 – Fax : 01 73 32 25 55

e-mail : christine.guideroni@thalesgroup.com

Internet : www.thalesgroup.com

DIRIGEANT**PDG**

Luc VIGNERON

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 12,9 Mrd€

Effectif France : NC

Effectif Europe : 68 000

Couverture géographique : 50 pays

CONTACTS**RESPONSABLE COMMERCIAL**

Christine GUIDERDONI

06 82 86 03 16

christine.guideroni@thalesgroup.com

DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT

Vincent FRELOT

01 73 32 32 84

vincent.frelot@thalesgroup.com

PROJETS AMONTS

Jean-François SULZER

01 73 32 21 34

jean-françois.sulzer@thalesgroup.com

PRÉSENTATION

Depuis plus de 15 ans, Thales contribue à l'amélioration de la sécurité des personnes et des infrastructures critiques dans plusieurs grandes villes du monde. Leader dans l'intégration de grands systèmes et des services associés, Thales offre des solutions de sécurité intégrées et intelligentes qui relèvent le double défi de mieux protéger le public et de répondre aux nouveaux besoins des administrations et gouvernements.

INNOVATIONS 2011

Intégrateur de solutions de sécurité, la solution de Thales combine deux composantes clés. Tout d'abord, une architecture orientée services (SOA – Service Oriented Architecture), qui permet aux opérateurs d'intégrer toutes les applications utiles, quel qu'en soit le fournisseur. Grâce à cette architecture ouverte, les systèmes de supervision bénéficient d'un niveau d'intégration fonctionnelle sans précédent.

Thales Hypervisor constitue une avancée fondamentale dans la conception des systèmes de supervision et de gestion en temps réel de la sécurité et des opérations (agglomérations, transports, aéroports, installations énergétiques, sites militaires...) Il en démultiplie la puissance et l'intelligence sans l'accroissement de complexité habituellement associé à l'intégration.

PRESTATIONS

- Supervision de systèmes de sécurité réseaux (Thales Hypervisor);
- Centre de contrôle et de commandement;
- Solutions de vidéo surveillance intelligentes;
- Gestion des incidents et des ressources;
- Systèmes de protection & de détection d'intrusion (vidéo surveillance, contrôle d'accès, radar...);
- Système de contrôle de process (SCADA);

- Solutions d'émission de documents d'identité & de systèmes biométriques;
- Détection et identification NRBC (nucléaire, radiologique, biologique et chimique).

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Mexico : 8000 caméras, 1 C4i, 5 C2 régionaux, près de 4000 arrestations et 1 véhicule sur 2 volé retrouvé grâce au système de vidéo surveillance;
- Sécurité du pèlerinage de la Mecque : 4 millions de pèlerins, plus aucun incident grâce au système de vidéo surveillance et d'analyse de mouvement de foule;
- Plus de 200 millions de titres identitaires produits dans plus de 25 pays;
- De prestigieuses références dans les domaines aéroportuaires (Durban, Doha, Dubai...) énergétiques (Gazprom, Saudi Aramco, Sonatrach...);
- Sécurisation de l'Hôtel de ville de Paris;
- Sécurisation d'une base militaire nucléaire;
- Fourniture et mise en œuvre du système de personnalisation des passeports biométriques français;
- Système complet de gestion des cartes nationales d'identité française – Ministère de l'Intérieur;
- Biométrie des titres de séjour étrangers – Ministère de l'Intérieur;
- Système d'exploitation vidéo à des fins judiciaires – Ministère de l'Intérieur;
- Système de gestion de trafic et vidéosurveillance du réseau d'autoroutes du sud de la France ESCOTA.

RÉFÉRENT AN2V

Christine Guiderdoni

Responsable Commercial

06 82 86 03 16

christine.guideroni@thalesgroup.com



TKH SECURITY FRANCE

ZAC des Hauts de Wissous «Air Parc de Paris»

3, rue Jeanne Garmerin 91320 Wissous

Tel.: 01 69 79 14 14 - Fax : 01 69 79 14 75

e-mail : contact@tkh-security.fr

Internet : www.tkhsecurity-france.com / www.tkh-security.com

DIRIGEANT

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Patrice VINCENT

01 69 79 14 14

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 0,6 M€

Effectif France : 6

Effectif International : 40

Couverture géographique : France entière

CONTACTS

RESPONSABLE PRODUIT VIDÉO IP

Erick INGLEBERT

06 80 71 94 02

e.inglebert@tkh-security.fr

DIRECTEUR MARKETING

Sylvain VOULFOW

01 69 74 80 26

s.voulfow@tkh-security.fr

PRÉSENTATION

Filiale de TKH Group, TKH Security France commercialise des systèmes de vidéoprotection IP destinés aux bâtiments, industries, collectivités locales et infrastructures de transport.

Avec la plateforme full IP DIVA, TKH Security France propose une véritable matrice virtuelle permettant une gestion globale des installations de vidéoprotection ainsi que des fonctions avancées d'analyse d'images comme : détection d'objet et périmétrique, reconnaissance de plaque minéralogique ou d'identification biométrique.

INNOVATIONS 2011

Avec le concours de TKH Group, TKH Security France assure un développement continu de ces solutions de vidéoprotection full IP et d'analyse d'images

- Concernant les algorithmes d'analyse d'images
- L'intégration continue de nouvelles caméras
- Le développement de passerelles de communication avec des hyperviseurs surété

PRESTATIONS

TKH Security France propose une offre globale de vidéoprotection (logiciels, caméras et services).

La plateforme DIVA constitue le coeur de cette offre et permet une supervision globale combinée avec les fonctions d'analyse d'image :

- FaceR : Identification biométrique
Identifie des visages dynamiquement. L'empreinte trouvée peut être comparée à

une liste de personnes, et faire l'objet d'un traitement.

- ObjectR : Détection d'objets

Isole et classe des objets contenus dans des images vidéo : détection périmétrique, entrée dans une zone spécifique, détection d'errance, déplacement, apparition/disparition d'objets. ObjectR apporte une fonction intrusion à la vidéoprotection en définissant des périmètres de sécurité.

- CarR : Identification des plaques d'immatriculation

Capte et classe des numéros d'immatriculation sur véhicule fixe ou mobile. Le numéro trouvé peut être comparé à une liste et faire l'objet d'un traitement, par exemple, dans le cadre d'un contrôle d'accès.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Musée océanographique de Monaco : supervision.

- Golf de Terre Banche :
détection intrusion périmétrique.

- Préfecture de Strasbourg :
protection par détection d'objet.

RÉFÉRENT AN2V

Erick Inglebert

Responsable produit vidéo IP

06 80 71 94 02

e.inglebert@tkh-security.fr



TRAFIC TRANSPORT SURETE

49, rue Maurice Arnoux 92120 Montrouge
Tel.: 01 58 07 07 70 - Fax : 01 40 92 80 29
e-mail : ggravis@traficsurete.com
Internet : www.traficsurete.com

DIRIGEANT



DIRECTEUR GÉNÉRAL
Serge GRAVIS
01 58 07 07 71
sgravis@traficsurete.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2009 : 7,3 M€
Effectif France : 42
Couverture géographique : France, Europe, Maghreb

CONTACTS



SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
Géraldine GRAVIS
01 58 07 07 72
ggravis@traficsurete.com



DIRECTEUR D'EXPLOITATION
Gérard RIEHLE
01 58 07 07 85
griehle@traficsurete.com



RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT R&D
Bassam BADR
01 58 07 07 73
bbadr@traficsurete.com



CHEF DE PROJET
Arnaud GASTIGER
01 58 07 07 89
agastiger@traficsurete.com



CHEF DE PROJET
Jean-Benoit LEDION
01 58 07 07 80
jbledion@traficsurete.com

PRÉSENTATION

Tyco Traffic Transportation Solutions devient en 2010 **Trafic Transport Sûreté**. Société Française, indépendante, spécialisée dans la conception et le développement de solutions logicielles de sûreté. Entreprise ambitieuse, elle acquiert, en décembre 2010, la société Eralis basée à Narbonne et renforce son implantation dans le sud.

Distributeur à forte valeur ajoutée spécialisée sûreté, TTS s'engage sur des offres globales maîtrisées offrant aux installateurs et aux fabricants partenaires, la garantie de la satisfaction client, dans les domaines de :

- la Vidéoprotection urbaine et tertiaire,
- la Vidéosurveillance des axes routiers,
- la Vidéoprotection embarquée (dans les transports en commun),
- le Contrôle d'accès biométrique ou non,
- L'Anti Intrusion.

TTS distribue les produits : FLIR, HIRSCHMANN, OPTELECOM, PELCO, SUPREMA, TYCO TSP, UTC/GE.

INNOVATIONS 2011

Nous avons inséré, dans notre système, une main courante électronique dédiée au travail des opérateurs de sécurité d'un poste de surveillance.

Notre département R&D a tout récemment créé un Plug-in CentinelAccess, construit sur la version 4 de Milestone permettant la gestion du contrôle d'accès à partir de l'IHM Milestone, intégrant les fonctionnalités : Fil de l'eau, Tracker, Asservissement vidéo sur des événements de contrôle d'accès, et Envois de télécommandes vers le contrôle d'accès.

Précisons que CentinelAccess (V14) intègre un client léger web.

Enfin, nous avons intégré les dernières versions TRAFICON de détection automatiques d'incidents dans notre logiciel.

PRESTATIONS

- Distributeur à forte valeur ajoutée, de produits et logiciels.

- Conception et développement de logiciels de supervision.

TTS Trafic Transport Sûreté a développé la suite logicielle CentinelSuite se déclinant ainsi :

- **CentinelVision Xpro** : pour la vidéoprotection urbaine, tertiaire, industrielle, mais également pour la vidéosurveillance des autoroutes, tunnels, ponts et des sites sensibles. Ce logiciel permet notamment le lien de vos systèmes analogiques vers les systèmes numériques les plus performants, pour une évolution progressive vers la vidéo sous IP.
- **CentinelAccess** : Gestion du contrôle d'accès et anti-intrusion des bureaux, sièges sociaux, banques, parkings et sites sensibles.
- **CentinelWall** : Gestion et contrôle de murs d'images

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Vidéoprotection des villes (Paris, Montélimar, Avignon, Casablanca, Metz, Stade d'Annecy, ...)
- Vidéoprotection des axes routiers (Sirius Ile de France, Tunnels A86 Ouest, Tunnel de Fréjus, ...)
- Vidéoprotection des transports urbains (Métro de Toulouse, Lyon, Tramways de Nantes, Nice, ...)
- Contrôle d'accès et Vidéoprotection (Assemblée Nationale, Générali, Forum des Halles, parkings SAEMES, Opéra National de Paris, Direction Générale de l'Armement, ...)

RÉFÉRENT AN2V

Serge Gravis
Directeur Général
01 58 07 07 71
sgravis@traficsurete.com



VERINT SYSTEMS

241 Brooklands Road - KT13 0RH Weybridge, Surrey (UK)

Tel.: +44 (0)1932 839 500 - Fax : +44 (0) 1932 839 501

Tel. bureau France : 01 55 27 36 60

e-mail : marketing.emea@verint.com

Internet : www.verint.com

DIRIGEANT

MANAGING DIRECTOR, EMEA

David PARCELL

+44 1932 839 500

david.parcell@verint.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 510 M€

Effectif France : 6

Effectif Monde : 2 500

Couverture géographique : Monde

CONTACTS



DIRECTRICE COMMERCIALE

Sophie GIGLIOTTI

+49 173 316 5800

sophie.gigliotti@verint.com

PRÉSENTATION

Verint est un leader de solutions d'intelligence décisionnelle et opère dans deux marchés principaux : celui des centres d'appel et de la relation client et le marché de la veille sécuritaire. Pour ce dernier, Verint offre des solutions pour la sûreté publique, des solutions de vidéo surveillance et d'interception de communications.

INNOVATIONS 2011

PSIM solutions (gestion des systèmes de sécurité physique)

Verint offre maintenant une solution globale pour la gestion et le contrôle des systèmes de sécurité physique, que ce soit le contrôle d'accès, le système de vidéosurveillance, les alarmes incendie, l'intrusion et autres alarmes.

L'analyse vidéo des files d'attente et comptage des visiteurs en temps réel

La dernière version du logiciel vidéo d'intelligence économique comprend un comptage des visiteurs en temps réel utilisant des caméras de surveillance standard, l'analyse des files d'attente indiquant le nombre de personnes et le temps d'attente, que ce soit dans des magasins ou dans un autre environnement (guichets) et l'analyse du flux des visiteurs.

PRESTATIONS

Verint offre une gamme complète de solutions de vidéosurveillance IP comprenant:

- Des caméras IP pour une utilisation à l'intérieur ou l'extérieur, fixe ou PTZ,
- Encodeurs et décodeurs,
- Système de transmission sans fil digitale pour entrée vidéo analogique ou IP,
- Enregistreurs vidéo digital hybride pour applications stationnaires et embarquées,

- Une suite évolutive de logiciels et d'applications de gestion vidéo, capable de gérer jusqu' à plusieurs milliers de caméras,
- PSIM solutions (gestion des systèmes de sécurité physique)
- Solutions d'analyse vidéo pour des applications de sécurité (protection de périmètres),
- Solutions d'analyse vidéo pour intelligence économique comprenant l'analyse des files d'attente, le comptage des visiteurs et l'analyse des flux clients.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

London Overground (LOROL)

La vidéosurveillance de 35 gares du service aérien du métro de Londres, comprenant 1500 caméras IP Verint est gérée par le logiciel de gestion vidéo de Verint.

Ville de Sofia, Ministère de l'intérieur, Bulgarie
La vidéosurveillance du centre ville et des écoles de Sofia, comprenant plus de 1200 caméras et la reconnaissance de plaques numérotées, est gérée par le logiciel vidéo de Verint.

Aéroports de Paris Group (ADP)

Plus de 600 caméras du nouveau terminal ont été intégrées dans le réseau de vidéosurveillance grâce aux encodeurs Verint.

Best Buy

Sécurisation des magasins Best Buy, comptage de personnes et analyse du flux des visiteurs.

RÉFÉRENT AN2V

Sophie Gigliotti

Directrice commerciale

+49 173 316 5800

sophie.gigliotti@verint.com



VIDEO IP

32, rue du Simplon 75018 Paris
Tel.: 09 54 94 60 74 - Fax : 09 59 94 60 74
e-mail : videoip@smartalering.info
Internet : www.smartalering.com

DIRIGEANTS



GÉRANT / CONSULTANT

Patrick PAOLI
09 54 94 60 74
patrick.paoli@video-protection.fr



ASSOCIÉ / CONSULTANT

Dominique VAN EGROO
09 54 94 60 74
dominique@video-protection.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC
Effectif France : 4
Effectif International : 1
Couverture géographique : France entière

CONTACTS



RESPONSABLE COMMERCIAL

MAGHREB
Nordine FOUAD
nordine@smartalering.info

PRÉSENTATION

Patrick PAOLI, auditeur de l'INHESJ et ancien Directeur Sécurité dans la Grande Distribution s'est associé en 2009 à Dominique Van Egroo, ancien avocat et ancien Auditeur et Directeur Sécurité informatique, pour créer Video-Information-Protection.

L'activité principale s'est orientée sur la R&D vidéosurveillance de manière à mettre rapidement sur le marché des solutions innovantes basées sur les derniers chipsets video.

Dominique Van Egroo est par ailleurs expert judiciaire en informatique près la cour d'appel de Paris.

L'activité de Conseil est réalisée par Contact-VIP dont Patrick Paoli est également le gérant.

INNOVATIONS 2011

Plateforme hardware et firmware linux basé sur les nouveaux chipsets multi-flux (16 flux simultanés au lieu de 2, dont flux avant compression pour analyse d'images)

Video-IP propose des encodeurs enregistreurs multi-hybrides bousculant les techniques video utilisée à ce jour.

Firmware linux 100 % français tournant sur pc industriel.

Fonctions exclusives de SmartAlerting® permettant une télésurveillance sans codification préalable du client ou des zones à surveiller

Streaming (diffusion vidéo live) utilisant le tout nouveau Scalable Video Codec économisant 30 à 40 % de bande passante par rapport au H264 AVC

Affichage sur réseau local en qualité avant compression type YUV420 mais en IP

Présentation des nouveautés sur stand Automatic-Alarm lors du salon APS 09/2011.

PRESTATIONS

Gamme eSVC®, enregistreurs multi-hybrides et multi-fonctions

Mobile DVR (ou DVR16)

- 4 (ou 16) caméras analogiques (bientôt HD sur coax) + 4 (ou 16) caméras IP

- Enregistrement video + clichés photos

- Encodage H264 AVC + SVC

- SmartAlerting (dans le firmware) envoyant 3 mails incluant séquence vidéo, coordonnées GPS avec lien direct google MAPS, consignes de l'utilisateur

- Réseaux simultanés : WiFi + GigaEthemet + module 3G

- 4 contacts alarmes + 2 relais télécommande

- Option GPS

- Option carte I/O usb gérant domotique avancée (éclairage, horticulture, CO2)

- Fonction mise en/hors alarme via contacteur

- Option serveur mail et gestion DNS intégré

- Disque dur 2,5 pouces

- Boot via carte compact-flash chiffrée

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Metro Cash & Carry France

- Monoprix

- Perifem : co-rédacteur du guide vidéosurveillance

RÉFÉRENT AN2V

Patrick Paoli

Gérant / Consultant

09 54 94 60 74

patrick.paoli@video-protection.fr

ACIC

28, boulevard Initialis **PAGE 154**

B-7000 Mons - Belgique

Tel. +32 65 39 43 80 - Fax. +32 65 39 43 81
info@acic.eu
www.acic.eu

RÉFÉRENT AN2V

Fabrice Foucart
Directeur Commercial
+32 65 39 43 80
foucart@acic.eu

ALPHA SYSTEM

94, rue Saint Lazare **PAGE 155**

75009 Paris

Tel. 01 53 66 17 40 - Fax. 01 43 74 00 14
contact@alphasystem.fr
www.alphasystem.fr

RÉFÉRENT AN2V

Adriana Lebeau
Chef de produit
01 53 66 17 40
a.lebeau@alphasystem.fr

ANAVEO

Les Carrés du Parc **PAGE 156**

10, rue des Rosiéristes
69410 Champagne au Mont d'Or

Tel. 0 825 302 312 - Fax. 0 825 312 322
contact@anaveo.com
www.anaveo.com

RÉFÉRENT AN2V

Fabrice Tisseur
Directeur Commercial
0825 302 312 (0,15 € TTC/min)
f.tisseur@anaveo.com

ANYMAX

87, rue Louis Blériot **PAGE 157**

76230 Bois-Guillaume

Tel. 0 805 760 760 - Fax. 02 35 80 96 95
contact@anymax.fr
www.anymax.fr

RÉFÉRENT AN2V

Christiane Ngôuyen
Ingénieur Commercial
02 32 80 84 55
christiane.nguyen@anymax.fr

AXIS COMMUNICATIONS

Antony Parc I **PAGE 158**

2 à 6, place du Général de Gaulle
92160 Antony

Tel. 01 46 96 69 00 - Fax. 01 46 74 93 79

www.axis.com/fr

RÉFÉRENT AN2V

Xavier Sanchez
Formateur / Ingénieur Avant-Vente
01 40 96 69 25
xavier.sanchez@axis.com

BELDEN FRANCE

Zone Industrielle des Fauvettes

2, rue des Charpentiers
95335 Domont Cedex

Tel. 01 39 35 44 41 - Fax. 01 39 35 01 02

christine.declercq@belden.com
www.beldensolutions.com

RÉFÉRENT AN2V

Jean-Luc Jacquin
Chef des ventes Produits Réseau Hirschmann
06 07 49 08 75
jean-luc.jacquin@belden.com

BOSCH SECURITY

Atlantic 361 **PAGE 159**

avenue du Général de Gaulle
92140 Clamart

Tel. 0825 078 476 - Fax. 01 41 28 81 91
fr.securitysystems@bosch.com
www.boschsecurity.fr

RÉFÉRENT AN2V

Pascal Bouvignies
Directeur de Clientèle Grands Comptes
01 41 28 85 10
pascal.bouvignies@fr.bosch.com

BRIEFCAM

G.G. Communication Center, Suite 302

90850 Neve Ilan - Israël

Tel. +972 2 533 7228 - Fax. +972 2 533 7448
info@briefcam.com
www briefedcam.com

RÉFÉRENT AN2V

Erez MEIR
Vice President of Sales, EMEA
+972 54 636 0000
erez@briefcam.com

CASD

Espace Gavanière - Bat 8 **PAGE 160**

2, rue du Maquis des Marseillères
38120 Saint Egrève

Tel. 04 76 72 80 59 - Fax. 04 76 72 90 24
casd@casd.fr
www.casd.fr

RÉFÉRENT AN2V

Stéphan Laurent
Dirigeant
04 76 72 80 59
slaurent@casd.fr

SECURITY.COM

75 rue Saint-Lazare

75009 Paris

Tel. 01 56 43 37 37 - Fax. 01 56 43 37 40
contact@security.com
www.security.com

RÉFÉRENT AN2V

Alexandre Foucher
Responsable Business Development
01 56 43 45 97
alexandre.foucher@security.com

CISCO

11, rue Camille Desmoulins

92782 Issy les Moulineaux

Tel. 01 58 04 61 00

www.cisco.fr

RÉFÉRENT AN2V

Jean-Louis Tillet
Responsable Marché Physical Security
01 58 04 31 34
jtillet@cisco.com

COSSILYS 21

35, rue Alfred Brinon **PAGE 161**

69100 Villeurbanne

Tel. 04 72 91 76 50 - Fax. 04 72 91 76 51
info@coscyls21.com
www.coscyls21.com

RÉFÉRENT AN2V

Philippe Combey
Directeur Commercial & Marketing
06 89 13 89 56
philippe.combey@coscyls21.com

EBOO SOLUTIONS

15, rue André Theuriet **PAGE 162**

74000 Annecy

Tel. 0 820 222 822 - Fax. 04 82 53 02 51
contact@eboos.fr
www.eboos.fr

RÉFÉRENT AN2V

Johan Tailland
Directeur Commercial
06 07 05 77 11
johan.tailland@eboos.fr

EFFIDENCE

Chemin de Saint Verry

63450 Saint Saturnin

Tel. 04 73 40 77 55
contact@effidence.com
www.effidence.com

RÉFÉRENT AN2V

Cédric Tessier
Président
06 23 44 50 30
contact@effidence.com

FLIR SYSTEMS

Charles Petitweg 21 **PAGE 163**

4847 NW Breda (NL)

Tel. +31 765 7941 94 - Fax. +31 765 794 199
flir@flir.com
www.flir.com

RÉFÉRENT AN2V

Nicolas Hess
Distribution Manager France Security & Surveillance
01 60 37 27 03
nicolas.hess@flir.fr

FOXSTREAM

6, rue du Dauphiné **PAGE 164**

69120 Vaulx-en-Velin

Tel. 04 27 11 80 30 - Fax. 04 27 11 80 31
contact@foxstream.fr
www.foxstream.fr

RÉFÉRENT AN2V

Jean-Baptiste Ducatez
Dirigeant
04 27 11 80 30
jb.ducatez@foxstream.fr

GEUTEBRUCK

54, route de Sartrouville **PAGE 165**

Bâtiment Le Toronto
78230 Le Pecq

Tel. 01 30 09 49 49 - Fax. 01 30 53 59 12

www.geutebruck.fr

RÉFÉRENT AN2V

Olivier Mai
Gérant
01 30 09 49 51
olivier.mai@geutebrueck.com

IMMERVISION

2020 University Street **PAGE 166**

Suite 2320
H3A 2A5 Montréal, QC, Canada

Tel. : +1(514) 985 4007 - Fax : +1(514) 282 8612
charles-michel.gongora@immervision.com
www.immervision.com

RÉFÉRENT AN2V

Charles-Michel Gongora
Directeur EMEA Sales & Operations
06 61 30 34 60
charles-michel.gongora@immervision.com

INDIGO VISION

Charles Darwin House **PAGE 167**
The Edinburgh Technopole
EH26 0PY Edimbourg - Royaume Uni
Tel. +44 1 31 475 7200 - Fax. +44 131 475 7200
enquiries@indigovision.com
www.indigovision.com

RÉFÉRENT AN2V

Erwan Poulain
Regional Sales Manager
06 68 55 70 16
e.poulain@indigovision.com

IPROCESS

Immeuble BUROTEL **PAGE 168**
64, Chemin de la Capellane
83140 Six-fours
Tel. 04 94 10 24 90 - Fax. 04 94 10 24 91
lpitek@iprocess.fr
www.iprocess.fr

RÉFÉRENT AN2V

Laurent Pitek
Directeur Commercial
04 94 10 24 90
lpitek@iprocess.fr

KAOLAB

ZAC les Frenes **PAGE 169**
209, rue des Bouleau
13109 Simiane Collongue
Tel. 04 42 90 58 06
contact@kaolab.com
www.kaolab.com

RÉFÉRENT AN2V

Laurent Saint Yves
Directeur Commercial
06 35 21 32 63
saintyves@kaolab.com

KEENEO

Egolf Park
Avenue du Roumanille
06900 Sofia Antipolis
Tel. 04 92 38 84 30 - Fax. 04 92 38 84 38
sales@keeneo.com
www.keeneo.com

RÉFÉRENT AN2V

Thierry Assant
Responsable de Marché
06 59 20 80 11
thierry.assant@keeneo.com

LUCEOR

2, place Jules Gévelot **PAGE 170**
92138 Issy Les Moulineaux
Tel. 01 47 36 22 80 - Fax. 01 47 36 79 35
contact@luceor.com
www.luceor.com

RÉFÉRENT AN2V

Christian d'Orival
Président
06 03 00 26 31
christian.dorival@luceor.com

MOBOTIX AG

Technoparc - L'espace media **PAGE 173**
3, rue Gustave Eiffel
78306 Poissy Cedex
Tel. 06 33 58 93 70
patrice.ferrant@mobotix.com
www.mobotix.com

RÉFÉRENT AN2V

Patrice Ferrant
Directeur Commercial
06 33 58 93 70
patrice.ferrant@mobotix.com

OMNITECH

108, avenue de Fontainebleau **PAGE 171**
94270 Le Kremlin Bicêtre
Tel.: 01 56 20 63 00 - Fax : 01 56 20 63 01
e-mail : ahochmann@omnitech.fr
Internet : www.omnitech-security.fr

RÉFÉRENT AN2V

Fabien Haton
Directeur d'agence Paca
09 51 17 06 08
fhaton@omnitech.fr

PIVOT3

Avenida de Islandia, 84 **PAGE 174**
28939 Arroyomolinos (Madrid) Espagne
Tel. +34 652 15 66 72
philippe@pivot3.com
www.pivot3.com

RÉFÉRENT AN2V

Philippe Chidoyan
Directeur Commercial
+34 652 15 66 72
philippe@pivot3.com

SCHNEIDER ELECTRIC

35, rue Joseph Monier
92500 Rueil-Malmaison
Tel. 01 41 29 85 00 - Fax. 01 41 29 80 01
www.schneider-electric.fr

RÉFÉRENT AN2V

Jean De Kergolay
Directeur Buildings Solutions, Sécurité & Services
0 825 012 999
jean.de-kergolay@schneider-electric.com

SIQURA

71, boulevard Gouvion Saint-Cyr **PAGE 175**

75017 Paris

Tel. 01 47 66 88 65 - Fax. 01 47 66 88 60
sales.fr@siqura.com
www.siqura.com

RÉFÉRENT AN2V

Olivier Michiels
Responsable Commercial
01 45 74 80 69
omichiels@siqura.com

TEB

RD 974 **PAGE 176**

21190 Meursault
Tel. 03 80 21 90 90 - Fax. 03 80 21 94 55
info@teb-online.com
www.teb-online.com

RÉFÉRENT AN2V

Arnaud Chiron
Directeur des Ventes
03 80 21 90 90
achiron@teb-online.com

THALES SECURITY SYSTEMS

20-22, rue Grange Dame Rose **PAGE 177**

78141 Villacoublay

Tel. 01 73 32 00 00 - Fax. 01 73 32 25 55
christine.guideroni@thalesgroup.com
www.thalesgroup.com

RÉFÉRENT AN2V

Christine Guiderdoni
Responsable Commercial
06 80 71 94 02
christine.guideroni@thalesgroup.com

TKH SECURITY FRANCE

ZAC des Hauts de Wissous **PAGE 178**
Air Parc de Paris - 3, rue Jeanne Gamerin
91320 Wissous

Tel. 01 69 79 14 14 - Fax. 01 69 79 14 75
contact@tkhsecurity-france.fr
www.tkhsecurity-france.com

RÉFÉRENT AN2V

Erick Inglebert
Responsable Produit Vidéo IP
06 80 71 94 02
e.inglebert@tkhsecurity-france.fr

TRAFIC TRANSPORT SÉCURITÉ

49, rue Maurice Amoux **PAGE 179**

91120 Montrouge
Tel. 01 58 07 07 70 - Fax. 01 40 92 80 29
ggravis@traficsurete.com
www.traficsurete.com

RÉFÉRENT AN2V

Serge Gravis
Directeur Général
01 58 07 07 71
sgravis@traficsurete.com

VERINT SYSTEMS

241 Brooklands Road **PAGE 180**

KT13 0RH Weybridge, Surrey - Angleterre
Tel. 01 55 27 36 60 - Fax. +44 193 283 9501
marketing.emea@verint.com
www.verint.com

RÉFÉRENT AN2V

Sophie Gigliotti
Directrice Commerciale
+49 173 316 5800
sophie.gigliotti@verint.com

VIDEO IP

32, rue du Simplon **PAGE 181**

75018 Paris

Tel.: 09 54 94 60 74 - Fax : 09 59 94 60 74
videoip@smartalerting.info
www.smartalerting.com

RÉFÉRENT AN2V

Patrick Paoli
Gérant / Consultant
09 54 94 60 74
patrick.paoli@video-protection.fr

WIRELESS CCTV

53, rue du capitaine Guynemer

92418 Courbevoie
Tel. 06 48 20 63 30
erictoledano@wcctv.com
www.wcctv.fr

RÉFÉRENT AN2V

Eric Tolédano
Responsable Commercial
06 48 20 63 30
erictoledano@wcctv.com



ÉDITION 2011

DISTRIBUTEUR

*Quand l'éclairage urbain est insuffisant,
l'infrarouge est la solution !*



DS 2DF1 715B

Dôme motorisé avec LEDS IR



Dôme motorisé sans LEDS IR

- 2 Rangées de LEDS de part et d'autre de l'objectif permettent d'optimiser le fonctionnement en grand angle et en téléobjectif.

- En fonction de la valeur de zoom utilisée, un dispositif électronique ajuste la puissance des LEDS pour éviter un éblouissement éventuel sur les cibles choisies tout en garantissant une parfaite visibilité.



Ligne d'horizon

+10°



> Il permet de remonter à 10°
au dessus de la ligne d'horizon.



Pourquoi voir au dessus de la ligne d'horizon ?

> Dans la majorité des agglomérations, il existe des rues en pente. Un dôme standard positionné en bas de la rue ne pourra pas voir correctement, il faut donc pouvoir remonter au-dessus de la ligne d'horizon.
Montage standardisé avec pas de vis 1,5" PT, compatible avec nombreux dômes installés en milieu urbain.

- Zones privatives : 8 masques polygonaux + 24 masques rectangles
- Zoom x26 (reconnaissance de visage ou de plaque minéralogique 80/100m).
- Dôme pour utilisation en réseau direct ou avec un encodeur tiers.
- Sortie Analogique (BNC) + Réseau (IP : H.264 / 4CIF + ONVIF®).
- Etanche extérieur IP66 - Protocole PELCO P/D via RS485.
- Montage simplifié sur pas de vis compatible NPT 1,5" (standard)
- Taille compacte Ø 220 x 325,5 mm



AASSET SECURITY distributeur HIKVISION

T +33 (0) 1 3076 3030

F +33 (0) 1 3076 2574

E info@aasset-security.com

W www.aasset-security.com

HIKVISION



AASSET SECURITY SAS

153, rue Michel Carré 95100 Argenteuil
Tel.: 01 30 76 30 30 - Fax : 01 30 76 25 74
e-mail : info@aasset-security.com
Internet : www.aasset-security.com

DIRIGEANTS

PDG

Yoram ASSOUS
01 30 76 30 30
yoram.assous@aasset-security.com

DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT EUROPE

René SCETBON
01 30 76 30 30
rene.scetbon@aasset-security.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC
Effectif France : 35
Effectif Europe : >50
Couverture géographique : France, Europe, Dom/Tom, Afrique, Maghreb

CONTACTS

DIRECTEUR DES VENTE FRANCE

Sebastien ISAMBERT
06 76 85 04 70
sebastien.isambert@aasset-security.com

RESPONSABLE GRANDS COMPTES NATIONAUX

Pascal ATGER
06 89 99 38 86
pascal.atger@aasset-security.com

RESPONSABLE GRANDS COMPTES

Alain GRINBAUM
06 45 58 11 96
alain.grinbaum@aasset-security.com

PRÉSENTATION

AASSET SECURITY, Constructeur et distributeur depuis 1984.

Un partenaire incontestable dans le domaine de la vidéo protection.

Une large gamme de matériels tant pour les applications standards que pour les projets sur mesure.

Distributeur des marques de renommées mondiale : Samsung®, Hikvision® et maintenant Grundig®.

Un leader technologique qui accompagne le marché en pleine mutation, de l'analogique au numérique avec des solutions de sécurité réseau full IP.

INNOVATIONS 2011

AASSET SECURITY, propose des innovations produits tout au long de l'année.

- Produits réseaux aux protocoles ONVIF® / PSIA®.
- Caméras Hautes Définitions allant jusqu'à 5 Méga pixels.
- Solution 360° intégrée avec vues multiples.
- Dôme motorisé Hybride (Analogique / IP) avec projecteur IR asservi : Quand l'éclairage urbain est insuffisant.
- Caméra blindée spécialement conçue pour les situations extrêmes : Logements sociaux, parkings...

PRESTATIONS

Afin d'être toujours proche des besoins du marché, Aasset Security est présent sur tout le territoire national avec un réseau d'ingénieurs commerciaux.

Leur mission est d'être à l'écoute des clients finaux, des Bureaux d'Etudes, pour mieux répondre aux installateurs.

Leurs moyens : du matériel permettant d'effectuer des démonstrations des dernières technologies, une structure technique composée d'experts en avant-vente, hot line et après-vente, basée en France.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- urbain,
- logistique,
- parkings,
- logements sociaux,
- tertiaire,
- distribution.

RÉFÉRENT AN2V

Laurent Scetbon
Responsable marketing international
06 74 88 58 40
laurent.scetbon@aasset-security.com



ADI GLOBAL DISTRIBUTION

ZI des Chanoux – 41.47 rue des Frères Lumière
93330 Neuilly sur Marne
Tel.: 01 58 02 02 02 - Fax : 01 58 02 02 58
e-mail : info.fr@adiglobal.com
Internet : www.adiglobal.com/fr

DIRIGEANT



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Jérôme CHAFFARD
01 58 02 02 02
jerome.chaffard@adiglobal.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC
Effectif France : 140
Effectif International : 2 500
Couverture géographique : Mondiale

CONTACTS



CHEF PRODUITS CCTV

Jean-Marie DE TROY
01 58 02 02 02
jean-marie.detroy@adiglobal.com



DIRECTEUR MARKETING

Denis CASTANET
01 58 02 02 02
denis.castanet@adiglobal.com



DIRECTEUR DES VENTES

Eric CARRIÈRE
01 58 02 02 02
eric.carriere@adiglobal.com



RESPONSABLE MARKETING & COMMUNICATION

Laurence BOUTBOUL
01 58 02 02 02
laurence.boutboul@adiglobal.com

PRÉSENTATION

ADI Global Distribution est un leader mondial de la distribution de produits et systèmes de sécurité basse tension avec une présence internationale grâce à plus de 200 agences en Amérique du Nord, Europe, Moyen-Orient, Asie et Afrique.

Avec une expérience de plus de 30 ans en France, ADI apporte à ses clients installateurs une offre évolutive de produits et de services leur permettant de répondre aux exigences toujours croissantes du marché de la sécurité électronique.

INNOVATIONS 2011

- Une offre toujours plus large et innovante avec les plus grands acteurs du marché autour de l'écosystème vidéoprotection

- Une approche verticale en vidéoprotection urbaine grâce à une offre complète (équipement vidéo, logiciel, serveur et stockage, transmission, réseau et alimentation électrique), et des outils dédiés.

- Des rencontres clients / fabricants toute l'année à travers des événements organisés par ADI.

PRESTATIONS

- Accès à l'offre la plus large et complète du marché en sécurité Intrusion, Vidéoprotection (IP et analogique), Contrôle d'accès et Incendie.

- 13 agences commerciales et 80 collaborateurs dédiés au contact apportent nos services près de chez nos clients.

- Une des plus grandes surfaces de stockage du marché avec plus de 7 000 références produits disponibles depuis notre stock central ou nos comptoirs en agence,

- Un centre de support technique téléphonique pour répondre à toutes les demandes d'assistance sur des applications simples jusqu'aux systèmes intégrés,

- Une Ecole de Formation agréée proposant un programme complet de formations pour rester à la pointe des évolutions technologiques et législatives.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Notre partenariat avec nos 6 000 clients installateurs actifs

RÉFÉRENT AN2V

Jérôme Chaffard
Directeur Général
01 58 02 02 02
jerome.chaffard@adiglobal.com



ANAVEO

Les Carrés du Parc - 10, rue des Rosiéristes
69410 Champagne au Mont d'Or
Tel.: 0 825 302 312 (0,15 € TTC/min) - Fax : 0 825 312 322
e-mail : contact@anaveo.com
Internet : www.anaveo.com

DIRIGEANT



PRÉSIDENT FONDATEUR
Paul SURAND
0 825 302 312

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : Près de 40 M€
Effectif France : 170
Effectif International : 14
Couverture géographique : France et International

CONTACT



DIRECTEUR COMMERCIAL
Fabrice TISSEUR
0 825 302 312
f.tisseur@anaveo.com

PRÉSENTATION

N°1 en France des solutions de vidéoprotection, ANAVEO développe, fabrique, installe et maintient ses propres systèmes. Forte de plus de 10 ans d'expérience sur ce marché, ANAVEO met à profit toute son expertise pour proposer à ses clients des solutions parfaitement adaptées à leur problématique dans le respect des normes en vigueur.

ANAVEO propose une gamme complète de produits : points de vision performants, enregistreurs révolutionnaires, consultation à distance, vidéosurveillance embarquée, détection intelligente de personnes, contrôle d'accès...

INNOVATIONS 2011

ANAVEO s'adapte aux contraintes de ses clients et propose des solutions de vidéosurveillance intelligente d'une remarquable efficacité et ne nécessitant pas ou peu de personnel dédié au visionnage.

Dernière nouveauté, ZoneTracker permet la détection de personnes en 3D, de jour comme de nuit, en extérieur comme en intérieur avec une fiabilité exceptionnelle. Pour la surveillance d'un bâtiment, il suffira de délimiter la ou les zone(s) à surveiller et la Police Municipale, la Gendarmerie ou toutes autres personnes en charge de la sécurité sera alors alertée dès qu'un attroupement ou un comportement suspect laissant présager une quelconque dégradation sera détecté.

PRESTATIONS

ANAVEO est un concepteur de solutions globales : de l'analyse vers la solution.

En tant que leader, ANAVEO propose des solutions sur-mesure et des prestations à la

hauteur des attentes de ses différents types de clientèles :

- VisioTracker : solution de vidéosurveillance intelligente.
- ZoneTracker : solution intelligente de détection de personnes en 3D.
- AnaveoViewer : vidéosurveillance à distance sur PC, téléphone, iPhone/iPad...
- AccessTracker : solution de contrôle d'accès sécurisé par la vidéo.
- Accompagnement client : audit sur site, étude en implantation, installation, maintenance, formation, hotline, location évolutive.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Mairie de Saint Martin de Belleville : vidéosurveillance de la ville et du domaine skiable des 3 Vallées (Val Thorens, Les Menuires,...).

- Mairie de Saint Céré : installation de vidéoprotection en radio pour la surveillance des bâtiments municipaux et des principaux axes de circulation.

Autres secteurs d'activités : Leclerc, Groupement des Mousquetaires, Système U, Décathlon, Mac Donald's, Stef TFE, Ford, Ligne Roset, Dispa...

RÉFÉRENT AN2V

Fabrice Tisseur
Directeur Commercial
0 825 302 312
f.tisseur@anaveo.com

CONNECTIS

UNE SOCIÉTÉ
DU GROUPE

REXEL

ELECTRICAL SUPPLIES

CONNECTIS

CRT 4, rue des hauts de Sainghin 59811 Lesquin

Tel.: 03 20 90 59 22 - Fax : 03 20 90 59 22

e-mail : contact@conectis.com

Internet : www.conectis.com - www.gigamedia.net

DIRIGEANT



PDG

José DUARTE

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC

Effectif France : 60

Effectif International : 4

Couverture géographique : France et Europe

CONTACTS



RESPONSABLE MARKETING
ET COMMUNICATION

Nicolas POTIER

npotier@conectis.com



CHEF DE PRODUITS RESEAUX
ET VIDEOPROTECTION IP/CCTV

Jérémy IEZZI

03 20 90 59 21

jiezzi@conectis.com



TECHNICIEN RESEAUX EXPERT
VIDEO IP/CCTV

Romain DACQUIN

03 20 90 59 17

rdacquin@conectis.com



TECHNICIEN RESEAUX EXPERT
VIDEO IP/CCTV

Nicolas CORNEZ

03 20 90 59 66

ncornez@conectis.com



TECHNICO-COMMERCIAL
SPECIALISE VIDEO IP/CCTV

Matthieu DUPONT

03 20 90 59 22

mdupont@conectis.com

PRÉSENTATION

CONNECTIS est la société du groupe REXEL spécialisée dans la distribution de systèmes de câblage et de réseaux Voix Données et Vidéo. Les solutions proposées par CONNECTIS sont des éléments clés de l'infrastructure des bâtiments intelligents. CONNECTIS développe une expertise forte sur les solutions Data Center, Vidéosurveillance urbaine, produits en environnement hostile. CONNECTIS vous donne accès au plus important stock dédié aux Systèmes de Câblage Voix Données Vidéo avec plus de 7000 références.

INNOVATIONS 2011

CONNECTIS propose des produits innovants en Vidéoprotection IP et Analogique à travers plusieurs marques : GIGAMEDIA, VIVOTEK, AIMETIS et QNAP SECURITY. Appuyé par une équipe de chefs de produits spécialisés dans plusieurs domaines tels que : la Fibre optique, les Réseaux IP, le WIFI, les Systèmes de Câblage, les Armoires de brassage et Coffrets et la vidéo IP/CCTV.

Face à l'augmentation du nombre de caméras, la mutualisation des ressources est essentielle. L'équipe CONNECTIS apporte aux utilisateurs des solutions de vidéosurveillance analytique permettant de gérer un plus grand nombre de caméras et de remonter la bonne alerte au bon moment.

PRESTATIONS

Conectis propose les services suivants :

- Livraisons en "juste à temps" pour :
Meilleure organisation du travail sur le chantier et réduction du volume de marchandises sur chantier(en attente d'installation);

- Prestations «Supply Chain»

Fabrication de liens préconnectorisés Cat 5e, Cat6, Cat6a ou Fibre Optique, assistance au

déploiement des chantiers. Livraisons suivant planning d'avancement chantier. Montage d'équipements dans les armoires avant livraison. Fourniture d'Etiquettes sur mesure.

- Etude de cahier des charges et aide sur chantier (Intervention pour le compte de l'installateur). Exemple : Pickage caméra, prêt de matériels pour tests et calibrage, ...

- Pré-configuration (Intervention pour le compte de l'installateur)
Pont WIFI, Caméra IP, NVR, ...

- Formations et Assistance Technique sur site Réseaux, systèmes de câblage cuivre/optique Vidéoprotection (dernières technologies IP)

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Toutes nos installations sont réalisées par nos partenaires intégrateurs, installateurs, via le réseau d'agences Rexel France.

Vidéosurveillance urbaine : Villes de St Pol sur Ternoise, Frévent, Etaples sur Mer...

Grande distribution : Intermarchés, Lidl...

Etablissements publics : Ministère de la justice, Hôpital de Clichy...

Autres : CNRS, EDF, BANQUES, IAE Lille...

RÉFÉRENT AN2V

Jérémy Iezzi

Chef de produits Réseaux et Vidéoprotection IP

03 20 90 59 21

jiezzi@conectis.com



INTERNATIONAL TÉLÉCOMMUNICATIONS
GROUPE SONEPAR

6/8, rue Ambroise Croizat – ZI des glaises
91120 Palaiseau
Tel.: 01 64 53 71 10 - Fax : 01 64 53 13 50
e-mail : itfrance@itfrance.com
Internet : www.itfrance.com

DIRIGEANT



DIRECTEUR GÉNÉRAL
Guy MONTEIL
01 64 53 71 10
guy.monteil@sonepar.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC
Effectif France : 45
Effectif International : -
Couverture géographique : Mondiale

AGENCES

LILLE

22 Rue de Séclin
59175 VENDEVILLE
01 64 53 71 10

LYON

24 Avenue Joannès Masset
69009 LYON
04 78 69 31 32

AVIGNON

PA de Fontcouverte
891, Avenue de l'Amandier
84140 AVIGNON Montfavet
04 90 13 37 37

MONTPELLIER

ZAC des Fréjorgues
Mas des Cavaliers
50, rue François Coli
34130 MAUGUIO
04 67 22 27 35

TOULON

44, Avenue Amiral Guépratte
83160 LA VAILLETTE
04 94 61 46 46

CAGNES SUR MER

52, avenue des Alpes
06800 CAGNES SUR MER
04 92 02 63 70

MARSEILLE

Z.A St Jean du Désert
33, rue Louis Reybaud
13012 MARSEILLE
04 91 88 75 75

NANTES

ZI Atout Sud
12, bld Victor Schoelcher
44400 REZE
02 28 08 18 21

PRÉSENTATION

Votre partenaire distributeur spécialiste en vidéosurveillance et sécurité.

Notre équipe vous accompagne dans vos projets en vous proposant un grand choix de produits, des études de faisabilité, des showrooms, une assistance technique, des formations et un SAV intégré.

IT distribue les marques leader en vidéo sécurité.

Les fournisseurs majeurs d'IT sont Bosch, Sony, Pelco, Panasonic, Milestone, Ipure.

INNOVATIONS 2011

International Télécommunications (IT) est une des entreprises du réseau CCF, réseau spécialisée Sécurité, VDI et communications du groupe Sonepar.

Le secteur de la Sécurité Communication est en pleine mutation sous l'impulsion de nouvelles technologies informatiques.

Le réseau CCF vous propose une offre produits globale des systèmes de câblage à la vidéo surveillance et aux systèmes de sécurité.

PRESTATIONS

- Implantation nationale
- Showrooms de présentations produits
- Partenaires fournisseurs : Bosch, Sony, Pelco, Panasonic, Milestone, Ipure, Videotec, Fujifilm, Arecont, Pivot3
- Gamme propriétaire DreamVisu
- Plateforme logistique
- Support avant-vente et après-vente.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Ville du Chesnay
- Ville de Cannes
- Pont de l'île de Ré
- Ville de Rosny
- Ville de Marcq en Baroeul

RÉFÉRENT AN2V

Guy Monteil
Directeur Général
01 64 53 71 10
guy.monteil@sonepar.fr



MAGSYS SA

1 bis rue Mazagran 64200 Biarritz
Tel.: 05 24 33 00 16 - Fax : 05 24 33 00 09
e-mail : jm.coutellier@magsys.net
Internet : www.magsys.net

DIRIGEANT



PDG
Jean-Marc COUTELLIER
05 24 33 00 16
jm.coutellier@magsys.net

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 1,8 M€
Effectif France : 6
Effectif Europe : -
Couverture géographique : France

PRÉSENTATION

MAGSYS commercialise une gamme de transmetteurs radio IP optimisés pour la transmission d'images vidéo : antennes point à point et point à multipoints garantissant des débits nets utilisateurs de 20, 50, 100 et 150 Mb/s selon les modèles.

INNOVATIONS 2011

En 2011 la gamme de transmetteurs radio IP est entièrement renouvelée avec des équipements à plus haute bande passante adaptées aux caméras haute définition, des antennes plus discrètes, des tarifs particulièrement attractifs.

PRESTATIONS

MAGSYS propose également des équipements complémentaires destinés à faciliter la mise en place et la gestion des installations :

- une solution de supervision SNMP du réseau, basée sur la mise en place d'un serveur dédié prenant en compte la totalité des équipements du réseau : antennes, switchs, caméras IP ou codeurs vidéos...
- une solution d'alimentation sur éclairage public de l'ensemble caméra + antenne, optimisée en poids, encombrement, et supervisée par notre serveur SNMP

MAGSYS assure également des prestations de support technique : études radio et mise en service du réseau radio et de l'ensemble des équipements réseaux

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Ville des MUREAUX : plus de 60 caméras en radio.
- Ville de VENISSIEUX : plus de 50 caméras en radio.
- Ville de TOURCOING : plus de 40 caméras en radio.
- Plus de 120 villes françaises équipées de nos antennes.

RÉFÉRENT AN2V

Jean-Marc Coutellier
PDG
05 24 33 00 16
jm.coutellier@magsys.net



TRAFIC TRANSPORT SURETE

49, rue Maurice Arnoux 92120 Montrouge
Tel.: 01 58 07 07 70 – Fax : 01 40 92 80 29
e-mail : ggravis@traficsurete.com
Internet : www.traficsurete.com

DIRIGEANT



DIRECTEUR GÉNÉRAL
Serge GRAVIS
01 58 07 07 71
sgravis@traficsurete.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2009 : 7,3 M€
Effectif France : 42
Couverture géographique : France, Europe, Maghreb

CONTACTS



SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
Géraldine GRAVIS
01 58 07 07 72
ggravis@traficsurete.com



DIRECTEUR D'EXPLOITATION
Gérard RIEHLE
01 58 07 07 85
griehle@traficsurete.com



**RESPONSABLE DU
DÉPARTEMENT R&D**
Bassam BADR
01 58 07 07 73
bbadr@traficsurete.com



CHEF DE PROJET
Arnaud GASTIGER
01 58 07 07 89
agastiger@traficsurete.com



CHEF DE PROJET
Jean-Benoit LEDION
01 58 07 07 80
jbledion@traficsurete.com

PRÉSENTATION

Tyco Traffic Transportation Solutions devient en 2010 **Trafic Transport Sûreté**. Société Française, indépendante, spécialisée dans la conception et le développement de solutions logicielles de sûreté. Entreprise ambitieuse, elle acquiert, en décembre 2010, la société Eralis basée à Narbonne et renforce son implantation dans le sud.

Distributeur à forte valeur ajoutée spécialisée sûreté, TTS s'engage sur des offres globales maîtrisées offrant aux installateurs et aux fabricants partenaires, la garantie de la satisfaction client, dans les domaines de :

- la Vidéoprotection urbaine et tertiaire,
- la Vidéosurveillance des axes routiers,
- la Vidéoprotection embarquée (dans les transports en commun),
- le Contrôle d'accès biométrique ou non,
- l'Anti Intrusion.

TTS distribue les produits : FLIR, HIRSCHMANN, OPTELECOM, PELCO, SUPREMA, TYCO TSP, UTC/GE.

INNOVATIONS 2011

Nous avons inséré, dans notre système, une main courante électronique dédiée au travail des opérateurs de sécurité d'un poste de surveillance.

Notre département R&D a tout récemment créé un Plug-in CentinelAccess, construit sur la version 4 de Milestone permettant la gestion du contrôle d'accès à partir de l'IHM Milestone, intégrant les fonctionnalités : Fil de l'eau, Tracker, Asservissement vidéo sur des événements de contrôle d'accès, et Envois de télécommandes vers le contrôle d'accès.

Précisons que CentinelAccess (V14) intègre un client léger web.

Enfin, nous avons intégré les dernières versions TRAFICON de détection automatiques d'incidents dans notre logiciel.

PRESTATIONS

- Distributeur à forte valeur ajoutée, de produits et logiciels.

- Conception et développement de logiciels de supervision.

TTS Trafic Transport Sûreté a développé la suite logicielle CentinelSuite se déclinant ainsi :

- **CentinelVision Xpro** : pour la vidéoprotection urbaine, tertiaire, industrielle, mais également pour la vidéosurveillance des autoroutes, tunnels, ponts et des sites sensibles. Ce logiciel permet notamment le lien de vos systèmes analogiques vers les systèmes numériques les plus performants, pour une évolution progressive vers la vidéo sous IP.
- **CentinelAccess** : Gestion du contrôle d'accès et anti-intrusion des bureaux, sièges sociaux, banques, parkings et sites sensibles.
- **CentinelWall** : Gestion et contrôle de murs d'images

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Vidéoprotection des villes (Paris, Montélimar, Avignon, Casablanca, Metz, Stade d'Annecy, ...)
- Vidéoprotection des axes routiers (Sirius Ile de France, Tunnels A86 Ouest, Tunnel de Fréjus, ...)
- Vidéoprotection des transports urbains (Métro de Toulouse, Lyon, Tramways de Nantes, Nice, ...)
- Contrôle d'accès et Vidéoprotection (Assemblée Nationale, Générali, Forum des Halles, parkings SAEMES, Opéra National de Paris, Direction Générale de l'Armement, ...)

RÉFÉRENT AN2V

Serge Gravis
Directeur Général
01 58 07 07 71
sgravis@traficsurete.com



VIDEO ENGINEERING

20 bis, rue Louis Philippe 92200 Neuilly sur Seine
Tel.: 01 47 28 07 16 - Fax : 01 47 28 06 01
e-mail : info@videoengineering.fr
Internet : www.videoengineering.fr

DIRIGEANTS



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Arnaud BERTRAND
01 47 28 07 16
arnaudbertrand@videoengineering.fr



RESPONSABLE COMMUNICATION

Soizic LE BRIS
01 58 37 39 63
soiziclebris@videoengineering.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 1300 KE
Effectif France : 10
Effectif International : 10
Couverture géographique : France et Afrique

CONTACTS



RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Dominique VENIEZ
01 47 28 07 16
dominiqueveniez@videoengineering.fr



RESPONSABLE TECHNIQUE

Fares MOKHTAR
01 47 28 07 16
faresmokhtar@videoengineering.fr



ASSISTANTE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

Agathe PAGER-LEROUX
01 47 28 07 16
agathepager@videoengineering.fr

PRÉSENTATION

Vidéo Engineering est spécialisée dans la distribution de matériel de système de vidéosurveillance IP. Toujours à l'écoute du marché, nous proposons uniquement des produits de grande qualité technologique permettant de répondre à l'ensemble de vos problématiques. Notre principal objectif est vous proposer une solution globale : des produits de grandes marques et en complément les services adaptés à votre besoin.

Vidéo Engineering accompagne ses clients tout au long du projet et propose également les formations, des contrats de maintenance et des contrats de location incluant les services.

INNOVATIONS 2011

Vidéo Engineering a développé et harmonisé sa gamme de produits dédiés aux solutions réseaux IP en consolidant ou en intégrant les marques suivantes : PELCO, FLUIDMESH, VERINT, SANYO, GVD, SEETEC, AGENT VI, OBJECTVIDEO, TAMRON, MESSOA, ETROVISION, SLAT, BOSCH, AIMETIS et DYNACOLOR.

GAMME FLUIDMESH MITO : Fluidmesh Networks développe des solutions sans-fil basées sur une innovante architecture de réseau, qui présente des avantages en termes de fiabilité et de flexibilité, comparée aux traditionnelles solutions sans fil point à point ou multipoints.

GAMME PELCO SARIX : Les caméras avec technologie Sarix™ sont dédiées aux réseaux, de 0.5 à 3,1 méga pixels (MPx) avec une qualité d'image inégalée et une puissance de traitement hautes performances. Conçue pour une installation rapide, elles sont dotées des fonctionnalités avancées requises pour

les applications exigeantes en termes de sécurité.

GAMME VERINT NEXTIVA : Verint est le leader mondial des solutions vidéo en réseau. L'offre Nextiva constitue un portefeuille intégré de solutions vidéo en réseau, dédié à l'amélioration de la sécurité et de l'efficacité opérationnelle.

GAMME SEETEC 5 : En tant que pionnier et leader technologique en matière de logiciel de vidéosurveillance, SeeTec offre des solutions de première classe. La ligne de produits SeeTec 5 contient des solutions de gestion vidéo full IP pour tous les besoins.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Siège de BNP PARIBAS ASSURANCE à Nanterre : 120 caméras SARIX PELCO avec supervision GVD

- Siège des Laboratoires SERVIER : 300 caméras analogiques encodées avec VERINT S1808E, supervision GENETEC et 3 matrices PELCO CM9700

- Ville d'Echirrolles, Berre l'Etang, Arc2000, Saint-Saulve, Eurodisney, Rambervilliers : Système de transmission FLUIDMESH MITO et FM2200.

- Ministère de l'Intérieur, Police Judiciaire, BRI : Fourniture d'un système radio FLUIDMESH à déploiement rapide avec supervision des caméras motorisées MESSOA par un système GVD.

RÉFÉRENT AN2V

Arnaud Bertrand

Directeur Général

06 81 24 25 79

arnaudbertrand@videoengineering.fr

AASSET-SECURITY

153, rue Michel Carré **PAGE 189**

95100 Argenteuil

Tel. 01 30 76 30 30 - Fax. 01 30 76 25 74
info@aasset-security.com
www.aasset-security.com

RÉFÉRENT AN2V

Laurent Scetbon

Responsable Marketing International
06 74 88 58 40
laurent.scetbon@aasset-security.com

ADI GLOBAL DISTRIBUTION

ZI des Chanoux **PAGE 190**

41.47, rue des Frères Lumière
93330 Neuilly sur Mame

Tel. 01 58 02 02 02 - Fax. 01 58 02 02 58
info.fr@adiglobal.com
www.adiglobal.com/fr

RÉFÉRENT AN2V

Jérôme Chaffard

Directeur Général
01 58 02 02 02
jerome.chaffard@adiglobal.com

ANAVEO

Les Carrés du Parc **PAGE 191**

10, rue des Rosiéristes
69410 Champagne au Mont d'Or

Tel. 0 825 302 312 - Fax. 0 825 312 322
contact@anaveo.com
www.anaveo.com

RÉFÉRENT AN2V

Fabrice Tisseur

Directeur Commercial
0825 302 312 (0,15 € TTC/min)
f.tisseur@anaveo.com

BRIEFCAM

G.G. Communication Center, Suite 302

90850 Neve Ilan - Israël

Tel. +972 2 533 7228 - Fax. +972 2 533 7448
info@briefcam.com
www briefedcam.com

RÉFÉRENT AN2V

Erez Meir

Vice President of Sales, EMEA
+972 54 636 0000
erez@briefcam.com

CONNECTIS

CRT 4, rue des hauts de Sainghin **PAGE 192**

59811 Lesquin

Tel. 03 20 90 59 22 - Fax. 03 20 90 59 22
contact@connectis.com
www.connectis.com

RÉFÉRENT AN2V

Jeremy Iezzi

Chef de Produits Réseaux et Vidéoprotection IP
03 20 90 59 21
jjezzi@connectis.com

ITF

6/8, rue Ambroise Croizat **PAGE 193**

ZI des glaises
91120 Palaiseau

Tel.: 01 64 53 71 10 - Fax : 01 64 53 13 50
e-mail : itfrance@itfrance.com
Internet : www.itfrance.com

RÉFÉRENT AN2V

Guy Monteil

Directeur Général
01 64 53 71 10
guy.monteil@sonepar.fr

MAGSYS SA

1 bis rue Mazagran **PAGE 194**

64200 Biarritz

Tel. 05 24 33 00 16 - Fax. 05 24 33 00 09
jm.coutellier@magsys.net
www.magsys.net

RÉFÉRENT AN2V

Jean-Marc Coutellier

PDG
05 24 33 00 16
jm.coutellier@magsys.net

TRAFIC TRANSPORT SÛRETÉ

49, rue Maurice Amoux **PAGE 195**

92120 Montrouge

Tel. 01 58 07 07 70 - Fax. 01 40 92 80 29
ggravis@traficsurete.com
www.traficsurete.com

RÉFÉRENT AN2V

Serge Gravis

Directeur Général
01 58 07 07 71
sgravis@traficsurete.com

VIDÉO ENGINEERING

20 bis, rue Louis Philippe **PAGE 196**

92200 Neuilly Sur Seine

Tel. 01 47 28 07 16 - Fax. 01 47 28 06 01
info@videoengineering.fr
www.videoengineering.fr

RÉFÉRENT AN2V

Arnaud Bertrand

Directeur Général
06 81 24 25 79
arnaudbertrand@videoengineering.fr



ÉDITION 2011

INTÉGRATEUR



2AD SARL

Voie 810

14200 Herouville Saint Clair

Tel.: 02 31 84 74 54 - Fax : 02 31 84 76 56

e-mail : zadsarl@wanadoo.fr

DIRIGEANT



GÉRANT

Philippe ROUGIER

02 31 84 74 54

zadsarl@wanadoo.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC

Effectif France : 8

Effectif International : -

Couverture géographique : France

CONTACT



RESPONSABLE APPEL D'OFFRE MARCHÉ PUBLIC

Delphine POTHIN



RESPONSABLE TECHNIQUE

Dominique PREVEL

PRÉSENTATION

Entreprise novatrice, 2AD créée en 1996, se place parmi les PME les plus dynamiques de la région. Spécialisée dans l'alarme, le contrôle d'accès, les automatismes, la vidéo surveillance et dans la domotique, les compétences et la polyvalence de ses techniciens, tous issus du secteur industriel, lui permettent également d'intervenir dans des domaines tels que l'électronique, la mécanique, l'informatique, l'électricité.

Reconnue par ses clients, 2AD séduit par la qualité de ses réalisations et par la faculté à proposer des solutions adaptées et innovantes.

INNOVATIONS 2011

Création de la gamme vidéo protection urbaine issue de notre expérience dans le secteur industriel

PRESTATIONS

Vidéo surveillance et transmission des données, 2AD s'est constituée une solide expérience dans la conception et la mise en œuvre de solutions innovantes dans le secteur industriel. Entreprise certifiée, 2AD s'est spécialisée dans le domaine de la vidéo protection urbaine en créant toute une gamme de produits permettant un déploiement efficace tout en supprimant les travaux de génie civil.

La qualité des images obtenues répondent parfaitement aux besoins d'une exploitation en extérieur, de jour comme de nuit.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Nucléaire
- Défense
- Usines
- Collectivités

RÉFÉRENT AN2V

Delphine Pothin

Responsable appel d'offre marché public

02 31 84 74 54



ANAVEO

Les Carrés du Parc - 10, rue des Rosiéristes

69410 Champagne au Mont d'Or

Tel.: 0 825 302 312 (0,15 € TTC/min) - Fax : 0 825 312 322

e-mail : contact@anaveo.com

Internet : www.anaveo.com

DIRIGEANT



PRÉSIDENT FONDATEUR

Paul SURAND
0 825 302 312

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : Près de 40 M€

Effectif France : 170

Effectif International : 14

Couverture géographique : France et International

CONTACT



DIRECTEUR COMMERCIAL

Fabrice TISSEUR
0 825 302 312
f.tisseur@anaveo.com

PRÉSENTATION

N°1 en France des solutions de vidéoprotection, ANAVEO développe, fabrique, installe et maintient ses propres systèmes. Forte de plus de 10 ans d'expérience sur ce marché, ANAVEO met à profit toute son expertise pour proposer à ses clients des solutions parfaitement adaptées à leur problématique dans le respect des normes en vigueur.

ANAVEO propose une gamme complète de produits : points de vision performants, enregistreurs révolutionnaires, consultation à distance, vidéosurveillance embarquée, détection intelligente de personnes, contrôle d'accès...

INNOVATIONS 2011

ANAVEO s'adapte aux contraintes de ses clients et propose des solutions de vidéosurveillance intelligente d'une remarquable efficacité et ne nécessitant pas ou peu de personnel dédié au visionnage.

Dernière nouveauté, ZoneTracker permet la détection de personnes en 3D, de jour comme de nuit, en extérieur comme en intérieur avec une fiabilité exceptionnelle. Pour la surveillance d'un bâtiment, il suffira de délimiter la ou les zone(s) à surveiller et la Police Municipale, la Gendarmerie ou toutes autres personnes en charge de la sécurité sera alors alertée dès qu'un attroupement ou un comportement suspect laissant présager une quelconque dégradation sera détecté.

PRESTATIONS

ANAVEO est un concepteur de solutions globales : de l'analyse vers la solution.

En tant que leader, ANAVEO propose des solutions sur-mesure et des prestations à la

hauteur des attentes de ses différents types de clientèles :

- VisioTracker : solution de vidéosurveillance intelligente.
- ZoneTracker : solution intelligente de détection de personnes en 3D.
- AnaveoViewer : vidéosurveillance à distance sur PC, téléphone, iPhone/iPad...
- AccessTracker : solution de contrôle d'accès sécurisé par la vidéo.
- Accompagnement client : audit sur site, étude en implantation, installation, maintenance, formation, hotline, location évolutive.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Mairie de Saint Martin de Belleville : vidéosurveillance de la ville et du domaine skiable des 3 Vallées (Val Thorens, Les Menuires,...).

- Mairie de Saint Céré : installation de vidéoprotection en radio pour la surveillance des bâtiments municipaux et des principaux axes de circulation.

Autres secteurs d'activités : Leclerc, Groupement des Mousquetaires, Système U, Décathlon, Mac Donald's, Stef TFE, Ford, Ligne Roset, Dispam,...

RÉFÉRENT AN2V

Fabrice Tisseur
Directeur Commercial
0 825 302 312
f.tisseur@anaveo.com



FRANCE ALARME NORD

10 & 11 place Jeanne d'Arc 59000 Lille
Tel.: 03 20 54 05 90 - Fax : 03 20 42 83 17
e-mail : france-alarme-nord@wanadoo.fr

DIRIGEANT



GÉRANTE

Michèle WILLART
03 20 54 05 90 / 06 10 02 56 30
france-alarme-nord@wanadoo.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC
Effectif France : 20
Effectif Europe : -
Couverture géographique : Nord-Pas-de-Calais, Picardie

CONTACTS



DIRECTRICE DES VENTES

Nathalie LEDOUX
03 21 33 49 82 / 06 11 63 24 68
nord-coffre@wanadoo.fr



CHEF DE PRODUITS

Jérôme JOLIBOIS
03 20 54 05 90 / 06 22 11 11 89
france-alarme-nord@wanadoo.fr



INGÉNIEUR COMMERCIAL

Caroline LEDOUX
03 21 33 49 82 / 06 29 69 00 67
c.ledoux-francealarme@orange.fr

AGENCE 62

3, rue Coquelin 62200 Boulogne sur Mer
Tel. : 03 21 33 49 82 - Fax : 03 21 30 52 21
e-mail : nord-coffre@wanadoo.fr

PRÉSENTATION

France Alarme Nord est reconnu sur le marché depuis plus de 20 ans comme un acteur incontournable de la sécurité dans la région nord. Fort d'une équipe de 15 personnes nous assurons avec réactivité et disponibilité notre positionnement en tant que professionnel avant et après vente dans la définition des besoins, la préconisation des équipements et la maintenance.

Nous sommes agréés APSAD et NF Services dans le domaine de l'intrusion depuis plusieurs années.

INNOVATIONS 2011

France Alarme Nord a anticipé des technologies et notamment dans les solutions IP.

Nos compétences et notre capacité d'analyse dans la définition des architectures réseaux, notre maîtrise technique et technologique concernant les solutions radio, nous permettent aujourd'hui d'être l'interlocuteur installateur idéal pour les besoins mutualisés. Plus que la vidéoprotection, nous proposons des solutions sécuritaires professionnelles adaptées aux différents besoins.

PRESTATIONS

France Alarme Nord axe son développement par la volonté d'être à la pointe des innovations et des développements technologiques.

Notre équipe maîtrise parfaitement les solutions Analogiques - Hybrides et Numériques. En tant qu'intégrateur de vidéo protection professionnelle, nous pouvons vous proposer des solutions complètes intégrant la vidéo, l'alarme intrusion, le contrôle d'accès, l'interphonie en interne sur IP (création de votre réseau interne IP), analogique, ou

multi sites en IP permettant le comptage des personnes et des véhicules, la reconnaissance de plaque minéralogique, le tracking, la gestion d'objet apparu et disparu, l'analyse comportementale, la reconnaissance faciale, l'unicité de passage, la gestion de parking et vidéo sensor intelligent.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Auchan :
Etude technique,
Conseil prévention,
Intégrateur multi marque.

- Crédit Agricole :
Intégrateur multimarque.

- Intermarché :
Etude technique,
Intégrateur.

- Université :
Etude technique,
Intégrateur,
Réseau IP.

- Conseil Général :
Etude technique,
Intégrateur.

RÉFÉRENT AN2

Nathalie Ledoux
Directrice des Ventes
06 11 63 24 68
nord-coffre@wanadoo.fr



NEXTIRAONE FRANCE

84 rue Charles Michels 93284 Saint Denis Cedex
Tel.: 0821 201 201
Internet : <http://www.nextiraone-eu.com>

DIRIGEANT



DIRECTEUR GÉNÉRAL
Philippe HEDDE

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC
Effectif France : 1 700
Effectif International : 5 000
Couverture géographique : 17 pays en Europe

CONTACT



BUSINESS SOLUTION MANAGER
Eric POUILLAUDE
01 72 29 82 31
eric.pouillaude@nextiraone.eu

LES PRINCIPAUX SITES EN FRANCE

Direction Régionale Ouest
Parc d'activités Europarc de la Chanterrie
1-3 rue Jacques Daguerra - BP 52427
44324 Nantes Cedex 03
Tel: 0 821 201 201

Direction Régionale Nord-Est
340, avenue de la Mame
Parc Europe BP 3059
59703 Marcq en Baroeul
Tel: 0 821 201 201

Direction Régionale Sud-Ouest
4, rue Brindejonn des Moulinais
Parc d'activités de la Plaine - BP 5805
31505 Toulouse Cedex 5
Tel: 0 821 201 201

Direction Régionale Sud-Est
7/9, rue du 35ème Régiment d'Aviation
ZAC du Chêne - Case 40
69673 Bron Cedex
Tel: +33 (0)4 72 35 45 45

PRÉSENTATION

Avec son siège à Paris, NextiraOne est le leader des solutions et des services intégrés d'infrastructures qui assurent l'efficacité et la fiabilité des communications d'entreprise. Nous intégrons, déployons et exploitons les solutions de communications de nos clients dans les domaines de la voix, des données, de la vidéo et des applications de mobilité et de sécurité. Nous proposons des solutions intégrant les meilleures technologies de nos partenaires, leaders sur leur marché.

INNOVATIONS 2011

NextiraOne est partenaire de Cisco, IPProcess, Milestone et Axis pour leurs solutions de vidéo-protection.

PRESTATIONS

Afin d'optimiser les systèmes de sécurité et de sûreté nous proposons à nos clients de bénéficier des avantages de l'IP (Internet Protocol) en interconnectant les systèmes et les sous-systèmes pour une meilleure qualification de l'information dans un environnement standardisé (non propriétaire) à des coûts maîtrisés. Nous prenons en compte tous les aspects de vos projets mono site ou multi sites de la phase d'audit et de mesure des risques au déploiement en passant par l'architecture.

Les projets de vidéosurveillance prennent en compte l'impact sur le réseau, les caméras, le stockage, le VMS (Vidéo Management System), l'affichage, la gestion des alarmes, la main courante, la cartographie, l'analyse d'image.

Nos consultants et experts spécialisés sûreté vous accompagnent de la phase d'audit et de mesure des risques au déploiement des

matériels et logiciels de vidéo surveillance.

Notre prestation de service prend en compte :
- les aspects normatifs et réglementaires de la Vidéosurveillance,
- la spécification des matériels et logiciels,
- les impacts sur le réseau IP (LAN et WAN), son architecture et sa sécurité IT,
- l'implantation et l'installation des caméras
- les paramétrages,
- les formations et le transfert de compétence,
- l'ergonomie des centres de supervision et des postes de travail,
- la supervision de l'ensemble de la solution au travers de nos services managés.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Ville de Lyon,
- Ville de Tours,
- Ville d'Angers,

- L'association A CUPULATTA :

Le parc A CUPULATTA qui regroupe plus de 3000 tortues appartenant à 170 espèces de tous les continents, a souhaité mettre en place un système de surveillance efficace pour protéger ses pensionnaires et surveiller les flux de visiteurs. Nous avons intégré des fonctions de remontées d'alarmes sur détection de mouvement et conçu des scénarios d'intervention sur alarme. Le retour sur investissement a été inférieur à 2 ans.

RÉFÉRENT AN2V

Éric Pouillaude

Business Solution Manager

01 72 29 82 31

eric.pouillaude@nextiraone.eu



OMNITECH SECURITY

108 avenue de Fontainebleau
94270 Le Kremlin Bicêtre
Tel.: 01 56 20 63 00 - Fax : 01 56 20 63 01
e-mail : ahochmann@omnitech.fr
Internet : www.omnitech-security.fr

DIRIGEANT



GÉRANT

Jean-François MARRAUD
01 56 20 63 00
jfmarraud@omnitech.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 4,4 M €
Effectif France : 25
Effectif International : 2
Couverture géographique : France et Maghreb

CONTACTS



DIRECTEUR

Alexandre VIGIER
01 56 20 63 16
avigier@omnitech.fr



DIRECTEUR AGENCE PACA

Fabien HATON
06 16 38 10 57
fhaton@omnitech.fr



INGÉNIEUR COMMERCIAL IDF

Michael GUILLARD
06 62 91 90 15
mguillard@omnitech.fr

AGENCE PACA

201, route de la Seds - Bât.D
13127 Vitrolles
Tel. 09 51 17 06 08 - Fax. 04 13 33 63 87

PRÉSENTATION

OMNITECH Security, filiale du groupe d'ingénierie OMNITECH créé en 1993, s'est construit autour de 4 métiers :

Editeur de solutions logiciels de sûreté ouvertes. Son progiciel d'hypervision SEAL s'adapte à tous les contextes complexes, de Vidéosurveillance, Contrôle d'accès, Intrusion, Périmétrie et gère aujourd'hui les plus grands sites Européens. Sa solution SSBS développée autour des concepts d'ergonomie, fiabilité, pérennité et économie permet aux structures plus modestes de profiter des technologies OMNITECH SECURITY sans les contraintes liées aux projets complexes.

Constructeur des matériels de contrôle d'accès. Ses produits industriels conçus et fabriqués en France sont entièrement IP. L'architecture basée sur la technologie LON™ garantit des déploiements rapides et économiques. Sa filiale Pro-Active lui confère une très grande expertise dans le domaine du RFID et l'identification des personnes.

Intégrateur : OMNITECH SECURITY travaille en étroite collaboration en mode projet avec ses clients installateurs et clients finaux.

Maintenance et support : reconnue pour son savoir-faire et sa réactivité, OMNITECH SECURITY dispose d'une plate-forme de maintenance et support technique permettant de gérer des contrats H24.

Son contrat SEAL_CARE personnalisé garantit à ses clients des taux de disponibilité des installations proches de 100%.

INNOVATIONS 2011

Module IRIS : Construit en collaboration avec la Ville de Colombes, main courante automatique permettant aux opérateurs VIDEO la saisie des missions, la capture de SNAPSHOT en temps réel ou en relecture instantanée associée à des commentaires.

Nouvelle UTL V3 : UTL de contrôle d'accès IP

à très haute capacité de calcul, intégrant un serveur WEB pour une gestion autonome. Il se connecte au Cloud privé pour la mise en place des gestions virtualisées des systèmes de sûreté.

SEAL VERSION 4.6 : version majeure de SEAL offrant l'intégration des NVR MILLESTONE en standard.
SSBS version 2.0 : Gestion du multicast, intégration des nouvelles technologies AXIS, intégration de la nouvelle centrale d'Alarme BOSCH.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Aéroport de Paris : Fourniture, réalisation et déploiement avec nos partenaires certifiés du contrôle d'accès de CDG2 (2 500 accès)

Aéroport de Nice : Surveillance périmétrique automatisée des 7 Km de côtes

Aéroports de Lyon (Bron et Saint-Exupéry) : Vidéosurveillance sûreté et technique 350 caméras et 5 PC de surveillance, 30 postes d'exploitation.

Disneyland Paris : vidéosurveillance de l'ensemble de ses sites (600 caméras sur 70 postes de travail) et le contrôle d'accès de ses zones réservées aux personnels 250 portes.

SONELGAZ (Equivalent EDF Algérie) : OMNITECH Security sécurise 37 sites de distribution d'électricité en vidéosurveillance et protection périphérique.

Ville de Colombes : Refonte complète du système de Vidéo-protection. Mise en place du concept de CSU intelligent.

Port autonome de Marseille : Fourniture et assistance au déploiement de la vidéosurveillance.

RÉFÉRENT AN2V

Fabien Haton
Directeur d'agence Paca
09 51 17 06 08
fhaton@omnitech.fr



GROUPE SCOPELEC

ZAC de la Bourgade - Impasse du Bolé

31670 Labège

Tel.: 05 61 00 14 14 - Fax: 05 61 00 14 15

e-mail : daru@groupe-scopelec.fr

Internet : www.groupe-scopelec.fr

DIRIGEANT



PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Jean-Luc CANDELON
05 62 18 71 71

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 150 M€

Effectif France : 1500

Effectif Europe : -

Couverture géographique : Nationale

CONTACTS



RESPONSABLE D'ACTIVITÉ

Pascal PUJOL



INGÉNIEUR AVANT VENTE

Jean-Michel BOUARAT



ASSISTANTE PROJET

Chantale RIVES

PRÉSENTATION

Le Groupe SCOPELEC déploie ses compétences d'un bout à l'autre du réseau des télécommunications : leader national de la construction d'infrastructure sur les réseaux cuivres, optiques et hertziens, il est également un acteur reconnu de l'intégration des systèmes de communication pour les entreprises et les collectivités.

Conscient que la spécificité des communes nécessite de maîtriser à niveau égal les 2 compétences clés, infrastructure & application, le Groupe SCOPELEC a mis en place une offre dédiée, dénommée « Développement d'Applications et Réseaux Urbains (DARU) ».

L'activité DARU propose aux collectivités locales une offre complète et coordonnée, alliant :

- services IT (Informatique & Télécom) propres aux communes (vidéosurveillance, gestion technique centralisée des bâtiments, contrôle d'accès, réseau informatique et Internet sécurisé, guichet unique multimédia, service « allo mairie » ...)
- et réseau adapté (cuivre, optique, hertzien ou opéré) sur lequel se déploient les applications

INNOVATIONS 2011

La capacité du groupe SCOPELEC à concevoir un réseau unique permet de personnaliser l'architecture IP pour chaque ville, quelque soit les technologies à mettre en œuvre et les moyens techniques à employer (réalisation de génie civil, passage de fibre optique, déploiement de liaisons radio, intervention sur « point haut »...).

Ce réseau unique haut débit peut être

mutualisé pour plusieurs applications, il est donc performant et ainsi son coût d'investissement et d'exploitation est optimisé.

Il est pensé pour être puissant et évolutif, ce qui le rend pérenne.

PRESTATIONS

- Expertise dans les environnements urbains et campus,
- Solutions de vidéo sur IP ouvertes et interopérables,
- Conduite de projet unique pour le déploiement et la maintenance tant du réseau que des applications,
- Maintenance du réseau et des applications à partir de notre plateforme centralisée et de nos 45 agences locales.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Ville de Limoux (11):
Vidéoprotection urbaine composée de 22 dômes Haute Définition sur un réseau mixte (fibre optique et sans fil).
- Ville de Pamiers (09):
Vidéoprotection du centre ville, sur un backbone fibre optique cheminant en façade.
- Ville de Revel (31) :
Vidéoprotection d'une place, d'une halle et d'arcades, via un réseau de 10 caméras

RÉFÉRENT AN2

Pascal Pujol

Responsable d'activité

05 61 00 66 86

ppujol@groupe-scopelec.fr



SERPOLLET.COM

2, chemin du Génie – BP83

69633 Vénissieux

Tel.: 04 37 60 05 00 – Fax : 04 37 60 05 09

e-mail : contact@serpollet.com

Internet : www.serfim.com

DIRIGEANT



PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Didier DEAL
04 37 60 05 00
ddeal@serpollet.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 11 M€

Effectif France : 180

Effectif Europe : -

Couverture géographique : Nationale

CONTACTS



RESPONSABLE ACTIVITÉ VIDÉOPROTECTION

Alexis MARTINOD
04 37 60 05 00
pmounier@serpollet.com



DIRECTEUR RÉGIONAL RAA

Philippe MOUNIER
04 37 60 05 00
amartinod@serpollet.com



DIRECTEUR RÉGIONAL SUD

Sylvain MONEGAT
04 37 60 05 00
smonegat@serpollet.com



DIRECTEUR RÉGIONAL NORD

Pascal PERRON
01 69 07 49 09
pperron@serpollet.com

PRÉSENTATION

SERPOLLET.COM est une société de la branche Energie & Telecom du Groupe Serfim. Elle est spécialisée dans le déploiement d'infrastructures télécoms fibre optique et cuivre, dans la conception et de l'installation de système de vidéoprotection.

Maîtrisant toutes les phases de la construction, SERPOLLET.COM vous accompagne de l'étude à l'installation finale.

Implantés aujourd'hui localement à Lyon, Grenoble, Paris et Marseille, nous vous accompagnons dans l'ensemble de vos projets au niveau national.

SERPOLLET.COM...entrepreneurs d'avenir !

PRESTATIONS

Le savoir faire de SERPOLLET.COM s'articule autour des compétences suivantes :

- Etudes et Ingénierie Backbone, FTTH.
- Pose de câbles et micro câbles par tirages souterrains et aériens/portage à l'air ou l'eau.
- Sous tubage de fourreaux ou PEHD, en conduite neuve ou occupée.
- Raccordement souterrains et aériens de câbles fibre optiques et câbles cuivre.
- Mesure et expertises : réflectométrie, photométrie, PMD & DC sur fibres optiques / continuité, isolement, rigidité, échométrie sur câble quarte.
- Conception et mise en oeuvre de systèmes de vidéosurveillance et de sécurisation.
- Déploiement et mise en service de réseau de transmission par faisceaux hertziens.

Offrant des solutions multimarques, nos offres s'articulent autour de solutions analogiques, hybrides ou tout IP.

C'est en se remettant sans cesse en question et se formant aux dernières avancées technologiques, que SERPOLLET.COM vous propose tout un ensemble de prestations, à savoir :

- Etude d'implantation,
- Analyse du besoin et veille technologique,
- Proposition d'une solution clé-en-main,
- Prestation d'installation des matériels et réseaux de transmission,
- Paramétrage et mise en service des installations,
- Maintenance préventive et curative des installations de vidéoprotection.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Ville de Lyon : Installation de caméra de vidéosurveillance sur le périmètre de la ville de Lyon.

- Ville de Neuville sur Saône : Remise en état et extension du système de vidéo protection.

- Ville de Grenoble : Mise en oeuvre d'une vidéoprotection urbaine.

- DIR Massif Central : Mise en oeuvre de caméra GSM autonome sur les axes routiers et autoroutiers dépendant de la DIR MC.

- Centre commercial VELIZY 2 : Mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection.

RÉFÉRENT AN2V

Alexis Martinod

Responsable Activité Vidéoprotection

04 37 60 05 00

amartinod@serpollet.com



SITEX

163 bis avenue de Clichy 75017 Paris
Tel.: 0892 707 607 - Fax : 01 48 33 62 01
e-mail : sitexinfo@sitex-fr.com
Internet : www.sitexfr.com

DIRIGEANT



PRÉSIDENT

Marc RUMEAU
01 77 75 20 12
rumeauma@wanadoo.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 16 M€
Effectif France : 141
Effectif Europe : -
Couverture géographique : Nationale

CONTACTS



RESPONSABLE PRODUITS ÉLECTRONIQUES

Sophie CLIN
06 45 36 48 20
sclin@sitex-fr.com

PRÉSENTATION

Depuis près de 20 ans, Sitex protège le patrimoine des bailleurs sociaux en sécurisant les logements vacants afin de préserver la pérennité de leurs investissements et la qualité de vie des locataires. Connue pour ses solutions de protection mécanique (portes, panneaux), Sitex ajoute à son offre des solutions de protection électronique pour répondre à une demande de sécurisation globale et performante.

INNOVATIONS 2011

Outre sa solution de Vidéoprotection sur IP, Sitex propose deux autres produits en protection électronique : **Sity Flash** et **Sity Visio**. **Sity Flash** : une centrale d'alarme dont les détecteurs, équipés d'une petite caméra et de projecteurs IR permettent d'effectuer des levées de doute vidéo, évitant ainsi les fausses alarmes et leurs conséquences. Véritable solution anti-intrusion, ces centrales disposent d'un panel complet d'éléments déportés (capteurs d'ouverture, détecteurs de fumée, sirène...)

Sity Visio : pour résumer, un appareil photo fonctionnant en mode jour/nuit sans flash. D'une discrétion absolue, cet appareil permet d'apporter la preuve des événements survenus sur votre patrimoine. Doté d'une option GPRS, cet appareil peut vous envoyer ses prises par mail en temps réel.

PRESTATIONS

Solutions anti-intrusion : Sitex propose aujourd'hui à ses clients des solutions anti-intrusion exploitables aussi bien en intérieur qu'en extérieur afin de protéger chantiers, locaux vides ou équipés de biens de valeur (**Sity Flash**). **Solution de traçabilité mobile** : Sitex répond à des problématiques de besoin de traçabilité -précises et ponctuelles- par une solution

mobile de prise de photos en HD (**Sity Visio**). **Solution de vidéoprotection** : Sitex offre une solution de vidéoprotection IP permettant une gestion multi site des sites équipés. L'interface de gestion des caméras, intuitive et conviviale, permet à ses clients de gérer leurs images à distance. La gestion des accès par des utilisateurs multiples permet la résolution rapide de certaines problématiques (possibilité d'effectuer des flagrants délits).

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

France Habitation - Résidence de Massy : Installation IP visant à surveiller les halls et leurs accès extérieurs afin de palier aux problématiques «d'engorgement» des halls et autres actes de vandalisme, les caméras étant consultables à distance, notamment depuis le siège situé à Créteil.
Toit Champenois - Parkings d' Epemay : Surveillance des parkings pour palier à des dégradations sur les véhicules et intrusions. 14 caméras sont reliées à un serveur multi site situé au siège social afin de procéder à la surveillance des parkings. Les caméras sont connectées à des détecteurs IR afin de réduire les alertes vidéo.
EDF - Centrale Hydroélectrique de St Criq : Isolées le long des cours d'eau, les centrales hydroélectriques de la région paloise ont recours aux solutions vidéo de Sitex afin d'avoir une traçabilité sur ce patrimoine isolé, couplé à des solutions d'anti-intrusion pour éviter la dégradation d'installations critiques. 6 caméras dans deux bâtiments distants, reliés par radio.

RÉFÉRENT AN2V

Marc Rumeau

Président

01 77 75 20 12

rumeauma@wanadoo.fr



Optez pour un système de Vidéoprotection *Innovant* !

BORNE VIDÉO MOBILE



Flexible / Économique / Autonome

La borne vidéo mobile TEB est un ensemble **compact tout-en-un** (caméra pilotable / enregistreur / batterie) pouvant être déployé rapidement et déplacé en fonction d'évènements ponctuels : dégradations, vols sur horodateurs, manifestations, évènements sportifs ou culturels, lieux touristiques...

- **FLEXIBLE**, borne déplaçable rapidement et exploitation à distance
- **ECONOMIQUE**, aucuns travaux de génie civil nécessaires
- **AUTONOME**, système vidéo fonctionnant sur batterie et secteur

TEB

VIDEOSURVEILLANCE ETUDES & SYSTEMES



TEB

RD 974 Corpeau – 21190 Meursault
Tel.: 03 80 21 90 90 – Fax : 03 80 21 94 55
e-mail : info@teb-online.com
Internet : www.teb-online.com

DIRIGEANT



GÉRANT

Stéphane BIDAULT
03 80 21 90 90
sbidault@teb-online.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : NC
Effectif France : 90
Effectif International : 25
Couverture géographique : France et International

CONTACTS



DIRECTEUR DES VENTES

Arnaud CHIRON
03 80 21 90 90
achiron@teb-online.com



RESPONSABLE MARKETING

Marion SAVOY
03 80 21 90 90
msavoy@teb-online.com

PRÉSENTATION

TEB, concepteur-fabricant français de solutions de vidéosurveillance depuis plus de 30 ans, sécurise les secteurs les plus sensibles (gouvernements, collectivités, industries, force de l'ordre, banques, distribution) répondants aux besoins les plus exigeants. TEB offre une gamme complète de caméras et de systèmes d'enregistrement, de gestion à distance et d'analyse d'images vidéo. TEB propose également des solutions de vidéoprotection embarquée destinées aux forces de l'ordre et aux transports en commun.

INNOVATIONS 2011

TEB élargit son offre en 2011 avec :

- L'analyse d'images intelligente : Tracking automatique, LAPI (lecture automatique de plaques d'immatriculation), anti sabotage caméra, détections d'intrusion, de sens et unicité de passage, de graffiti, barrière périmétrique.
- La nouvelle gamme de dômes SD, IP, HD-IP et HDcctv pour répondre à chacun des besoins. La fonction de tracking automatique est également proposée.

PRESTATIONS

- Conception de produits à travers son propre bureau de Recherche et Développement.
- Réalisation de solutions sur-mesure grâce à son bureau d'études.
- Installation, maintenance et formation par des équipes qualifiées TEB.
- Solutions de Vidéoprotection Urbaine et Embarquée dans les véhicules : particulièrement adaptées aux besoins des forces mobiles et aux transports en commun, fort d'un savoir-faire avec plusieurs centaines de véhicules équipés (Police, Gendarmerie, et Police municipale).

- Solutions de vidéoprotection temporaires pour la surveillance de sites sensibles et d'événements spécifiques.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Ville de Beaune (21) : Vidéoprotection de l'ensemble de la ville associant différentes technologies de transmission (filaire, fibre optique, wifi) et de caméras pour zones sensibles.
- Ville de Drancy et du Havre : Premier équipement en France de véhicules de la Police Municipale du système de vidéoprotection embarquée
- Ville de Montbéliard : Installation de caméras sur candélabre déportée dans la ville avec enregistrement en local. Consultation et exportation des vidéos via Wifi ou 3G grâce au logiciel de gestion à distance Prynvision®.

RÉFÉRENT AN2

Arnaud Chiron
Directeur des Ventes
03 80 21 90 90
achiron@teb-online.com



SNEF

87, avenue des Aygalades 13015 Marseille
Tel.: 04 91 61 58 00 - Fax : 04 91 61 58 13
e-mail : groupe.snef@snef.fr
Internet : www.snef.com

DIRIGEANT

PDG

Jean-Pierre DREAU
04 91 61 58 00

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : > 800 M€
Effectif France : 7 000
Effectif International : 2 000
Couverture géographique : Europe, Russie,
Afrique, Amérique (Sud)

CONTACTS



**RESPONSABLE COURANTS
FAIBLES/TELECOM**
Stéphane COUTURIER
06 79 71 60 82
stephane.couturier@snef.fr



**RESPONSABLE SERVICE
TRANSPORT INDUSTRIE**
Pascal PROST
06 85 92 50 53
pascal.prost@snef.fr

PRÉSENTATION

Le Groupe SNEF est spécialisé dans les métiers du génie électrique et climatique, des procédés industriels, des systèmes de communication, des systèmes de sécurité et de la maintenance.

Ses prestations couvrent l'étude de conception, l'installation, l'exploitation et la maintenance. Elles s'adressent aux industriels, au secteur tertiaire, aux opérateurs de télécommunications, à la Marine ainsi qu'aux collectivités et administrations publiques.

Créé en 1905 à Marseille où se maintient son siège social, le Groupe SNEF est aujourd'hui la première entreprise nationale indépendante de son secteur et emploie plus de 8500 personnes.

INNOVATIONS 2011

Spécialiste dans l'intégration multi constructeurs dans des environnements divers que ce soit tertiaire, industrie et urbain.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Nombreuses références sur la vidéosurveillance urbaine (Lyon, Epinay sur Seine, Cassis), transports (ESCOTA, aéroport de Nice) et Gaz (SONATRACH).

RÉFÉRENT AN2V

Stéphane Couturier
Responsable Courants Faibles/Telecom
06 79 71 60 82
stephane.couturier@snef.fr

THALES**THALES SECURITY SOLUTIONS & SERVICES**

20-22 rue Grange Dame Rose

78141 Villacoublay

Tel.: 01 73 32 00 00 - Fax : 01 73 32 25 55

e-mail : christine.guideroni@thalesgroup.com

Internet : www.thalesgroup.com

DIRIGEANT**PDG**

Luc VIGNERON

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 12,9 Mrd€

Effectif France : NC

Effectif Europe : 68 000

Couverture géographique : 50 pays

CONTACTS**RESPONSABLE COMMERCIAL**

Christine GUIDERDONI

06 82 86 03 16

christine.guideroni@thalesgroup.com

DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT

Vincent FRELOT

01 73 32 32 84

vincent.frelot@thalesgroup.com

PROJETS AMONTS

Jean-François SULZER

01 73 32 21 34

jean-francois.sulzer@thalesgroup.com

PRÉSENTATION

Depuis plus de 15 ans, Thales contribue à l'amélioration de la sécurité des personnes et des infrastructures critiques dans plusieurs grandes villes du monde. Leader dans l'intégration de grands systèmes et des services associés, Thales offre des solutions de sécurité intégrées et intelligentes qui relèvent le double défi de mieux protéger le public et de répondre aux nouveaux besoins des administrations et gouvernements.

INNOVATIONS 2011

Intégrateur de solutions de sécurité, la solution de Thales combine deux composantes clés. Tout d'abord, une architecture orientée services (SOA – Service Oriented Architecture), qui permet aux opérateurs d'intégrer toutes les applications utiles, quel qu'en soit le fournisseur. Grâce à cette architecture ouverte, les systèmes de supervision bénéficient d'un niveau d'intégration fonctionnelle sans précédent.

Thales Hypervisor constitue une avancée fondamentale dans la conception des systèmes de supervision et de gestion en temps réel de la sécurité et des opérations (agglomérations, transports, aéroports, installations énergétiques, sites militaires...) Il en multiplie la puissance et l'intelligence sans l'accroissement de complexité habituellement associé à l'intégration.

PRESTATIONS

- Supervision de systèmes de sécurité réseaux (Thales Hypervisor);
- Centre de contrôle et de commandement;
- Solutions de vidéo surveillance intelligentes;
- Gestion des incidents et des ressources;
- Systèmes de protection & de détection d'intrusion (vidéo surveillance, contrôle d'accès, radar...);
- Système de contrôle de process (SCADA);

- Solutions d'émission de documents d'identité & de systèmes biométriques;
- Détection et identification NRBC (nucléaire, radiologique, biologique et chimique).

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Mexico : 8000 caméras, 1 C4i, 5 C2 régionaux, près de 4000 arrestations et 1 véhicule sur 2 volé retrouvé grâce au système de vidéo surveillance;
- Sécurité du pèlerinage de la Mecque : 4 millions de pèlerins, plus aucun incident grâce au système de vidéo surveillance et d'analyse de mouvement de foule;
- Plus de 200 millions de titres identitaires produits dans plus de 25 pays;
- De prestigieuses références dans les domaines aéroportuaires (Durban, Doha, Dubai...) énergétiques (Gazprom, Saudi Aramco, Sonatrach...);
- Sécurisation de l'Hôtel de ville de Paris;
- Sécurisation d'une base militaire nucléaire;
- Fourniture et mise en œuvre du système de personnalisation des passeports biométriques français;
- Système complet de gestion des cartes nationales d'identité française – Ministère de l'Intérieur;
- Biométrie des titres de séjour étrangers – Ministère de l'Intérieur;
- Système d'exploitation vidéo à des fins judiciaires – Ministère de l'Intérieur;
- Système de gestion de trafic et vidéosurveillance du réseau d'autoroutes du sud de la France ESCOTA.

RÉFÉRENT AN2V

Christine Guiderdoni

Responsable Commercial

01 73 32 00 00

christine.guideroni@thalesgroup.com



TRAFIC TRANSPORT SURETE

49, rue Maurice Amoux 92120 Montrouge

Tel.: 01 58 07 07 70 - Fax : 01 40 92 80 29

e-mail : ggravis@traficsurete.com

Internet : www.traficsurete.com

DIRIGEANT



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Serge GRAVIS

01 58 07 07 71

sgravis@traficsurete.com

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2009 : 7,3 M€

Effectif France : 42

Couverture géographique : France, Europe, Maghreb

CONTACTS



SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Géraldine GRAVIS

01 58 07 07 72

ggravis@traficsurete.com



DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Gérard RIEHLE

01 58 07 07 85

griehle@traficsurete.com



RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT R&D

Bassam BADR

01 58 07 07 73

bbadr@traficsurete.com



CHEF DE PROJET

Arnaud GASTIGER

01 58 07 07 89

agastiger@traficsurete.com



CHEF DE PROJET

Jean-Benoit LEDION

01 58 07 07 80

jbledion@traficsurete.com

PRÉSENTATION

Tyco Traffic Transportation Solutions devient en 2010 **Trafic Transport Sûreté**. Société Française, indépendante, spécialisée dans la conception et le développement de solutions logicielles de sûreté. Entreprise ambitieuse, elle acquiert, en décembre 2010, la société Eralis basée à Narbonne et renforce son implantation dans le sud.

Distributeur à forte valeur ajoutée spécialisée sûreté, TTS s'engage sur des offres globales maîtrisées offrant aux installateurs et aux fabricants partenaires, la garantie de la satisfaction client, dans les domaines de :

- la Vidéoprotection urbaine et tertiaire,
- la Vidéosurveillance des axes routiers,
- la Vidéoprotection embarquée (dans les transports en commun),
- le Contrôle d'accès biométrique ou non,
- L'Anti Intrusion.

TTS distribue les produits : FLIR, HIRSCHMANN, OPTILECOM, PELCO, SUPREMA, TYCO TSP, UTC/GE.

INNOVATIONS 2011

Nous avons inséré, dans notre système, une main courante électronique dédiée au travail des opérateurs de sécurité d'un poste de surveillance.

Notre département R&D a tout récemment créé un Plug-in CentinelAccess, construit sur la version 4 de Milestone permettant la gestion du contrôle d'accès à partir de l'IHM Milestone, intégrant les fonctionnalités : Fil de l'eau, Tracker, Asservissement vidéo sur des événements de contrôle d'accès, et Envois de télécommandes vers le contrôle d'accès.

Précisons que CentinelAccess (V14) intègre un client léger web.

Enfin, nous avons intégré les dernières versions TRAFICON de détection automatiques d'incidents dans notre logiciel.

PRESTATIONS

- Distributeur à forte valeur ajoutée, de produits et logiciels.

- Conception et développement de logiciels de supervision.

TTS Trafic Transport Sûreté a développé la suite logicielle CentinelSuite se déclinant ainsi :

- **CentinelVision Xpro** : pour la vidéoprotection urbaine, tertiaire, industrielle, mais également pour la vidéosurveillance des autoroutes, tunnels, ponts et des sites sensibles. Ce logiciel permet notamment le lien de vos systèmes analogiques vers les systèmes numériques les plus performants, pour une évolution progressive vers la vidéo sous IP.

- **CentinelAccess** : Gestion du contrôle d'accès et anti-intrusion des bureaux, sièges sociaux, banques, parkings et sites sensibles.

- **CentinelWall** : Gestion et contrôle de murs d'images

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Vidéoprotection des villes (Paris, Montélimar, Avignon, Casablanca, Metz, Stade d'Annecy, ...)

- Vidéoprotection des axes routiers (Sirius Ile de France, Tunnels A86 Ouest, Tunnel de Fréjus, ...)

- Vidéoprotection des transports urbains (Métro de Toulouse, Lyon, Tramways de Nantes, Nice, ...)

- Contrôle d'accès et Vidéoprotection (Assemblée Nationale, Générali, Forum des Halles, parkings SAEMES, Opéra National de Paris, Direction Générale de l'Armement, ...)

RÉFÉRENT AN2V

Serge Gravis

Directeur Général

01 58 07 07 71

sgravis@traficsurete.com

2AD

Voie 810

PAGE 200

14200 Herouville Saint Clair

Tel. 02 31 84 74 54 - Fax. 02 31 84 76 56
Zadsarl@wanadoo.fr

RÉFÉRENT AN2V

Delphine Pothin

Responsable appel d'offre marché public
02 31 84 74 54

ANAVEO

Les Carrés du Parc

PAGE 201

10, rue des Rosiéristes
69410 Champagne au Mont d'Or

Tel. 0 825 302 312 - Fax. 0 825 312 322
contact@anaveo.com
www.anaveo.com

RÉFÉRENT AN2V

Fabrice Tisseur

Directeur Commercial
0 825 302 312 (0,15€ TTC/min)
f.tisseur@anaveo.com

CITELUM

37, rue de Lyon

75012 Paris

Tel. 01 44 67 86 50 - Fax. 01 44 67 86 60

www.citelum.fr

RÉFÉRENT AN2V

Antoine Kassis

Responsable Marketing & Innovation
01 44 67 86 50
akassis@citelum.fr

CITEOS

280, rue du 8 mai 1945

78360 Montesson

Tel. 05 61 58 90 00 - Fax. 05 61 58 90 05
contact@citeos.com
www.citeos.com

RÉFÉRENT AN2V

Xavier Albouy

Directeur en Rhône Alpes - Auvergne
04 50 64 10 08
xalbouy@vinci-energies.com

DELTA SECURITY SOLUTIONS

Chemin du Château d'Eau
Parc d'affaires de Dardilly
69540 Champagne au Mont D'or

Tel. 04 72 52 72 52 - Fax. 04 78 47 44 27
contact@delta2s.fr
www.delta2s.fr

RÉFÉRENT AN2V

Marc Chabaud

Chargé de mission auprès du Directeur Général
01 49 98 18 18
marc.chabaud@delta2s.fr

FRANCE ALARME NORD

10 & 11 Place Jeanne d'Arc PAGE 202

59000 Lille

Tel. 03 20 54 05 90 - Fax. 03 20 42 83 17
france-alarme-nord@wanadoo.fr

RÉFÉRENT AN2V

Nathalie Ledoux

Directrice des ventes
06 11 63 24 68
nord-coffre@wanadoo.fr

NEOTECH

Aire de la Thur
Route de Guebwiller
68840 Pulversheim

Tel. 03 89 28 32 54 - Fax. 03 89 28 32 74
contact@neotech-fr.com
www.neotech-fr.com

RÉFÉRENT AN2V

Daniel Ringenbach

Gérant
06 80 87 63 47
daniel.ringenbach@neotech-fr.com

NEXTIRAONE FRANCE

84, rue Charles Michels

PAGE 203

93284 Saint Denis Cedex

Tel. 0821 201 201

www.nextiraone-eu.com

RÉFÉRENT AN2V

Éric Pouillaude

Business Solution Manager
01 72 29 82 31
eric.pouillaude@nextiraone.eu

OMNITECH

108, avenue de Fontainebleau PAGE 204

94270 Le Kremlin Bicêtre

Tel.: 01 56 20 63 00 - Fax : 01 56 20 63 01
e-mail : ahochmann@omnitech.fr
Internet : www.omnitech-security.fr

RÉFÉRENT AN2V

Fabien Haton

Directeur d'agence Paca
09 51 17 06 08
fhaton@omnitech.fr

PHILEAS TECHNOLOGIE

9, rue de la Burelle

45800 Saint Jean de Braye

Tel. 02 38 53 66 56 - Fax. 02 38 53 66 81
contact@phileastechnologie.fr
www.phileastechnologie.fr

RÉFÉRENT AN2V

Laurent Poissonnier
Gérant

02 38 53 66 56

l.poissonnier@phileastechnologie.fr

SCOPELEC

ZAC de la Bourgade
Impasse du Bolé
31670 Labège

PAGE 205

Tel.: 05 61 00 14 14 - Fax : 05 61 00 14 15
e-mail : daru@groupe-scopelec.fr
Internet : www.groupe-scopelec.fr

RÉFÉRENT AN2V

Pascal Pujol
Responsable d'activité

05 61 00 66 86

ppujol@groupe-scopelec.fr

SERPOLLET.COM

2, chemin du Génie
BP 83
69633 Vénissieux

PAGE 206

Tel. 04 37 60 05 00 - Fax. 04 37 60 05 09
contact@serpollet.com
www.serfim.com

RÉFÉRENT AN2V

Alexis Martinod
Responsable Activité Vidéoprotection

04 37 60 05 00

amartinod@serpollet.com

SITEX

163, bis avenue de Clichy PAGE 207

75017 Paris

Tel. 0 892 707 607 - Fax. 01 48 33 62 01
sitexinfo@sitex-fr.com
www.sitexfr.com

RÉFÉRENT AN2V

Marc Rumeau
Président

01 77 75 20 12

rumeauma@wanadoo.fr

SNEF

87 Avenue des Aygalades PAGE 210

13015 Marseille

Tel. 04 91 61 58 00 - Fax. 04 91 61 58 13
groupe.snef@snef.fr
www.snef.com

RÉFÉRENT AN2V

Stéphane Couturier
Responsable Courants Faibles/Telecom

06 79 71 60 82

stephane.couturier@snef.fr

SOGETREL

98, boulevard Gabriel Péri

92240 Malakoff

Tel. 01 41 17 42 42 - Fax. 01 49 12 97 57
bertrand.blaise@sogetrel.fr
www.sogetrel.fr

RÉFÉRENT AN2V

Bertrand Blaise
Directeur Commercial Grands Comptes & Security System

06 81 48 93 50

bertrand.blaise@sogetrel.fr

TEB

RD 974 PAGE 209

21190 Meursault

Tel. 03 80 21 90 90 - Fax. 03 80 21 94 55
info@teb-online.com
www.teb-online.com

RÉFÉRENT AN2V

Amaud Chiron
Directeur des Ventes

03 80 21 90 90

achiron@teb-online.com

THALES SECURITY SYSTEMS

20/22, rue Grange Dame Rose PAGE 211

78141 Villacoublay

Tel. 01 73 32 00 00 - Fax. 01 73 32 25 55
christine.guideroni@thalesgroup.com
www.thalesgroup.com

RÉFÉRENT AN2V

Christine Guiderdoni
Responsable Commerciale

01 73 32 00 00

christine.guideroni@thalesgroup.com

TRAFIC TRANSPORT SÛRETÉ

49, rue Maurice Aroux PAGE 211

91120 Montrouge

Tel. 01 58 07 07 70 - Fax. 01 40 92 80 29
ggravis@traficsurete.com
www.traficsurete.com

RÉFÉRENT AN2V

Serge Gravis
Directeur Général

01 58 07 07 71

sgravis@traficsurete.com

PARCE QU'IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE BIEN FORMÉ ...

.... L'AN2V VOUS PROPOSE UNE GAMME DE FORMATIONS SUR MESURE

- Vous venez de déployer un système et vous souhaitez former vos opérateurs ?
- Vous souhaitez apporter un complément de formation à vos agents chargés de la vidéoprotection ?

CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATION !



ÉDITION 2011

TÉLÉSURVEILLANCE



Pour la vidéoprotection de votre commune, choisissez le leader mondial de la sécurité.

Quelle que soit la taille de votre commune,

Securitas Alert Services vous propose des solutions complètes et sur mesure de télésurveillance, vidéo-surveillance, géosurveillance et téléassistance.

Présent sur tout le territoire national,

nous assurons selon votre cahier des charges une protection simple, fiable et efficace de vos personnels et bâtiments communaux.

Prévention, traitement des risques 24 h/24 et 7j/7 :

nos stations de télésurveillance réceptionnent les alarmes et agissent dans les plus brefs délais.

Confier la vidéoprotection de votre commune à Securitas Alert Services c'est bénéficier du savoir-faire et de l'expertise du leader mondial de la sécurité.

Alert Services -
the Securitas Monitoring Company*

* la société de télésurveillance de Securitas

 **0 825 34 73 28** (0,15 € TTC / min)

E-mail : info.alert-services@securitas.fr

securitas.fr/alert





SECURITAS ALERT SERVICES

Parc de Poumeyrol - 393 Chemin du Bac à Traille

BP 161 69643 Caluire et Cuire Cedex

Tel.: 04 37 40 28 00 - Fax : 04 37 40 28 37

e-mail : info.alert-services@securitas.fr

Internet : www.securitas.fr/alert

DIRIGEANT



PDG

Yannick RINEAU

04 37 40 28 36

CARTE D'IDENTITÉ

Chiffre d'affaires 2010 : 36,5 M€

Effectif France : 250

Effectif Europe : -

Couverture géographique : France métropolitaine

CONTACTS



**DIRECTEUR MARKETING ET
DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE**

Francis SERRANO

01 53 98 13 51

francis.serrano@securitas.fr



**DIRECTEUR NATIONAL DU
RÉSEAU**

Reynald THIEULENT

01 53 98 13 61

reynald.thieulent@securitas.fr



**DIRECTEUR DES PARTENARIATS
ET COMPTES NATIONAUX**

Jean-Pierre GAUCHER

01 98 53 17 40

jean-pierre.gaucher@securitas.fr



**DIRECTEUR NATIONAL
D'EXPLOITATION**

Jean-Baptiste MUNOZ

01 98 53 16 89

jean-baptiste.munoz@securitas.fr



**DIRECTEUR TECHNIQUE ET
TÉLÉCOMMUNICATION**

Eric VANDER MAELEN

01 98 53 13 77

eric.vandermaelen@securitas.fr

PRÉSENTATION

Securitas Alert Services est une société du groupe Securitas, leader mondial de la sécurité, spécialisée dans la télésurveillance et la vidéo surveillance pour les entreprises, les PME-PMI, les collectivités et les particuliers, 24h/24 et 7j/7.

Surveillance à distance, réactivité, traitement des alarmes : nous offrons à nos clients une protection optimale pour un bien-être quotidien.

Grâce à nos deux stations de télésurveillance certifiées APSAD P3 haut risque, nous pouvons répondre à toutes vos demandes de sécurité.

INNOVATIONS 2011

Securitas Alert Services propose des offres de télésurveillance avec vidéo-vérification pour les professionnels :

- sans matériel : Proguard Vidéo
- avec matériel : Proguard Vidéo 550

Nos partenaires installateurs vous conseillent dans le choix du matériel adapté à vos besoins.

Dès qu'un événement se produit, l'opérateur en station de télésurveillance est immédiatement alerté. Il peut ainsi visionner les images qui ont été enregistrées au moment de l'événement et demander, si nécessaire, aux Forces de l'Ordre d'intervenir.

PRESTATIONS

Nos deux stations de télésurveillance sont compatibles avec l'ensemble des protocoles vidéo existants sur le marché. L'installateur peut ainsi facilement raccorder une installation déjà existante à l'une de nos stations de télésurveillance.

Le matériel proposé dans l'offre Proguard Vidéo 550 est composé d'une centrale d'alarme Videofied RSI (avec sirène intégrée) sans fil. La centrale fonctionne sur piles au lithium de 3,6 volts d'une durée de vie de quatre ans, en fonction de l'activité du système.

Le matériel proposé est autonome (énergie et télécom).

Une double fonction d'autoprotection/sabotage est active 24h/24, que le système soit en service ou non. Une alarme se déclenche lorsque le boîtier de la centrale est ouvert ou que la centrale est arrachée de sa surface de montage.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Ville de Rueil Malmaison,
- Ville de Lille,
- Ville de Sainte Savine,
- Ville de Arpajon,
- Ville de Trappes,
- Ville de Pomic,
- Ville de Saint Nicolas du Port,
- Ville de Comeuille,
- Ville de Saint Hippolyte du Fort.

RÉFÉRENT AN2V

Francis Serrano

Directeur Marketing et Développement Stratégique

01 53 98 13 51

francis.serrano@securitas.fr

DELTA SECURITY SOLUTIONS

Chemin du Château d'Eau
Parc d'affaires de Dardilly
69540 Champagne au Mont d'Or

Tel. 04 72 52 72 52 - Fax. 04 78 47 44 27
contact@delta2s.fr
www.delta2s.fr

RÉFÉRENT AN2V

Marc Chabaud

Chargé de mission auprès du Directeur Général
01 49 98 18 18
marc.chabaud@delta2s.fr

SECURITAS ALERT SERVICES

Parc de Poumeyrol **PAGE 219**
393 Chemin du Bac à Traille – BP 161
69643 Caluire et Cuire Cedex

Tel. 04 37 40 28 00 - Fax. 04 37 40 28 37
info.alert-services@securitas.fr
www.securitas.fr/alert

RÉFÉRENT AN2V

Francis Serrano

Directeur Marketing & Développement Stratégique
01 53 98 13 51
francis.serrano@securitas.fr

2AD p.118 - 200

A

AASSET-SECURITY p.117 - 189
 ACIC p.154
 ADI GLOBAL DISTRIBUTION p.190
 ALPHA SYSTEM p.155
 ANAVEO p.119 - 156 - 191 - 201
 ANYMAX p.120 - 157
 AV PROTEC p.102
 AXIS COMMUNICATION p.121 - 158

B

BELDEN p.144 - 182
 BOSCH SECURITY p.122 - 159
 BRIEFCAM p.182 - 198

C

CASD p.123 - 160
 CECURITY p.183
 CISCO p.144 - 183
 CITELUM p.213
 CITEOS p.213
 CONECTIS p.124 - 192
 COSSILYS 21 p.125 - 161
 CREALIA CONSULTING p.107

D

DELTA SECURITY SOLUTIONS p.213 - 220
 DIS INGENIERIE p.107

E

EBOO SOLUTIONS p.162
 EFFIDENCE p.183

F

FLIR p.126 - 163
 FORUM IP VIDÉO p.103
 FOXSTREAM p.164
 FRANCE ALARME NORD p.202
 FUJIFILM p.127

G

GEUTEBRUCK p.128 - 165
 GIORDANA INGENIERIE p.104

I

IMHOTEP INGENIERIE p.107
 IMMERSION p.129 - 166
 INDIGO VISION p.167
 INXIA p.105
 INTERNATIONAL TELECOMMUNICATIONS p.193

IPROCESS p.168

K

KAOLAB p.169
 KEENEO p.184

L

LOOPGRADE p.106
 LUCEOR p.130 - 170

M

MAGSYS SA p.194
 MOBOTIX p.133 - 173
 MOTOROLA p.145

N

NEOTECH p.213
 NEXTIRAONE p.203

O

OMNITECH p.171 - 204
 ORELIA SAS p.131

P

PHILEAS p.214
 PIVOT 3 p.136 - 174
 PPSL p.107

S

SAMSUNG TECHWIN p.135
 SCHNEIDER ELECTRIC p.146 - 184
 SCOPELEC p.205
 SECURITAS ALERT SERVICES p.219
 SERPOLLET.COM p.206
 SIQURA p.137 - 175
 SITEX p.207
 SLAT p.138
 SNEF p.210
 SOGETREL p.214

T

TEB p.139 - 176 - 209
 THALES p.140 - 177 - 211
 TKH SECURITY p.141 - 178
 TRAFIC TRANSPORT SURETE p.179 - 195 - 211

V

VERINT p.142 - 180
 VIDEO ENGINEERING p.196
 VIDEO IP p.143 - 181

W

WCCTV p.147 - 185

CONSEIL

AV PROTEC	p.102
CREALIA CONSULTING	p.107
DIS INGENIERIE	p.107
FORUM IP VIDÉO	p.103
GIORDANA INGENIERIE	p.104
IMHOTEP INGENIERIE	p.107
INXIA	p.105
LOOPGRADE	p.106

HARDWARE

2AD	p.118 - 200
AASSET-SECURITY	p.117 - 189
ANAVEO	p.119 - 156 - 191 - 201
ANYMAX	p.120 - 157
AXIS COMMUNICATIONS	p.121 - 158
BELDEN	p.144 - 182
BOSCH SECURITY	p.122 - 159
CASD	p.123 - 160
CISCO	p.144 - 183
CONNECTIS	p.124 - 192
COSSILYS 21	p.125 - 161
FLIR	p.126 - 163
FUJIFILM	p.127
GEUTEBRUCK	p.128 - 165
IMMERVISION	p.129 - 166
LUCEOR	p.130 - 169
MOBOTIX	p.130 - 170
MOTOROLA	p.145
ORELIA SAS	p.131
PIVOT 3	p.136 - 174
SAMSUNG TECHWIN	p.135
SCHNEIDER ELECTRIC	p.146 - 184
SIQURA	p.137 - 175
SLAT	p.138
TEB	p.139 - 176 - 209
THALES	p.140 - 177 - 211
TKH SECURITY	p.141 - 178
VERINT	p.142 - 180
VIDEO IP	p.143 - 181
WCCTV	p.147 - 185

SOFTWARE

ACIC	p.154
ALPHA SYSTEM	p.155
ANAVEO	p.119 - 156 - 191 - 201
ANYMAX	p.120 - 157
AXIS COMMUNICATIONS	p.121 - 158
BELDEN	p.144 - 182
BOSCH SECURITY	p.122 - 159
BRIEFCAM	p.182 - 198
CASD	p.123 - 160
CECURITY	p.183
CISCO	p.144 - 183
COSSILYS 21	p.125 - 161
EBOO SOLUTIONS	p.162
EFFIDENCE	p.183
FLIR	p.126 - 163
FOXSTREAM	p.164
GEUTEBRUCK	p.128 - 165
IMMERVISION	p.129 - 166
INDIGO VISION	p.167
IPROCESS	p.168
KAOLAB	p.169
KENEO	p.184
LUCEOR	p.130 - 170
MOBOTIX	p.133 - 173
OMNITECH	p.171 - 204
PIVOT 3	p.136 - 174
SCHNEIDER ELECTRIC	p.146 - 184
SIQURA	p.137 - 175
TEB	p.139 - 176 - 209
TRAFIC TRANSPORT SURETE	p.179 - 195 - 211
VERINT	p.142 - 180
VIDEO IP	p.143 - 181
WCCTV	p.147 - 185

DISTRIBUTEUR

AASSET-SECURITY	p.117 - 189
ADI GLOBAL DISTRIBUTION	p.190
ANAVEO	p.119 - 156 - 191 - 201
BRIEFCAM	p.182 - 198
CONNECTIS	p.124 - 192

INTERNATIONAL TELECOMMUNICATIONS	p.193
MAGSYS SA	p.194
TRAFIC TRANSPORT SURETE	p.179 - 195 - 211
VIDEO ENGINEERING	p.196
INTÉGRATEUR	
<hr/>	
2AD	p.118 - 200
ANAVEO	p.119 - 156 - 191 - 201
CITELUM	p.213
CITEOS	p.193
DELTA SECURITY SOLUTIONS	p.220
FRANCE ALARME NORD	p.202
NEXTIRAONE	p.203
OMNITECH	p.171 - 204
PHILEAS	p.214
SCOPELEC	p.205
SERPOLLET.COM	p.206
SITEX	p.207
SNEF	p.210
SOGETREL	p.214
THALES	p.140 - 177 - 211
TRAFIC TRANSPORT SURETE	p.179 - 195 - 211
TÉLÉSURVEILLANCE	
<hr/>	
DELTA SECURITY SOLUTIONS	p.220
SECURITAS ALERT SERVICES	p.219

A	
ABITBOL Guirchaume	p.155
ALBOUY Xavier	p.193
ALGAOR Frédéric	p.122 - 159
ASSADOURIAN Mariette	p.107
ASSANT Thierry	p.184
ASSOUS Yoram	p.117 - 189
ATGER Pascal	p.117 - 189
B	
BADR Bassam	p.179 - 195 - 211
Barzic Sylvain	p.164
BASTIDE Arnaud	p.154
BAUDAIS Cécile	p.167
BENOIT-JONES Sylvie	p.127
BERTRAND Arnaud	p.196
BETOUN Jean-Luc	p.168
BIDAULT Stéphane	p.139 - 176 - 209
BLACK Liam	p.136 - 174
BLAISE Bertrand	p.214
BLITTLE Julien	p.120 - 157
BOVIN Charlotte	p.121 - 158
BOUARAT Jean Michel	p.205
BOUSQUET Jérôme	p.122 - 159
BOUTBOUL Laurence	p.190
BOUVIGNIES Pascal	p.122 - 159
BREHERET Laurent	p.105
C	
CACHET Cyril	p.122 - 159
CANDELON Jean Luc	p.205
CARRIERE Eric	p.190
CASTANET Denis	p.190
CAZAUX Jean-Denis	p.122 - 159
CHABAUD Marc	p.220
CHAFFARD Jérôme	p.190
CHAMPION Anne-Sophie	p.135
CHIDOYAN Philippe	p.136 - 174
CHIRON Arnaud	p.139 - 176 - 209
CHOI Jinho	p.135
CLIN Sophie	p.207
COMBEY Philippe	p.125 - 161
CORNEZ Nicolas	p.124 - 192
COUTELLIER Jean-Marc	p.194
COUTURIER Stéphane	p.210
D	
DACQUIN Romain	p.124 - 192
DE KERGOLAY Jean	p.146 - 184
DE TROY Jean-Marie	p.190
DEAL Didier	p.206
DEFREVILLE Boris	p.131
DELAIGLE Jean-François	p.154
DIB Gabriel	p.130 - 170
DJAFAR Badiss	p.169
DJEBARI Jamel	p.135
D'ORIVAL Christian	p.130 - 170
DREAU Jean-Pierre	p.210
DROUIN Mathias	p.122 - 159
DUARTE José	p.124 - 192
DUCATEZ Jean-Baptiste	p.164
DULIN Christophe	p.135
DUPONT Matthieu	p.124 - 192
E	
ECHARD Franck	p.168
EQUINET Patrice	p.102
F	
FERRANT Patrice	p.133 - 173
FORCOLIN Adrien	p.123 - 160
FORNETTY Xavier	p.145
FORT Betty	p.127
FOUAD Nordine	p.143 - 181
FOUCART Fabrice	p.154
FOUCHER Alexandre	p.183
FRELOT Vincent	p.140 - 177 - 211
G	
GARNIER Thierry	p.138
GASPARINI Alessandro	p.129 - 166
GASTIGER Arnaud	p.179 - 195 - 211
GAUCHER Jean-Pierre	p.219
GERTHOFFERT Marie-Eliane	p.102
GHAYE Alain	p.125 - 161
GIGLIOTTI Sophie	p.142 - 180
GIORDANA David	p.104
GOLDENBERG Garry	p.103
GONGORA Charles-Michel	p.129 - 166

GOURNIER Laurent p.122 - 159
 GRAVIS Serge p.179 - 195 - 211
 GRAVIS Géraldine p.179 - 195 - 211
 GRINBAUM Alain p.117 - 189
 GROS Serge p.136 - 174
 GUERALT Frédéric p.169
 GUEZENNEC Yannick p.127
 GUIDERDONI Christine p.140 - 177 - 211
 GUILLARD Michael p.171 - 204
 GUINET André p.138
 GUIRAMAND Charlotte p.169
 GUYOT Alain p.138

H

HANTOUCHE Firas p.130 - 170
 HATON Fabien p.171 - 204
 HAUBERT Fabien p.137 - 175
 HEDDE Philippe p.203
 HESS Nicolas p.126 - 163
 HINKEL Ralf p.133 - 173

I

IEZZI Jérémy p.124 - 192
 INGLEBERT Erick p.141 - 178
 ISAMBERT Sebastien p.117 - 189
 ISKRA Olivier p.122 - 159

J

JACQUIN Jean-Luc p.144 - 182
 JOLIBOIS Jérôme p.202

K

KASSIS Antoine p.213
 KOKOREFF Catherine p.130 - 170
 KOZMIN David p.123 - 160

L

LAURENT Stéphan p.123 - 160
 LE BRIS Soizic p.196
 LEBEAU Adriana p.155
 LEDION Jean-Benoit p.179 - 195 - 211
 LEDOUX Nathalie p.202
 LEDOUX Caroline p.202
 LEROND Gilles p.122 - 159
 LEROY Wilfried p.130 - 170

M

MAI Olivier p.128 - 164
 MAILLARD Olivier p.135
 MARRAUD Jean-François p.171 - 204
 MARTINOD Alexis p.206
 MAURY Edwige p.121 - 158
 MEIR Erez p.182 - 198
 MELI Antoine p.168
 MENNY Norbert p.107
 MICHIELS Olivier p.137 - 175
 MOKTHAR Farès p.196
 MONEGAT Sylvain p.206
 MONTEIL Guy p.193
 MOUNIER Philippe p.206
 MUNOZ Jean-Baptiste p.219

N

NGUYÊN Christiane p.120 - 157
 NINI Pascale p.129 - 166
 NOLLY Philippe p.123 - 160

P

PAGER-LEROUX Agathe p.196
 PANARONI Didier p.105
 PAOLI Patrick p.143 - 181
 PARCELL David p.141 - 179
 PERRON Pascal p.206
 PILLONS Mireille p.127
 PITEK Laurent p.168
 POITTEVIN Rémi p.131
 POISSONNIER Laurent p.214
 PONNAIRE Lionel p.135
 POTHIN Delphine p.118 - 200
 POTIER Nicolas p.124 - 192
 POUILLAUDE Eric p.203
 POULAIN Erwan p.167
 PREVEL Dominique p.118 - 200
 PROST Pascal p.210
 PUJOL Pascal p.205

R

RIEHLE Gérard p.179 - 195 - 211
 RIGHI Malika p.121 - 158
 RINEAU Yannick p.219
 RINGENBACH Daniel p.213

RIVES Chantal	p.205
RIVIERE Jean Paul	p.120 - 157
ROCHETTE Jean-François	p.127
ROSSAT Jean-Claude	p.122 - 159
ROUGIER Philippe	p.118 - 200
RUMEAU Marc	p.207
RUSSAC Guillaume	p.169

S

SAINT YVES Laurent	p.169
SANCHEZ Xavier	p.121 - 168
SANCHEZ Christophe	p.168
SAVOY Marion	p.139 - 176 - 209
SCETBON René	p.117 - 189
SERRANO Francis	p.219
SULZER Jean-François	p.140 - 177 - 211
SURAND Paul	p.119 - 156 - 191 -201

T

TAILLAND Johan	p.162
TESSIER Cédric	p.182
THIEULENT Reynald	p.219
TILLET Jean-Louis	p.144 - 183
TISSEUR Fabrice	p.119 - 156 - 191 -201
TOLEDANO Eric	p.147 - 185
TOURNOIS Roland	p.122 - 159
TRIPLET Alain	p.106

V

VAN EGROO Dominique	p.143 - 181
VANDER MAELEN Eric	p.219
VELLACOTT Oliver	p.166
VENIEZ Dominique	p.196
VIDAL Dominique	p.106
VIGIER Alexandre	p.171 - 204
VIGNERON Luc	p.140 - 177 - 211
VILLOT Emmanuelle	p.107
VINCENT Patrice	p.141 - 178
VOULFOW Sylvain	p.141 - 178

W

WILLART Michèle	p.202
-----------------	-------

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Dominique Legrand,
Président de l'AN2V.

AN2V

18, rue Laurent Vibert
69006 Lyon
e-mail : rf@an2v.org
Internet : www.an2v.org

COMITÉ DE RÉDACTION

Rémi Fargette, Dominique Legrand
Sandrine Legrand-Diez

CONCEPTION GRAPHIQUE

Agence Fluide
5, rue Saint Joseph
75002 Paris
e-mail : contact@fluide-com.fr
Internet : www.fluide-com.fr

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

Fotolia, Ville de Suresnes- DR

IMPRESSION

Imprimerie Montligeon
61400 Saint Hilaire le Châtel
Tel. : 02 33 85 80 00

Vidéo
Surveillance ?

Biométrie ?

Alarme &
Détection ?

Protection
périmétrique ?



Et si on en parlait sur APS ?



Les rencontres des acteurs de la Sûreté/Sécurité

15^{ème} salon spécialisé de la Sûreté / Sécurité

20, 21 et 22 septembre 2011

Paris Porte de Versailles  Pavillon 8

www.salon-aps.com

En partenariat avec :



 Reed Expositions

Contact visiteurs : **Juliette Bank**
e-mail : juliette.bank@reedexpo.fr



ASSOCIATION NATIONALE DE LA VIDÉOPROTECTION

WWW.AN2V.ORG